

2021

Rapport annuel du déléataire

(Conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

SERVICE DE L'EAU POTABLE



PERIMETRE CONTRACTUEL CAP NORD



Sommaire

1 | Synthèse de l'année 4

1.1 L'essentiel de l'année	5
1.2 L'année en images	6
1.3 Les chiffres clés.....	8
1.4 Les évolutions réglementaires	9
1.5 Les perspectives	10

2 | Présentation du Déléguétaire 14

2.1 Présentation générale de la SME	15
La Région	16
Nos implantations.....	16
Organigramme Général.....	17
Notre système de management.....	18
Nos moyens	21
L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale	25
2.2 Le contrat	26
Notre organisation dédiée à votre contrat.....	26
NOTRE PERIMETRE DE CERTIFICATION.....	27
La communication.....	28
L'accueil téléphonique.....	29
L'organisation de l'astreinte.....	30
La gestion de crise	32
Les autres actions de communications pour votre contrat	33
Nos offres innovantes.....	39

3 | Informations relatives à l'exploitation 40

3.1 Le bilan hydraulique	41
Le schéma d'alimentation en eau potable.....	41
Les volumes prélevés.....	50
Les volumes d'eau potable produits	51
Les volumes d'eau potable importés et exportés	52
Les volumes mis en distribution année civile	52
Les volumes consommés autorisés année civile	53
La performance réseau année civile (décret du 2 mai 2007)	54
L'ILC et rendement grenelle 2	55
Le rendement contractuel.....	56
3.2 Bilan de l'action du Concessionnaire sur la maîtrise des pertes du réseau 58	
L'action spécifique sur les fuites	58
Le COPIL pour l'amélioration du Rendement de Réseau	60
3.3 Bilan des analyses d'auto-surveillance et de contrôle sanitaire réglementaire	61
Bilan des analyses d'auto-surveillance	61
Le contrôle de la qualité de l'eau	61
Le programme ARS	62
Le plan Vigipirate.....	62
La ressource.....	62
Contrôle sanitaire réglementaire	63
La production.....	64
La distribution.....	71
Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007	92
Bilan des insuffisances éventuelles des ouvrages	92
Bilan des principales opérations de maintenance effectuées sur les ouvrages (planning et fiches d'intervention)	94
Bilan des Contrôles réglementaires de conformité électrique des ouvrages	98
Bilan des interventions d'urgences réalisées au cours de l'exercice (nombre, nature et causes)	101

4 | Information sur le patrimoine 102

L'inventaire du patrimoine.....	103
Les biens de retour	103
Récapitulatif détaillé des nouveaux ouvrages mis en service ou hors service pendant l'exercice en distinguant les nouveaux ouvrages réalisés par la Communauté d'Agglomération et ceux réalisés par le Concessionnaire ; (commentaire à fournir)	115
Travaux de renouvellement	116
Etat des ouvrages et synthèse des informations concernant l'évolution de cet état depuis l'exercice précédent.....	121

5 |Informations relatives aux abonnés 122

5.1 La gestion clientèle.....	123
Branchements.....	123
Abonnés.....	123
Bilans des principales coupures	124
Les principaux motifs de réclamations.....	196
Vérification des compteurs	196
Nos actions pour assurer l'information et l'accueil des usagers	197
Les créances irrécouvrables.....	200
Etat des dégrèvements	201
Montants reversés à la Communauté d'Agglomération.....	202
5.2 La mesure de la satisfaction client	203

6 | Indicateurs de performances 205

6.1 Les indicateurs de performance	206
--	-----

7 | Situation du personnel 212

Evolution du personnel.....	213
Récapitulatif des AT (accident de travail)	214
Bilan des observations formulées par la DIECCTE.....	214
Liste du personnel.....	215

8 | Compte d'exploitation 218

9 | Autres éléments financiers 220

10| Glossaire..... 222

11 | Annexes 232

11.1 Annexe 1	233
11.2 Annexe 2	246



Synthèse de l'année



Captage de VERRIER, BELLEFONTAINE

1.1 L'essentiel de l'année

L'année 2021 a été marquée par l'absence de manques d'eau aux robinets pour cause de sécheresse, malgré un carême relativement sec et des rivières et nappes plus basses en début 2021 qu'en début 2020.

Notre maîtrise accrue dans la gestion des réseaux suite aux 3 crises 2020 (grande sécheresse, 2 casses sur la DN800 et 700 venant du Nord en novembre et décembre), et des petites pluies régulières tombant sur les montagnes, nous ont permis de passer la saison sèche sans avoir recours à des coupures tournantes, malgré des prélèvements importants de CACEM /ODYSSI juste en amont de la prise d'eau CAESM/SME dans la Rivière Blanche.

Depuis 2021, la SME tient désormais une conférence de presse annuelle en février, permettant de faire le point à la presse des projets majeurs CAESM/SME et des avancées sur la sécurisation de la distribution d'eau très attendues après la crise de manques d'eau 2020.

Notamment, la SME a communiqué en février 2022 sur les réalisations 2021 suivantes :

- **Déficit de pluie de -30 à -50%**
sur la période d'octobre 2021 à janvier 2022

Les réalisations de l'Espace Sud en 2021 :

1

Mieux gérer la pénurie d'eau dans le Sud

- Mise en service ou renforcement de **6 surprisseurs** :
Petit-Bourg, Courbaril et Fond Masson
(Rivière-Salée / Rivière-Pilote)
Thoraille et Sans Pareil
(Rivière-Salée / Rivière-Pilote / Sainte-Luce)
Vatable (accélérateur)
(Trois-Îlets / Anses-d'Arlet)
- Déconnexion du **réservoir d'Anse Figuier** (Rivière Pilote) de la Chaîne Morne Gommier pour le reconnecter sur l'adduction voisine DN400

12 781 abonnés sécurisés en 2021

Mieux gérer la pénurie d'eau : grâce aux différentes interventions

4

Mieux informer en temps réel les usagers

Les outils SME disponibles à fin 2021 :

- Info réseau 7j/7 avec suivi des incidents :
 - **Nouvelle appli mobile OMIJO** (déclaration de fuites)
 - **2 nouveaux groupes Facebook** (CAP Nord / Espace Sud)
 - **Chat privé Facebook 7j/7**
 - Carte info réseau du site internet
- Bulletin de l'eau hebdomadaire (*quotidien en période de crise*)
- **Sensibilisation aux écogestes**

La SME a renforcé ses équipes du Centre de Relation Clientèle téléphonique, en ajoutant 3 ETP en plus à compter d'octobre 2021.

Au niveau de la qualité de l'eau potable distribuée, des alertes ARS fin 2021 pour dépassement des valeurs guides en aluminium présent dans l'eau distribuée, ont donné lieu début 2022 à un plan d'actions SME conséquent qui a permis de revenir à des valeurs très basses de ce paramètre.

1.2 L'année en images

• Janvier 2021

Renouvellement transformateur
Four à Chaux au Robert



Renouvellement tranquillisateur de
l'usine de Durand, le Lorrain



• Avril 2021

Eruption volcanique dans l'île voisine de Saint-Vincent. Risque d'impacts sur les installations d'eau potable en Martinique lié au déplacement du nuage de cendres



• Juin – Juillet 2021

Renouvellement des clarinettes du
décanteur de Durand, le Lorrain



Renouvellement des filtres à sable
de Durand, le Lorrain



• Aout – Sept 2021

L'année a été marquée principalement par les manques d'eau récurrents au quartier de Morne Balai Basse-Pointe qui a généré un fort mécontentement dans la population et une mobilisation des élus de Cap-Nord ainsi des équipes de la SME sur le Terrain afin d'apporter des solutions.

Parmi ces solutions, il y a :



➔ le lancement des travaux du nouveau forage Morne Balai en aout 2021 par Cap Nord

➔ les travaux d'interconnexion entre le réservoir de Trianon et Morne Balai réalisés en septembre 2021 par la SME



Renouvellement colonne d'adduction réservoir Desmarinières Trinité

1.3 Les chiffres clés



2,61 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

5 153 357 m³ d'eau produit dans l'année



7 254 594 m³ mis en distribution sur le réseau d'eau potable dans l'année

3 490 815 m³ d'eau facturée



963 km de réseau de distribution d'eau potable

52,50%

de rendement du réseau de distribution



37 700 clients desservis

98,5%

de conformité sur les analyses bactériologiques



100% de conformité sur les analyses physico-chimiques

1614

compteurs remplacés



1.4 Les évolutions réglementaires

ACTUALITE MARQUANTE EN COMMANDE PUBLIQUE

LOI n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets renforce les clauses environnementales dans les marchés publics. Tous les marchés publics devront intégrer d'ici 5 ans une clause écologique.

LOI n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République pose le principe selon lequel, lorsqu'un contrat de la commande publique a pour objet l'exécution d'un service public, son titulaire est tenu d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public.

Décret n° 2021-1111 du 23 août 2021 modifiant les dispositions du code de la commande publique relatives aux accords-cadres et aux marchés publics de défense ou de sécurité impose aux acheteurs d'indiquer dans les avis d'appel à la concurrence relatifs aux accords-cadres la quantité ou la valeur maximale des prestations qui pourront être commandées

Décret n° 2021-631 du 21 mai 2021 supprime l'exigence de présentation par les entreprises d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers dans leurs démarches administratives

Arrêtés du 30 mars 2021 portant approbation des cahiers des clauses administratives générales des marchés publics ont approuvé les six nouveaux cahiers des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics.

ACTUALITE MARQUANTE POUR LA GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Décret n° 2021-147 du 11/02/21 relatif au mélange de boues issues de l'assainissement des eaux usées urbaines et à la rubrique 2.1.4.0 de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités soumises à la loi sur l'eau

Ce décret a pour but d'alléger les procédures administratives relatives au mélange de boues d'origines différentes en vue de leur valorisation agricole.

Décret n° 2021-1179 du 14 septembre 2021 relatif au compostage des boues d'épuration et digestats de boues d'épuration avec des structurants

Ce décret détermine les conditions dans lesquelles les boues d'épuration et les digestats de boues d'épuration peuvent être traités par compostage conjointement avec d'autres matières utilisées comme structurants et issues de matières végétales, dès lors que l'opération permet d'améliorer les caractéristiques agronomiques des boues et des digestats de boues. Le ratio de mélange « structurants-boues R » évoluera selon la chronologie suivante :

- A compter du 1er janvier 2022, R ≤ 100 % ;
- A compter du 1er janvier 2024, R ≤ 80% ;
- Au plus tard le 1er janvier 2026, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie remet au ministre chargé de l'environnement un rapport sur la disponibilité du gisement de déchets verts pour la valorisation organique des déchets alimentaires triés à la source et sur l'opportunité de modifier le seuil du ratio R au vu des besoins en matières fertilisantes utilisables en agriculture biologique.

Arrêté du 14 juin 2021 modifiant l'arrêté du 10 novembre 2009 fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les installations de méthanisation soumises à autorisation en application du titre Ier du livre V du code de l'environnement

Arrêté du 17 juin 2021 modifiant l'arrêté du 12 août 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique no 2781 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

1.5 Les perspectives

Santé au travail et mesures sanitaires

- **Politique santé, sécurité**

En 2021, la politique d'amélioration de la SME poursuit son avancement des 5 axes définis dans le cadre de sa feuille de route 2020-2023.

La santé et la sécurité demeure la priorité N°1 de la SME.

Un audit de suivi AFNOR a confirmé le respect de la norme ISO 9001 au niveau de l'ensemble des processus de l'entreprise.

- **Mesures sanitaires dans nos activités (toujours en vigueur en 2021)**

- Développement du télétravail

Pour répondre au nouveau contexte sanitaire et dans le but de contribuer à la lutte contre la propagation du virus, la SME a adapté son organisation pour limiter les déplacements.

- Plans de continuité d'activité

Les mesures de confinement et de restrictions liées au COVID19 ont nécessité la mise en œuvre de plans de continuité d'activité dans toutes les agences et directions de la SME afin de maintenir les actes métiers qui permettent de garantir la continuité de service aux usagers.

- Mesures sanitaires et gestes barrières

Suites aux mesures de protection pour lutter contre la COVID19, la SME a équipé son Personnel de masques adaptés (chirurgicaux, FFP2, FFP3), et de tenues de protection pour les agents affectés au service de l'assainissement collectif.

Afin de limiter la contamination entre collaborateurs, les binômes ont été interdits dans les véhicules. 1 véhicule de service a été mis à disposition pour chaque agent.

Optimisation des unités de production d'eau potable

- **Amélioration des débits de production des unités de production**

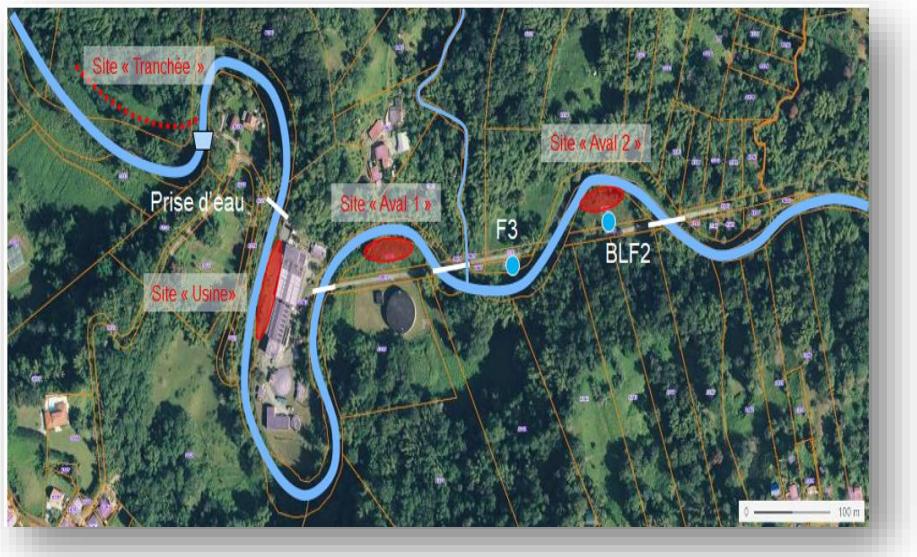
La SME a recruté un nouveau responsable production et ajusté son organisation pour optimiser les unités de production d'eau potable.

Pour améliorer les débits amont les rotations et les interventions des agents ont été augmentés sur les prises d'eau, particulièrement pendant les périodes de sécheresse ou de très fortes pluies.

- **Projet expérimental de tranchée drainante sur le site de RIBLA et étude du potentiel hydrogéologique**

Une mission d'étude du potentiel hydrogéologique a été menée par un expert SUEZ, M Alexandre Duzan, à la demande de la SME. Cette mission a permis de confirmer auprès de la CAESM, un projet expérimental de pose d'une tranchée drainante sur la Rivière-blanche. Il vise à améliorer les débits entrants dans l'usine, hors étiage de la rivière. Le démarrage est convenu avec la CAESM dès le premier trimestre 2021.

Une étude a été menée également auprès de CAP Nord sur le potentiel hydrogéologique en s'appuyant sur les études du BRGM. Les premières analyses ont été présentées au mois de novembre 2020 à CAP Nord.



- Projet de forages complémentaires**

CAP Nord, accompagnée de son fermier la SME, a identifié avec le BRGM au moins 4 forages potentiels avec pour objectif de démarrer les travaux en 2021.
C'est chose faite puisqu'un forage a été réalisé en 2021 au quartier démarre Morne Balai, BASE-POINTE.

Stabilisation de la distribution d'eau potable

- La SME a renforcé ses moyens et son organisation pour augmenter et accélérer les réparations de fuites d'eau du réseau.
- Une équipe supplémentaire a été dédié à la réparation des fuites.
- Accompagnement de la Collectivité dans la réalisation des cahiers des charges de ses projets structurants :
 - Raccordement source Pelée par le quartier trianon afin de compenser la chute de débit constatée au niveau du forage de Démarre (Morne Balai) à Basse-Pointe
 - Etude d'un raccordement avec pompage pour secourir le quartier Verrier par la source Morestin dans le but de sécuriser la distribution en eau potable de Bellefontaine
 - Etude de la mise en place d'une ensacheuse d'eau potable, avec chiffrage remis à la collectivité
- Proposition de réalisation d'un forage à Grand-Rivière pour sécuriser la distribution en cas de crues. Dans l'attente des investissements, la SME a livré et entretient un stock permanent de 168 packs d'eau en mairie pour les besoins des usagers en cas de crise conformément à l'article 48.2.
- Sur les 4 nouveaux forages programmés en 2021 par la Collectivité, le forage de Morne Balai a pu être réalisé mais reste en attente de mise en service.

Renouvellements sensibles identifiés à réaliser

- 5 km de réseaux en fonte grise à renouveler par CAP Nord afin de sécuriser la distribution de l'eau aux usagers de Morne-Capot au Lorrain. Du fait de la vétusté du réseau, les usagers se retrouvent privés d'eau fréquemment
- 2 km de canalisation DN 200mm au niveau de l'usine du Lorrain, au niveau de Séguineau, sur la propriété de CAP Nord. Cet investissement permettra de secourir l'usine du Lorrain lors des intempéries.

- 20 km de réseaux en fonte grise à renouveler entre Saint-Pierre et Case-Pilote. Des ruptures de canalisations fréquentes sur ce réseau perturbent la distribution de l'eau sur la commune de Case-Pilote.
- 4 KM réseaux bourg St Pierre en fonte grise vétuste à renouveler. Fuites fréquentes sur cette section.
- Captage Morestin St Pierre : le génie civil du captage présente des fissures et effondrements par endroits. Travaux de confortement de la structure à prévoir
- 3 km de canalisation à renouveler aux quartiers Epineux ; St Jacques et Pain de Sucre, Sainte-Marie. Les réseaux sont vétustes et plusieurs réseaux ont été posés en provisoire suite aux intempéries de Fond St Jacques au mois de novembre 2020. Cette situation génère beaucoup de fuites sur le secteur et une forte dégradation du rendement de réseau.
- 1.5 KM Réseau provisoire DN 125 et DN 300 au quartier Bezaudin Sainte-Marie à renouveler : cette canalisation posée en terrain privé génère beaucoup de nuisance au riverain à cause des fuites très fréquentes et perturbe la distribution de l'eau aux quartiers Pérou ; Bezaudin et Tehbault .
- Bourg du Lorrain Fonte grise de DN 125 : poser 2000ml de canalisation en fonte DN 150 mm
- Quartier union Sainte-Marie (citée union) : déplacement 3000ml réseau PVC DN 63/75 situé sous les habitations ; accès impossible au réseau ; fuite sous les habitations ; compteurs inaccessibles pour la relève
- Réseau d'adduction distribution RSV EDEN/ RSV POSTE POLICE Ajoupa Bouillon : fonte grise DN 60, réseau vétuste, casse au passage en rivière, réparation provisoire. Déviation de la conduite à prévoir pose d'une passerelle 15 mètres au-dessus passage en rivière.
- Refoulement pompage Carabin Lorrain fonte grise DN 200 : réseau vétuste à Renouveler 3000ml.
- Refoulement du suppresseur de bon repos au Lorrain : 800ML de conduite PVC DN 90 à renouveler

Constitution d'un plan d'actions contre les sécheresses futures

- Compte-tenu de la longue crise de manques d'eau due à la sécheresse extrême du Carême 2020, la SME et ses Collectivités délégantes ont construit avant fin 2020 leur plan d'actions contre les sécheresses futures.
- La SME a écrit à son Maitre d'Ouvrage pour lui communiquer ses perspectives dans ce domaine.

Dématérialiser la relation usagers

- Projet de développement de la e-Facture. Ce projet contribue à réduire l'empreinte carbone.
- Renfort du Centre de Relation Clientèle (C.R.C.) de la SME suite aux difficultés de gestion des flux rencontrés en périodes de crise, qui peuvent atteindre jusqu'à +50% d'appels.
- La SME va poursuivre ses campagnes d'incitation à la mensualisation et aux moyens de paiement numériques.

Dispositifs usagers

- Le besoin en eau des usagers des quartiers Démarré, Morne-Balai et Madelonnette sur la commune de Basse-Pointe est de 190m³/j.

Au 1^{er} avril 2020, date de démarrage du contrat Eau potable de CAP Nord, la SME a constaté une chute du débit du forage unique de Démarré à Basse-Pointe de près de -20% par rapport aux besoins réels des usagers. 200 abonnés se sont trouvés en situation de manque eau, en pleine sécheresse extrême de la Martinique.

Pour compenser cette chute de débit, les opérations suivantes ont été réalisées en 2020 en collaboration avec les services de CAP Nord :

- Un air lift pour tenter de nettoyer le forage et d'améliorer les débits
- Un raccord à la source Louison permettant de récupérer 10m³/j
- Des opérations de recherches de fuites

Afin de permettre aux usagers des points hauts, situés à proximité du seul réservoir de distribution de Morne-Balai, un partage solidaire a également été mis en place sous forme de tours d'eau. En complément, des bouteilles d'eau potable ont été distribuées aux usagers par le biais du CCAS de Basse-Pointe, et des cuves sanitaires ont été déployées par la SME sur le secteur.

Une information adaptée, par SMS et communiqué radio a été diffusée régulièrement auprès des usagers concernés.

En accompagnement de ces mesures, constatées insuffisantes, la SME a proposé à CAP Nord la réalisation d'une interconnexion de canalisations entre la source Pelée sur la commune d'Ajoupa-Bouillon et le réservoir de Morne-Balai pour compléter le débit du forage Démarré. Cette interconnexion a été réalisée en 2021 par la SME.

En 2021, CAP Nord a réalisé un nouveau forage complémentaire à l'unique forage restant en service en 2020. Ce nouveau forage reste en attente de mise en service.

- Les usagers de Bellefontaine sont alimentés par la source Verrier qui reste sensible aux variations climatiques. En période de pluie, le colmatage fréquent perturbe le passage de l'eau et en période sèche, le débit de la source chute. En parallèle, le nombre d'usagers sur ce quartier a fortement augmenté, fragilisant l'adéquation de débit d'eau ressources/ besoins depuis plusieurs années.

En juin 2020 et en juin 2021, 150 abonnés ont été privés d'eau suite à la chute du débit de la source Verrier, en pleine sécheresse extrême de la Martinique. Un partage solidaire de la ressource a été organisé sous forme de tours d'eau entre les quartiers Verrier et Jeannot. En complément, des bouteilles d'eau potable ont été distribuées et des cuves sanitaires ont été déployés par la SME sur le secteur.

La SME a proposé à CAP Nord un projet de pose de surpresseur au quartier Jeannot pour pallier les chutes de débits en période de sécheresse.



|Présentation du Déléguétaire



2.1 Présentation générale de la SME



Crée en 1977, la SME intervient dans les domaines de la production et de la distribution d'eau potable, dans la collecte et le traitement des eaux résiduaires, assure l'expertise et le conseil aux maîtres d'ouvrages dans ses domaines de compétences.

La Société Martiniquaise des Eaux (SME) fait partie de L'Entreprise Régionale Outre-mer (ER Outre-mer) du Groupe SUEZ-EAU FRANCE.

L'Entreprise Régionale Outre-mer est donc composée de plusieurs entités :

- La Société Martiniquaise des Eaux (SME)
- La Société Guadeloupéenne des Eaux (Karuker'O)
- La Société Guyanaise des Eaux (SGDE)
- La société Polynésienne des Eaux (SPE)
- La Société Calédonienne des Eaux (SCE)



Le 12 mars 2015, les 40 marques du groupe SUEZ, SITA, Degrémont, Lyonnaise des Eaux, SAFEGE...) se sont fédérées sous la marque unique SUEZ.

La marque Lyonnaise des Eaux est ainsi devenue SUEZ.

Fin 2021, un changement de contrôle de la société Suez Eau France, notre actionnaire direct, a été acté dans le cadre d'une OPA de Veolia sur Suez SA et de la création parallèlement d'un nouveau groupe Suez. Ce nouveau capital de Suez ne change pas les obligations contractuelles que doit exécuter la SME.

La Société Martiniquaise des Eaux (SME) est une société spécialisée dans la gestion des services de l'eau et d'assainissement **depuis plus de 40 ans** au service des collectivités territoriales de la Martinique.

Sur tout le périmètre de l'Ex-SCISM, ses activités s'inscrivent dans le grand cycle de l'eau depuis la production et la distribution d'eau potable jusqu'à la collecte, au transport et à l'épuration des eaux usées ou la gestion des milieux aquatiques.

Elle s'appuie aujourd'hui sur un effectif Martiniquais d'environ 240 salariés, dont 149 salariés directement en eau potable sous la responsabilité de Roland CATIMEL, Directeur Général, et de Patrice PONNAMAH, Directeur Général adjoint.

Il est actuellement le représentant local officiel de la fédération des Entreprises de l'Eau en Martinique (FP2E).

La Région

L'entreprise régionale Outre-mer est composée de plusieurs entités :

- La Société Martiniquaise des Eaux (SME)
- La Société Guadeloupéenne des Eaux (Karuker'O)
- La Société Guyanaise des Eaux (SGDE)
- La société Polynésienne des Eaux (SPE)
- La Société Calédonienne des Eaux (SCE)

Nos implantations

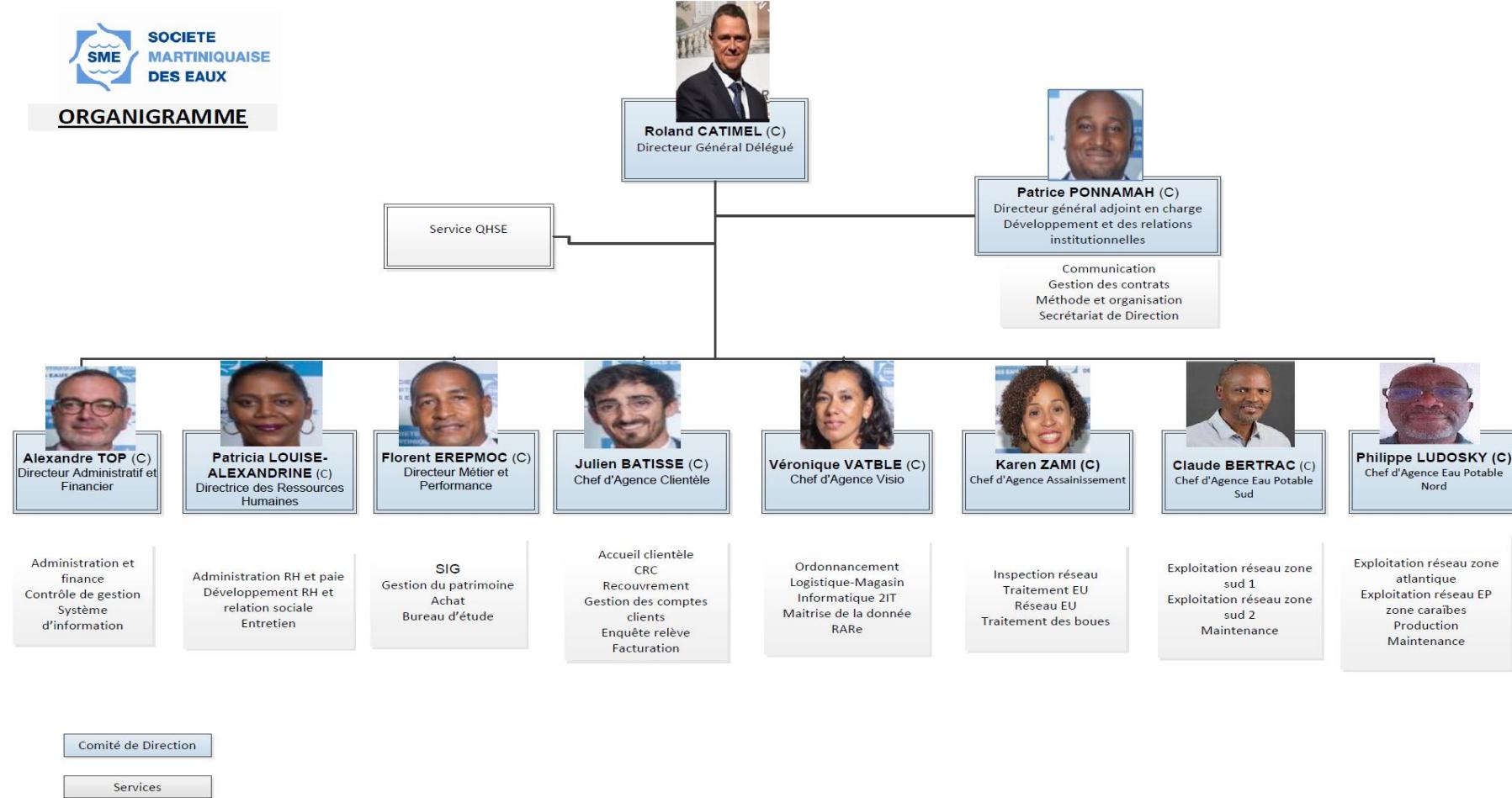
La SME exerce ses activités sur **30 communes** réparties du Nord au Sud de l'île.



Caractéristiques générales

Communes desservis	30
Population desservis	213 562
Clients eau potable et Assainissement	112 650
Collaborateurs	241

Organigramme Général



Notre système de management



POLITIQUE D'AMELIORATION

La SME, forte de ses 43 ans d'existence et de ses 235 salariés, est un acteur incontournable des services publics de l'eau et de l'assainissement en Martinique. Au cours des dernières années, sa transformation numérique et l'organisation des interventions centrée sur son service d'ordonnancement, ainsi que l'évolution rapide de son service Clientèle, lui ont donné les moyens modernes de tendre vers le niveau d'exigence sans cesse croissant de nos clients usagers et collectivités.

Nous avons lancé en Juillet 2020, une démarche largement participative de **construction de notre nouvelle Feuille de Route 2020-2023**, ambitieuse et réaliste à la fois, nécessaire pour faire face, unis, aux nombreux enjeux et opportunités qui nous attendent.

Je vous propose de nous rassembler autour de cette Feuille de Route, pour **travailler plus harmonieusement, être plus performants, et tournés prioritairement vers la satisfaction de nos clients usagers, collectivités et autres parties intéressées pertinentes.**

Au sein de cette Feuille de Route, je rappelle en particulier que notre priorité à tous, permanente, est de veiller à rester en **bonne santé et sous bonne sécurité au travail, pour soi-même et pour autrui.**

Un enjeu essentiel, en cours depuis le mois d'Avril et ralenti par la crise Covid, est de **finaliser le démarrage du nouveau contrat Eau de Cap Nord** en même temps que l'intégration réussie de nos 45 nouveaux collègues.

Un autre enjeu essentiel, qui est aussi déjà lancé, est de **relever le défi majeur de la prochaine forte sécheresse potentielle lors du carême 2021 et des années suivantes**, en étant aujourd'hui tout juste sortis de la sécheresse 2020.

Je vous invite donc à travailler ensemble durant les trois prochaines années sur les cinq axes suivants :

- L'humain au cœur de nos projets,
- La satisfaction des clients usagers,
- La performance opérationnelle,
- L'expertise et l'innovation pour la protection de l'environnement et la transition énergétique,
- Le développement et l'ancre territorial.

Ces axes de travail sont le résultat de nos échanges en « focus groupes » et je vous remercie encore de vous être mobilisés pour cela. En découlent de nombreuses actions pertinentes, qui prennent place dans le référentiel ISO9001 version 2015, et qui nous permettront, une fois menées à bien, d'inscrire plus encore en profondeur la SME comme une référence en matière d'eau et d'assainissement en Martinique.

L'encadrement de la SME, épaulé par notre responsable QSE, est garant de l'application du système de management mis en place, et dispose des moyens, des compétences et de l'autorité nécessaires.

Le Personnel dispose des moyens et des compétences nécessaires au bon accomplissement de cette Feuille de Route, qui a besoin de la coopération de tous.

En tant que Directeur Général de la SME, je reste à votre écoute, et compte sur chacun d'entre vous afin que cette politique d'amélioration, intégrée à notre Feuille de Route 2020-2023, soit une réussite.

Roland CATIMEL

Le 27 Octobre 2020

- Définition de la politique et des objectifs avec la précision sur la façon d'atteindre ces objectifs
- Planification des activités
 - Identifier les risques et les besoins (ressources)
 - Planifier la maîtrise des risques
- Mise en œuvre de ce qui a été identifié, fonctionnement des activités
 - Gérer la documentation
- Définir les règles de réalisation de l'activité
- Enregistrer la preuve de réalisation des activités
 - Former (acquisition des compétences nécessaires)
 - Recruter (mettre la bonne personne au bon endroit)
- Vérifier et contrôler les activités
 - Planifier et réaliser le contrôle et l'audit
 - Définir, réaliser et suivre les actions d'amélioration
- Décider des objectifs et cibles de l'entreprise
 - Revue des activités

NOTRE DEMARCHE SECURITE

A cette structure de présentation, nous pouvons rajouter la gestion de la santé et sécurité au Travail.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DU EvRP)

Rappel réglementaire

Depuis le 05 novembre 2001, le Code du travail (Art. R 4121-1) impose à l'employeur de recenser les risques présents dans son entreprise, d'évaluer leur gravité, leur probabilité de survenue et consigner ces informations dans le document unique.

Le document unique, terminé à la SME au 31 décembre 2008, est revu chaque année, comme le prévoit la réglementation. Sa dernière date de révision est en septembre 2021 et, il est actuellement en cours de révision pour l'année 2022.

Depuis le décret 2008-1347 de décembre 2008, l'employeur doit tenir ce document à disposition des travailleurs... Le document unique est donc accessible à tous sur notre réseau informatique et transmis aux collectivités, une fois la mise à jour effectuée.

La démarche d'évaluation des risques

L'inventaire des risques est réalisé, depuis l'année 2014, par activité. Ainsi, tous les postes, qu'ils soient techniques et administratifs, ont été passés en revue.

Le canevas actuellement utilisé est celui de Suez Eau France et non plus celui de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique.

En ce qui concerne les activités de réseaux assainissement, gestion des postes de relèvement et des stations d'épuration des eaux usées :

- Entretien d'un réseau assainissement (activité n°01)
- Intervention dans un collecteur visitable (activité n°02)
- Enquête terrain sur le réseau (activité n°03)
- Intervention sur un poste de comptage (activité n°05)
- Entretien d'un poste de relèvement (activité n°10)
- Exploitation d'une station d'épuration (activité n°11)
- Exploitation d'une unité de traitement des boues par compostage (activité n°12) pour notre usine de compostage des boues Terraviva
- Exploitation d'une unité de traitement de boues par séchage thermique (activité n° 13) pour notre serre se trouvant sur la station d'épuration de la commune du Marin
- Instrumentation (activité n°15)
- Télécontrôleur (activité n°24)
- Réalisation et Contrôle de travaux réseaux (neuf ou pas) (activités n°06 et 07)

-
- Maintenance électrique et mécanique (activité n°14)
 - Relation clients : Par téléphone et à l'accueil (activité 19)
 - Relation clients : Enquêtes terrain (activité 20)
 - Relevé de compteur (activité 21)
 - Activité administrative/ Interventions informatiques/ Bureau d'étude (activités n°16 et 31)
 - Déplacement pour une intervention ou un trajet (activité n°25)
 - Visite de terrain ou de chantiers (activité n°26)
 - Activité magasin entrepôt ou parc matériaux (activité n°30)
 - Activité de laboratoire (activité n°27)
 - Entretien des bâtiments (activité n°28)

Le document unique est complété toute l'année :

1) suite aux visites :

- des responsables de services sur le terrain, une fois par mois (VMS : Visites Managériales de Sécurité),
- de la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS),
- de l'inspection du travail,
- de la médecine du travail,
- du Responsable Qualité Sécurité Environnement,
- de la CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail).

2) suite aux nouveaux textes réglementaires,

3) suite aux sensibilisations, formations et QHM (Quart d'heure management) : durant lesquelles remontent les remarques de collaborateurs et d'intervenants extérieurs,

4) suite aux évolutions du génie civil et apparitions éventuelles de nouveaux risques,

5) suite aux réunions et remontées des représentants du personnel,

6) suite aux contrôles de chantiers et interventions dans les espaces confinés,

7) suite aux audits sécurité internes et externes (Suez Eau France). Une équipe d'auditeurs internes SME a d'ailleurs été formée en 2022 (3 nouveaux auditeurs font désormais partie de cette équipe),

8) suite aux éventuelles crises (notamment, sanitaires) pouvant impacter les conditions de travail,

9) et suite aux accidents du travail et aux presqu'accidents.

Nos moyens

Nos moyens humains

Pour assurer un service performant, la SME est organisée en agences métiers.

L'agence métier eau potable assure :

- Veille à maintenir la qualité et la continuité d'alimentation en eau potable
- Assure le fonctionnement optimal des ouvrages et des équipements
- La qualité de la collecte et du traitement des eaux usées

L'agence métier Assainissement assure :

- La qualité de la collecte et du traitement des eaux usées
- L'exploitation des ouvrages dans le respect des engagements contractuels
- La bonne évacuation des boues et sous-produits d'épuration

L'agence clientèle :

- Veille à la satisfaction des clients en garantissant l'accueil, l'information et la réponse aux demandes téléphoniques, écrites ou orales
- Veille au respect des engagements en garantissant une facture au plus juste des consommations des clients

L'agence Visio :

- Qualifie, planifie et supervise l'ensemble des opérations de terrain réalisées par les agents d'exploitation ;
- Pilote à distance l'ensemble des ouvrages du service, de la ressource à l'usager ;
- Améliore la réactivité et la gouvernance du service, grâce à l'anticipation des conditions d'exploitation, l'optimisation du fonctionnement des ouvrages, l'expertise métier et l'innovation
- Renforce la sécurité du service en cas de crise, grâce à l'anticipation de stratégies de pilotage basées sur des scénarios prédéfinis ;

Les fonctions « support » viennent en appui des équipes afin d'assurer une continuité aux équipes d'exploitation.

La Société Martiniquaise des Eaux met au centre de ses préoccupations le développement des compétences de ses équipes par une gestion prévisionnelle des emplois et par la mise en place d'un programme de gestion des carrières.

Elle est engagée dans l'accès au travail et aux formations des métiers de l'eau en participant à des programmes d'insertion ambitieux des jeunes.

Depuis de nombreuses années, un accent particulier a été porté à la formation interne jusqu'à atteindre un taux de masse salariale formée supérieur au taux légal.

Nos moyens matériels

En cas d'urgence ou lors des interventions programmées, les agents disposent des véhicules allant du véhicule d'intervention rapide au véhicule dédiée aux interventions plus lourdes.

Au besoin, l'équipe SME peut faire appel à n'importe quel véhicule de la flotte selon la topographie et le type d'intervention.

Le service eau potable dispose de divers équipements pour gérer les interventions quotidiennes :

- ⇒ 2 Camions avec grue et nettoyeur haute pression
- ⇒ 4 triphones (détection de fuites)
- ⇒ 2 corrélateurs acoustiques recherche de fuite
- ⇒ 7 détecteurs de canalisations
- ⇒ 7 détecteurs de métaux
- ⇒ 6 groupes électrogènes
- ⇒ 5 compresseurs électriques
- ⇒ 5 compresseurs d'air
- ⇒ 1 coupe tube Ø 600 à 700 Obturateurs de diamètre
- ⇒ 10 tronçonneuses à disques
- ⇒ 4 tronçonneuses
- ⇒ 2 véhicules légers d'intervention
- ⇒ 1 caméra autodirectionnelle à tête rotative permettant le contrôle interne des réseaux, régie sur le véhicule et magnétoscope associé
- ⇒ Matériel de test à l'air permettant la vérification de l'étanchéité des réseaux
- ⇒ Matériel générateur de fumée pour la réalisation des enquêtes

Pour leurs interventions sur l'ensemble du périmètre confié à la Société Martiniquaise des Eaux, les agents disposent d'une flotte de véhicules adaptés à leur besoin, aux exigences topographiques, allant du véhicule d'intervention rapide au véhicule lourd.

La SME met donc à disposition :

- ⇒ 38 berlines société
- ⇒ 54 fourgonnettes
- ⇒ 19 camions bâchés équipé du matériel d'intervention pour réparations
- ⇒ 7 fourgons
- ⇒ 13 tout-terrains
- ⇒ 4 camions grue
- ⇒ 3 camions de nettoyage de réservoirs
- ⇒ 3 camions hydro cureur
- ⇒



Le matériel de chantiers et d'intervention

Pour entretenir l'ensemble des installations de l'île, la Société Martiniquaise des Eaux met à disposition des agents les matériels nécessaires au bon déroulement des opérations programmées (curage, réfection d'ouvrage, ...) comme d'urgence (colmatage, casse, ...) :

Parmi ces moyens, on compte :

- Téléphones portables
- Répondeurs téléphoniques avec renvoi d'appel
- Véhicules avec outillages et jeux de plans de réseaux
- Fourgons-ateliers et camion benne
- Camions hydrocureur d'intervention
- Enregistrements des interventions d'astreinte

▪ Le matériel de contrôle (réseaux et incendie)

La société Martiniquaise des Eaux dispose également de matériel indispensable à la surveillance du réseau et aux contrôles des appareils de comptage :

- 1 Jeu de clés spécial incendie
- 1 Système de contrôle des compteurs
- 20 Débitmètres portables
- 10 Manomètres enregistreur
- 2 Systèmes complet de contrôle des débits de poteau d'incendie



Nos moyens logistiques

Notre organisation assure également la logistique des interventions qu'elles soient récurrentes (actions préventives ou de maintenance) ou générée par une demande ponctuelle (travaux, interventions curatives...).

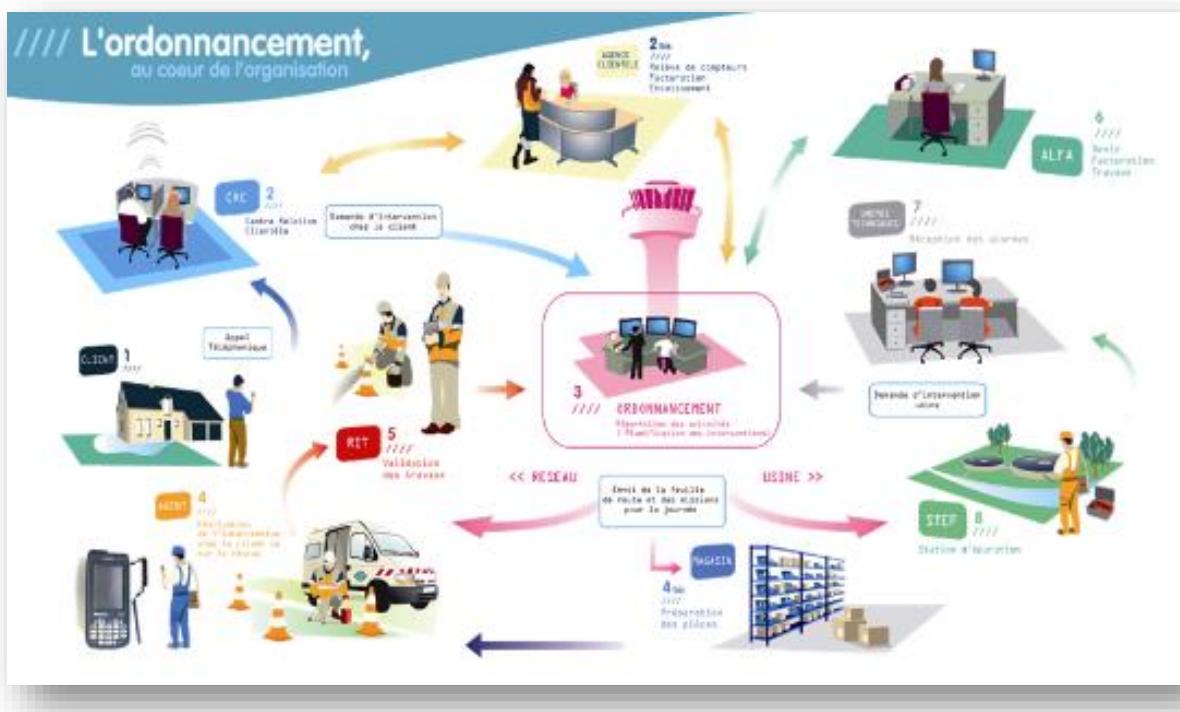
Au sein des Agences Visio déployées dans chaque zone géographique, l'ordonnancement est le noyau du système d'exploitation. Il planifie et priorise les interventions en fonction de leur urgence et de la disponibilité des ressources humaines et matérielles requises. Il permet :

- d'organiser le travail de nos agents,
 - de suivre et de tracer en continu la réalisation des interventions,
 - de répondre dans les meilleurs délais aux demandes des clients,
 - d'analyser l'efficacité des interventions réalisées et la performance des installations dans une logique d'amélioration continue.

Cette organisation repose sur un ensemble de systèmes d'informations intégrés : télésurveillance, GMAO, système de gestion de la planification, tablettes digitales communicantes permettant la lecture des interventions programmées et aussi la consultation des plans ...

Elle permet ainsi de faire face plus efficacement aux différentes situations rencontrées en exploitation grâce à :

- une optimisation des moyens disponibles,
 - une bonne coordination entre les différents services ou entités concernés (équipes d'intervention, sous-traitants, etc...),
 - une communication facilitée avec les collectivités.



L'ordonnancement travaille en relation étroite avec les équipes logistiques afin mettre à disposition des agents les pièces nécessaires, soit dans un dépôt au plus près des équipes d'exploitation, soit dans le stock de leur véhicule, soit pour les opérations les plus importantes directement sur le chantier.

L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale

Expert des métiers de l'eau et des déchets depuis 160 ans, présent sur les 5 continents, SUEZ met toute sa capacité d'innovation au service d'une gestion performante et durable des ressources. Le Groupe accompagne ses clients dans le passage d'un modèle linéaire qui surconsomme les ressources à une économie circulaire qui les recycle et les valorise.

En France, berceau historique du Groupe, 29 000 collaborateurs mettent en œuvre une gestion totalement renouvelée des ressources et accompagnent leurs clients vers l'économie circulaire.

SUEZ apporte aux collectivités, industriels, consommateurs, agriculteurs, des solutions concrètes permettant une gestion performante et durable de leurs ressources.

Un groupe engagé pour les hommes

SUEZ se mobilise pour le soutien aux populations fragiles et défavorisées ainsi que pour l'intégration sociale des personnes en difficulté à travers des actions en France et dans le monde.

L'égalité des chances et la diversité sont au cœur de la performance sociale du Groupe et lui apportent une richesse humaine et économique, source d'innovation. Le Groupe mène ainsi des actions concrètes dans ces domaines afin de répondre à ces deux ambitions complémentaires.

SUEZ contribue à un développement durable et équilibré des territoires en travaillant avec les acteurs essentiels à leur développement et à leur vitalité : PME, structures de l'insertion, secteur protégé et adapté, acteurs de l'économie sociale et solidaire.

SUEZ certifié Top employeur 2019

Le Top Employers Institute a certifié 82 entreprises en France parmi lesquelles figure SUEZ. Cette Certification valorise la qualité des process Ressources Humaines chez SUEZ. En France, SUEZ œuvre en faveur de l'égalité femme-homme, et développe une politique volontariste d'accueil des jeunes générations ainsi que des personnes en situation de handicap.

SUEZ accompagne ses collaborateurs dans leurs carrières à travers des politiques actives de formation et de mobilité interne. SUEZ offre à ses collaborateurs la possibilité de participer à la transformation des métiers du groupe et ainsi d'évoluer pour une gestion durable et intelligente des ressources.

2.2 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Objet
Contrat	01/04/2020	29/02/2024	Affermage
Avenant n°01	01/04/2020	29/02/2024	

Notre organisation dédiée à votre contrat

La Société Martiniquaise des Eaux (SME) assure pour CAP NORD la gestion du service Eau Potable répartie comme suit (contrats DSP 2020-2024) :

18 COMMUNES				
AJOUPA BOUILLON	CASE PILOTE	LORRAIN	MORNE VERT	SAINTE MARIE
BASSE POINTE	FONDS SAINT DENIS	MACOUBA	PRECHEUR	TRINITE
BELLEFONTAINE	GRAND RIVIERE	MARIGOT	ROBERT	-
CARBET	GROS MORNE	MORNE ROUGE	SAINTE PIERRE	-

Pour l'eau, la SME a en charge sur le territoire de **CAP NORD** :

Habitants : 68 761	Abonnés : 37 700	
<i>Usines de production : 9</i>	<i>Stations de pompage : 29</i>	<i>Réservoirs : 88</i>



Usine Durand



Réservoir Dominante

NOTRE PERIMETRE DE CERTIFICATION

Notre certificat a été renouvelé en 2021. Nous sommes passés à la version 15 de la norme ISO 9001 en 2018.

Notre périmètre de certification concerne les activités suivantes :

- production et distribution d'eau potable,
- collecte et traitement des effluents,
- prestation des services en eau potable, industrielle et assainissement,
- gestion des services à la clientèle,



Certificat

Certificate

N° 2001/16717.11

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

SOCIETE MARTINIQUE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EFFLUENTS.

PRESTATIONS DE SERVICES EN EAU POTABLE, INDUSTRIELLE ET ASSAINISSEMENT.
GESTION DES SERVICES À LA CLIENTELE.

*PRODUCTION AND DISTRIBUTION OF DRINKING WATER. COLLECTION AND TREATMENT OF
WASTEWATER. PROVISION OF SERVICES RELATING TO DRINKING AND INDUSTRIAL WATER AND
SEWERAGE. CUSTOMER SERVICES MANAGEMENT.*

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

ROND POINT PLACE D'ARMES FR-97284 LE LAMENTIN CEDEX 2

USINE DE RIVIERE BLANCHE FR-97212 SAINT JOSEPH

PETIT BOURG FR-97215 RIVIERE SALEE

6 RUE SCHOELCHER FR-97221 LE CARBET

USINE D'URION QUARTIER URION FR-97226 LE MORNE VERT

2 ALLEE DES PALMISTES QUARTIER MANSARDE FR-97231 LE ROBERT

ZONE ARTISANALE ARTIMER FR-97290 LE MARIN

ROND POINT PLACE D'ARMES FR-97284 LE LAMENTIN CEDEX 2

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2019-11-21

Jusqu'au
Until

2022-11-05

SignatureFournisseur

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat

Sur ce certificat électronique, consultez sur www.afnor.org. Tel que en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, reflects in real time that the certification body AFAQ (AFNOR) has issued this certificate. Certificat électronique de l'organisme. Publié depuis sur www.afnor.org.
AFNOR est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark - CERTI P 0884/11/2014

La communication

Accueil physique des clients ;

La SME dispose de 3 bureaux d'accueil du public afin traiter leurs demandes



Agence SME Lamentin

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi de 7h45 à 12h30

Mardi et jeudi : 13h45 à 17h



Agence SME Carbet

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi de 7h30 à 12h30

Mardi et jeudi : 14h à 16h30



Agence SME Sainte Marie

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi de 7h45 à 12h30

Mardi et jeudi : 13h45 à 17h

En raison de la crise sanitaire Covid-19, l'ensemble de nos accueils physiques sont, jusqu'à nouvel ordre, ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h.

L'accueil téléphonique

La Société Martiniquaise des Eaux dispose d'une véritable plateforme d'accueil téléphonique accessible au numéro **Cristal 09 69 32 97 22**, au prix d'un appel local.

Elle permet de répondre à toutes les questions des abonnés et d'alerter au plus vite les services concernés en cas d'urgence. Ce service répond tous les jours de la semaine.



Entièrement modernisée, la plateforme téléphonique de la SME est dotée de **5 téléconseillers locaux spécialement formés, assortis de 3 téléconseillers de renfort**, pour répondre à tout type d'appel. Tous les appels reçus sont identifiés et mémorisés.

L'agence en ligne

Les usagers peuvent également accéder au site internet de la Société Martiniquaise des Eaux www.smeaux.fr.

Ils peuvent y trouver des réponses rapides et pratiques concernant les questions d'alimentation en eau ou d'assainissement.

Effectuer les formalités de paiement des factures en direct et renseigner des formulaires de traitement pour leurs demandes courantes (comme les demandes de branchement) mais également laisser leurs coordonnées afin d'être contacté.

L'agence en ligne est un véritable service au client dématérialisé, qui permet de satisfaire l'usager de n'importe quel lieu à partir d'une connexion internet.

Elle est conçue en RWD (responsive web design) pour permettre un accès sur smartphone et tablette.



Le service d'urgence 24h/24

En dehors des heures d'ouverture de l'accueil physique des clients ou des plages ouvertes de l'accueil téléphonique ci-dessus, notre service d'urgence assure l'accueil téléphonique des clients et coordonne les interventions urgentes telles que :

- Réparations de casses de canalisations.
- Dépannages d'installations.
- Débouchage de branchements d'assainissement ...

Pour cela, un effectif composé d'agents et d'encadrants sont mobilisables quotidiennement en dehors des heures ouvertes. Leurs compétences sont diversifiées et ils disposent de matériels, d'équipements, de véhicules et de moyens de communication adaptés à la gestion des astreintes.

L'organisation de l'astreinte

La SME gère les appels relatifs aux manques d'eau, fuites, pollutions ou problèmes électromécaniques. Ces appels peuvent provenir des clients ou directement des équipements de télésurveillance des installations dont la SME a la gestion.

Le service d'astreinte permet une permanence 24h/24, tous les jours de l'année. Cette continuité du service concerne la gestion des installations de production et de distribution d'eau, de collecte et de traitement des eaux usées. Les équipes d'astreinte sont mobilisables hors des heures ouvrables, pour déclencher les réparations nécessaires ; des renforts peuvent être mobilisés lorsque les situations le nécessitent.

Le personnel est compétent en traitement d'eau, épuration, plomberie, terrassement, électromécanique et gestion des réseaux. Il est encadré par des agents de maîtrise et un cadre.

L'astreinte est planifiée semestriellement, puis précisée de façon hebdomadaire.

L'ordonnancement des interventions, opérationnel durant les heures ouvertes depuis la création de l'agence Visio, a été déployé en 2019 pour l'astreinte, afin de formaliser de façon efficace les interventions et de les analyser.

L'organigramme d'astreinte

Sous l'autorité d'un cadre responsable, l'astreinte s'organise de la façon suivante :

➤ Le responsable d'astreinte (cadre) :

Il représente la Direction de la SME, assure la responsabilité du bon fonctionnement de l'astreinte et intervient en situation d'exception.

➤ L'astreinte téléphonique :

L'objectif est de fournir à tous clients ou tiers, un interlocuteur physique et ce 24 h/ 24.

L'astreinte téléphonique prend le relais du Centre de Relation Clientèle de la SME, via le numéro unique de la SME : 09 69 32 97 22.



➤ L'ordonnancement :

L'ordonnancement permet la planification des interventions et en assure une meilleure traçabilité.

Renforcement de la sécurité : suivi des interventions des travailleurs isolés et gestion des avis de travaux urgents ATU auprès des exploitants des réseaux sensibles se trouvant à proximité de la zone des travaux, en cas de fouille.

➤ L'astreinte d'encadrement :

Elle gère les situations qui sortent de la pratique courante et nécessitent soit une appréciation spécifique, soit la mobilisation de moyens importants. Elle prend les décisions d'intervention pour les cas qui n'ont pas fait l'objet d'une description préétablie d'intervention.

Elle encadre les interventions importantes et permet de mettre en œuvre les dispositions appropriées à chaque situation.

➤ l'astreinte d'intervention :

Les travaux à réaliser étant urgents par nature, elle se mobilise dès qu'elle est sollicitée, dans des délais très courts, pour les effectuer. Pour un certain nombre de situations banalisées étudiées à l'avance (petites interventions, diagnostics...), elle travaille en autonomie. Les incidents les plus fréquents ou les plus prévisibles sont passés en revue de façon systématique.

☞ Les moyens mis à disposition du personnel d'astreinte

- ❖ téléphones à domicile et téléphones portables,
- ❖ P.C. portables avec accès aux applications métier (Supervision, SIG, Interventions G2 ...)
- ❖ véhicules avec outillage et jeux de plans de réseaux,
- ❖ détecteurs de câbles
- ❖ fourgons-ateliers, mini pelles et camions benne,
- ❖ mallettes d'astreinte (adresses, téléphone, consignes d'intervention ...),
- ❖ camion hydrocureur d'intervention,
- ❖ téléphones satellites en cas de nécessité.



La gestion de crise

Afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex. : tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque...) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés afin de pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et national :

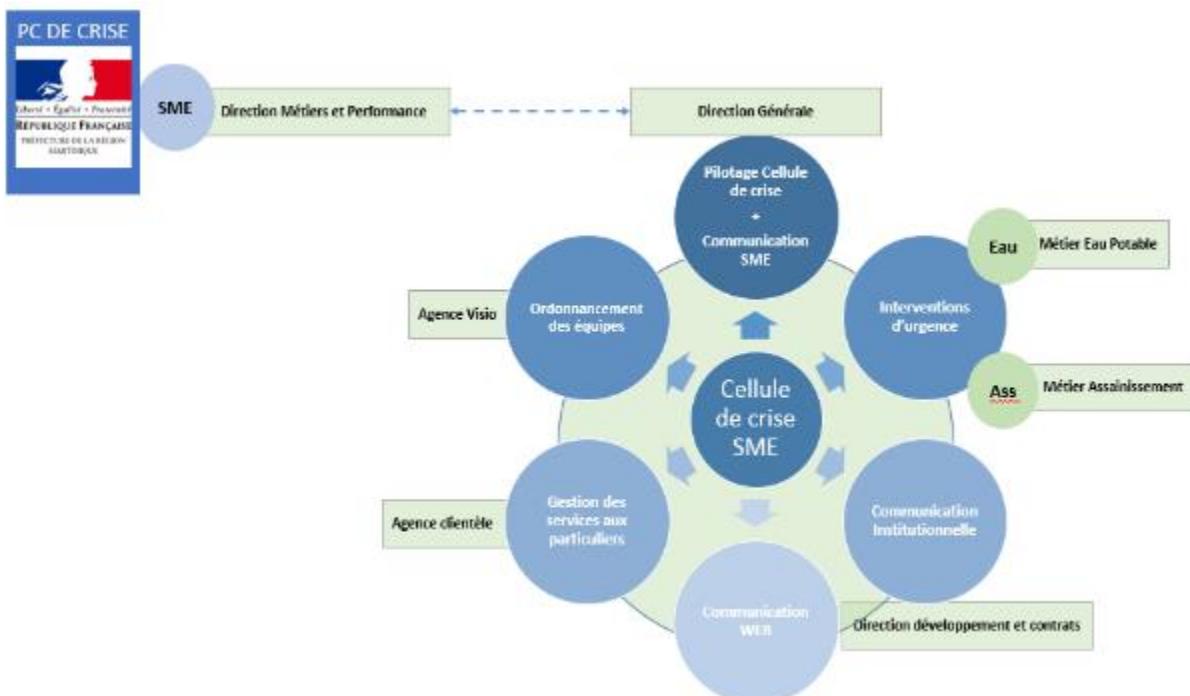
- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone

Le système de gestion de crise s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional afin de détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés,
- Une organisation préétablie du management de la crise avec une cellule dédiée aux risques cyber,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques,
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter.

Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.



Les autres actions de communications pour votre contrat

Au-delà de ses missions premières relatives aux services publics d'eau et d'assainissement, la SME s'investit dans diverses actions destinées à mieux informer les usagers sur les enjeux environnementaux.

Elle participe également à des activités de type culturelles, sociales ou sportives des territoires sur lesquels elle est présente.

Plusieurs types d'opérations ont été réalisées ;

RELATIONS PUBLIQUES

- ⇒ **Information et sensibilisation des abonnés aux écogestes**
 - Capsules visuelles sur Facebook valorisant 9 écogestes



- ⇒ **Journée mondiale de l'eau : sensibilisation - découverte des métiers – du parcours de l'eau (pédagogie)**
 - Diffusion de vidéo de visites virtuelles des installations avec Gilles Saint-Louis

5 EPISODES DIFFUSES SUR 1 SEMAINE



INFO CLIENTELE

- ⇒ Crédation d'un Groupe Facebook dédié à l'info réseau sud
- ⇒ Développement de l'info clientèle sur la page Facebook générale (accompagnement à la compréhension des services en ligne)
- ⇒ Accompagnement via le Chat privé Facebook (réponse aux demandes clientèles et demande d'informations réseau)
- ⇒ Diffusion d'informations pratiques clientèles sur les écrans d'accueil dans les agences
- ⇒ Valorisation de la nouvelle application mobile pour le signalement des fuites par les usagers (OMIJO)

GROUPES INFO RESEAU FACEBOOK

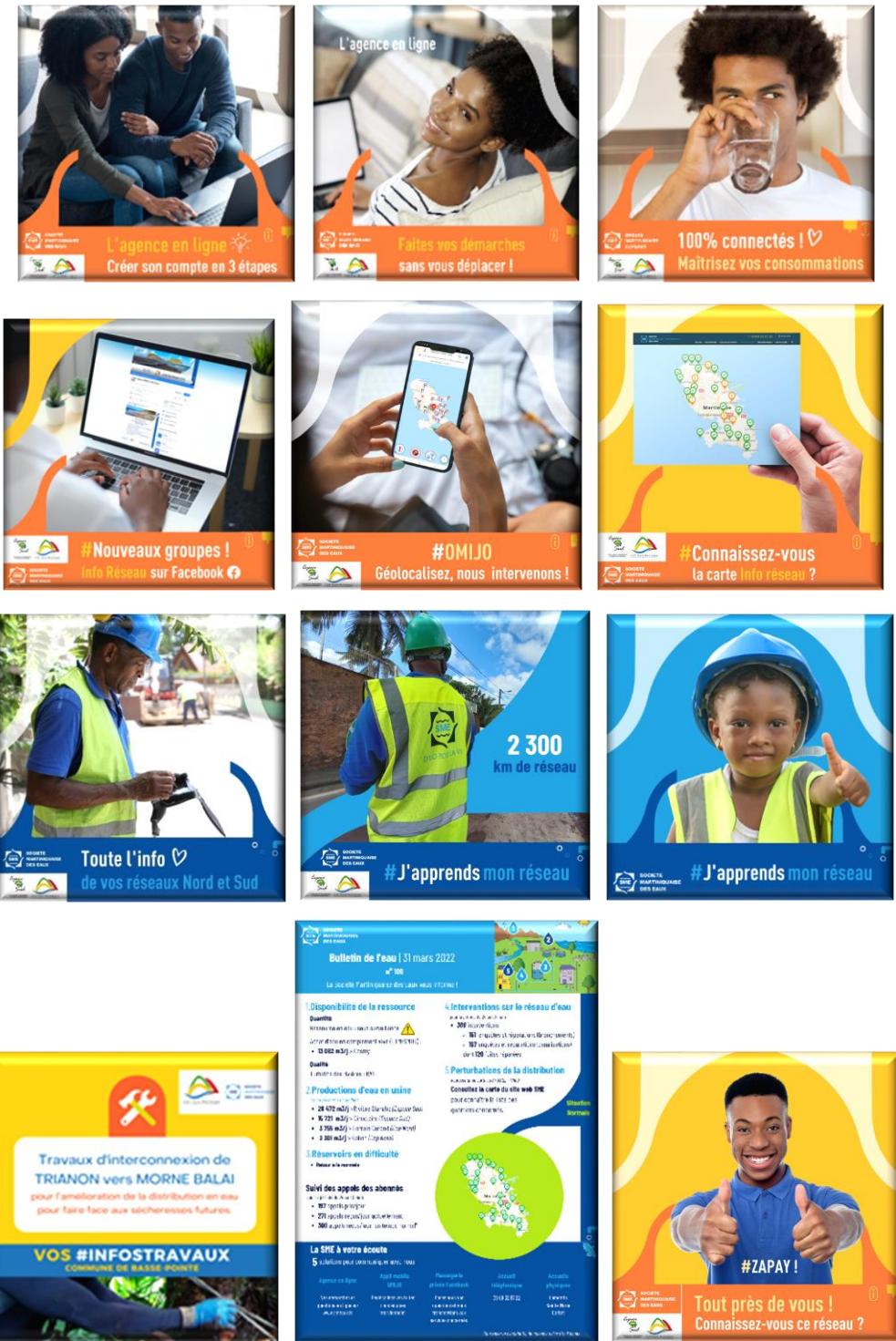
L'info réseau NORD | CAP Nord-SME

Groupe géré par Société Martiniquaise des Eaux - SME

595 membres

À propos Discussion À la une Sujets Événements Plus

PAGE GENERALE INFO CLIENTELE



INFORMATION ET SUIVI DES TRAVAUX

Société Martiniquaise des Eaux - SME
Publié par CM SME le 16 octobre 2021

#FOCUS | Un samedi d'octobre particulier pour les équipes d'astreinte !
Les équipes SME & SOGEA sont au combat ! Réparation d'une grosse canalisation en fonte fortement endommagée.
Les abonnés sont épargnés ! 😊 Voir plus

VOS #INFOSTRAVAUX COMMUNE DE BASSE-POINTE QUARTIER CONCERNÉ : MORNE BALAI

Travaux d'interconnexion entre Trianon et Morne Balai, menés par les services de CAP Nord pour l'amélioration de la distribution en eau au quartier Morne Balai afin de faire face aux sécheresses futures.

RAPPEL Depuis le 4 juin 2021, des travaux d'interconnexion ont débuté à MORNE BALAI pour soulager le Forage Desmaret. Objectif : assurer l'approvisionnement en eau après recouvrement à la Source Perle.

EN QUOI CONSISTENT LES TRAVAUX QUI ONT DÉBUTÉ LE 4 JUIN 2021 ?

Passer de : 2 sources d'approvisionnement Forage Domare + Source Louroum à 3 sources d'approvisionnement Forage Domare + Source Louroum + Morne Balai

Planning prévisionnel de reprise au 2 août 2021

APPLICATION MOBILE OMIJO

OMIMO

Recevez et partagez les informations en temps réel sur votre réseau d'eau potable.

Nouvelle application

Soyez informés des coupures d'eau dans votre zone grâce à l'application en temps réel. Signalez les coupures où vous vous trouvez et recevez des notifications à l'avance pour les zones où un planifiant de coupures est communiqué.

Vous pouvez aussi définir un ensemble de zones pour lesquelles vous voulez être avertis.

Des infos pratiques sont régulièrement partagées sur l'application pour comprendre et maîtriser cette ressource vitale qu'est l'eau.

Place d'Armes - BP 213 - codex 02
97290 SAINT-PRIEST
Tél. : 0 969 32 97 22
Site web : www.smeaux.fr

SOCIETE MARTINIQUE DES EAUX

L'appli anti-fuite d'eau

SME

Smartphone. Avec l'application OMIMO permettant le signalement d'incidents sur le réseau, la Société Martiniquaise des Eaux (SME) entend réduire les fuites d'eau et donc, les coupures chez les usagers.

Texte Awela Donville - Photo Jean-Albert Coopmann



Véronique Grandin-Viette, chef centre VISIO

de l'environnement, de transcrire en temps réel à la SME une photo de l'incident constaté avec sa géolocalisation. Une coupure imprévue se produit ? Direction l'application pour le signaler à la société. De l'autre côté de l'écran, l'information est automatiquement transmise au centre VISIO de la SME, actif 24h/24 et 7/7.

Intervention accélérée

En cas de fuite, après avoir évalué le degré d'urgence grâce aux photos fournies par les usagers, et effectué les déclarations administratives obligatoires aux autres gestionnaires de réseau qui sont Orange, EDF et Numéricable, la SME déclenche une intervention rapide dans un délai de 24 à 48h. En cas de coupure d'eau, les vérifications nécessaires sont effectuées afin d'assurer une reprise du service rapide aux consommateurs.

Anticiper les coupures

L'application OMIMO permet également aux usagers d'être informés en temps réel des coupures prévues dans le cadre des opérations de nettoyage des réservoirs du quartier ; informations par ailleurs disponibles sur le site internet et la page Facebook de la SME, ou comment l'utilisation collaborative des outils numériques contribue à préserver la ressource en eau et améliorer sa distribution aux usagers.

Appli OMIMO disponible sur Google Play Store et Apple store. Plus d'info : www.omimo.app

Société Martiniquaise des Eaux

BP 213 - 97290 SAINT-PRIEST

BP 213 - 97290 LE LAMENTIN

0969 32 97 22

www.smeaux.fr

@SMEAUX972

RESPONSABILITE SOCIALE

- Participation à la bourse d'études Alizés pour l'accompagnement de jeunes martiniquais dans des voies d'excellence
- Matinée Proxéo dans les 18 communes de Cap Nord



SME MARTINIQUE DES EAUX

Dlo pour la vie ! #PROXÉO

Votre accueil de proximité dans votre commune

Proxéo : c'est quoi ?
Proxéo, c'est un accueil de proximité mis en place avec Cap Nord Martinique.

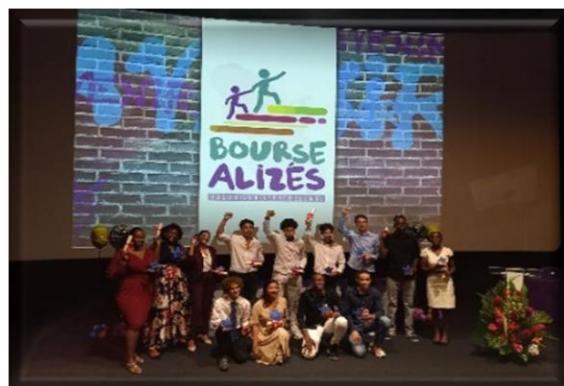
Au cœur de chaque commune du pays Nord, un équipe élaborée de la SME Martinique des Eaux vient au plus près des abonnés pour répondre à leurs questions pendant une matinée.

Proxéo, c'est un accueil convivial où vous pouvez :

- réaliser vos démarches,
- poser vos questions,
- recevoir vos formulaires de demandes de branchements ou d'abonnement,
- être accompagné pour les différentes modalités de règlement de votre facture.

Tout cela, à côté de chez vous !

Française les préoccupations sur la santé financière de la SME



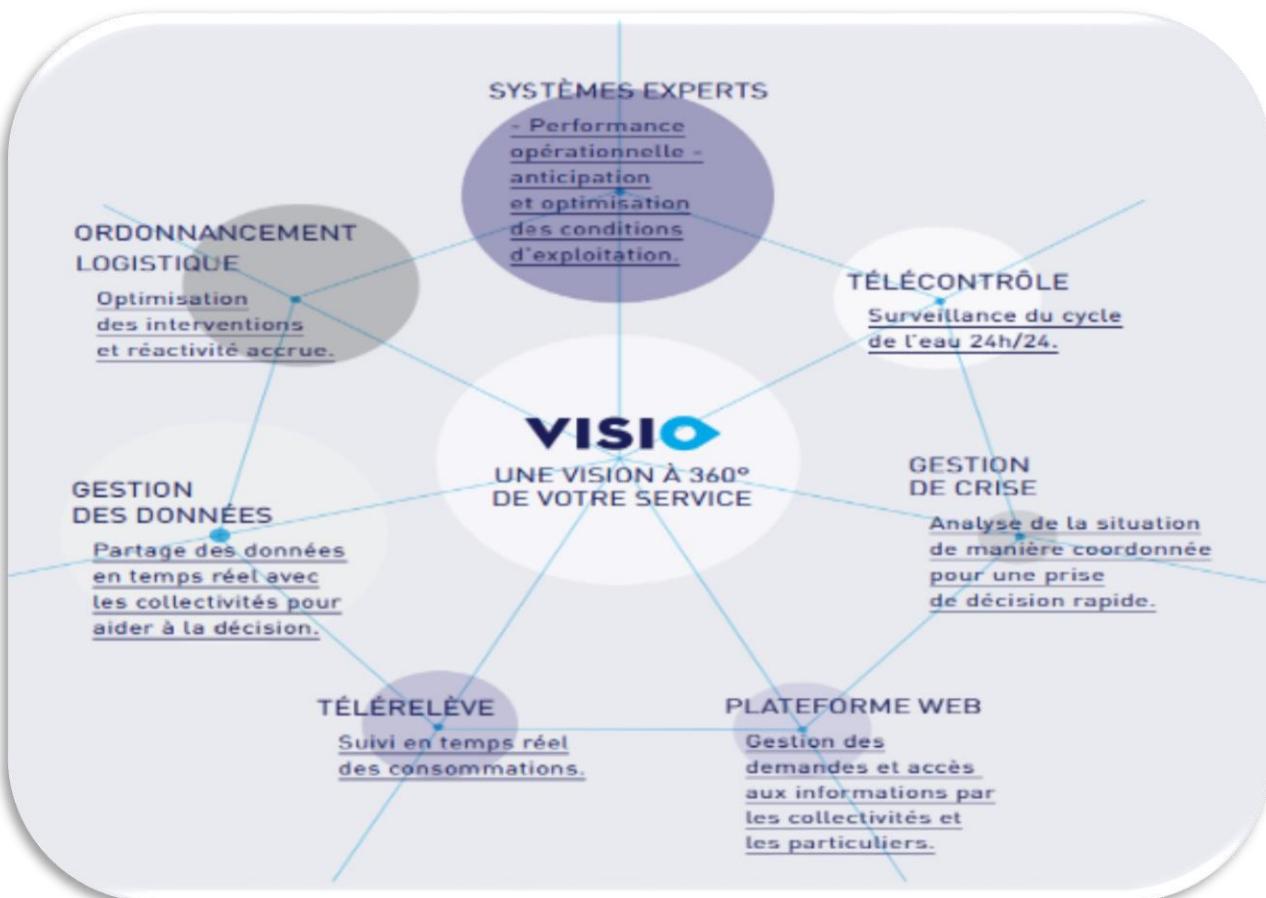
Nos offres innovantes

Notre organisation VISIO

Véritables tours de contrôle, les centres VISIO pilotent et supervisent les réseaux d'eau et d'assainissement en temps réel.

En 2018 la SME inaugure son premier centre de pilotage intelligent au siège de Place d'Armes au Lamentin

Le centre VISIO est pleinement au service de la révolution de la ressource.





| Informations relatives à l'exploitation

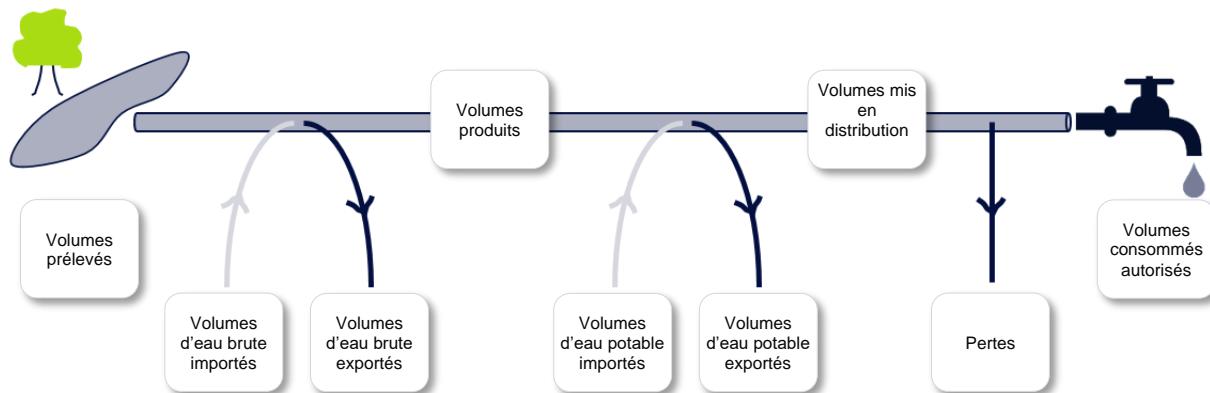


Captage de CALVAIRE, GROS-MORNE, juin 2021

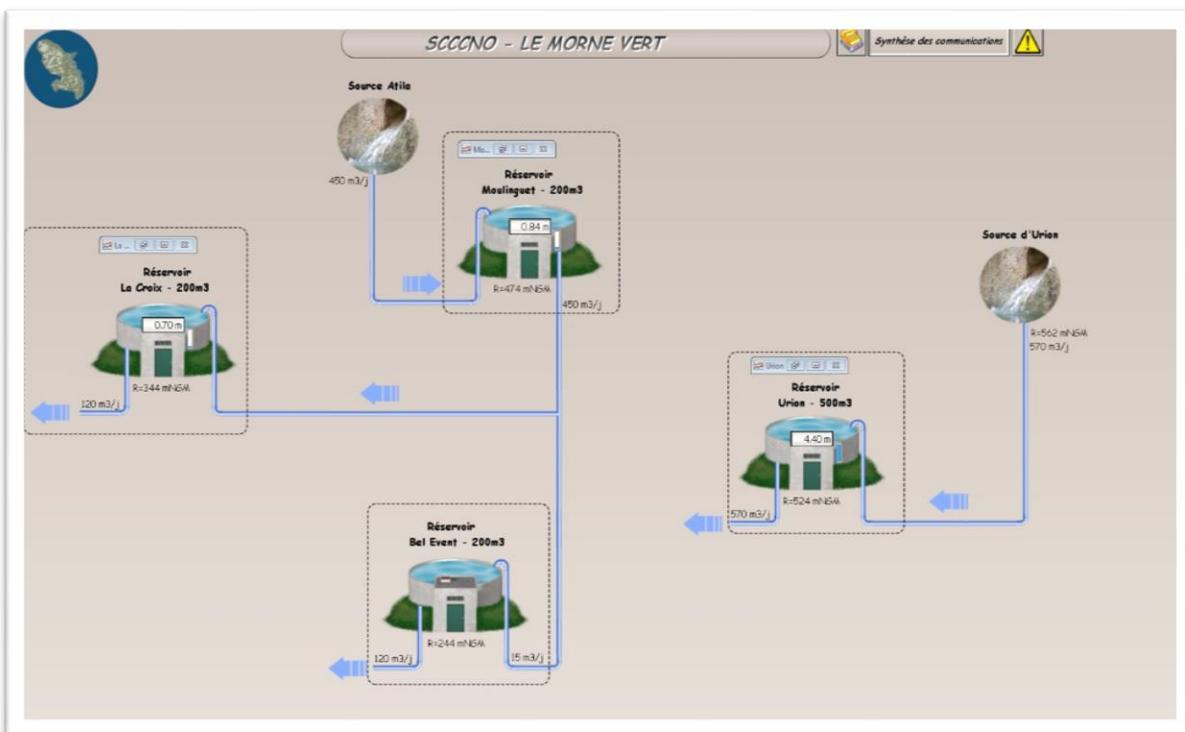
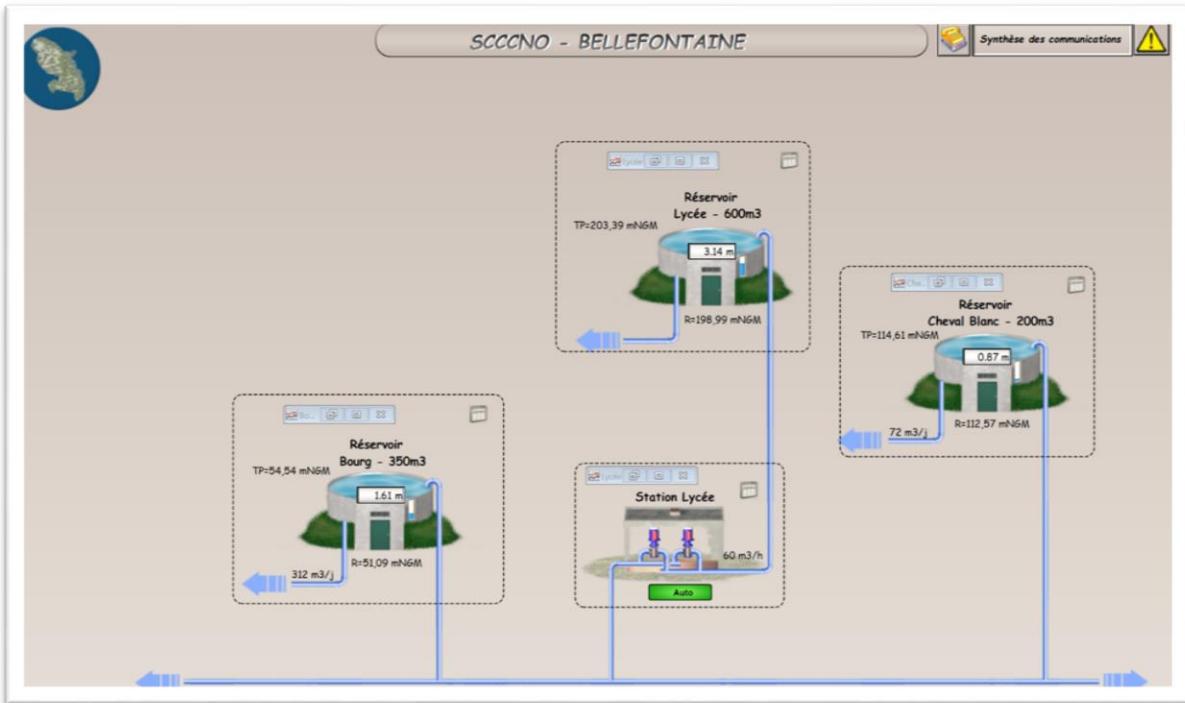
3.1 Le bilan hydraulique

Cette partie présente de façon détaillée le bilan hydraulique explicitant les différents volumes prélevés et éventuellement achetés ou vendus, mais également les volumes produits et distribués. Les notions de rendement et d'indice linéaire de perte sont également abordées.

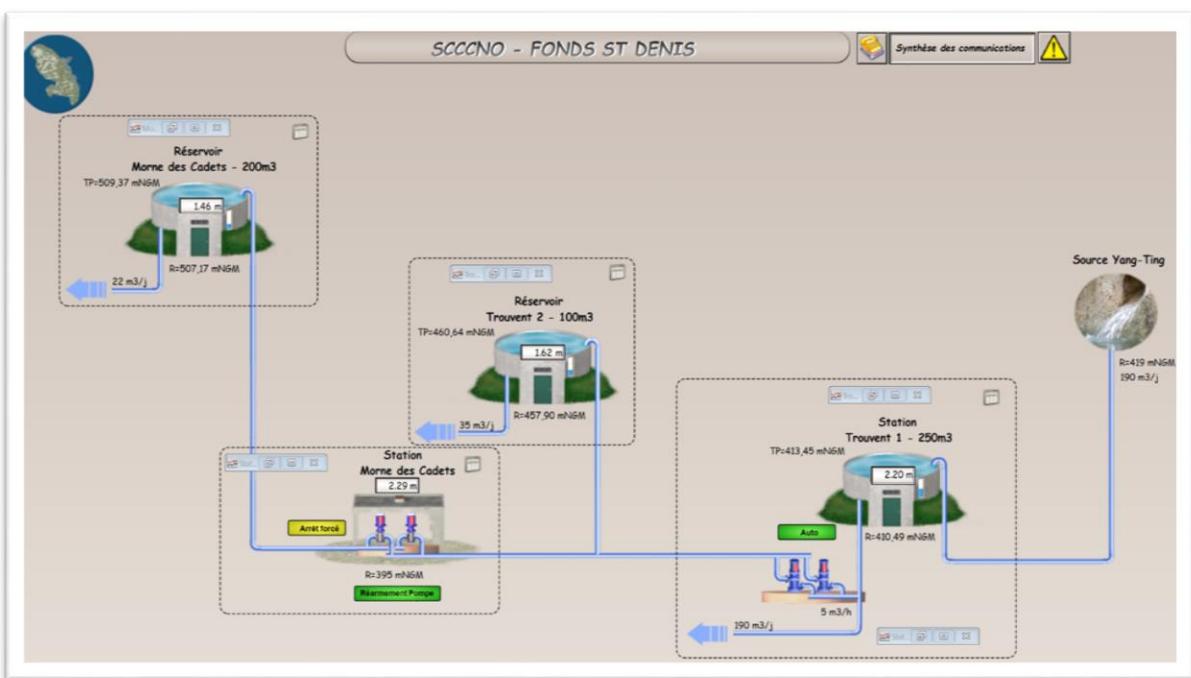
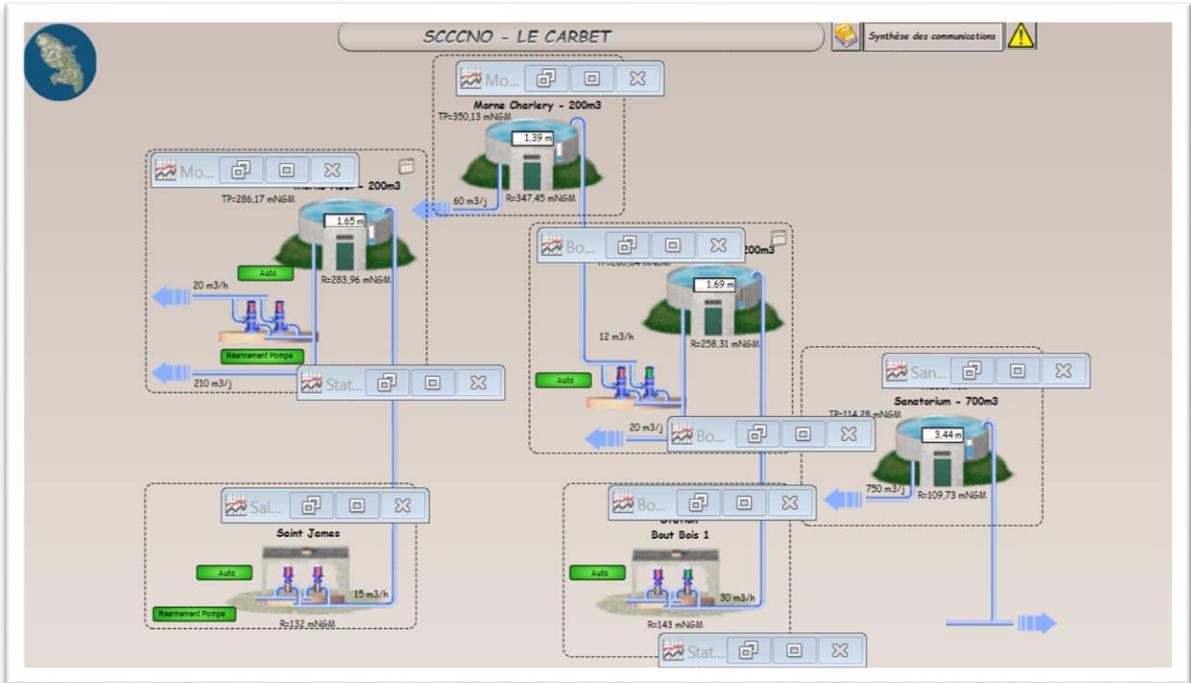
Le schéma d'alimentation en eau potable



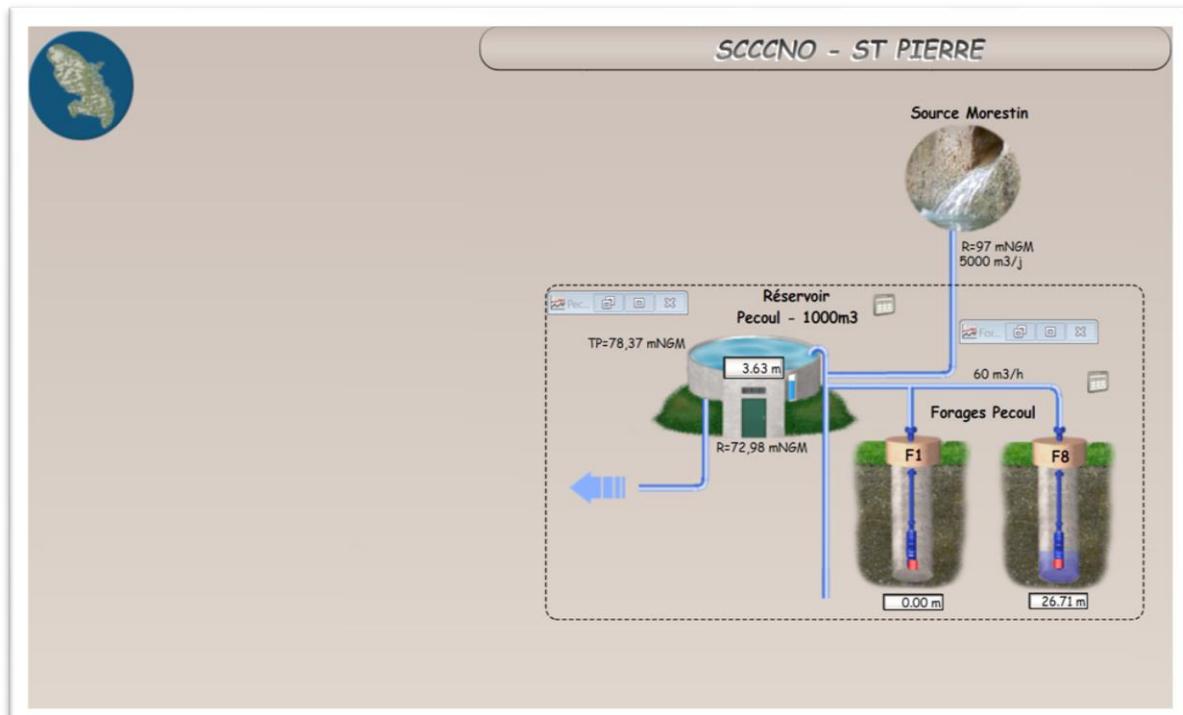
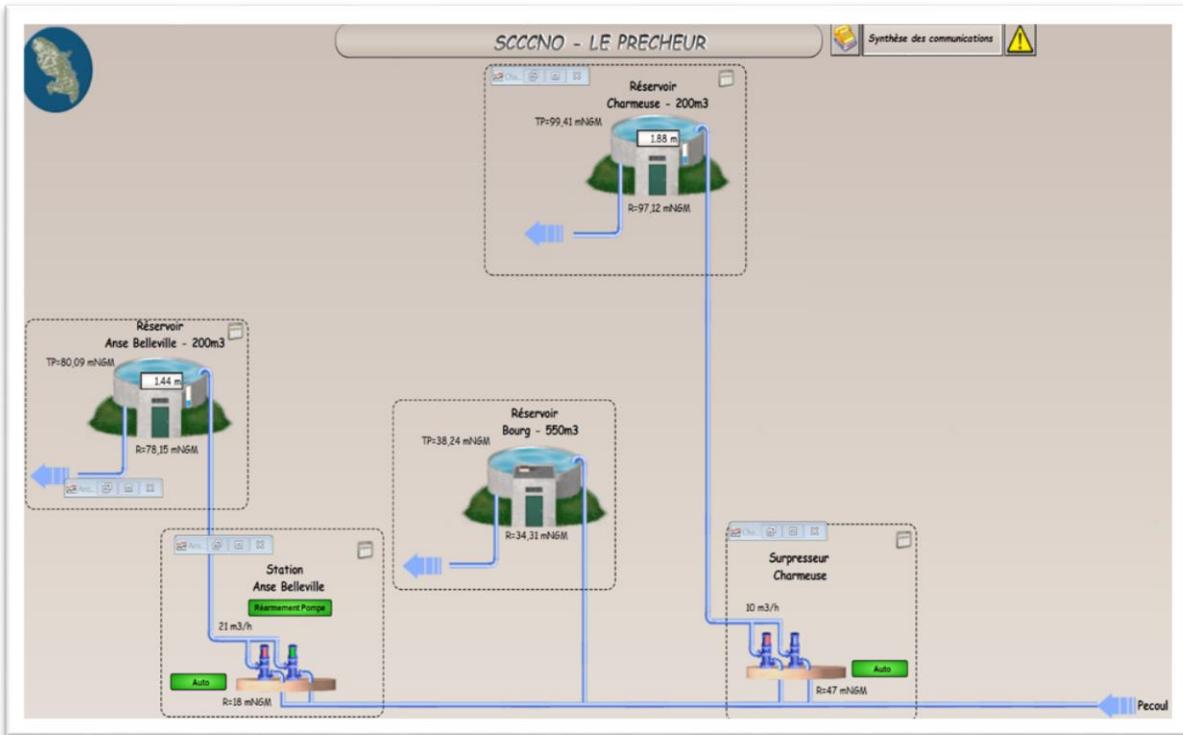
| Informations relatives à l'exploitation



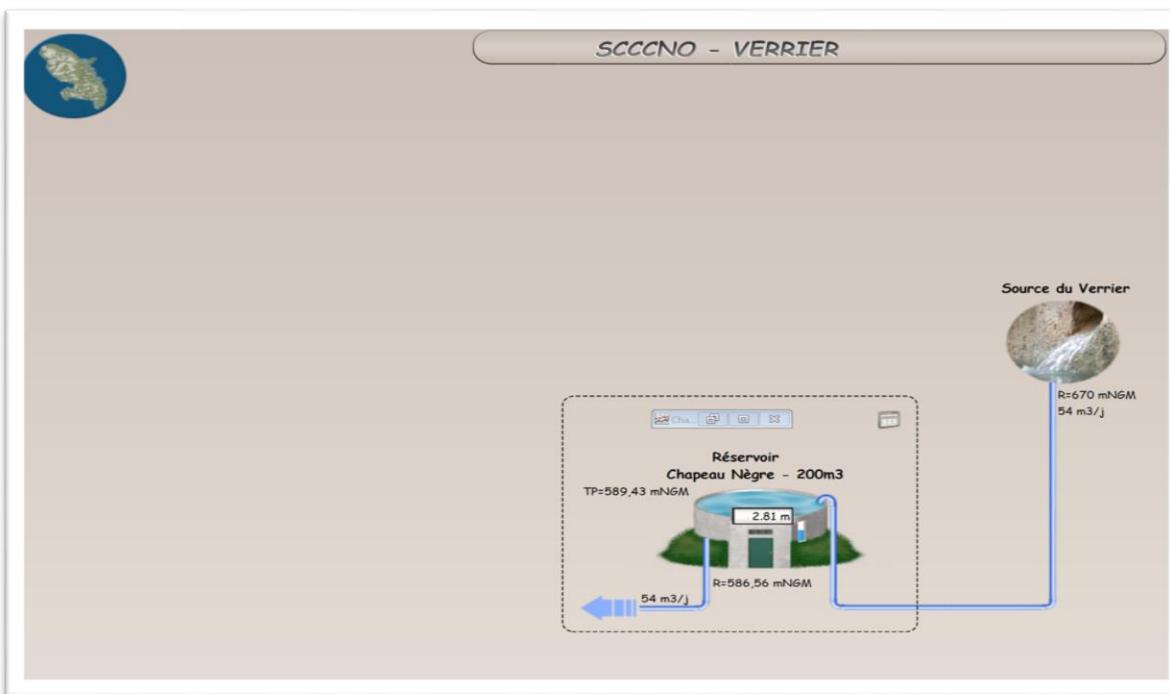
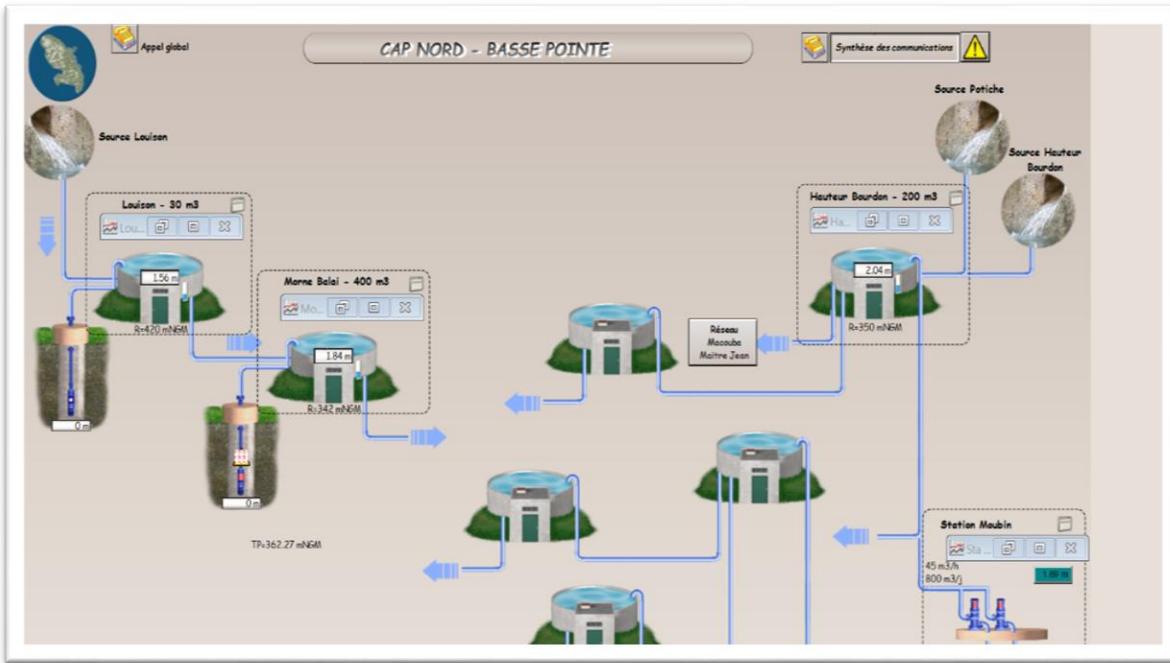
| Informations relatives à l'exploitation



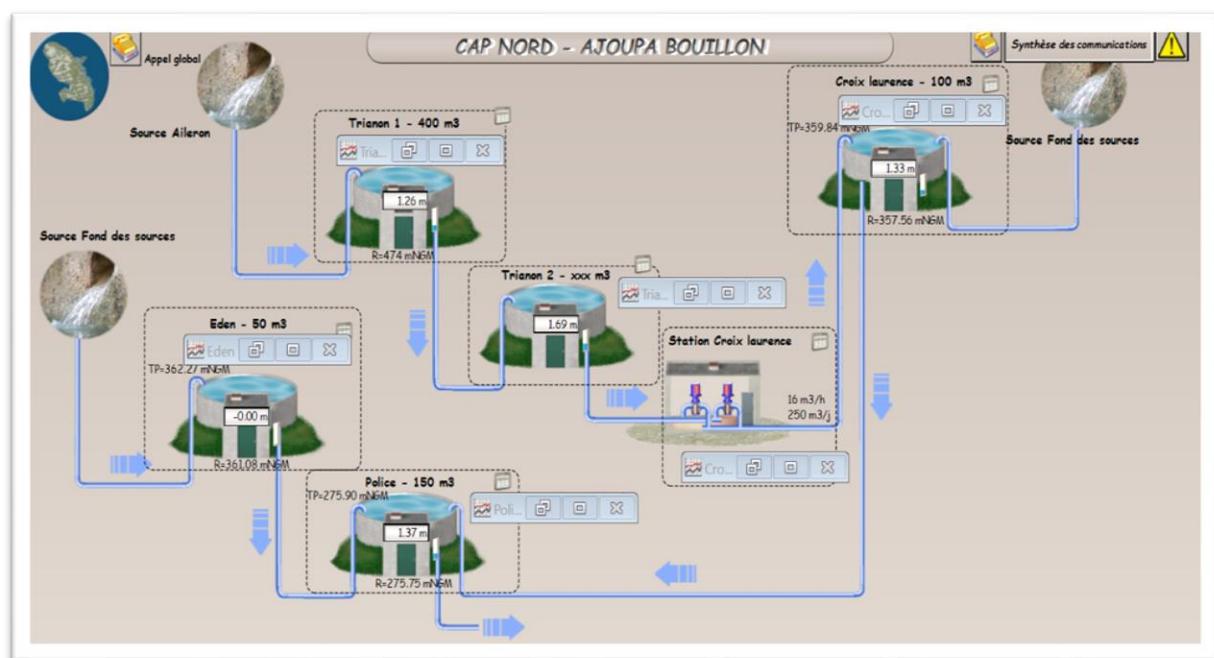
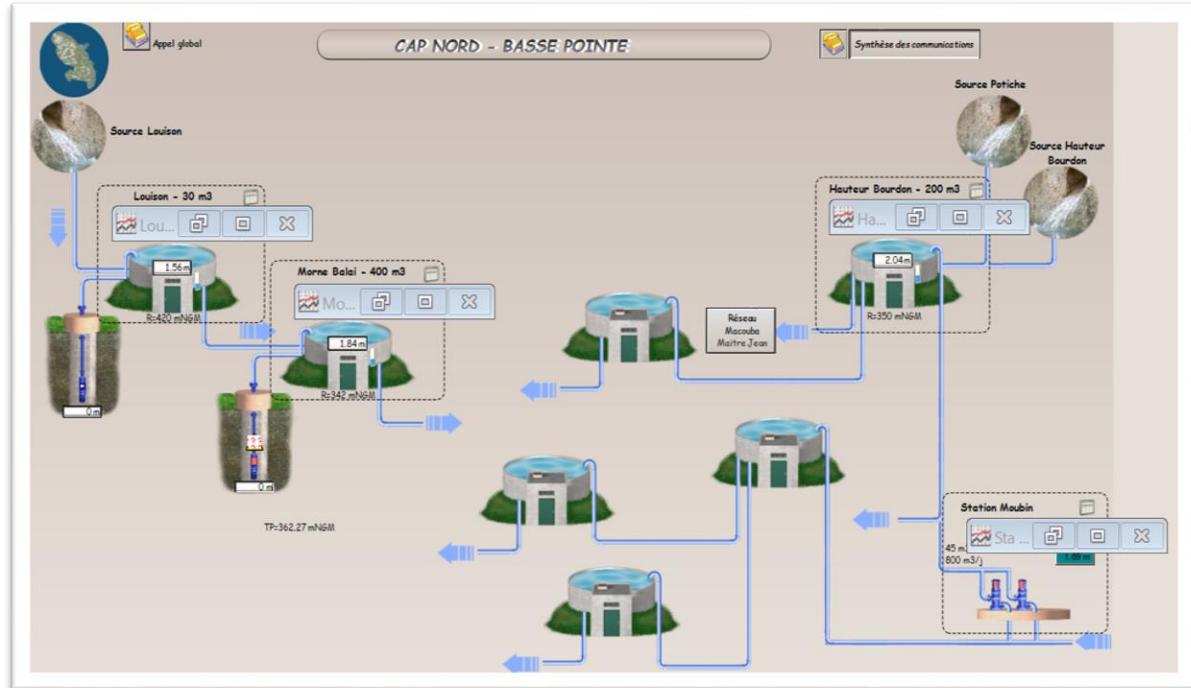
| Informations relatives à l'exploitation



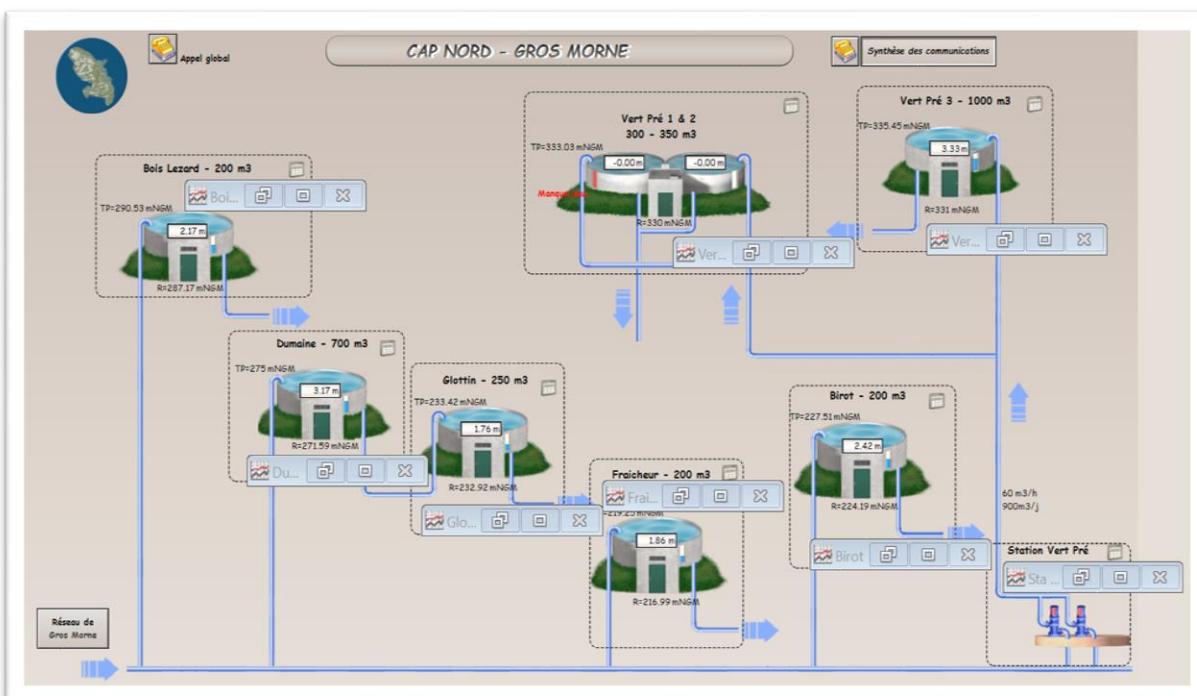
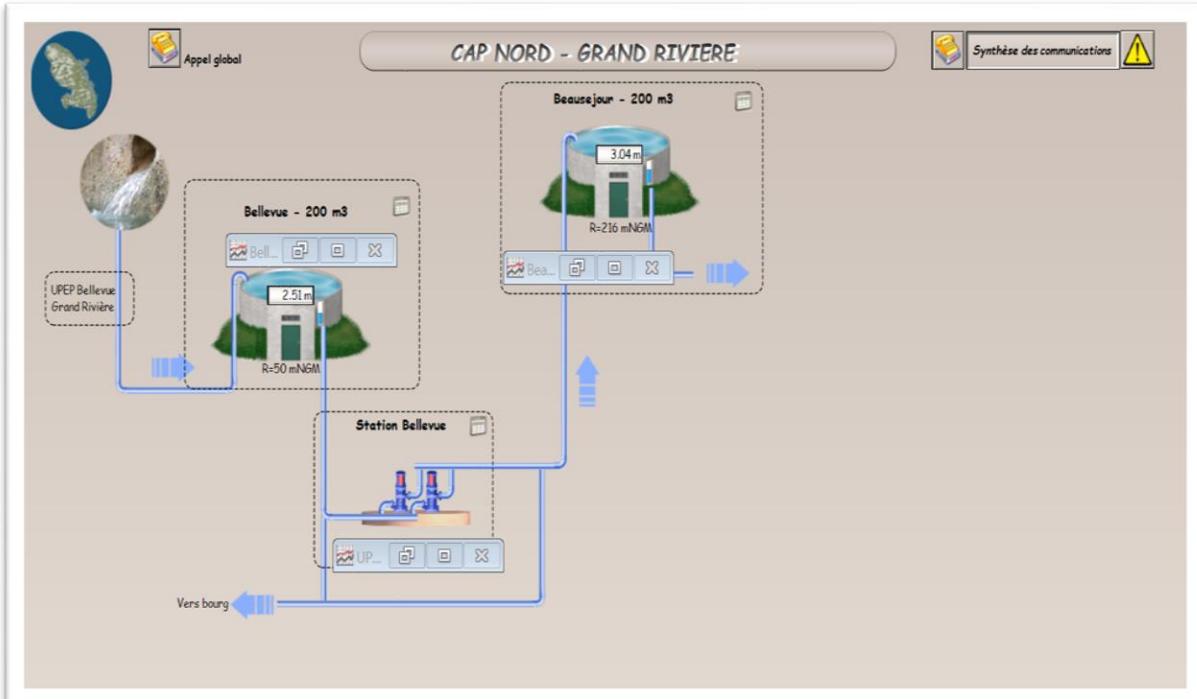
| Informations relatives à l'exploitation



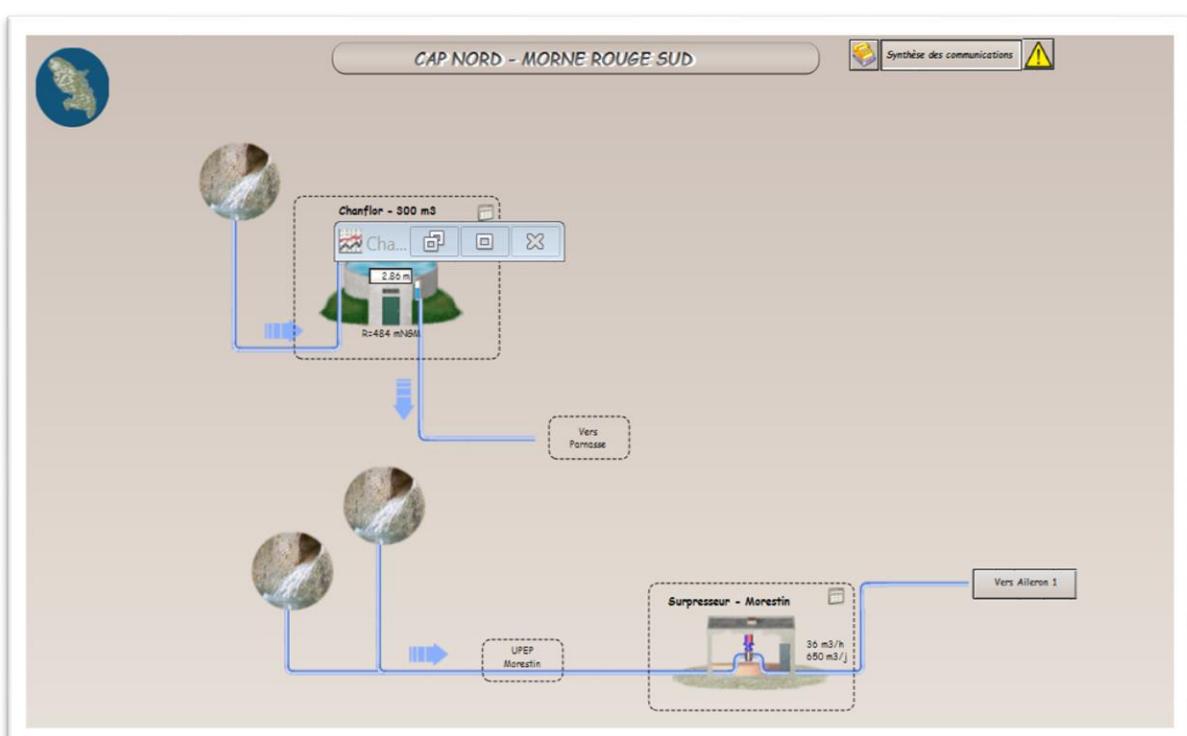
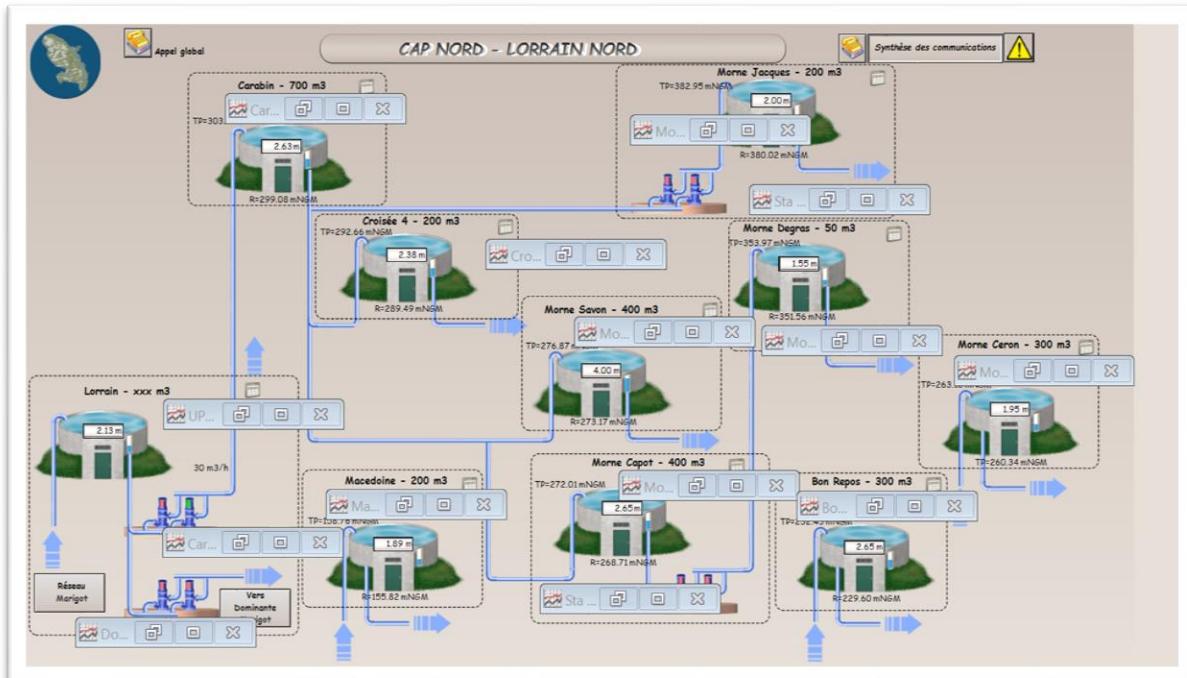
| Informations relatives à l'exploitation



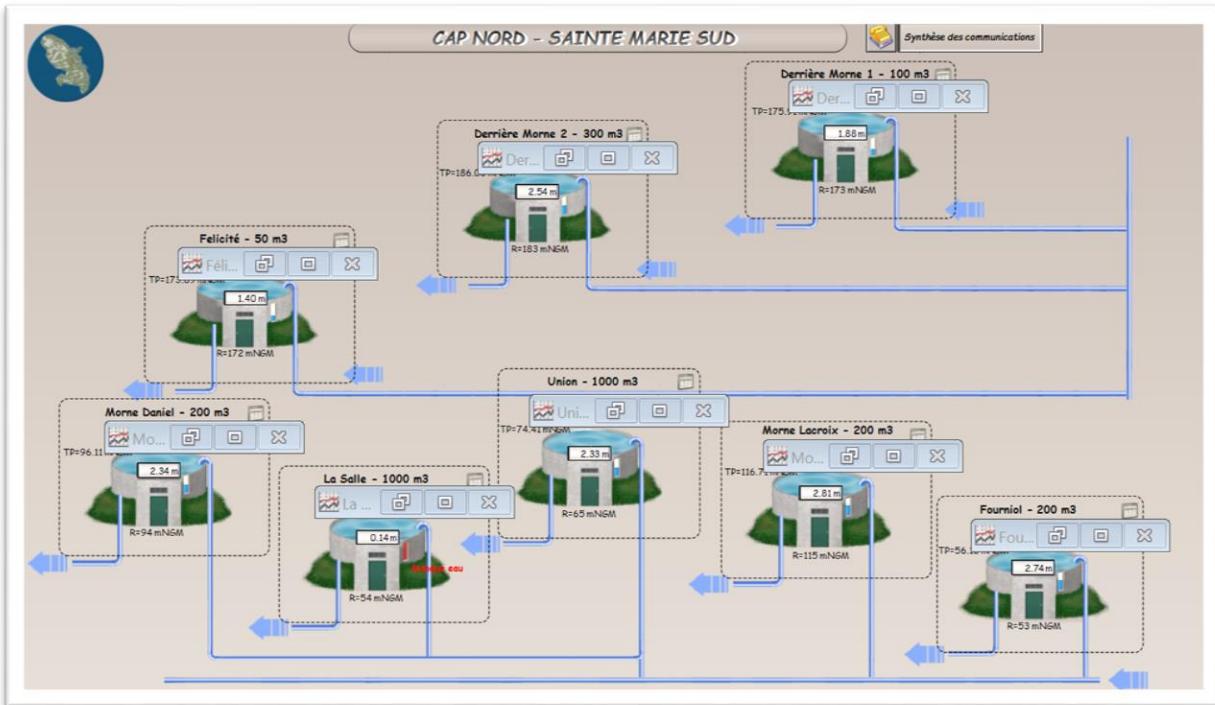
| Informations relatives à l'exploitation



| Informations relatives à l'exploitation



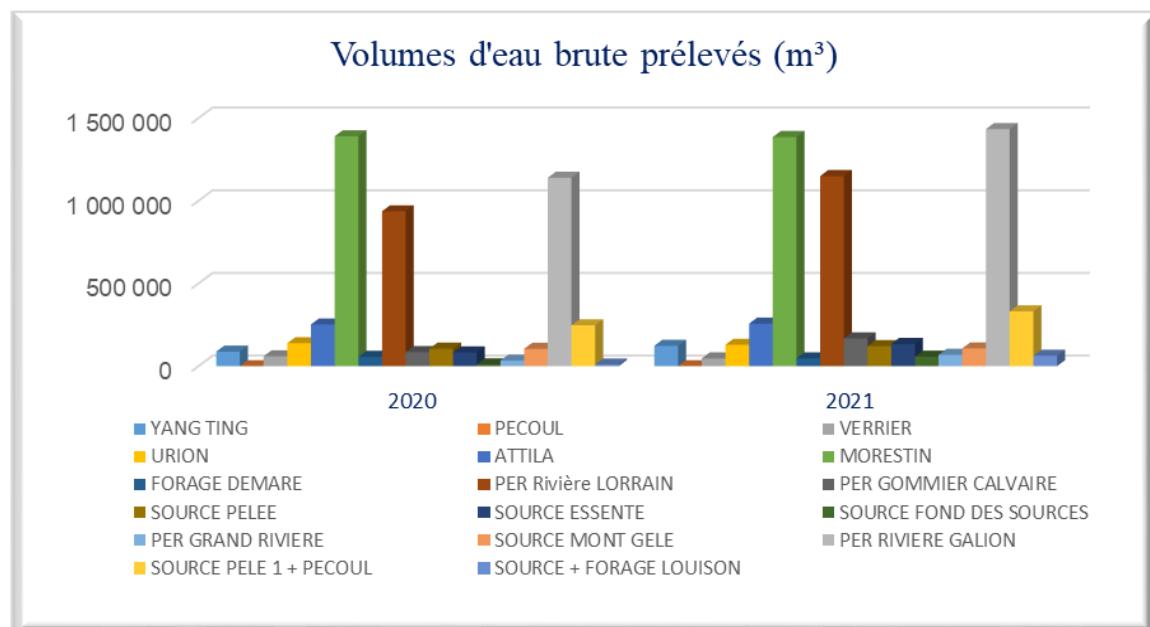
| Informations relatives à l'exploitation



Les volumes prélevés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes prélevés ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours :

Volumes d'eau brute prélevés (m ³)			
Commune	Site	2020	2021
FOND SAINT DENIS	YANG TING	87 806	123 332
SAINT PIERRE	PECOUL	0	0
BELLEFONTAINE	VERRIER	60 022	47 331
LE MORNE VERT	URION	138 773	129 627
LE MORNE VERT	ATTILA	252 382	257 258
LE MORNE ROUGE	MORESTIN	1 390 168	1 385 971
BASSE POINTE	FORAGE DEMARE	5 6630	47 191
LORRAIN	PER Rivière LORRAIN	936 206	1 149 954
GROS MORNE	PER GOMMIER CALVAIRE	84 949	168 213
L'AJOUPA BOUILLOON	SOURCE PELEE	105 865	121 200
LE MORNE ROUGE	SOURCE ESSENTE	83 480	134 829
L'AJOUPA BOUILLOON	SOURCE FOND DES SOURCES	11 140	57 484
GRAND RIVIERE	PER GRAND RIVIERE	33 948	68 825
LE MORNE ROUGE	SOURCE MONT GELE	105 370	107 709
GROS MORNE	PER RIVIERE GALION	1 139 586	1 433 587
LE MORNE ROUGE	SOURCE PELE 1 + PECOUL	247 267	331 558
BASSE POINTE	SOURCE + FORAGE LOUISON	9 861	63 449
Total des volumes prélevés		4 743 453	5 627 418

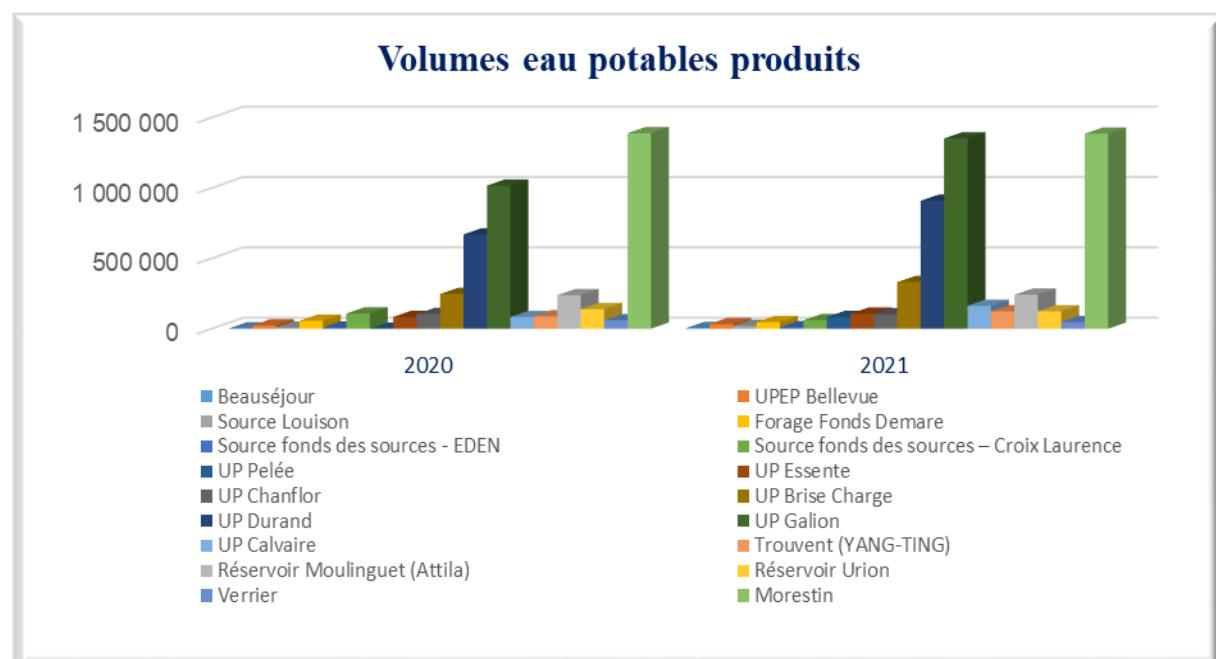


Les volumes d'eau potable produits

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable produits (issus des installations de production / traitement exploitées dans le cadre du présent contrat) ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours :

Volumes eau potable produits (m³)				
COMMUNES	SITE	2020	2021	
Grand Rivière	Beauséjour	3 119		5 348
Grand Rivière	UPEP Bellevue	24 055		33 500
Basse Pointe	Source Louison	8 802		20 469
Basse Pointe	Forage Fonds Demare	56 630		47 191
Ajoupa Bouillon	Source fonds des sources - EDEN	8 269		10 590
Ajoupa Bouillon	Source fonds des sources – Croix Laurence	108 736		61 181
Ajoupa Bouillon	UP Pelée (Trianon) (*)	-		84 011
Morne Rouge	UP Essente	83 480		107 282
Morne Rouge	UP Chanflor	105 370		103 840
Morne Rouge	UP Brise Charge (*)	247 267		331 558
Lorrain	UP Durand	669 777		909 815
Gros Morne	UP Galion	1 017 386		1 352 257
Gros Morne	UP Calvaire	83 250		163 061
Fonds Saint Denis	Trouvent (YANG-TING)	88 585		123 849
Le Morne Vert	Réservoir Moulinguet (Attila)	238 168		242 151
Le Morne Vert	Réservoir Urion	138 773		123 952
Bellefontaine	Verrier	60 022		47 331
Saint Pierre	Morestin	1 390 168		1 385 971
Total des volumes produits		4 331 857		5 153 357

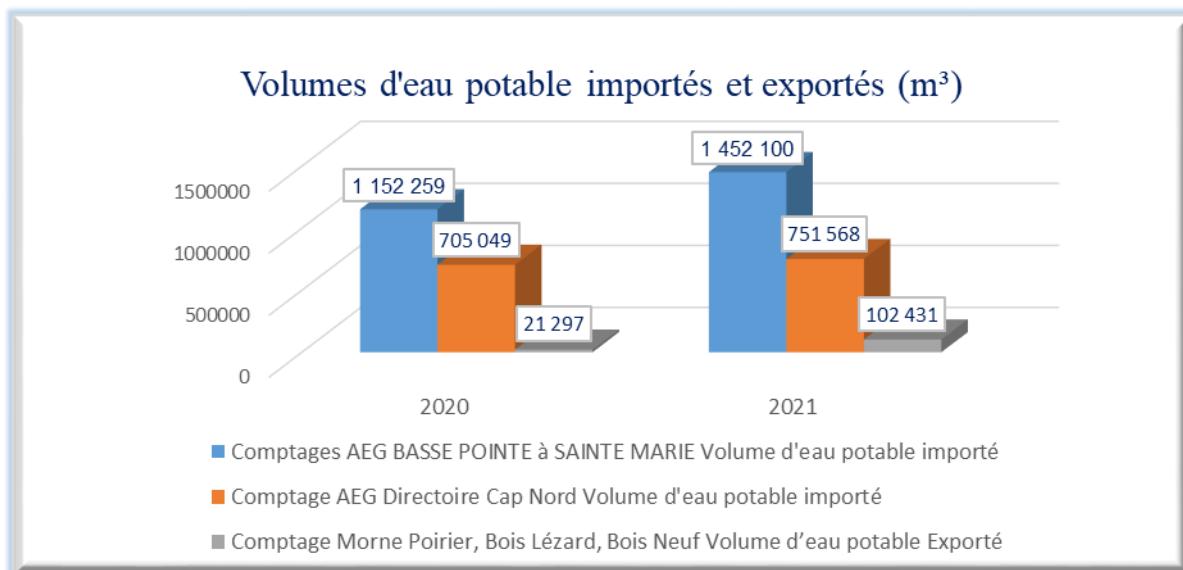
(*) ces sites de comptage utilisent une technologie de comptage électromagnétique sensible à la présence d'air.



Les volumes d'eau potable importés et exportés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours :

Volumes d'eau potable importés et exportés (m ³)			
Site	Désignation	2020	2021
Comptages AEG BASSE POINTE à SAINTE MARIE	Volume d'eau potable importé	1 152 259	1 452 100
Comptage AEG Directoire Cap Nord	Volume d'eau potable importé	705 049	751 568
Comptage Morne Poirier, Bois Lézard, Bois Neuf	Volume d'eau potable Exporté	21 297	102 431
Total volumes eau potable importés (B) utilisés pour le calcul des rendements		1 857 308	2 203 668
Total volumes eau potable exportés (C) utilisés pour le calcul des rendements		21 297	102 431



Les volumes mis en distribution année civile

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable mis en distribution ces dernières années. Le volume mis en distribution correspond au volume d'eau introduit dans le réseau de distribution d'eau potable. Il est égal au volume produit par les installations du contrat auquel on ajoute les volumes d'eau potable importés (achetés en gros) et auquel on retranche les volumes d'eau potable exportés (vendus en gros). Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours :

Volumes eau potable mis en distribution (m ³)		
Désignation	2020	2021
Total volumes eau potable produits (A) = (A') - (A'')	4 331 857	5 153 357
dont volumes eau brute prélevés (A')	4 743 453	5 627 418
dont volumes de service production (A'')	411 596	474 061
Total volumes eau potable importés (B)	1 857 308	2 203 668
Total volumes eau potable exportés (C)	21 297	102 431
Total volumes eau potable mis en distribution (A+B-C) = (D)	6 167 868	7 254 594

Les volumes consommés autorisés année civile

Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- **Volumes comptabilisés** : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrevés.
- **Volumes consommés sans comptage** : ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerter les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement.
- **Volumes de service du réseau** : ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerter les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Les estimations concernant les volumes consommés sans comptage et les volumes de service du réseau ont été effectués conformément aux préconisations officielles selon la méthodologie proposée par l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

Volumes consommés autorisés (m ³)		
Désignation	2020	2021
Volumes comptabilisés (E = E' + E'') y compris eau en compteur	3 466 419	3 596 725
- dont Volumes facturés (E')	3 438 585	3 490 815
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrevés, gestes commerciaux...) (E'')	27 834	105 910
Volumes consommés sans comptage (F)	41 858	50 491
Volumes de service du réseau (G)	97 919	113 019
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	3 606 195	3 760 235

La performance réseau année civile (décret du 2 mai 2007)

L'indice linéaire de pertes en réseau, ici comptabilisé sur l'année civile, représente par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Il s'exprime en m³/km/jour et est calculé en divisant les pertes journalières d'eau potable en réseau par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- de la politique volontariste de recherche et de réparation de fuites
- de la politique de renouvellement du réseau
- d'actions pour lutter contre les détournements d'eau

Contrairement à l'indice linéaire de pertes en réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés, ici comptabilisé sur l'année civile, intègre les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Il s'exprime également en m³/km/jour et est calculé en divisant les volumes journaliers non comptés par le linéaire de réseau de distribution. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés,
- de l'efficacité de gestion du réseau.

Les pertes d'eau potable en réseau, ici comptabilisées sur l'année civile, sont calculées sur la même période de temps par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés. Ces pertes en réseau se décomposent en :

- Pertes réelles : elles correspondent aux différentes fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements contre lesquelles nous luttons au quotidien par une politique volontariste de recherche et réparation de fuite,
- Pertes apparentes : elles sont difficilement évaluables mais correspondent principalement aux vols d'eau potentiels, aux différents petits défauts de comptage et aux sous-estimations liées à l'évaluation des volumes consommés autorisés.

Contrairement aux pertes d'eau potables en réseau, les volumes non comptés, ici comptabilisés sur l'année civile, intègrent les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Ils sont calculés par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes comptabilisés.

Le rendement de réseau, ici comptabilisé sur l'année civile, est le ratio entre, d'une part, les volumes consommés autorisés augmentés des volumes d'eau potable exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et, d'autre part, les volumes d'eau potable produits augmentés des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Cet indicateur permet de connaître la part des volumes d'eau potable introduits dans le réseau de distribution qui est consommé avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)		
Désignation	2020	2021
Volumes mis en distribution (D)	6 167 868	7 254 594
Volumes comptabilisés (E) y compris eau en compteur	3 466 419	3 596 725
Volumes consommés autorisés (H)	3 606 195	3 760 235
Pertes en réseau (D-H) = (J)	2 561 673	3 494 359
Volumes non comptés (D-E) = (K)	2 701 449	3 657 869
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	930	963
Objectif contractuel Indice linéaire de pertes	8,00	6,72
Indice linéaire de pertes (J)/(365xL)	7,55	9,94
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(365xL)	7,96	10,41

Rendement de réseau (%)		
Désignation	2020	2021
Volumes consommés autorisés (H)	3 606 195	3 760 235
Volumes eau potable exportés (C)	21 297	102 431
Volumes eau potable produits (A)=(A') - (A'')	4 331 857	5 153 357
dont volumes eau brute prélevés (A')	4 743 453	5 627 418
dont volumes de service production (A'')	411 596*	474 061
Volumes eau potable importés (B)	1 857 308	2 203 668
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A+B)	58,61	52,50

* : Valeur 2020 corrigée

L'ILC et rendement grenelle 2

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable fixe le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour chaque collectivité en fonction de l'indice linéaire de consommation du réseau concerné.

Si le rendement minimum défini par le décret n'est pas atteint, la collectivité devra établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau de son réseau de distribution. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée.

Pour votre collectivité le rendement à atteindre selon le décret 2012-97 est de **75%**.

Performance rendement de réseau		
Désignation	2020	2021
Volumes consommés autorisés (H)	3 606 195	3 760 235
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	930	963
Indice Linéaire de Consommation (H+C) /(365xL)	10,6	10,99
Valeur du terme fixe (N)	70	70
Obligation contractuelle rendement de réseau (%)	75	75
Obligation de performance Grenelle 2, rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	72,12	72,20
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A'-A"+B)	58,61	52,50

Le rendement contractuel

Calcul des indicateurs selon formules contractuelles définies sur le contrat CAP NORD. Le calcul de cet indicateur est fait pour l'ensemble du territoire concerné par ce contrat.

INDICATEURS (m ³)	CAP NORD
Volume facturé aux abonnés (1)	3 490 815
<i>Jour moyen annuel</i>	9 564
Volume fuite après compteurs abonnés (2)	105 910
(A) Volume comptabilisé aux abonnés (1) + (2) y compris EEC	3 596 725
<i>Volume de service*</i> (3)	<i>113 019</i>
<i>Jour moyen annuel</i>	269
<i>Volume autorisé sans comptage*</i> (4)	<i>50 491</i>
<i>Jour moyen annuel</i>	<i>115</i>
(C) Volume produit	5 153 357
<i>Jour moyen annuel</i>	14 119
(D) Volume importé	2 203 668
<i>Jour moyen annuel</i>	6 037
(B) Volume exporté	102 431
<i>Jour moyen annuel</i>	280
(E) Volume mis en distribution (C)+(D)-(B)	7 254 594
<i>Jour moyen annuel</i>	19 875
Volume de perte contractuel (E) - (A)	3 657 869
<i>Jour moyen annuel</i>	10 021
Rendement du réseau selon la formule contractuelle <u>Rdt = (A+B) / (C+D)</u>	50,28%
Linéaire des canalisations (km)	963
Linéaire des branchements (km)	253
Linéaire total	1 216
Indice linéaire de pertes contractuel en m³/jour/km (ou indicateur P105.3) <u>ILP=(D+C-B-A) / (L*365)</u>	10,41
Nombre de fuites sur réseau	668
Nombre de fuites sur branchements et compteurs	1535
Nombre branchements	39 179
Nombre de fuites au km de réseau	0,69
Nombre de fuites par 100 branchements	3,92

Calcul des indicateurs selon méthode ASTEE

INDICATEURS (m ³)	2020 (9 mois)	2021
(A') Volume total consommé autorisé selon ASTEE (1) + (2) + (3) + (4)	3 606 195	3 760 235
Volume de pertes selon ASTEE (E)-(A')	2 561 673	3 494 359
Rendement P104.3	57,03%	51,0 %
Rendement du réseau technique	58,6%	52,5%
Indice de pertes en m ³ /jour/km (hors branchement)	7,55	9,94
Indice de pertes en m ³ /jour/km (y compris branchement)	5,94	7,87

* Les volumes d'eau de service, de volume autorisé sans comptage ont été mesurés ou évalués selon le décret du 2 Mai 2007 paru au Journal Officiel de la République n° 104 du 4 mai 2007.

3.2 Bilan de l'action du Concessionnaire sur la maîtrise des pertes du réseau

L'action spécifique sur les fuites

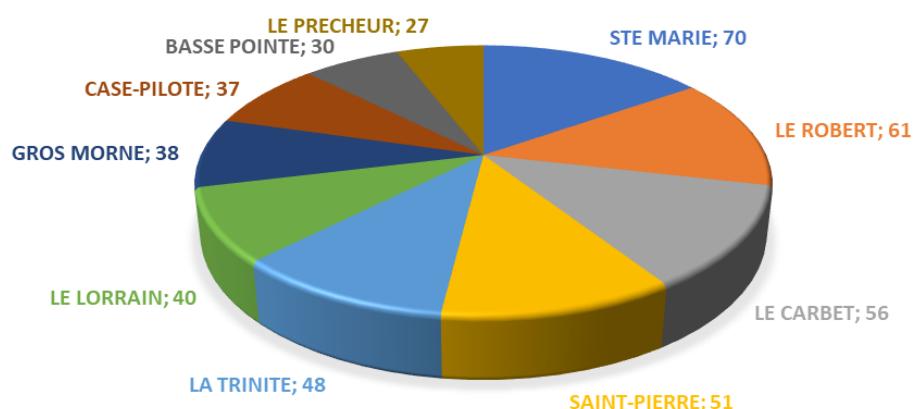
En 2021 **2203** fuites ont été réparées sur le sur le réseau d'eau potable de Cap Nord.

515 opérations de recherche de fuites ont été réalisées contre **181** au démarrage du contrat en 2020.

Les graphiques et tableaux ci-après présentent dans le détail, le nombre de recherches de fuites et le nombre de fuites réparées sur le réseau Cap Nord en 2021 par communes :

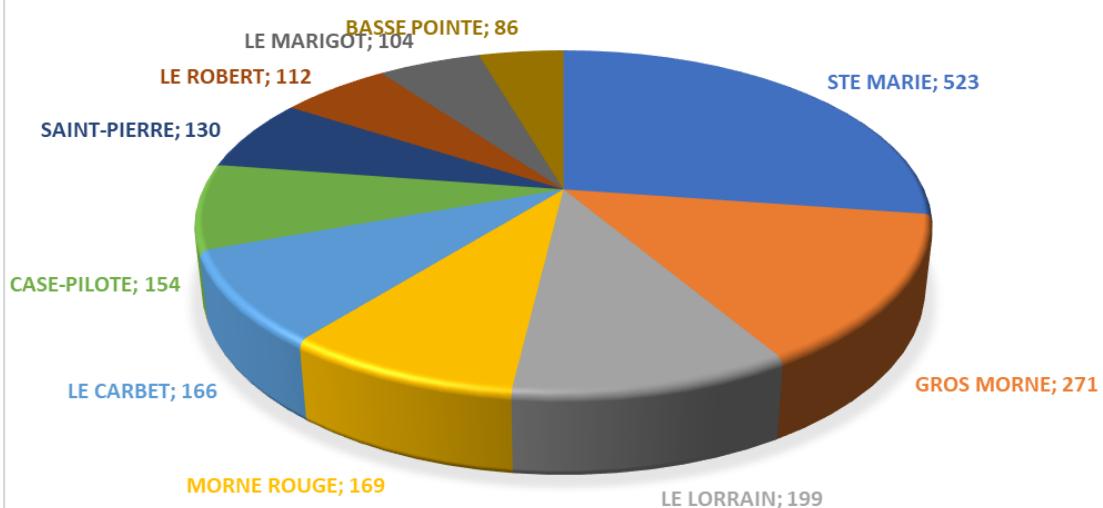
Nb de rech de fuites

Top 10 des communes en nb de Recherches de fuites réalisées



Nombre de fuites réparées

TOP 10 des communes en Nb de fuites réparées



Nombre de fuites réparées et recherches de fuites réalisées par commune :

Nombre de fuites réparées		Nb de recherches de fuites	
COMMUNE	Total	COMMUNE	Total
STE MARIE	523	STE MARIE	70
GROS MORNE	271	LE ROBERT	61
LE LORRAIN	199	LE CARBET	56
MORNE ROUGE	169	SAINT-PIERRE	51
LE CARBET	166	LA TRINITE	48
CASE-PILOTE	154	LE LORRAIN	40
SAINT-PIERRE	130	GROS MORNE	38
LE ROBERT	112	CASE-PILOTE	37
LE MARIGOT	104	BASSE POINTE	30
BASSE POINTE	86	LE PRECHEUR	27
LE MORNE VERT	82	LE MORNE VERT	16
LE PRECHEUR	49	BELLEFONTAINE	15
BELLEFONTAINE	48	LE MARIGOT	9
L AJOUPA BOUILLON	41	L AJOUPA BOUILLON	8
FONDS-SAINTE-DENIS	32	MORNE ROUGE	5
LA TRINITE	22	MACOUBA	4
MACOUBA	11	Total général	515
GRAND RIVIERE	4		
Total général	2203		

Nombre de fuites réparées, détails par nature de fuite :

Organe concerné	CD_TYP	Libellé ITV	Total 2021
Compteur	CET05	compteur réparer fuite, changer pièces	369
Total Compteur			369
Réseau accessoires	ARC01	accessoire réseau réparer fuite	43
Total Réseau accessoires			43
Réseau cana	REC01	réseau eau réparer fuite	524
	REC06	réseau eau réparer fuite (suite recherche de fuites)	101
Total Réseau cana			625
Branchements	BEC01	branchement eau réparer fuite	1081
	BEC04	branchement eau réparer fuite (suite recherche de fuites)	85
Total Branchements			1166
Total général			2203

Le COPIL pour l'amélioration du Rendement de Réseau

L'action de recherche de fuite a été renforcée en 2021 avec le rattachement à l'agence VISIO du service RARe (Recherche de Fuite et Amélioration du Rendement de réseau). Ainsi ce sont 5 collaborateurs et un encadrant qui sont dédiés à cette activité.

L'amélioration du Rendement de réseau s'articule autour de 5 axes qui sont revus deux fois par mois lors d'un comité de pilotage spécialement mis en place à cet effet :

- ⇒ Le suivi journalier des débits de nuit des réservoirs de distribution : chaque dépassement anormal de débit fait l'objet d'investigations en distribution afin d'identifier l'origine du dépassement et réparer les fuites identifiées ;
- ⇒ Le suivi hebdomadaire du stock de fuites restant à réparer.
- ⇒ Le suivi du programme d'entretien des organes de régulation de pression sur le réseau : entretien léger ou renouvellement dès que cela est nécessaire.
- ⇒ Le suivi du renouvellement des branchements fuyards ou vétustes.
- ⇒ La fiabilisation des données remontées via la télégestion.

3.3 Bilan des analyses d'auto-surveillance et de contrôle sanitaire réglementaire

Bilan des analyses d'auto-surveillance

La qualité de l'eau

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité de l'eau ainsi que les résultats obtenus sur l'ensemble du processus de production et de distribution de l'eau potable.

Le contrôle de la qualité de l'eau

"L'Eau consommée doit être propre à la consommation".

(Extrait du Code de la Santé Publique)

Pour satisfaire à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de différents éléments :

- La qualité microbiologique
- La qualité physico-chimique dont les pesticides et les métabolites
- La qualité organoleptique

Deux niveaux de qualité sont à respecter pour l'eau potable :

- **Les limites de qualité**, correspondent à la **conformité réglementaire** : pour différents paramètres bactériologiques (Entérocoques et Escherichia Coli,) ou physico-chimiques (arsenic, nitrates, nickel, plomb, ...), le Code de la Santé Publique fixe une valeur maximale. Un dépassement peut impliquer des restrictions de consommations et doit conduire à des solutions de mise en conformité de l'eau distribuée.

Les références de qualité, correspondent à des **indicateurs établis à des fins de suivi des installations** de production, de distribution et d'évaluation des risques pour la santé des personnes. Ces valeurs du Code de la Santé Publique doivent être respectées en permanence mais concernent des paramètres bactériologiques (coliformes,) ou physico-chimiques (turbidité, fer, goût, température...) sans incidence sanitaire reconnue. L'eau n'est pas considérée comme non-conforme du point de vue sanitaire lors d'un dépassement de ces références. Toutefois des dépassements récurrents doivent conduire à proposer des solutions permettant d'éliminer le problème ainsi mis en évidence.

La maîtrise de la qualité de l'eau est assurée par un double contrôle :

- **Le contrôle sanitaire, officiel et légal** exercé par le Préfet via l'ARS (Agence Régionale de Santé). Des prélèvements sont effectués sur tous les sites de production et en plusieurs points du réseau de distribution. Leurs analyses permettent de vérifier les qualités physique, chimique, organoleptique et bactériologique de l'eau, ainsi que la conformité des installations de production, de stockage et de distribution. Les données de ce contrôle permettent à l'administration d'établir le bilan annuel de la qualité de l'eau produite et distribuée. Celui-ci est adressé, associé à une facture, à tous les clients du service. La fréquence du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par les arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010. Quelques ajustements ont eu lieu depuis, comme dans les arrêtés du 24 décembre 2015 (sur le contenu des analyses types) et celui du 4 août 2017 (principalement pour le déclassement du baryum de « limite de qualité » en « référence de qualité »).
- **La surveillance de l'exploitant permet** de s'assurer de respecter à tout moment les exigences de qualité de l'eau produite et distribuée. Les contrôles sont effectués à la sortie des usines mais aussi sur le parcours de l'eau jusqu'au compteur de l'abonné.

Le programme ARS

L'ARS (Agences Régionales de Santé) impose annuellement son programme de surveillance que vous trouverez dans l'annexe 2. Les résultats sont inclus dans les données présentées ci-après. [Annexe 2](#)

Le plan Vigipirate

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable délégués, l'exploitant a mis en application les mesures gouvernementales exigées par la dernière version du plan VIGIPIRATE datant de 2018. Les plus significatives sont :

- un dispositif de sur-chloration pouvant être activé garantissant une concentration de 0,3 mg/l de chlore libre au point de mise en distribution et 0,1 mg/l de chlore libre en tout point du réseau de distribution,
- la sécurisation et la surveillance des installations,
- le renforcement des mesures de sécurité des systèmes d'information,
- la sensibilisation du personnel à la sûreté.

La révision des dispositifs anti-intrusion et des dispositifs de chloration a été lancée et conduira potentiellement l'exploitant à faire des propositions d'améliorations.

Par ailleurs, la publication du guide l'ASTEE « protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance » en 2017 apporte des recommandations opérationnelles sur la démarche à mener et les mesures à mettre en place pour sécuriser les installations.

La ressource

⇒ **NATURE DES RESSOURCES UTILISEES**

L'eau alimentant les communes de CAP NORD est d'origine superficielle.

⇒ **L'ARRETE PREFECTORAL ET LES DUP**

IP9	Indice d'avancement de la protection de la ressource	Unité = 80 %
<i>*Noté : suivant connaissance du délégataire, dossier suivi par le syndicat</i>		
Définition : Pour chaque point de prélèvement alimentant le service (y compris eau achetée en gros), une note est attribuée suivant le principe suivant :		
Indice d'avancement d'une démarche « périmètre de protection »		
0 % = aucune action		
20 % = lancement d'une étude		
40 % = périmètre défini (étude hydrogéologique terminée)		
50 % = dossier déposé en Préfecture		
60 % = arrêté préfectoral signé		
80 % = mise en œuvre (acquisition des terrains, publicité foncière des servitudes et travaux terminés)		
100 % = existence d'une procédure de suivi périodique		
L'indice global est obtenu, en pondérant par le volume produit (ou importé) correspondant au point de prélèvement.		

⇒ **AUTO CONTROLE SURVEILLANCE (USINES DE PRODUCTION)**

Site	Nombre d'analyses réalisées
CHANFLOR	165
BRISE CHARGE	284
MESPONT	276
CROIX LAURENCE	204
EDEN	24
TRIANON	288
MORNE BALAI	115
LOUISON	256
GRAND RIVIERE	281
CALVAIRE	397
UPEP LORRAIN	1194
UPEP GALION	1234
Total général	4 718

Contrôle sanitaire réglementaire➤ **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource							
		Bulletin			Paramètre		
Contrôle	Analyse	Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologique	26	0	100,0%	94	0	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	25	8	68,0%	6 658	8	99,9%

➤ **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la ressource en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes								
Commune	Type de contrôle	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	01/06/2021	BASSE POINTE/HTEUR MORNE BALAI	TEMPERATURE	25.8	degré Celsius	<=25	
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	31/08/2021	BASSE POINTE/HTEUR MORNE BALAI	TEMPERATURE	25.4	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres non conformes									
Commune	Type de contrôle	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut	
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	04/10/2021	BASSE POINTE/HTEUR MORNE BALAI	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25		
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	13/09/2021	CAPTAGE BRAS G. PERCE GALION	TEMPERATURE	25.4	degré Celsius	<=25		
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	03/11/2021	CAPTAGE BRAS VERRIER (GALION)	TEMPERATURE	26.5	degré Celsius	<=25		
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	03/05/2021	ENTREE STATION DU LORRAIN	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25		
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	31/08/2021	ENTREE STATION DU LORRAIN	TEMPERATURE	28.7	degré Celsius	<=25		
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	27/10/2021	ENTREE STATION DU LORRAIN	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25		

La production

➤ **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production						
Contrôle sanitaire						
Type	Analyses	Nb.	Nb. HR	% Référence	Nb. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	49	4	91,8%	1	98,0%
Bulletin	Physico-chimique	86	86	0,0%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	254	4	98,4%	1	99,6%
Paramètre	Physico-chimique	4 953	125	97,5%	0	100,0%

➤ **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la production en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
BASSE- POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	31/08/2021	SORTIE STATION LOUISON MORNE BALAI	CONDUCTIVITE A 25°C	101	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE- POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	31/08/2021	SORTIE STATION LOUISON MORNE BALAI	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	

| Informations relatives à l'exploitation

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/09/2021	SORTIE STATION DEMARE-MORNE BALAI	CONDUCTIVITÉ A 25°C	135	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/09/2021	SORTIE STATION DEMARE-MORNE BALAI	TEMPERATURE	25.7	degré Celsius	<=25	
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/10/2021	SORTIE STATION LOUISON MORNE BALAI	CONDUCTIVITÉ A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/01/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/01/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/01/2021	SORTIE STATION VERRIER	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/01/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/01/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/01/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/01/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	98	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/01/2021	SORTIE STATION VERRIER	TEMPERATURE	29.7	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/02/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/02/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/02/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	170	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/02/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/03/2021	SORTIE STATION VERRIER	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	8	nombre /100 ml	=0	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/03/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/03/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/03/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	176	µS/cm	>=200	<=1110

| Informations relatives à l'exploitation

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
BELLEFON TAINÉ	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/03/2021	SORTIE STATION VERRIER	TEMPERATURE	25.2	degré Celsius	<=25	
BELLEFON TAINÉ	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFON TAINÉ	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	SORTIE STATION VERRIER	TEMPERATURE	25.3	degré Celsius	<=25	
BELLEFON TAINÉ	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2021	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITÉ A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFON TAINÉ	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2021	SORTIE STATION VERRIER	TEMPERATURE	26	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	SORTIE STATION TROU VENT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	147	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2021	SORTIE STATION TROU VENT	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	100	nombre /100 ml	=0	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2021	SORTIE STATION TROU VENT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	143	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	SORTIE STATION GRAND'RIVIERE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	126	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	SORTIE STATION GRAND'RIVIERE	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/01/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/01/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/01/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/01/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/02/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	SORTIE STATION DU GALION	ALUMINIUM	0.63	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/02/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/02/2021	SORTIE STATION DU GALION	pH SUR PLACE	0	unité pH	<=9	>=6.5
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/02/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	86	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/02/2021	SORTIE STATION DU GALION	pH SUR PLACE	0	unité pH	<=9	>=6.5
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	79	µS/cm	>=200	<=1110

| Informations relatives à l'exploitation

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	106	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.4	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/03/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/03/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.2	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	29/03/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	29/03/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.1	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/04/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/04/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.7	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/04/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	98	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/04/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/04/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.4	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/04/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/05/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	98	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/05/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	80	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/06/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/06/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	SORTIE STATION DE CALVAIRE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	61	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	SORTIE STATION DE CALVAIRE	GERMES SULFITO-REDUCTEURS	1	nombre /100 ml	=0	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	100	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/06/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/06/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.3	degré Celsius	<=25	

| Informations relatives à l'exploitation

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/07/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	77	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/07/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/07/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	26.2	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	29/07/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	52	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	53	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/08/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	86	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/08/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.8	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/08/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/08/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/09/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/09/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.3	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/09/2021	SORTIE STATION DU GALION	ALUMINIUM	4.602	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/09/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/09/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/09/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/09/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/09/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/09/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/10/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/10/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.7	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/10/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/10/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.8	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/10/2021	SORTIE STATION DU GALION	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	4.27	mg/litre	<=2	

| Informations relatives à l'exploitation

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/10/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/10/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/11/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	104	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/11/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	27.8	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	SORTIE STATION DE CALVAIRE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	75	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	99	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/11/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	63	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/12/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	104	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	98	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	SORTIE STATION DU GALION	TEMPERATURE	25.8	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/12/2021	SORTIE STATION DU GALION	CONDUCTIVITÉ A 25°C	99	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/01/2021	SORTIE STATION CROIX LAURENCE	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	1	nombre /100 ml	=0	
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/01/2021	SORTIE STATION CROIX LAURENCE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	69	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/01/2021	SORTIE STATION CROIX LAURENCE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	71	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2021	SORTIE STATION TRIANON	CONDUCTIVITÉ A 25°C	73	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/06/2021	SORTIE STATION TRIANON	CONDUCTIVITÉ A 25°C	71	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/10/2021	SORTIE STATION TRIANON	CONDUCTIVITÉ A 25°C	73	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Non conforme	20/01/2021	SORTIE STATION CROIX LAURENCE	ESCHERICHIA COLI	1	nombre /100 ml	=0	
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/02/2021	SORTIE STATION MESPONT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2021	SORTIE STATION AILERON	CONDUCTIVITÉ A 25°C	71	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/11/2021	SORTIE STATION CHAMPFLORE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	115	µS/cm	>=200	<=1110

| Informations relatives à l'exploitation

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/11/2021	SORTIE STATION CHAMPFLORE	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/12/2021	SORTIE STATION AILERON	CONDUCTIVITE A 25°C	73	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/12/2021	SORTIE STATION AILERON	TURBIDITE	0.52	NTU	<=.5	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/02/2021	SORTIE STATION MOULINGUET	CONDUCTIVITE A 25°C	125	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	SORTIE STATION URION	CONDUCTIVITE A 25°C	81	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	SORTIE STATION MOULINGUET	CONDUCTIVITE A 25°C	132	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/11/2021	SORTIE STATION URION	CONDUCTIVITE A 25°C	82	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	TEMPERATURE	27	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	TEMPERATURE	27.5	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	CONDUCTIVITE A 25°C	172	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	TEMPERATURE	26	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/12/2021	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	CONDUCTIVITE A 25°C	172	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/12/2021	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	TEMPERATURE	26.5	degré Celsius	<=25	

La distribution

➤ **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en distribution sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution						
Type	Analyses	Contrôle sanitaire				
		Nb.	Nb. HR	% Référence	Nb. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	222	18	91,9%	3	98,6%
Bulletin	Physico-chimique	223	222	0,4%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	1 187	19	98,4%	3	99,7%
Paramètre	Physico-chimique	4 306	409	90,5%	0	100,0%

➤ **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la distribution en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/01/2021	BASSE POINTE/LACROIX	COLIFORMES "TOTALUX" à 36°	1	nombre /100 ml	=0	
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/01/2021	BASSE POINTE/LACROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	192	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/01/2021	BASSE POINTE/LACROIX	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/02/2021	BASSE POINTE/MNE BALAI DEMARE	CONDUCTIVITE A 25°C	128	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2021	AJOUPA BOUIL/BOUTEILLE ADINET	CONDUCTIVITE A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/03/2021	BASSE POINTE/NORD	CONDUCTIVITE A 25°C	195	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/03/2021	BASSE POINTE/NORD	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2021	AJOUPA BOUIL/BOUTEILLE ADINET	CONDUCTIVITE A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/09/2021	BASSE POINTE/MNE BALAI DEMARE	CONDUCTIVITE A 25°C	140	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/09/2021	AJOUPA BOUIL/BOUTEILLE ADINET	CONDUCTIVITE A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/09/2021	AJOUPA BOUIL/BOUTEILLÉ ADINET	TEMPERATURE	28.7	degré Celsius	<=25	
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2021	AJOUPA BOUIL/BOUTEILLÉ ADINET	CONDUCTIVITE A 25°C	74	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2021	AJOUPA BOUIL/BOUTEILLÉ ADINET	TEMPERATURE	27.7	degré Celsius	<=25	
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	BASSE POINTE/MNE BALAI DEMARE	CONDUCTIVITE A 25°C	118	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	BASSE POINTE/MNE BALAI DEMARE	TEMPERATURE	26.2	degré Celsius	<=25	
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	AJOUPA BOUIL/BOUTEILLÉ ADINET	CONDUCTIVITE A 25°C	73	µS/cm	>=200	<=1110
BASSE-POINTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	AJOUPA BOUIL/BOUTEILLÉ ADINET	TEMPERATURE	27.7	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/01/2021	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2021	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/04/2021	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	169	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	BELLEFONTAINE/VERRIER	TEMPERATURE	28	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	97	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	BOURG DE BELLEFONTAINE	CONDUCTIVITE A 25°C	172	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	BOURG DE BELLEFONTAINE	TEMPERATURE	28.3	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2021	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/11/2021	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/11/2021	BELLEFONTAINE/VERRIER	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	BOURG DE CASE PILOTE	CONDUCTIVITE A 25°C	173	µS/cm	>=200	<=1110
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	BOURG DE CASE PILOTE	TEMPERATURE	28.2	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/01/2021	FONDS SAINT DENIS/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	147	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/03/2021	FONDS SAINT DENIS/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	147	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/03/2021	FONDS SAINT DENIS/BOURG	TEMPERATURE	25.4	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2021	FONDS SAINT DENIS/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	143	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2021	FONDS SAINT DENIS/BOURG	TEMPERATURE	26.7	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/09/2021	FONDS SAINT DENIS/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	144	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/09/2021	FONDS SAINT DENIS/BOURG	TEMPERATURE	27.6	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/01/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	2	nombre /100 ml	=0	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/01/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	123	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/01/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	TEMPERATURE	25.1	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/02/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	122	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/02/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/04/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	128	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/04/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	TEMPERATURE	28.8	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/06/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	112	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/06/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	TEMPERATURE	28.3	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/07/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	113	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/07/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	TEMPERATURE	26.8	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	107	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	TEMPERATURE	28.8	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/09/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	118	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/09/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	TEMPERATURE	27.1	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/10/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	122	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/10/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	TEMPERATURE	26	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/11/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	119	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/11/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/12/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	CONDUCTIVITÉ A 25°C	121	µS/cm	>=200	<=1110
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/12/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	TEMPERATURE	26.6	degré Celsius	<=25	
GRAND'RIVIÈRE	Contrôle sanitaire	Non conforme	12/01/2021	GRAND RIVIERE/BOURG	ESCHERICHIA COLI	2	nombre /100 ml	=0	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/01/2021	BOURG DU GROS MORNE	ALUMINIUM	0.369	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/01/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	98	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/01/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/01/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/01/2021	GROS MORNE/DUMAINE	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	1	nombre /100 ml	=0	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/01/2021	GROS MORNE/DUMAINE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	56	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/01/2021	GROS MORNE/DUMAINE	GERMES SULFITO-REDUCTEURS	7	nombre /100 ml	=0	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/01/2021	QUARTIER DESSAINT	ALUMINIUM	0.213	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/01/2021	QUARTIER DESSAINT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	86	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/01/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/02/2021	BOURG DU GROS MORNE	ALUMINIUM	0.335	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/02/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	BOURG DU GROS MORNE	ALUMINIUM	0.706	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/02/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/02/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	82	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/02/2021	BOURG DU GROS MORNE	pH SUR PLACE	0	unité pH	<=9	>=6.5
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	80	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	ALUMINIUM	0,205	mg/litre	<=2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	103	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.7	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2021	GROS MORNE/DUMAINE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	62	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	3	nombre /100 ml	=0	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	29/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	29/03/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/04/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/04/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.8	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/04/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/04/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.9	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/04/2021	POINT MOBILE GROS MORNE VERT PRE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/04/2021	POINT MOBILE GROS MORNE VERT PRE	TEMPERATURE	27.7	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/04/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/04/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	27.2	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/05/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/05/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.7	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/05/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/05/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	100	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.6	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	GROS MORNE/DUMAINE	CONDUCTIVITE A 25°C	79	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	GROS MORNE/DUMAINE	TEMPERATURE	25.8	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	QUARTIER DESSAINT	ALUMINIUM	0.426	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	QUARTIER DESSAINT	CONDUCTIVITE A 25°C	97	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	QUARTIER DESSAINT	TEMPERATURE	28.8	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/06/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	97	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/06/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	25.8	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	100	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.6	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/06/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/06/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/07/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/07/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	25.7	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2021	GROS MORNE/DUMAINE	CONDUCTIVITE A 25°C	51	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/07/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/07/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.6	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	29/07/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	29/07/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	27.1	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	27.2	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/08/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	84	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/08/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/08/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/08/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	28.1	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/08/2021	GROS MORNE/DUMAINE	CONDUCTIVITE A 25°C	56	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/08/2021	GROS MORNE/DUMAINE	TEMPERATURE	25.7	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/08/2021	QUARTIER DESSAINT	CONDUCTIVITE A 25°C	55	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/08/2021	QUARTIER DESSAINT	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/09/2021	BOURG DU GROS MORNE	ALUMINIUM	0.26	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/09/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	85	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/09/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	28.4	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/09/2021	BOURG DU GROS MORNE	ALUMINIUM	0.439	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/09/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/09/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	28.8	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/09/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/09/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/09/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/09/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	28.3	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/10/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/10/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	27.9	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/10/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITE A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/10/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	27.4	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/10/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/10/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	27	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/11/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	104	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/11/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	28.2	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	97	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	QUARTIER DESSAINT	ALUMINIUM	0.28 4	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	QUARTIER DESSAINT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	112	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	QUARTIER DESSAINT	TEMPERATURE	27.9	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/11/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	101	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/11/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	26.6	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/11/2021	GROS MORNE/DUMAINE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	64	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/12/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	BOURG DU GROS MORNE	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/12/2021	BOURG DU GROS MORNE	CONDUCTIVITÉ A 25°C	101	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/12/2021	QUARTIER DESSAINT	ALUMINIUM	0.21 5	mg/litre	<=.2	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/12/2021	QUARTIER DESSAINT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	104	µS/cm	>=200	<=1110
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/12/2021	QUARTIER DESSAINT	TEMPERATURE	28	degré Celsius	<=25	
GROS-MORNE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/12/2021	QUARTIER DESSAINT	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	2	nombre /100 ml	=0	
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/02/2021	AJOUPA BOUIL/ABANDONNÉ	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	61	nombre /100 ml	=0	
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/02/2021	AJOUPA BOUIL/ABANDONNÉ	CONDUCTIVITÉ A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/02/2021	LES GORGES DE LA FALaise	CONDUCTIVITÉ A 25°C	71	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/04/2021	AJOUPA BOUILLOUN/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/04/2021	AJOUPA BOUILLOUN/BOURG	TEMPERATURE	26.8	degré Celsius	<=25	
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/05/2021	AJOUPA BOUIL/ABANDONNÉ	CONDUCTIVITE A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/06/2021	AJOUPA BOUILLOUN/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/06/2021	AJOUPA BOUILLOUN/BOURG	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2021	AJOUPA BOUILLOUN/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2021	AJOUPA BOUILLOUN/BOURG	TEMPERATURE	25.4	degré Celsius	<=25	
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/09/2021	POINT MOBILE AJOUPA ABANDONNE	CONDUCTIVITE A 25°C	72	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/09/2021	POINT MOBILE AJOUPA ABANDONNE	TEMPERATURE	25.2	degré Celsius	<=25	
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/09/2021	POINT MOBILE AJOUPA BOUILLOUN	CONDUCTIVITE A 25°C	72	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/09/2021	POINT MOBILE AJOUPA BOUILLOUN	TEMPERATURE	29.2	degré Celsius	<=25	
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2021	AJOUPA BOUIL/ABANDONNÉ	CONDUCTIVITE A 25°C	120	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2021	AJOUPA BOUIL/ABANDONNÉ	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2021	AJOUPA BOUILLOUN/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	120	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2021	AJOUPA BOUILLOUN/BOURG	TEMPERATURE	27.9	degré Celsius	<=25	
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/11/2021	LES GORGES DE LA FALAISE	CONDUCTIVITE A 25°C	74	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/12/2021	AJOUPA BOUIL/ABANDONNÉ	CONDUCTIVITE A 25°C	113	µS/cm	>=200	<=1110
L'AJOUPA-BOUILLON	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/12/2021	AJOUPA BOUILLOUN/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	117	µS/cm	>=200	<=1110
LE CARBET	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	BOURG DU CARBET	CONDUCTIVITE A 25°C	172	µS/cm	>=200	<=1110
LE CARBET	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	BOURG DU CARBET	TEMPERATURE	30.3	degré Celsius	<=25	
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/01/2021	LORRAIN/MORNE CAPOT	ALUMINIUM	0.203	mg/litre	<=.2	
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/01/2021	LORRAIN/MORNE CAPOT	CONDUCTIVITE A 25°C	141	µS/cm	>=200	<=1110
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/01/2021	LORRAIN/MORNE CAPOT	TEMPERATURE	25.1	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/02/2021	LORRAIN/CARABIN	ALUMINIUM	0.452	mg/litre	<=.2	
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/02/2021	LORRAIN/CARABIN	CONDUCTIVITE A 25°C	135	µS/cm	>=200	<=1110
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/02/2021	LORRAIN/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	186	µS/cm	>=200	<=1110
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/02/2021	LORRAIN/BOURG	TEMPERATURE	27.2	degré Celsius	<=25	
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/04/2021	LORRAIN/MORNE CAPOT	CONDUCTIVITE A 25°C	143	µS/cm	>=200	<=1110
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/04/2021	LORRAIN/MORNE CAPOT	TEMPERATURE	28.7	degré Celsius	<=25	
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/05/2021	LORRAIN/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	199	µS/cm	>=200	<=1110
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/05/2021	LORRAIN/BOURG	TEMPERATURE	29	degré Celsius	<=25	
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/07/2021	LORRAIN/MORNE CAPOT	ALUMINIUM	0.28	mg/litre	<=.2	
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/07/2021	LORRAIN/MORNE CAPOT	CONDUCTIVITE A 25°C	123	µS/cm	>=200	<=1110
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/07/2021	LORRAIN/MORNE CAPOT	TEMPERATURE	28.1	degré Celsius	<=25	
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/08/2021	LORRAIN/CARABIN	CONDUCTIVITE A 25°C	130	µS/cm	>=200	<=1110
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/08/2021	LORRAIN/CARABIN	TEMPERATURE	26.9	degré Celsius	<=25	
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	31/08/2021	LORRAIN/CARABIN	CONDUCTIVITE A 25°C	131	µS/cm	>=200	<=1110
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	31/08/2021	LORRAIN/CARABIN	TEMPERATURE	27.8	degré Celsius	<=25	
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/12/2021	LORRAIN/CARABIN	CONDUCTIVITE A 25°C	121	µS/cm	>=200	<=1110
LE LORRAIN	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/12/2021	LORRAIN/CARABIN	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
LE MARIGOT	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/09/2021	MARIGOT/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
LE MARIGOT	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/09/2021	MARIGOT/BOURG	TEMPERATURE	29.3	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/01/2021	BOURG DU MORNE ROUGE	CONDUCTIVITE A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/01/2021	QUARTIER CHAMPFLORE	CONDUCTIVITE A 25°C	112	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/02/2021	QUARTIER CAMP CHAZEAU	CONDUCTIVITE A 25°C	69	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2021	QUARTIER FOND MARIE REINE	CONDUCTIVITE A 25°C	85	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2021	QUARTIER PARNAFFE	CONDUCTIVITE A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2021	QUARTIER PARNAFFE	TEMPERATURE	25.7	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/04/2021	RESTAURANT LE MONT AUBERGE	CONDUCTIVITE A 25°C	72	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	BOURG DU MORNE ROUGE	CONDUCTIVITE A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	BOURG DU MORNE ROUGE	TEMPERATURE	25.7	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIER CHAMPFLORE	CONDUCTIVITE A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIER CHAMPFLORE	TEMPERATURE	25.3	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/06/2021	QUARTIER CAMP CHAZEAU	CONDUCTIVITE A 25°C	71	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	BOURG DU MORNE ROUGE	CONDUCTIVITE A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	BOURG DU MORNE ROUGE	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2021	QUARTIER PARNAFFE	CONDUCTIVITE A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2021	QUARTIER PARNAFFE	TEMPERATURE	28.8	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/10/2021	POINT MOBILE MNE ROUGE FD M. REINE	CONDUCTIVITE A 25°C	114	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/10/2021	POINT MOBILE MNE ROUGE FD M. REINE	TEMPERATURE	27.1	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2021	QUARTIER FOND MARIE REINE	CONDUCTIVITE A 25°C	115	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2021	QUARTIER FOND MARIE REINE	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/12/2021	BOURG DU MORNE ROUGE	CONDUCTIVITE A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-ROUGE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/12/2021	QUARTIER CHAMPFLORE	CONDUCTIVITE A 25°C	116	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2021	QUARTIER LA CROIX	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	3	nombre /100 ml	=0	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2021	QUARTIER LA CROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	126	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	126	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	78	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	BOURG DU MORNE VERT	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	125	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	QUARTIER LA CROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	125	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/06/2021	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	127	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/06/2021	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	TEMPERATURE	27.8	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/07/2021	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	126	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	128	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/09/2021	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	85	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/09/2021	QUARTIER LA CROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	129	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/09/2021	QUARTIER LA CROIX	TEMPERATURE	25.2	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	85	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/11/2021	QUARTIER LA CROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	131	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/12/2021	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	128	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/12/2021	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/12/2021	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	80	µS/cm	>=200	<=1110
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2021	BOURG DU PRECHEUR	CONDUCTIVITE A 25°C	168	µS/cm	>=200	<=1110
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2021	BOURG DU PRECHEUR	TEMPERATURE	26.5	degré Celsius	<=25	
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/03/2021	BOURG DU PRECHEUR	CONDUCTIVITE A 25°C	178	µS/cm	>=200	<=1110
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/03/2021	BOURG DU PRECHEUR	TEMPERATURE	27.6	degré Celsius	<=25	
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	BOURG DU PRECHEUR	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	13	nombre /100 ml	=0	
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	BOURG DU PRECHEUR	TEMPERATURE	28.4	degré Celsius	<=25	
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2021	PRECHEUR/POINT MOBILE	CONDUCTIVITE A 25°C	171	µS/cm	>=200	<=1110
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2021	PRECHEUR/POINT MOBILE	TEMPERATURE	28.9	degré Celsius	<=25	
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	BOURG DU PRECHEUR	CONDUCTIVITE A 25°C	166	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
LE PRÈCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	BOURG DU PRECHEUR	TEMPERATURE	28.4	degré Celsius	<=25	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	QUARTIER VERT PRE	CONDUCTIVITE A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/03/2021	QUARTIER VERT PRE	CONDUCTIVITE A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIER VERT PRE	ALUMINIUM	0.255	mg/litre	<=.2	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIER VERT PRE	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	2	nombre /100 ml	=0	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIER VERT PRE	CONDUCTIVITE A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIER VERT PRE	TEMPERATURE	28.2	degré Celsius	<=25	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/07/2021	QUARTIER VERT PRE	CONDUCTIVITE A 25°C	111	µS/cm	>=200	<=1110
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/07/2021	QUARTIER VERT PRE	TEMPERATURE	27.7	degré Celsius	<=25	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/08/2021	QUARTIER VERT PRE	ALUMINIUM	0.201	mg/litre	<=.2	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/08/2021	QUARTIER VERT PRE	CONDUCTIVITE A 25°C	103	µS/cm	>=200	<=1110
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/08/2021	QUARTIER VERT PRE	TEMPERATURE	27.3	degré Celsius	<=25	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/09/2021	QUARTIER VERT PRE	ALUMINIUM	0.364	mg/litre	<=.2	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/09/2021	QUARTIER VERT PRE	CONDUCTIVITE A 25°C	117	µS/cm	>=200	<=1110
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/09/2021	QUARTIER VERT PRE	TEMPERATURE	29.3	degré Celsius	<=25	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/10/2021	QUARTIER VERT PRE	CONDUCTIVITE A 25°C	115	µS/cm	>=200	<=1110
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/10/2021	QUARTIER VERT PRE	TEMPERATURE	28.7	degré Celsius	<=25	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	QUARTIER VERT PRE	ALUMINIUM	0.246	mg/litre	<=.2	
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	QUARTIER VERT PRE	CONDUCTIVITE A 25°C	112	µS/cm	>=200	<=1110
LE ROBERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	QUARTIER VERT PRE	TEMPERATURE	27.5	degré Celsius	<=25	
MACOUBA	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/01/2021	QUARTIER CADETTE	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	1	nombre /100 ml	=0	
MACOUBA	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/01/2021	QUARTIER CADETTE	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
MACOUBA	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/04/2021	BOURG DE MACOUBA	CONDUCTIVITE A 25°C	177	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
MACOUBA	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/04/2021	BOURG DE MACOUBA	TEMPERATURE	28.8	degré Celsius	<=25	
MACOUBA	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	POINT MOBILE MACOUBA	CONDUCTIVITE A 25°C	179	µS/cm	>=200	<=1110
MACOUBA	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	POINT MOBILE MACOUBA	TEMPERATURE	29.2	degré Celsius	<=25	
MACOUBA	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	QUARTIER RIVIERE ROCHE	CONDUCTIVITE A 25°C	137	µS/cm	>=200	<=1110
MACOUBA	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	QUARTIER RIVIERE ROCHE	TEMPERATURE	28.2	degré Celsius	<=25	
MACOUBA	Contrôle sanitaire	Non conforme	12/01/2021	QUARTIER CADETTE	ESCHERICHIA COLI	1	nombre /100 ml	=0	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/01/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	ALUMINIUM	0.287	mg/litre	<=.2	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/01/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	3	nombre /100 ml	=0	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/01/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	97	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/01/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/01/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	100	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/01/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	1	nombre /100 ml	=0	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	104	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/02/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/02/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/02/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/02/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	26	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/02/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	85	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/02/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	26.9	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/02/2021	POINT MOBILE HT TRINITE STE MARIE	CONDUCTIVITE A 25°C	84	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	24/02/2021	POINT MOBILE HT TRINITE STE MARIE	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/02/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	CONDUCTIVITE A 25°C	100	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	85	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	QUARTIER MORNE DES ESSES	CONDUCTIVITE A 25°C	84	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	SAINTE MARIE/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	172	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	SAINTE MARIE/BOURG	TEMPERATURE	26.9	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	CONDUCTIVITE A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/03/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	8	nombre /100 ml	=0	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/03/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	94	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/03/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	25.8	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/03/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/03/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	25.8	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/04/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	ALUMINIUM	0.232	mg/litre	<=.2	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/04/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/04/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.4	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/04/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	98	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/04/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	26.9	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/04/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	CONDUCTIVITE A 25°C	187	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/04/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUTTIVITE A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.6	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/05/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUTTIVITE A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/05/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.1	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUTTIVITE A 25°C	95	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	28.3	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	COLIFORMES "TOTALUX" à 36°	3	nombre /100 ml	=0	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	CONDUTTIVITE A 25°C	102	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/05/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUTTIVITE A 25°C	99	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	26.7	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	QUARTIER MORNE DES ESSES	CONDUTTIVITE A 25°C	101	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/06/2021	QUARTIER MORNE DES ESSES	TEMPERATURE	27.2	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/06/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUTTIVITE A 25°C	99	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/06/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.6	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUTTIVITE A 25°C	99	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/06/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.5	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/06/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUTTIVITE A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/06/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	26.8	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/07/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	ALUMINIUM	0.242	mg/litre	<=.2	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/07/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUTTIVITE A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/07/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/07/2021	QUARTIER MORNE DES ESSES	CONDUCTIVITÉ A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/07/2021	QUARTIER MORNE DES ESSES	TEMPERATURE	26.5	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/07/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	28	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/07/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	15	nombre /100 ml	=0	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/07/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/07/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.6	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/07/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/07/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	28.8	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/07/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	CONDUCTIVITÉ A 25°C	162	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/07/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	TEMPERATURE	28.6	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.7	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/08/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	85	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/08/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	28.3	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	3	nombre /100 ml	=0	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	28.4	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	QUARTIER MORNE DES ESSES	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	1	nombre /100 ml	=0	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	QUARTIER MORNE DES ESSES	CONDUCTIVITÉ A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	23/08/2021	QUARTIER MORNE DES ESSES	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/08/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/08/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	29	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/08/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	CONDUCTIVITÉ A 25°C	161	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/08/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	TEMPERATURE	28.2	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/09/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	ALUMINIUM	0.425	mg/litre	<=.2	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/09/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	93	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/09/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	28.6	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/09/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	100	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/09/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	28.3	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/09/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/09/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	29	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/09/2021	SAINTE MARIE/FD SAINT JACQUES	CONDUCTIVITÉ A 25°C	179	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	27/09/2021	SAINTE MARIE/FD SAINT JACQUES	TEMPERATURE	29.5	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/10/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/10/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	29.4	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/10/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	101	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	19/10/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.4	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/10/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	91	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/10/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.7	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/10/2021	SAINTE MARIE/BOURG	CONDUCTIVITÉ A 25°C	176	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/10/2021	SAINTE MARIE/BOURG	TEMPERATURE	27.9	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/11/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	103	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/11/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITÉ A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/11/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.7	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/11/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	28.1	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/11/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	CONDUCTIVITE A 25°C	109	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/11/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/12/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	82	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/12/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.5	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	QUARTIER MORNE DES ESSES	CONDUCTIVITE A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/12/2021	QUARTIER MORNE DES ESSES	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/12/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	96	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/12/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	27.4	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/12/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	ALUMINIUM	0.255	mg/litre	<=.2	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/12/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	CONDUCTIVITE A 25°C	104	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	07/12/2021	QUARTIERS PEROU BEZAUDIN	TEMPERATURE	27.1	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/12/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	CONDUCTIVITE A 25°C	105	µS/cm	>=200	<=1110
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/12/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	TEMPERATURE	25.1	degré Celsius	<=25	
SAINTE-MARIE	Contrôle sanitaire	Non conforme	10/05/2021	QUARTIER ANSE AZEROT	STREPTOCOQUES FECAUX (ENT)	12	nombre /100 ml	=0	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	QUARTIER TROIS PONTS	CONDUCTIVITE A 25°C	173	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	QUARTIER TROIS PONTS	TEMPERATURE	25.3	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	BOURG DE SAINT PIERRE	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	1	nombre /100 ml	=0	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	172	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/02/2021	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	25.4	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	QUARTIER ST JAMES	CONDUCTIVITE A 25°C	174	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	QUARTIER ST JAMES	TEMPERATURE	26.7	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	SAINT PIERRE/BOURG/POINT MOBILE	CONDUCTIVITE A 25°C	173	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	SAINT PIERRE/BOURG/POINT MOBILE	TEMPERATURE	28.5	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	190	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/08/2021	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	27.3	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2021	QUARTIER TROIS PONTS	CONDUCTIVITE A 25°C	171	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2021	QUARTIER TROIS PONTS	TEMPERATURE	27.8	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/12/2021	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	27	degré Celsius	<=25	

⇒ AUTO CONTROLE SURVEILLANCE (RESEAU)

Points d'autocontrôle	Type Itv	2020 (9mois)	2021
Basse Pointe	Autocontrôle chlore réseau	10	14
Bellefontaine (Mairie)	Autocontrôle chlore réseau	29	29
Carbet (locaux SME)	Autocontrôle chlore réseau	29	32
Case Pilote (Fond Bellemare)	Autocontrôle chlore réseau	29	27
Case Pilote (Mairie)	Autocontrôle chlore réseau	29	27
Distri. VERRIER (M. BABIN)	Autocontrôle chlore réseau	29	26
Distribution 3 ponts	Autocontrôle chlore réseau	29	31
Fonds Saint Denis (Mairie)	Autocontrôle chlore réseau	29	31
Grand Rivière	Autocontrôle chlore réseau	13	12
Gros Morne	Autocontrôle chlore réseau	17	13
L'ajoupa Bouillon	Autocontrôle chlore réseau	9	11
La Trinite	Autocontrôle chlore réseau	22	31
Le Lorrain	Autocontrôle chlore réseau	18	12
Le Marigot	Autocontrôle chlore réseau	15	9
Le Robert	Autocontrôle chlore réseau	16	43
Macouba	Autocontrôle chlore réseau	8	12
Morne Vert (Mairie)	Autocontrôle chlore réseau	29	28
Prêcheur (Mairie)	Autocontrôle chlore réseau	29	32
Réservoir Morne Abel	Autocontrôle chlore réseau	29	29
Saint Pierre (Mairie)	Autocontrôle chlore réseau	29	30
Sainte Marie	Autocontrôle chlore réseau	25	13
Total général		472	492

➤ **LA REGLEMENTATION SPECIFIQUE SUR LA DISTRIBUTION**

Le chlorure de vinyle monomère (CVM), également connu sous le nom de chlorure de vinyle ou de chloroéthène, est un composé chimique industriel, fabriqué à partir de l'éthylène et du chlore. Il est principalement utilisé pour produire son polymère, le polychlorure de vinyle (PVC).

Sa limite de qualité est de 0.5 µg/l.

Suite à la découverte de concentration anormale en CVM sur quelques sites en France, il a été mis en évidence le relargage, en lien avec leur process de fabrication, de certaines conduites PVC datant des années antérieures à 1980.

Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), piloté par la Direction Générale de la Santé (DGS), afin de consolider l'état des connaissances sur ce sujet et définir les modalités de gestion des dépassements. SUEZ en est membre depuis l'origine et participe activement aux différentes actions menées.

Une nouvelle instruction, DGS/EA4/2020/67, a été diffusée par la DGS en date du 17 avril 2020

Elle précise les modalités de :

- ⇒ Repérage des canalisations à risque
- ⇒ Adaptation du contrôle sanitaire
- ⇒ Modalités de gestion des risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité

Les ARS (Agences Régionales de Santé) ont lancé des démarches sur ce sujet. SUEZ est à votre disposition pour vous accompagner.

Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

Ces deux indicateurs représentent les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie. Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	271	4	98,5%
Physico-chimique	40	0	100%

Bilan des insuffisances éventuelles des ouvrages

Pour répondre aux besoins des abonnés ou pour appliquer la réglementation en vigueur, avec rappel des propositions formulées par le Concessionnaire pour remédier à ces insuffisances :

Sur les installations

Réservoirs

- Réhabiliter les chambres à vannes des réservoirs Glottin Gros-Morne et BEZAUDIN

Usines

- Usine Galion
 - Reprendre étanchéité des ouvrages : bac de préparation des solutions et Décanteur.
 - Renouveler la Toiture de la station fuyarde.
 - Intérieur réservoir n°2 à reprendre
 - Fiabiliser l'aspiration des pompes en rivières.
- Usine lorrain
 - Fuites au décanteur étanchéité à reprendre.
 - Renouveler les planchers des 4 filtres à sable.
 - Renouveler la Toiture de la station fuyarde.
 - Mettre en place d'un rail de levage à la station de pompage.
- Usine calvaire
 - Mettre en place un système de lavage pour les filtres à sable sous pression pour amélioration de la qualité de l'eau.
- Usine grande rivière
 - Modernisation : Le procéder de traitement est à reprendre car la station ne peut traiter lors des épisodes pluvieux.
 - Etudier la mise en place de forages de manières à sécuriser la production de grande rivière
- Forage de démarre
 - Reprendre le génie civil du local

- **Sur le Réseau**

- Cité union Ste marie
 - Réseau de la cité union insalubre à renouveler fuites importante situées sous les habitations.
 - Canalisation inaccessible
 - Population nombreuse et précaire
 - Relève des compteurs impossible
 - Linéaire à renouveler 737 ML
- Bourg Lorrain (Fonte grise DN 160 à renouveler)
 - Rue Chomereau Lamotte + rue Schœlcher 3497 mètres de conduite vétuste.
 - Linéaire 534 ML
- Morne Ceron Lorrain
 - Canalisation Morne Rainier en sur profondeur à renouveler
 - Linéaire 717 ML
- Charpentier (Marigot)
 - Rupture de canalisation fréquentes vers centrale à béton canalisation à renouveler en fonte
 - Extension de réseau à réaliser pour les abonnés coté point de vue.
 - Linéaire 442
- Quartier St Aroman ste Marie
 - canalisation provisoire suite à un glissement de terrain à renouveler
 - casse fréquentes manques d'eau réguliers
 - renouveler 1000ml en fonte 125 verrouillée
- Quartier Bezaudin Ste Marie
 - Casse sur réseau fréquente sur canalisation provisoire PEHD
 - Mise en place canalisation définitive Fonte verrouillée DN 125
 - Linéaire 300ml

| Informations relatives à l'exploitation
Bilan des principales opérations de maintenance effectuées sur les ouvrages (planning et fiches d'intervention)

PLANNING DE MAINTENANCE PREVENTIVE EN AEP CAP NORD ANNEE 2021																															
Nom du site		Maître d'Ouvrage	TRIMESTRE 1												TRIMESTRE 2																
			Janvier				Février				Mars				Avril			Mai			Juin										
			S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S 10	S 11	S 12	S 13	S 14	S 15	S 16	S 17	S 18	S 19	S 20	S 21	S 22	S 23	S 24	S 25	S 26			
Station de Pompage Directoire ROBERT	Cap N						P		R											P	R										
Station de pompage Vert-Pré G.MORNE GE	Cap N						P		R											R											
Station de pompage Tamarin/Calvaire G-MORNE	Cap N						R													R											
Station de Pompage Galion/Tamarin G-MORNE	Cap N			P		R													P			R									
Station de Pompage Saint-Laurent STE-MARIE GE	Cap N						R														P			R							
Station Pompage Bonneville STE-MARIE et GE	Cap N							R														R									
Station de Pompage Eudorçais STE-MARIE	Cap N			P		R													P				R								
Station de Pompage Dominante Bas MARIGOT GE	Cap N							R													P	R									
Station de Pompage La Durand LORRAIN GE	Cap N						R													R											
Station de Ppge Carabin/Morne-Jacques LORRAIN GE	Cap N			P				R										P	R												
Station de pompage Morne-Capot LORRAIN GE	Cap N						P	R													P	R									
St Pge Morne-Balai et F.Louison BASSE-POINTE	Cap N				P	R														R											
Forage Démarrer BASSE-PÖINTE	Cap N					R														R								R			
Station de Pompage Moubins BASSE-POINTE	Cap N						P	R													R										
Pge Bellevue G-RIVIERE et RSV BEAUSEJOUR GE	Cap N						R														P			R							
Pompage de Croix-Laurence AJOUPA et GE	Cap N							P									R					R									
Surpresseur de Calvaire 2 GROS-MORNE	Cap N						R													R											
Surpresseur de Bonneville SAINTE-MARIE	Cap N							P		R											R			R							
Surpresseur de Spourtoune SAINTE-MARIE	Cap N						P		R											P			R								
Surpresseur de Dominante Haut MARIGOT GE	Cap N								R												R										

| Informations relatives à l'exploitation

Nom du site	Maître d'Ouvrage	TRIMESTRE 1												TRIMESTRE 2													
		Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin					
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
Surpresseur de Morne-Jacques LORRAIN	Cap N								P	R						R										P	
Surpresseur de Morne-Savon LORRAIN GE	Cap N							P		R															R		
Surpresseur de Bon Repos LORRAIN GE	Cap N							P		R															R		
Usine de traitement AEP Calvaire G-MORNE GE	Cap N								P		R															P	
Usine de traitement AEP Galion G-MORNE GE	Cap N							R												P		R					
Usine de traitement AEP La Durand LORRAIN GE	Cap N							P		R								R								P	
Usine de Traitement AEP Bellevue G-RIVIERE	Cap N						R													P	R						
Réservoir N° 1et 2 et 3 VERT PRE	Cap N								P		R															P	
Réservoir Pain De Sucre SAINTE MARIE	Cap N								P							R											
Réservoir solaire Perou SAINTE MARIE	Cap N									P		R										R					
Réservoir solaire Maitre Jean MACOUBA	Cap N								P		R															P	
Réservoir solaire La Ferme STE MARIE	Cap N								R																		P
Réservoir solaire Trianon AJOUUPA BOUILLOU	Cap N								R											P	R						
Réservoir Brise Charge M.ROUGE	Cap N								P		R														R		
Réservoir Solaire M.DEGRAS	Cap N									P	R															P	

| Informations relatives à l'exploitation

Nom du site	Maître d'Ouvrage	TRIMESTRE 3												TRIMESTRE 4											
		Juillet				Aout				Septembre				Octobre				Novembre			Décembre				
S 27	S 28	S 29	S 30	S 31	S 32	S 33	S 34	S 35	S 36	S 37	S 38	S 39	S 40	S 41	S 42	S 43	S 44	S 45	S 46	S 47	S 48	S 49	S 50	S 51	S 52
Station de Pompage Directoire ROBERT	Cap N				R																	R			
Station de pompage Vert-Pré G.MORNE GE	Cap N				P	R																R			
Station de pompage Tamarin/Calvaire G-MORNE	Cap N			R	P													P	R						
Station de Pompage Galion/Tamarin G-MORNE	Cap N			R	P													P	R						
Station de Pompage Saint-Laurent STE-MARIE GE	Cap N					P	R											P		R					
Station Pompage Bonneville STE-MARIE et GE	Cap N						R											P		R					
Station de Pompage Eudorçais STE-MARIE	Cap N				P		R											P		R					
Station de Pompage Dominante Bas MARIGOT GE	Cap N	R															R								P
Station de Pompage La Durand LORRAIN GE	Cap N			R													R								
Station de Ppge Carabin/Morne-Jacques LORRAIN GE	Cap N	P		R													P	R							
Station de pompage Morne-Capot LORRAIN GE	Cap N			R		P											P	R							
St Pge Morne-Balai et F.Louison BASSE-POINTE	Cap N		P			R												P		R					
Forage Démarre BASSE-PÖINTE	Cap N					R												R							
Station de Pompage Moubins BASSE-POINTE	Cap N				R													P		R					
Pge Bellevue G-RIVIERE et RSV BEAUSEJOUR GE	Cap N						P	R																	R
Pompage de Croix-Laurence AJOUPA et GE	Cap N						P		R																R
Surpresseur de Calvaire 2 GROS-MORNE	Cap N			R													P					R			
Surpresseur de Bonneville SAINTE-MARIE	Cap N				R													R							
Surpresseur de Spourtoune SAINTE-MARIE	Cap N			P			R											P	R						
Surpresseur de Dominante Haut MARIGOT GE	Cap N					R																P	R		
Surpresseur de Morne-Jacques LORRAIN	Cap N	R															R								
Surpresseur de Morne-Savon LORRAIN GE	Cap N							R														R			

| Informations relatives à l'exploitation

Nom du site	Maître d'Ouvrage	TRIMESTRE 3												TRIMESTRE 4											
		Juillet				Aout				Septembre				Octobre				Novembre			Décembre				
S 27	S 28	S 29	S 30	S 31	S 32	S 33	S 34	S 35	S 36	S 37	S 38	S 39	S 40	S 41	S 42	S 43	S 44	S 45	S 46	S 47	S 48	S 49	S 50	S 51	S 52
Surpresseur de Bon Repos LORRAIN GE	Cap N							P	R											R					
Usine de traitement AEP Calvaire G-MORNE GE	Cap N	R												P		R									
Usine de traitement AEP Galion G-MORNE GE	Cap N	R													P		R								
Usine de traitement AEP La Durand LORRAIN GE	Cap N			P	R													R							
Usine de Traitement AEP Bellevue G-RIVIERE	Cap N					P	R												P	R					
Réservoir N° 1et 2 et 3 VERT PRE	Cap N		P							R													R		
Réservoir Pain De Sucre SAINTE MARIE	Cap N								R										P	R					
Réservoir solaire Perou SAINTE MARIE	Cap N								R	P									P	R					
Réservoir solaire Maitre Jean MACOUBA	Cap N		R					P										R							
Réservoir solaire La Ferme STE MARIE	Cap N	P				R												P	R						
Réservoir solaire Trianon AJOUPA BOUILLON	Cap N					P	R																R		
Réservoir Brise Charge M.ROUGE	Cap N						R			P											R				
Réservoir Solaire M.DEGRAS	Cap N		R															P	R						

P

Programmé

R

Réalisé Après

R

Programmé et Réalisé le jour

Bilan des Contrôles réglementaires de conformité électrique des ouvrages

Commune Etablissement	Etablissement	Date de fin d'intervention	Référence du rapport
BASSE-POINTE	BACHE ET STATION POMPAGE MOUBINS	08/12/2021	S9722/IE/21/1665
	STATION EP LOUISON	08/12/2021	S9722/IE/21/1667
	FORAGE DEMARE	08/12/2021	S9722/IE/21/1668
	RESERVOIR HAUTEUR BOURDON	08/12/2021	S9712/21/1895
	STATION EP HAUTEUR BOURDON/RESERVOIR	08/12/2021	S9712/21/1899
	HAUTEUR BOURDON	08/12/2021	S9712/22/261
	RESERVOIR CHLORATION MORNE BALAIS	08/12/2021	S9712/22/076
BELLEFONTAINE	FORAGE ET RESERVOIR LOUISON	08/12/2021	S9722/IE/22/076
	SME - STATION DE POMPAGE CHEVAL BLANC	04/01/2022	S9712/22/036
	SME - RESERVOIR BOURG BELLEFONTAINE	04/01/2022	S9712/22/042
CASE-PILOTE	95462 - RÉSERVOIR CHAPEAU NÈGRE	03/01/2022	S9712/22/043
	96442 - RÉSERVOIR LOT CITRONELLES / 96429 -		
	STATION DE POMPAGE CITRONELLE 2	04/01/2022	S9712/22/034
	96419 - BÂCHE DE POMPAGE LOT CITRONELLES 1	04/01/2022	S9712/22/035
	96428 - RÉSERVOIR CHOISEUL 1 / 96427 -		
	RÉSERVOIR CHOISEUL 2	04/01/2022	S9712/22/037
	96420 - STATION DE POMPAGE LES HAUTS DE MANIBA	04/01/2022	S9712/22/038
FOND SAINT-DENIS	96414 - RÉSERVOIR MORNE CAROLINE	04/01/2022	S9712/22/039
	96426 - RÉSERVOIR GRAND FOND 1 / 96425 -		
	RÉSERVOIR GRAND FOND 2	04/01/2022	S9712/22/040
	96413 - BÂCHE DE POMPAGE LOT CARAÏBE	04/01/2022	S9712/22/041
	96424 - RÉSERVOIR CITRONELLE	04/01/2022	S9712/22/047
	95478 - STATION DE POMPAGE TROUVENT / 95454 -		
	RÉSERVOIR TROUVENT 1	03/01/2022	S9712/22/026
GRAND RIVIERE	95475 - BÂCHE DE POMPAGE MORNE DES CADETS	03/01/2022	S9712/22/027
	STATION EP BELLEVUE	08/12/2021	S9722/IE/21/1663
L'AJOUPA BOUILLON	FORAGE EAU POTABLE BELLEVUE (POMPAGE)	08/12/2021	S9722/IE/21/1664
	STATION EP EDEN	09/12/2021	S9712/21/1896
	RESERVOIR DE TRIANON 1 ET 2 (SOLAIRE)	09/12/2021	S9712/21/1897
	RESERVOIR CROIX LAURENCE	09/12/2021	S9712/21/1898
	RESERVOIR EDEN	09/12/2021	S9712/21/1900
LE CARBET	95474 - BÂCHE DE POMPAGE BOUT BOIS 1	03/01/2022	S9712/22/024
	95453 RÉSERVOIR MORNE CHARLERY	03/01/2022	S9712/22/025
	95464 - STATION DE POMPAGE BOUT BOIS 2 / 97720 - RÉSERVOIR BOUT BOIS 2	03/01/2022	S9712/22/046
LE GROS-MORNE	RESERVOIR DUMAINE	15/12/2021	S9712/21/1998
	RESERVOIR FRAICHEUR	15/12/2021	S9712/21/1999
	SME-RESERVOIR CALVAIRE 2 DIT CALVAIRE HAUT	15/12/2021	S9712/21/2000
	SME-STATION EAU POTABLE CALVAIRE	15/12/2021	S9712/21/2001
	SME-RESERVOIR BOIS LEZARD	15/12/2021	S9712/21/2002
	SME-RESERVOIR GLOTIN	15/12/2021	S9712/21/2003
	SME-RESERVOIR VERT PRE 1	15/12/2021	S9712/21/2004
	STATION DE POMPAGE TAMARIN + RESERVOIR	15/12/2021	S9722/IE/21/1736
LE LORRAIN	SME - STATION EAU POTABLE GALION	15/12/2021	S9722/IE/21/1737
	SME-RESERVOIR VERT PRE 2	15/12/2021	S9722/IE/21/1738
	STATION EAU POTABLE LA DURAND	13/12/2021	S9722/IE/21/1681

| Informations relatives à l'exploitation

Commune Etablissement	Etablissement	Date de fin d'intervention	Référence du rapport
	SME-STATION DE POMPAGE LORRAIN LA DURAND	13/12/2021	S9722/IE/22/079
	STATION DE POMPAGE DE CARABIN/MORNE		
	JACQUES	10/12/2021	S9722/IE/21/1672
	RESERVOIR MORNE CERON	10/12/2021	S9712/21/1929
	RESERVOIR CROISEE 4	10/12/2021	S9712/21/1930
	RESERVOIR ET SURPRESSEUR DE MORNE JACQUES	10/12/2021	S9722/IE/21/1673
	RESERVOIR BOURG LORRAIN	10/12/2021	S9712/21/1931
	STATION DE POMPAGE MORNE CAPOT	10/12/2021	S9722/IE/21/1674
	RESERVOIR ET SURPRESSEUR DE BON REPOS	10/12/2021	S9722/IE/21/1675
	RESERVOIR MORNE CAPOT	10/12/2021	S9722/IE/21/1676
	RESERVOIR MORNE SAVON	10/12/2021	S9712/21/1942
	RESERVOIR MACEDOINE	10/12/2021	S9712/22/319
LE MARIGOT	RESERVOIR MORNE ROSEAU (SOLAIRE 230V)	13/12/2021	S9712/21/1955
	RESERVOIR PLATE FORME	13/12/2021	S9712/21/1956
	RESERVOIR DUHAMELIN	13/12/2021	S9712/21/1957
	RESERVOIR ET SURPRESSEUR DOMINANTE HAUT	13/12/2021	S9722/IE/21/1679
	STATION DE POMPAGE DE DOMINANTE BAS	13/12/2021	S9722/IE/21/1680
LE MORNE-ROUGE	STATION EP BRISE CHARGE AILERON (RESERVOIR CHLORATION)	09/12/2021	S9712/21/1902
	RESERVOIR AILERON 1	09/12/2021	S9712/21/1903
	RESERVOIR FOND ROSE	09/12/2021	S9712/21/1905
	RESERVOIR AILERON 2	09/12/2021	S9712/21/1906
	STATION EP MESPONT	09/12/2021	S9712/21/1907
	RESERVOIR MESPONT	09/12/2021	S9712/22/322
	RESERVOIR ET STATION EP CHAMPFLORE	09/12/2021	S9712/22/326
LE PRECHEUR	96409 - STATION DE POMPAGE CHARMEUSE	03/01/2022	S9712/22/029
	95466 - STATION DE POMPAGE ANSE BELLEVILLE	03/01/2021	S9712/22/028
LE ROBERT	STATION DE POMPAGE DIRECTOIRE	15/12/2021	S9722/IE/21/1739
	SME-RESERVOIR VERT PRE 3	15/12/2021	S9712/22/323
MORNE VERT	95459 - RÉSERVOIR MOULINGUET	04/01/2022	S9712/22/044
	90913 - UF URION /95477 - RÉSERVOIR URION	04/01/2022	S9712/22/045
SAINTE-MARIE	RESERVOIR FOUNIOL	14/12/2021	S9712/21/1972
	RESERVOIR CITRON	14/12/2021	S9712/21/1973
	RESERVOIR BEZAUDIN	14/12/2021	S9712/21/1974
	RESERVOIR LASSALLE	14/12/2021	S9712/21/1976
	RESERVOIR SURPRESSEUR DE BONNEVILLE	14/12/2021	S9722/IE/21/1689
	STATION DE POMPAGE BONNEVILLE (BON AIR)	14/12/2021	S9722/IE/21/1690
	RESERVOIR MORNE DES ESSES	14/12/2021	S9712/21/1983
	STATION POMPAGE ST LAURENT	14/12/2021	S9722/IE/21/1694
	RESERVOIR SAINT-LAURENT	14/12/2021	S9712/21/1984
	STATION DE POMPAGE EUDORCAIT	14/12/2021	S9722/IE/21/1695
	COMPTAGE BLAMPUY BEZAUDIN	14/12/2021	S9712/21/1990
	SURPRESSEUR DE SPOURTURNE MORNE DES ESSES	14/12/2021	S9722/IE/21/1714
	RESERVOIR RECLE	13/12/2021	S9712/21/1958
	RESERVOIR PAIN DE SUCRE	13/12/2021	S9712/22/321
SAINT-PIERRE	95309 - RÉSERVOIR PÉCOUL	03/01/2022	S9712/22/031

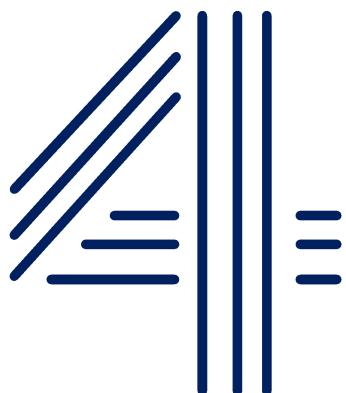
| Informations relatives à l'exploitation

Commune Etablissement	Etablissement	Date de fin d'intervention	Référence du rapport
	95473 - STATION DE POMPAGE MORNE ABEL	03/01/2022	S9712/22/032

Bilan des interventions d'urgences réalisées au cours de l'exercice (nombre, nature et causes)

Les interventions d'urgences réalisées sur les ouvrages ont disponibles sur les cahiers d'exploitations de chaque site. Le suivi sous format numérique a été mis en place en fin 2021.

Les interventions réalisées en URGENCE sur le réseau de distribution - Périmètre Cap Nord eau Potable		
Nombre d'ITV		
Famille d'équipement	Libellé intervention réalisée	Total
Branchement	branchement eau enquêter fuite	6
	branchement eau réparer (suite à recherche de fuites)	1
	branchement eau réparer fuite	19
Total Branchement		26
Compteur	compteur réparer fuite, changer pièces	5
Total Compteur		5
Réseau	réseau eau enquêter (débit, pression)	7
	réseau eau enquêter fuite	21
	réseau eau enquêter pour qualité eau	1
	réseau eau purger	3
	réseau eau rechercher fuite	1
	réseau eau réparer	7
	réseau eau réparer (suite recherche de fuite)	4
Total Réseau		44
Total général		75



| Information sur le patrimoine



Réservoir semi-enterré de Bellevue, MACOUBA

L'inventaire du patrimoine

Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

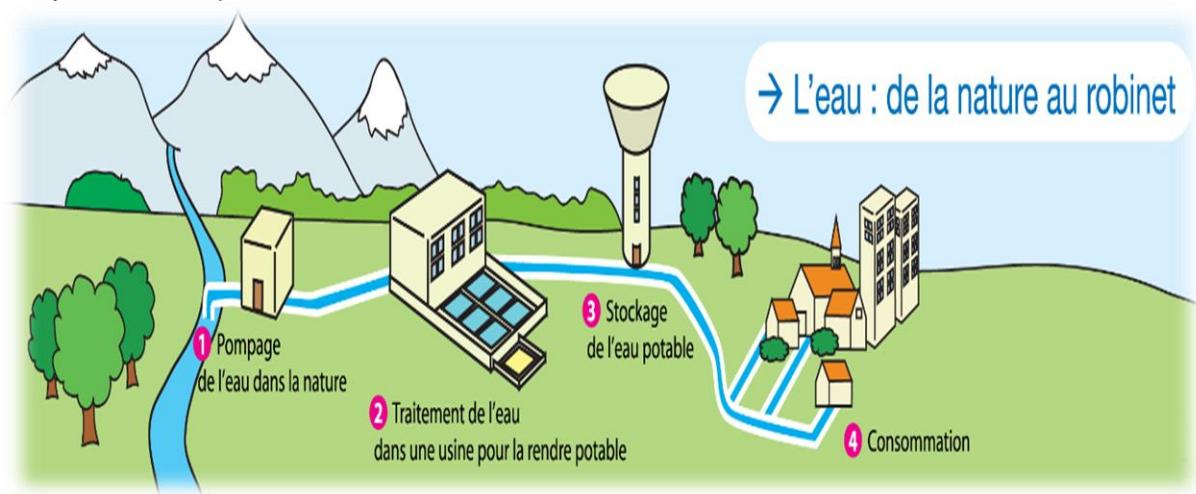
Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de desserte, et notamment les canalisations et accessoires de réseau acheminant l'eau potable jusqu'aux points de raccordement des branchements ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage ou de nettoyage). Les variations du patrimoine exploité sont explicitées.

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire :

- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué
- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

Le système d'eau potable



Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de la Délégation de Service Public, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés et réalisés par l'exploitant.

LES RESSOURCES

Inventaire des ressources	
Commune	Site
LE MORNE-VERT	Source Atila

LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT

Les installations de production et traitement disponibles au cours de l'année d'exercice en vue de la potabilisation de l'eau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des installations de production/traitements	
Commune	Site
BASSE-POINTE	Forage DEMARE
BASSE-POINTE	Forage LOUISON
GRAND'RIVIÈRE	Forage Eau Potable GRAND-RIVIERE
GRAND'RIVIÈRE	Station EP BELLEVUE
GROS-MORNE	Station EP de CALVAIRE
GROS-MORNE	Station EP de GALION
LE LORRAIN	Station EP LA DURAND
LE MORNE-ROUGE	Station EP BRISE CHARGE AILERON
LE MORNE-VERT	UF URION

LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des réservoirs	
Commune	Site
BASSE-POINTE	Bris charge
BASSE-POINTE	Réservoir de AKR
BASSE-POINTE	Réservoir de GRADIS
BASSE-POINTE	Réservoir de SOCCO
BASSE-POINTE	Réservoir et Chloration MORNE BALAI
BASSE-POINTE	Réservoir Hauteur Bourdon
BASSE-POINTE	Réservoir LOUISON
BELLEFONTAINE	Réservoir Bourg Bellefontaine
BELLEFONTAINE	Réservoir Chapeau Nègre
BELLEFONTAINE	Réservoir Cheval Blanc
BELLEFONTAINE	Réservoir Lycée Cheval Blanc
CASE-PILOTE	Réservoir Abymes
CASE-PILOTE	Réservoir Choiseul 1
CASE-PILOTE	Réservoir Choiseul 2
CASE-PILOTE	Réservoir Citronnelle
CASE-PILOTE	Réservoir Fond Bellemare
CASE-PILOTE	Réservoir Gendarmerie
CASE-PILOTE	Réservoir Grand Fond 1

Inventaire des réservoirs	
Commune	Site
CASE-PILOTE	Réervoir Grand Fond 2
CASE-PILOTE	Réervoir Les Hauts de Maniba
CASE-PILOTE	Réervoir Lot Caraïbe
CASE-PILOTE	Réervoir Morne Caroline
FONDS-SAINT-DENIS	Réervoir Morne des Cadets
FONDS-SAINT-DENIS	Réervoir Trouvent 1
FONDS-SAINT-DENIS	Réervoir Trouvent 2
GRAND'RIVIÈRE	Réervoir de Beauséjour
GROS-MORNE	Réervoir Calvaire 2 dit Calvaire Haut
GROS-MORNE	Réervoir de BIROT
GROS-MORNE	Réervoir de BOIS LEZARD
GROS-MORNE	Réervoir de Fraicheur
GROS-MORNE	Réervoir de Glottin
GROS-MORNE	Réervoir de VERT PRE 1
GROS-MORNE	Réervoir de VERT PRE 2
GROS-MORNE	Réervoir Dumaine
L'AJOUPA-BOUILLON	Réervoir CROIX LAURENCE
L'AJOUPA-BOUILLON	Réervoir de POSTE de POLICE
L'AJOUPA-BOUILLON	Réervoir EDEN
L'AJOUPA-BOUILLON	Réervoir TRIANON 1 (FALAISE)
L'AJOUPA-BOUILLON	Réervoir TRIANON 2 (Falaise)
LE CARBET	Réervoir Bel Event
LE CARBET	Réervoir Bout Bois 2
LE CARBET	Réervoir Morne Charlery
LE CARBET	Réervoir Sanatorium
LE LORRAIN	Réervoir de CES CET (Groupe scolaire)
LE LORRAIN	Réervoir de CROISEE 4
LE LORRAIN	Réervoir de MACEDOINE
LE LORRAIN	Réervoir de MORNE CERON
LE LORRAIN	Réervoir de Morne Dégras
LE LORRAIN	Réervoir de VALLON
LE LORRAIN	Réervoir du BOURG LORRAIN
LE LORRAIN	Réervoir Morne Capot
LE MARIGOT	Réervoir de DUHAMELIN
LE MARIGOT	Réervoir de MAITRE JEAN
LE MARIGOT	Réervoir de PLATEFORME
LE MARIGOT	Réervoir MORNE ROSEAU

Inventaire des réservoirs	
Commune	Site
LE MORNE-ROUGE	Réervoir & Station EP de CHAMFLORE
LE MORNE-ROUGE	Réervoir AILERON 1
LE MORNE-ROUGE	Réervoir AILERON 2
LE MORNE-ROUGE	Réervoir de FOND ROSE
LE MORNE-ROUGE	Réervoir de MESPONT
LE MORNE-VERT	Réervoir La Croix
LE MORNE-VERT	Réervoir Moulinguet
LE MORNE-VERT	Réervoir Urion
LE PRÊCHEUR	Réervoir Anse Belleville
LE PRÊCHEUR	Réervoir Bourg Prêcheur
LE PRÊCHEUR	Réervoir Charmeuse
LE ROBERT	Réervoir de VERT PRE 3
MACOUBA	Réervoir de Bellevue (Macouba)
MACOUBA	Réervoir de GUERIN
SAINTE-MARIE	Bâche de BELLE ETOILE Félicité
SAINTE-MARIE	Réervoir de BEZAUDIN
SAINTE-MARIE	Réervoir de BONNEVILLE
SAINTE-MARIE	Réervoir de CITRON
SAINTE-MARIE	Réervoir de DERRIERE MORNE 1
SAINTE-MARIE	Réervoir de DERRIERE MORNE 2
SAINTE-MARIE	Réervoir de FOURNIOL
SAINTE-MARIE	Réervoir de l'UNION
SAINTE-MARIE	Réervoir de LA FERME
SAINTE-MARIE	Réervoir de LASSALLE
SAINTE-MARIE	Réervoir de MORNE DANIEL
SAINTE-MARIE	Réervoir de MORNE DES ESSES
SAINTE-MARIE	Réervoir de MORNE La CROIX
SAINTE-MARIE	Réervoir de PAIN DE SUCRE
SAINTE-MARIE	Réervoir de PEROU
SAINTE-MARIE	Réervoir de RECULE
SAINTE-MARIE	Réervoir de ST LAURENT
SAINTE-PIERRE	Réervoir Morne Abel
SAINTE-PIERRE	Réervoir Pécul
Total réservoirs : 88	

LES STATIONS DE POMPAGE / RELEVAGE

Les stations de pompage / relevage disponibles au cours de l'année d'exercice pour la distribution de l'eau sur l'ensemble du réseau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des installations de pompage - relevage	
Commune	Site
BASSE-POINTE	Bâche et Station de pompage MOUBIN
BELLEFONTAINE	Bâche de pompage Lycée Cheval Blanc
CASE-PILOTE	Bâche de pompage Lot Caraïbe
CASE-PILOTE	Bâche de pompage Lot Citronnelles 1
CASE-PILOTE	Réservoir Lot Citronnelles 2
CASE-PILOTE	Station de pompage Citronnelle 2
CASE-PILOTE	Station de pompage Les Hauts de Maniba
FONDS-SAINT-DENIS	Bâche de pompage Morne des Cadets
FONDS-SAINT-DENIS	Station de pompage Trouvent
GROS-MORNE	Station de pompage Tamarin
GROS-MORNE	Station pompage de VERT PRE
LE CARBET	Bâche de pompage Bout Bois 1
LE CARBET	Station de pompage Bout Bois 2
LE LORRAIN	Réservoir de MORNE SAVON
LE LORRAIN	Réservoir et Supresseur de Bon Repos
LE LORRAIN	Réservoir et Supresseur de Morne Jacques
LE LORRAIN	Station de Pompage Carabin/Morne - Jacques
LE LORRAIN	Station de Pompage Lorrain
LE LORRAIN	Station de Pompage Morne Capot
LE MARIGOT	Réservoir et Supresseur de DOMINANTE HAUT
LE MARIGOT	Station de Pompage Dominante Bas
LE PRÊCHEUR	Station de pompage Anse Belleville
LE PRÊCHEUR	Station de pompage Charmeuse
SAINTE-MARIE	Pompage ST LAURENT
SAINTE-MARIE	Station pompage d'EUDORCAIT
SAINTE-MARIE	Station pompage de BONNEVILLE (BON AIR)
SAINTE-MARIE	Supresseur de SPOURTOUNE Morne Des Esses
SAINT-PIERRE	Bâche de pompage Saint James
SAINT-PIERRE	Station de pompage Morne Abel
Total Stations : 29	

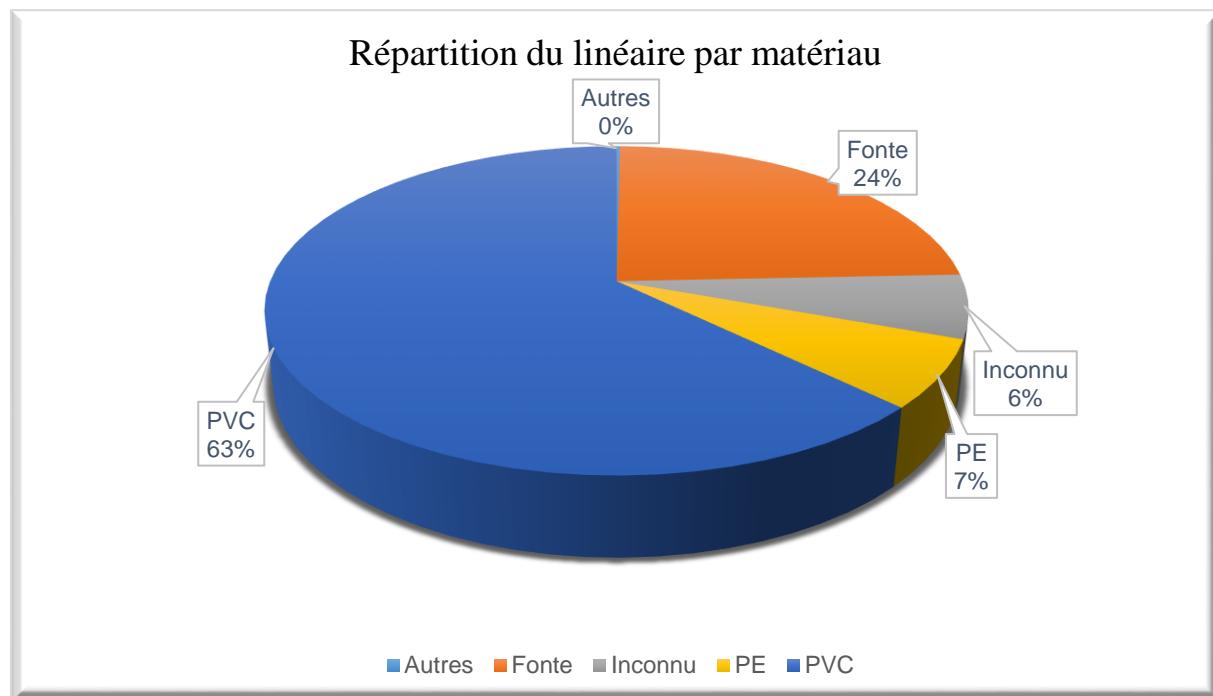
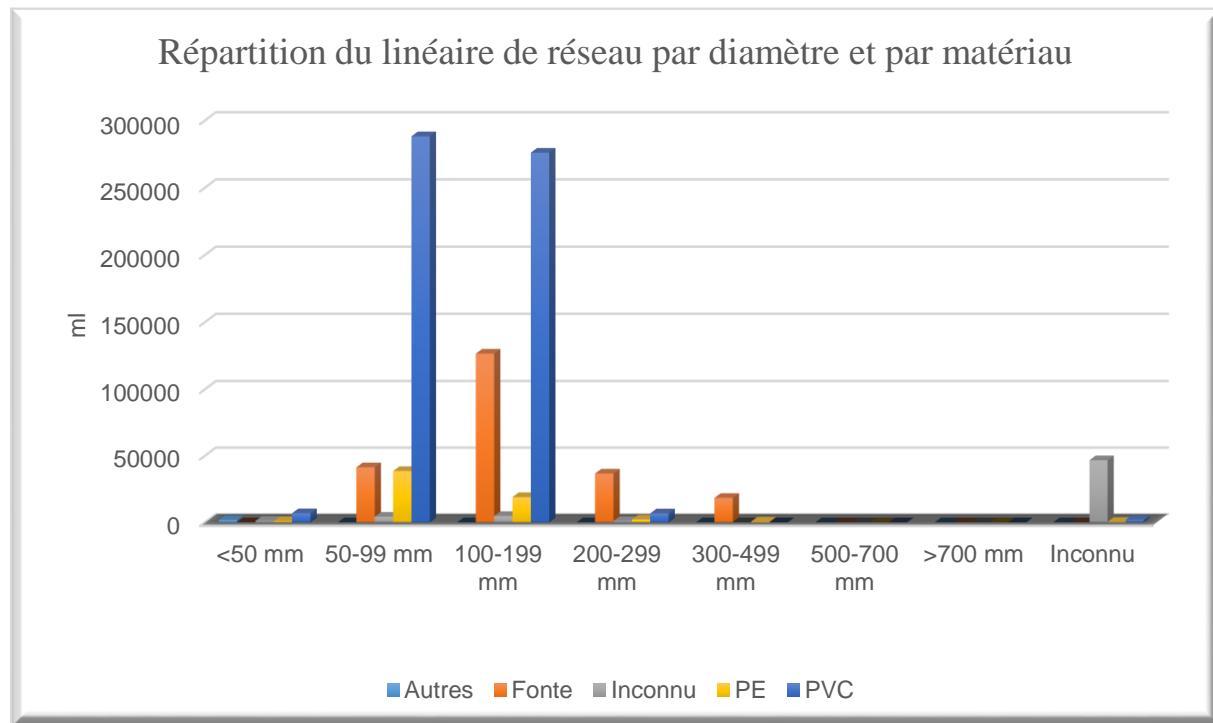
Les canalisations

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Linéaire de canalisation (ml)						
Diamètre / Matériau	Fonte	PE	PVC	Autres	Inconnu	Total
<50 mm	-	991	6 804	1 688	1 012	10 495
50-99 mm	41 965	39 250	288 988	2	4 214	374 419
100-199 mm	140 928	18 957	278 514	-	4 722	443 121
200-299 mm	53 832	2 041	7 275	-	1 004	64 152
300-499 mm	18 330	552	-	-	-	18 882
500-700 mm	-	-	1	-	-	1
>700 mm	-	-	-	-	1	1
Inconnu	-	331	1 778	-	47 834	49 943
Total	255 055	62 122	583 360	1 690	58 787	961 014

Linéaire de canalisation (ml)									
Matériau/Diamètre (mm)	<50	50-99	100-199	200-299	300-499	500-700	>700	Inconnu	Total
Fonte ductile	-	5 676	45 065	21 839	16 140	-	-	-	88 720
Fonte grise	-	9 902	25 191	7 239	-	-	-	-	42 332
Fonte indéterminée	-	26 386	70 672	24 754	2 190	-	-	-	124 003
PE bandes bleues	119	22 865	13 702	1 957	552	-	-	2	39 196
PE indéterminé	872	16 386	5 256	84	-	-	-	329	22 926
PVC mono-orienté	3 916	57 994	66 729	1 543	-	-	-	-	130 182
PVC bi-orienté	-	-	140	-	-	-	-	-	140
PVC indéterminé	2 888	230 994	211 645	5 732	-	1	-	1 778	453 038
Autre	1 688	2	-	-	-	-	-	-	1 690
Inconnu	1 012	4 214	4 722	1 004	-	-	1	47 834	58 787
Total	10 494	374 419	443 120	64 153	18 882	1	1	49 943	961 014

Linéaire de canalisation (ml)				
Commune	Réseaux	2020	2021	N/N-1 (%)
BASSE-POINTE	Linéaire total de canalisation	40 989	51 286	25,12%
BELLEFONTAINE	Linéaire total de canalisation	22 794	22 792	-0,01%
CASE-PILOTE	Linéaire total de canalisation	54 164	54 411	0,46%
FONDS-SAINT-DENIS	Linéaire total de canalisation	21 909	21 909	0,00%
GRAND'RIVIÈRE	Linéaire total de canalisation	9 376	9 334	-0,45%
GROS-MORNE	Linéaire total de canalisation	129 560	129 940	0,29%
LA TRINITÉ	Linéaire total de canalisation	20 642	20 648	0,03%
L'AJOUPA-BOUILLON	Linéaire total de canalisation	27 323	27 751	1,57%
LE CARBET	Linéaire total de canalisation	49 415	49 433	0,04%
LE LORRAIN	Linéaire total de canalisation	95 543	108 628	13,70%
LE MARIGOT	Linéaire total de canalisation	38 810	44 203	13,90%
LE MORNE-ROUGE	Linéaire total de canalisation	72 437	74 158	2,38%
LE MORNE-VERT	Linéaire total de canalisation	32 776	32 413	-1,11%
LE PRÊCHEUR	Linéaire total de canalisation	14 747	14 747	0,00%
LE ROBERT	Linéaire total de canalisation	35 841	35 535	-0,85%
MACOUBA	Linéaire total de canalisation	13 066	13 104	0,29%
SAINTE-MARIE	Linéaire total de canalisation	195 430	202 301	3,52%
SAINT-PIERRE	Linéaire total de canalisation	48 453	48 421	-0,07%
Total		923 275	961 014	4,09%



➤ **LES VARIATIONS SUR LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau du linéaire de canalisations. En ce qui concerne le motif "Renouvellements", la valeur indiquée correspond au delta en positif ou en négatif du linéaire constaté à l'issue de l'opération de renouvellement.

Les variations sur les canalisations		
	Motif	MI
Linéaire total de canalisation de l'année précédente		923 273
Régularisations de plans		37 739
Situation actuelle		961 014

La répartition par commune des variations sur les canalisations		
Commune	Motif	MI
BASSE-POINTE	Linéaire total de canalisation	51 286
BELLEFONTAINE	Linéaire total de canalisation	22 792
CASE-PILOTE	Linéaire total de canalisation	54 411
FONDS-SAINT-DENIS	Linéaire total de canalisation	21 909
GRAND'RIVIÈRE	Linéaire total de canalisation	9 334
GROS-MORNE	Linéaire total de canalisation	129 940
LA TRINITÉ (CN)	Linéaire total de canalisation	20 648
L'AJOUPA-BOUILLON	Linéaire total de canalisation	27 751
LE CARBET	Linéaire total de canalisation	49 433
LE LORRAIN	Linéaire total de canalisation	108 628
LE MARIGOT	Linéaire total de canalisation	44 203
LE MORNE-ROUGE	Linéaire total de canalisation	74 158
LE MORNE-VERT	Linéaire total de canalisation	32 413
LE PRÊCHEUR	Linéaire total de canalisation	14 747
LE ROBERT (CN)	Linéaire total de canalisation	35 535
MACOUBA	Linéaire total de canalisation	13 104
SAINTE-MARIE	Linéaire total de canalisation	202 301
SAINTE-PIERRE	Linéaire total de canalisation	48 421
Total linéaire		961 014

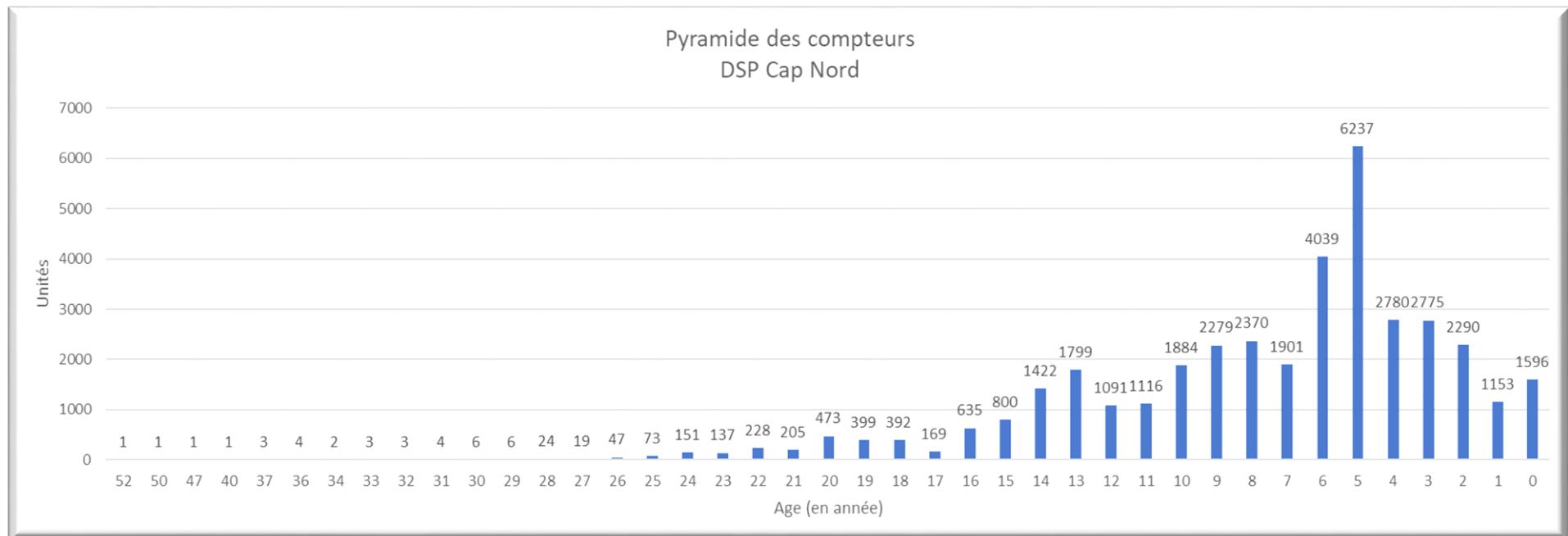
➤ LES COMPTEURS

Le tableau suivant détaille le parc compteur situé en domaine concédé par code usage, tranches de diamètres et tranches d'âge. Le parc présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice :

Étiquettes de lignes	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total général
Ajoupa Bouillon	4			1	1	2	2	3	31	57	24	9	24	110	34	315	84	96	20	20	3	72	913
Basse Pointe	3	2	12	4	4	34	27	43	59	34	57	75	71	72	129	578	259	50	64	41	15	118	1757
Bellefontaine	1				2	19	5	121	55	4	6	24	14	238	31	33	51	34	69	27	225	23	983
CAP NORD												1				1	1	1					4
Case-Pilote	1		2	2	5	56	65	63	86	48	287	183	151	108	93	112	161	114	155	440	30	78	2240
Fonds Saint Denis			1			32	13	94	16	4	23	13	19	12	16	5	9	14	40	20	70	7	409
Grand-Rivière					35	2	2	12	11	8	11	9	8	10	28	5	140	11	61	38	5	6	402
Gros-Morne	40	16	14	20	9	30	89	128	211	170	111	210	180	238	225	679	1115	453	167	412	78	226	4975
Le Carbet		2	1		4	64	45	64	187	160	28	65	203	98	89	83	251	123	256	139	232	62	2156
Le Morne Vert	1	3				48	23	134	34	25	17	68	60	58	48	30	49	61	153	76	155	47	1090
Le Prêcheur				1	1	26	22	22	159	21	54	30	54	90	86	41	59	57	110	50	28	21	932
Lorrain	15	24	17	24	1	30	56	93	132	72	69	100	172	158	347	649	973	414	249	226	30	66	3942
Macouba			1	3	8			7	12	8	3	5	58	14	35	232	48	12	14	6		17	486
Marigot	6	5	1	4		2	18	37	102	45	55	52	81	78	82	233	610	143	37	25	15	106	1745
Morne Rouge	6	189	152	190	53	137	60	46	71	42	37	19	91	306	87	134	371	271	57	63	56	60	2510
Robert (CN)	23	4	2	6	2	11	48	103	101	72	61	82	92	98	105	223	367	138	303	102	19	266	2337
Sainte-Marie	100	225	187	124	25	83	263	295	382	237	151	361	356	527	354	599	1295	677	681	442	129	300	8165
St Pierre		1	2	3	9	55	49	128	117	72	114	552	627	120	80	65	135	98	320	84	59	55	2751
Trinité (CN)	5	2	7	10	10	4	13	29	33	12	8	26	18	35	32	22	259	13	19	79	4	66	722
Total général	205	473	399	392	169	635	800	1422	1799	1091	1116	1884	2279	2370	1901	4039	6237	2780	2775	2290	1153	1596	38 519

Année de pose	1969	1971	1974	1981	1984	1985	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Age des compteurs en années	52	50	47	40	37	36	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23	22
Nombre de compteurs en unités	1	1	1	1	3	4	2	3	3	4	6	6	24	19	47	73	151	137	228

Année de pose	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Age des compteurs en années	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Nombre de compteurs en unités	205	473	399	392	169	635	800	1422	1799	1091	1116	1884	2279	2370	1901	4039	6237	2780	2775	2290	1153	1596



Les compteurs ont un âge moyen de 6,9 ans avec quelques disparités entre les communes. Le morne Rouge (commune à gestion autonome pendant plusieurs années) dispose d'un parc compteurs de 9,3 ans d'âge moyen tandis que Le Lorrain est à 5,7 ans d'âge moyen.

Age moyen du parc compteurs de Cap Nord 7,6 an

L'ANALYSE DU PATRIMOINE

Le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement impose de nouvelles obligations en matière de description des réseaux d'eaux usées à travers l'Indice de connaissance de gestion patrimoniale du réseau.

Cet indice de connaissance doit atteindre la note minimale de 40/45. La cotation minimale repose avant tout sur le descriptif détaillé de 50% du linéaire, d'une part pour le diamètre et le matériau et, d'autre part, sur l'âge ou la date de pose des canalisations (cf. Arrêté du 2 déc. 2013).

Le détail de la notation de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale du contrat est donné ci-après.

Si votre indice de connaissance patrimoniale est inférieur à 40, un plan d'actions doit être établi pour enrichir la connaissance du patrimoine sur la nature, le diamètre et la date de pose ou l'âge des collecteurs. Votre plan d'action doit vous amener à obtenir un taux de connaissance de 80% sur chacun des critères. Pour améliorer la connaissance des dates de pose, nous conseillons de procéder à l'analyse des archives, ou réaliser un travail de mémoire avec d'anciens élus ou habitants des communes. La nature des matériaux s'améliorera avec nos investigations sur les réseaux, dans le cadre de l'exploitation.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2021
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	13
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	28
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2021
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme plurianuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	0
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	50
TOTAL (indicateur P103.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	93

Récapitulatif détaillée des nouveaux ouvrages mis en service ou hors service pendant l'exercice en distinguant les nouveaux ouvrages réalisés par la Communauté d'Agglomération et ceux réalisés par le Concessionnaire ; (commentaire à fournir)

Aucun nouvel ouvrage n'a été mis en service ou hors service durant l'exercice.

Travaux de renouvellement

Ce tableau représente le récapitulatif détaillé des travaux de renouvellement réalisés pendant l'exercice par le concessionnaire :

Renouvellement				
Les opérations réalisées CAPNORD EAU				
CHANTIERS	COMMUNE	SITE	NATURE	CAPNORD EAU
00000000000			PERSONNEL	195 420
			TVX RENOUVELLEMENT	15 754
			VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	31 092
			AUTRESTVX ENTRETIEN RESEAU	15 089
			VEHICULE	19 129
Total 00000000000				276 484
RCC000		RNVLT Compteurs S.Client	PERSONNEL	123 283
		RNVLT Compteurs S.Client	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	25 102
		RNVLT Compteurs S.Client	VEHICULE	11 068
Total RCC000				159 452
RE14032		14 RPLCT VENTOUSES RESEAUX ATS	PERSONNEL	12
		14 RPLCT VENTOUSES RESEAUX ATS	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	715
		14 RPLCT VENTOUSES RESEAUX ATS	VEHICULE	49
Total RE14032				776
RE202585	MORNEVERT	226/MOULINGUET/GSM3	PERSONNEL	165
	MORNEVERT	226/MOULINGUET/GSM3	VEHICULE	12
Total RE202585				178
RE202586	MORNE VERT	226/URION/GSM3	PERSONNEL	165
	MORNE VERT	226/URION/GSM3	VEHICULE	12
Total RE202586				178
RE202608	CASE PILOTE	FD BELLER'MARE/SALLE MANOEUVRE	PERSONNEL	47
	CASE PILOTE	FD BELLER'MARE/SALLE MANOEUVRE	TVX RENOUVELLEMENT	2 865
	CASE PILOTE	FD BELLER'MARE/SALLE MANOEUVRE	VEHICULE	197
Total RE202608				3 109
RE202609	CASE PILOTE	SP CHOISEUL/CABLAJE	PERSONNEL	25
	CASE PILOTE	SP CHOISEUL/CABLAJE	TVX RENOUVELLEMENT	1 540
	CASE PILOTE	SP CHOISEUL/CABLAJE	VEHICULE	106
Total RE202609				1 671
RE202651	LORRAIN	LOR/PPAGE DOMINCOMPRESSEUR	PERSONNEL	3 854
	LORRAIN	LOR/PPAGE DOMINCOMPRESSEUR	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	11 100
	LORRAIN	LOR/PPAGE DOMINCOMPRESSEUR	TVX RENOUVELLEMENT	489
	LORRAIN	LOR/PPAGE DOMINCOMPRESSEUR	VEHICULE	1 067
Total RE202651				16 510
RE202652	BASPOINTE	BASSEPOINTE/FORAGELOUISON/EVOL	PERSONNEL	106
	BASPOINTE	BASSEPOINTE/FORAGELOUISON/EVOL	VEHICULE	8
Total RE202652				114
RE202653	AJOUPA BOUIL	AJOUUPABCUILLON/RESEDEN/EVOLUTI	PERSONNEL	106
	AJOUPA BOUIL	AJOUUPABCUILLON/RESEDEN/EVOLUTI	VEHICULE	8
Total RE202653				114
RE202654	STE MARIE	SAINTEMARIE/RESDERRIEREMORNE1/	PERSONNEL	106
	STE MARIE	SAINTEMARIE/RESDERRIEREMORNE1/	VEHICULE	8
Total RE202654				114
RE21100	BELLEFONTAIN	BLFTAIN/RES BRG/CH A VANNES	PERSONNEL	7 006
	BELLEFONTAIN	BLFTAIN/RES BRG/CH A VANNES	TVX RENOUVELLEMENT	7 712
	BELLEFONTAIN	BLFTAIN/RES BRG/CH A VANNES	VEHICULE	1 560
Total RE21100				16 277
RE21101	LE LORRAIN	USINE DURAND/FILTRES A SABLE	PERSONNEL	3 216
	LE LORRAIN	USINE DURAND/FILTRES A SABLE	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	10 215
	LE LORRAIN	USINE DURAND/FILTRES A SABLE	TVX RENOUVELLEMENT	21 487
	LE LORRAIN	USINE DURAND/FILTRES A SABLE	VEHICULE	2 378
Total RE21101				37 296
RE21102	LE LORRAIN	DURAND/SP VERS DOMINANTE	PERSONNEL	4 986
	LE LORRAIN	DURAND/SP VERS DOMINANTE	TVX RENOUVELLEMENT	10 356
	LE LORRAIN	DURAND/SP VERS DOMINANTE	VEHICULE	1 068
Total RE21102				16 410
RE21103	LE LORRAIN	DURAND/CHAUX/2 POMPES INJEC	PERSONNEL	53
	LE LORRAIN	DURAND/CHAUX/2 POMPES INJEC	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	171
	LE LORRAIN	DURAND/CHAUX/2 POMPES INJEC	TVX RENOUVELLEMENT	3 070
	LE LORRAIN	DURAND/CHAUX/2 POMPES INJEC	VEHICULE	223
Total RE21103				3 516
RE21148	CASE-PILOTE	SP LOT CARAIBE/CANA & VANTEL	PERSONNEL	715
	CASE-PILOTE	SP LOT CARAIBE/CANA & VANTEL	VEHICULE	53
Total RE21148				768
RE21149	CASE-PILOTE	SP GD FOND/CHLORE/ANALYSEUR	PERSONNEL	424
	CASE-PILOTE	SP GD FOND/CHLORE/ANALYSEUR	TVX RENOUVELLEMENT	1 671
	CASE-PILOTE	SP GD FOND/CHLORE/ANALYSEUR	VEHICULE	144
Total RE21149				2 240
RE21150	FOND SAINT-D	SP MN DES CADETS/CANA & VANTEL	PERSONNEL	1 509
	FOND SAINT-D	SP MN DES CADETS/CANA & VANTEL	VEHICULE	112
Total RE21150				1 620
RE21152	GROS MORNE	USINE CALVAIRE/FILTRES A SABLE	PERSONNEL	6 114
	GROS MORNE	USINE CALVAIRE/FILTRES A SABLE	VEHICULE	453
Total RE21152				6 567
RE21153	GROS MORNE	GALLION/CHAUX/2 PPES INJECTION	PERSONNEL	1 469
	GROS MORNE	GALLION/CHAUX/2 PPES INJECTION	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	810
	GROS MORNE	GALLION/CHAUX/2 PPES INJECTION	TVX RENOUVELLEMENT	3 070
	GROS MORNE	GALLION/CHAUX/2 PPES INJECTION	VEHICULE	371
Total RE21153				5 719
RE21154	GROS MORNE	GALION/PRISE D'EAU	PERSONNEL	2 303
	GROS MORNE	GALION/PRISE D'EAU	VEHICULE	170
Total RE21154				2 473
RE21155	GROS MORNE	GALION/DECAN/GENIE CIVIL	PERSONNEL	2 303
	GROS MORNE	GALION/DECAN/GENIE CIVIL	VEHICULE	170
Total RE21155				2 473
RE21195	MARIGOT	SP DOMINANTE BAS/PPES 1&2	PERSONNEL	2 900
	MARIGOT	SP DOMINANTE BAS/PPES 1&2	TVX RENOUVELLEMENT	913
	MARIGOT	SP DOMINANTE BAS/PPES 1&2	VEHICULE	276
Total RE21195				4 089

Renouvellement

Les opérations réalisées CAPNORD EAU

RE21197	MORNE-VERT	MOULINGUET/KIT CHLORATION	PERSONNEL	456
	MORNE-VERT	MOULINGUET/KIT CHLORATION	TVX RENOUVELLEMENT	3 618
	MORNE-VERT	MOULINGUET/KIT CHLORATION	VEHICULE	278
Total RE21197				4 352
RE21198	MORNE-VERT	MOULINGUET/CLHORE/ANALYSEUR	PERSONNEL	471
	MORNE-VERT	MOULINGUET/CLHORE/ANALYSEUR	TVX RENOUVELLEMENT	2 446
	MORNE-VERT	MOULINGUET/CLHORE/ANALYSEUR	VEHICULE	200
Total RE21198				3 117
RE21199	MORNE-VERT	URION/CHLORE ET/ANALYSEUR	PERSONNEL	316
	MORNE-VERT	URION/CHLORE ET/ANALYSEUR	TVX RENOUVELLEMENT	2 146
	MORNE-VERT	URION/CHLORE ET/ANALYSEUR	VEHICULE	168
Total RE21199				2 631
RE21200	MORNE-VERT	URION/ CHLORE ER/ANALYSEUR	PERSONNEL	303
	MORNE-VERT	URION/ CHLORE ER/ANALYSEUR	TVX RENOUVELLEMENT	1 372
	MORNE-VERT	URION/ CHLORE ER/ANALYSEUR	VEHICULE	115
Total RE21200				1 790
RE21201	PRÊCHEUR	SP CHARMEUSE/VANTE & CANA	PERSONNEL	1 082
	PRÊCHEUR	SP CHARMEUSE/VANTE & CANA	VEHICULE	80
Total RE21201				1 162
RE21202	PRÊCHEUR	SP CHARMEUSE/ANTI-BELIER	PERSONNEL	1 156
	PRÊCHEUR	SP CHARMEUSE/ANTI-BELIER	VEHICULE	86
Total RE21202				1 241
RE21217	SAINTE-PIERRE	PECOUL/CHLORATION/ANALYSEUR	PERSONNEL	752
	SAINTE-PIERRE	PECOUL/CHLORATION/ANALYSEUR	TVX RENOUVELLEMENT	2 446
	SAINTE-PIERRE	PECOUL/CHLORATION/ANALYSEUR	VEHICULE	221
Total RE21217				3 419
RE21219	SAINTE-PIERRE	PECOUL/FORAGE/ARM ELEC FR8	PERSONNEL	1 875
	SAINTE-PIERRE	PECOUL/FORAGE/ARM ELEC FR8	TVX RENOUVELLEMENT	2 472
	SAINTE-PIERRE	PECOUL/FORAGE/ARM ELEC FR8	VEHICULE	306
Total RE21219				4 653
RE21221	SAINTE-PIERRE	RES PECOUL/DEBITMETRE APPRO	PERSONNEL	281
	SAINTE-PIERRE	RES PECOUL/DEBITMETRE APPRO	VEHICULE	21
Total RE21221				302
RE21222	SAINTE-PIERRE	RES PECOUL/DEBITMETRE DISTRI	PERSONNEL	281
	SAINTE-PIERRE	RES PECOUL/DEBITMETRE DISTRI	VEHICULE	21
Total RE21222				302
RE21223	SAINTE-PIERRE	MORESTIN/DEBITMETRE ADDUCTION	PERSONNEL	281
	SAINTE-PIERRE	MORESTIN/DEBITMETRE ADDUCTION	VEHICULE	21
Total RE21223				302
RE21228	BASSE-POINTE	RES AKR/CAPOT	PERSONNEL	139
	BASSE-POINTE	RES AKR/CAPOT	VEHICULE	10
Total RE21228				149
RE21229	ST PIERRE	RES. MN ABEL/CAPOT	PERSONNEL	139
	ST PIERRE	RES. MN ABEL/CAPOT	VEHICULE	10
Total RE21229				149
RE21230	ST PIERRE	BACHE ST JAMES/CAPOT	PERSONNEL	139
	ST PIERRE	BACHE ST JAMES/CAPOT	VEHICULE	10
Total RE21230				149
RE21231	CASE PILOTE	RES. CHOISEUL 2/CAPOT	PERSONNEL	139
	CASE PILOTE	RES. CHOISEUL 2/CAPOT	VEHICULE	10
Total RE21231				149
RE21232	STE MARIE	RES ST-LAURENT/CAPOT	PERSONNEL	126
	STE MARIE	RES ST-LAURENT/CAPOT	TVX RENOUVELLEMENT	3 876
	STE MARIE	RES ST-LAURENT/CAPOT	VEHICULE	533
Total RE21232				4 535
RE21235	STE MARIE	RES PAIN DE SUCRE/CAPOT	PERSONNEL	112
	STE MARIE	RES PAIN DE SUCRE/CAPOT	TVX RENOUVELLEMENT	3 424
	STE MARIE	RES PAIN DE SUCRE/CAPOT	VEHICULE	470
Total RE21235				4 006
RE21236	LORRAIN	LORRAIN/RES MACEDOINE/ECHELLE	PERSONNEL	107
	LORRAIN	LORRAIN/RES MACEDOINE/ECHELLE	TVX RENOUVELLEMENT	3 274
	LORRAIN	LORRAIN/RES MACEDOINE/ECHELLE	VEHICULE	450
Total RE21236				3 831
RE21238	MARIGOT	225/DOMINANTEBAS/GSM3	PERSONNEL	440
	MARIGOT	225/DOMINANTEBAS/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	998
	MARIGOT	225/DOMINANTEBAS/GSM3	VEHICULE	100
Total RE21238				1 538
RE21239	STE MARIE	230/RESPAINSUCRE/GSM3	PERSONNEL	440
	STE MARIE	230/RESPAINSUCRE/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	998
	STE MARIE	230/RESPAINSUCRE/GSM3	VEHICULE	100
Total RE21239				1 538
RE21240	STE MARIE	230/LAFERME/GSM3	PERSONNEL	443
	STE MARIE	230/LAFERME/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	1 216
	STE MARIE	230/LAFERME/GSM3	VEHICULE	115
Total RE21240				1 774
RE21243	LORRAIN	214/BOURG/SECTO	PERSONNEL	619
	LORRAIN	214/BOURG/SECTO	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	624
	LORRAIN	214/BOURG/SECTO	VEHICULE	88
Total RE21243				1 331
RE21244	LORRAIN	214/USINE/SECTO	PERSONNEL	619
	LORRAIN	214/USINE/SECTO	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	624
	LORRAIN	214/USINE/SECTO	VEHICULE	88
Total RE21244				1 331
RE21247	LORRAIN	214/CET/SECTO	PERSONNEL	609
	LORRAIN	214/CET/SECTO	VEHICULE	45
Total RE21247				654
RE21250	LORRAIN	214/RESBOURG/GSM3	PERSONNEL	436
	LORRAIN	214/RESBOURG/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	791
	LORRAIN	214/RESBOURG/GSM3	VEHICULE	86
Total RE21250				1 313

Renouvellement

Les opérations réalisées CAPNORD EAU

RE21251	LORRAIN	214/RESREPOS/GSM3	PERSONNEL	13
	LORRAIN	214/RESREPOS/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	791
	LORRAIN	214/RESREPOS/GSM3	VEHICULE	54
Total RE21251				858
RE21252	MARIGOT	225/RESDOMINANTEH/GSM3	PERSONNEL	437
	MARIGOT	225/RESDOMINANTEH/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	MARIGOT	225/RESDOMINANTEH/GSM3	VEHICULE	89
Total RE21252				1 361
RE21260	GROS MORNE	213/RESGLOTTIN/GSM3	PERSONNEL	436
	GROS MORNE	213/RESGLOTTIN/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	791
	GROS MORNE	213/RESGLOTTIN/GSM3	VEHICULE	86
Total RE21260				1 313
RE21262	MORNE ROUGE	260/STAPMPCHAMF/GSM3	PERSONNEL	428
	MORNE ROUGE	260/STAPMPCHAMF/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	265
	MORNE ROUGE	260/STAPMPCHAMF/GSM3	VEHICULE	50
Total RE21262				742
RE21263	LORRAIN	214/RESDEGRAS/GSM3	PERSONNEL	446
	LORRAIN	214/RESDEGRAS/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	1 362
	LORRAIN	214/RESDEGRAS/GSM3	VEHICULE	125
Total RE21263				1 932
RE21264	LORRAIN	214/RESCAPOT/GSM3	PERSONNEL	440
	LORRAIN	214/RESCAPOT/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	996
	LORRAIN	214/RESCAPOT/GSM3	VEHICULE	100
Total RE21264				1 535
RE2127	LORRAIN	CPTR VTE EAU BAS POINTE/CAPOT	PERSONNEL	562
	LORRAIN	CPTR VTE EAU BAS POINTE/CAPOT	VEHICULE	42
Total RE2127				604
RE21271	GROS MORNE	213/RESVERTPRE3/GSM3	PERSONNEL	437
	GROS MORNE	213/RESVERTPRE3/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	GROS MORNE	213/RESVERTPRE3/GSM3	VEHICULE	89
Total RE21271				1 361
RE21273	STE MARIE	230/RESCITRON/GSM3	PERSONNEL	431
	STE MARIE	230/RESCITRON/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	483
	STE MARIE	230/RESCITRON/GSM3	VEHICULE	65
Total RE21273				979
RE21274	STE MARIE	230/STAPMPEDORCAI/GSM3	PERSONNEL	225
	STE MARIE	230/STAPMPEDORCAI/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	STE MARIE	230/STAPMPEDORCAI/GSM3	VEHICULE	73
Total RE21274				1 133
RE21275	STE MARIE	230/RESFOURNIOL/GSM3	PERSONNEL	225
	STE MARIE	230/RESFOURNIOL/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	STE MARIE	230/RESFOURNIOL/GSM3	VEHICULE	73
Total RE21275				1 133
RE21277	STE MARIE	230/RESRECULEE/GSM3	PERSONNEL	225
	STE MARIE	230/RESRECULEE/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	791
	STE MARIE	230/RESRECULEE/GSM3	VEHICULE	70
Total RE21277				1 086
RE21278	STE MARIE	230/RESPEROU/GSM3	PERSONNEL	225
	STE MARIE	230/RESPEROU/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	STE MARIE	230/RESPEROU/GSM3	VEHICULE	73
Total RE21278				1 133
RE21279	STE MARIE	230/RESLAURENT/GSM3	PERSONNEL	225
	STE MARIE	230/RESLAURENT/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	STE MARIE	230/RESLAURENT/GSM3	VEHICULE	73
Total RE21279				1 133
RE21280	STE MARIE	230/STAPMPLAURENT/GSM3	PERSONNEL	225
	STE MARIE	230/STAPMPLAURENT/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	STE MARIE	230/STAPMPLAURENT/GSM3	VEHICULE	73
Total RE21280				1 133
RE21281	STE MARIE	230/STAPMPBONNEVILLE/GSM3	PERSONNEL	225
	STE MARIE	230/STAPMPBONNEVILLE/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	STE MARIE	230/STAPMPBONNEVILLE/GSM3	VEHICULE	73
Total RE21281				1 133
RE21282	STE MARIE	230/RESBONNEVILLE/GSM3	PERSONNEL	225
	STE MARIE	230/RESBONNEVILLE/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	STE MARIE	230/RESBONNEVILLE/GSM3	VEHICULE	73
Total RE21282				1 133
RE21285	LORRAIN	214/RESSAVON/GSM3	PERSONNEL	220
	LORRAIN	214/RESSAVON/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	483
	LORRAIN	214/RESSAVON/GSM3	VEHICULE	49
Total RE21285				751
RE21287	MARIGOT	225/RESDUHAMELIN/GSM3	PERSONNEL	222
	MARIGOT	225/RESDUHAMELIN/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	608
	MARIGOT	225/RESDUHAMELIN/GSM3	VEHICULE	57
Total RE21287				887
RE21288	MARIGOT	225/RESPLATEFORME/GSM3	PERSONNEL	225
	MARIGOT	225/RESPLATEFORME/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	791
	MARIGOT	225/RESPLATEFORME/GSM3	VEHICULE	70
Total RE21288				1 086
RE21289	MORNE ROUGE	260/RESMESPONT/GSM3	PERSONNEL	220
	MORNE ROUGE	260/RESMESPONT/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	483
	MORNE ROUGE	260/RESMESPONT/GSM3	VEHICULE	49
Total RE21289				751
RE21290	STE MARIE	230/BILAMPUY/SECTO	PERSONNEL	225
	STE MARIE	230/BILAMPUY/SECTO	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	791
	STE MARIE	230/BILAMPUY/SECTO	VEHICULE	70
Total RE21290				1 086
RE21291	STE MARIE	230/RESBEZAUDIN/GSM3	PERSONNEL	13
	STE MARIE	230/RESBEZAUDIN/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	791
	STE MARIE	230/RESBEZAUDIN/GSM3	VEHICULE	54
Total RE21291				858

Renouvellement

Les opérations réalisées CAPNORD EAU

RE21292	STE MARIE	230/RESDESES/GSM3	PERSONNEL	256
	STE MARIE	230/RESDESES/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	791
	STE MARIE	230/RESDESES/GSM3	VEHICULE	72
Total RE21292				1 120
RE21296	LORRAIN	214/RESCROISEE4/GSM3	PERSONNEL	14
	LORRAIN	214/RESCROISEE4/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	LORRAIN	214/RESCROISEE4/GSM3	VEHICULE	57
Total RE21296				906
RE21298	LORRAIN	214/RESCERON/GSM3	PERSONNEL	14
	LORRAIN	214/RESCERON/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	LORRAIN	214/RESCERON/GSM3	VEHICULE	57
Total RE21298				906
RE21299	STE MARIE	230/RESLACROIX/GSM3	PERSONNEL	14
	STE MARIE	230/RESLACROIX/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	835
	STE MARIE	230/RESLACROIX/GSM3	VEHICULE	57
Total RE21299				906
RE2130	LORRAIN	DURAND/DECANT/CLARINETTES	PERSONNEL	1 443
	LORRAIN	DURAND/DECANT/CLARINETTES	TVX RENOUVELLEMEN	21 313
	LORRAIN	DURAND/DECANT/CLARINETTES	VEHICULE	1 630
	LORRAIN	DURAND/DECANT/CLARINETTES	TRANSPORT BIENS	1 260
Total RE2130				25 646
RE21321	MORNE VERT	URION/VANNES SKID	PERSONNEL	2 716
	MORNE VERT	URION/VANNES SKID	TVX RENOUVELLEMEN	1 070
	MORNE VERT	URION/VANNES SKID	VEHICULE	273
Total RE21321				4 059
RE21322	LORRAIN	LORRAIN/FILTRATION/VANNES ED	PERSONNEL	517
	LORRAIN	LORRAIN/FILTRATION/VANNES ED	TVX RENOUVELLEMEN	3 720
	LORRAIN	LORRAIN/FILTRATION/VANNES ED	VEHICULE	289
Total RE21322				4 527
RE21323	GROS MORNE	GALION/FILTRATION/VANNES ED	PERSONNEL	457
	GROS MORNE	GALION/FILTRATION/VANNES ED	VEHICULE	34
Total RE21323				490
RE21336	SAINTE MARIE	LASSALE/ARM TELEGESTION	PERSONNEL	1 894
	SAINTE MARIE	LASSALE/ARM TELEGESTION	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	844
	SAINTE MARIE	LASSALE/ARM TELEGESTION	TVX RENOUVELLEMEN	147
	SAINTE MARIE	LASSALE/ARM TELEGESTION	VEHICULE	207
Total RE21336				3 092
RE21364		SPOT 108 RNVLT 200 BRANCHTS	PERSONNEL	3 622
		SPOT 108 RNVLT 200 BRANCHTS	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	2 538
		SPOT 108 RNVLT 200 BRANCHTS	VEHICULE	439
Total RE21364				6 600
RE2137	GROS MORNE	213/RESLEZARD/GSM3	PERSONNEL	217
	GROS MORNE	213/RESLEZARD/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	308
	GROS MORNE	213/RESLEZARD/GSM3	VEHICULE	37
Total RE2137				562
RE2138	AJOURA BOUIL	216/SPLAURENCE/GSM3	PERSONNEL	217
	AJOURA BOUIL	216/SPLAURENCE/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	308
	AJOURA BOUIL	216/SPLAURENCE/GSM3	VEHICULE	37
Total RE2138				562
RE21381	GROS MORNE	RES FRAICHEUR/TELETRANS	PERSONNEL	5
	GROS MORNE	RES FRAICHEUR/TELETRANS	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	308
	GROS MORNE	RES FRAICHEUR/TELETRANS	VEHICULE	21
Total RE21381				335
RE21384	LORRAIN	GP SCOLAIRE/GSM3	PERSONNEL	11
	LORRAIN	GP SCOLAIRE/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	705
	LORRAIN	GP SCOLAIRE/GSM3	VEHICULE	48
Total RE21384				764
RE21385	LORRAIN	RES CARABIN/GSM3	PERSONNEL	6
	LORRAIN	RES CARABIN/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	386
	LORRAIN	RES CARABIN/GSM3	VEHICULE	27
Total RE21385				419
RE21386	LORRAIN	SP LORRAIN/GSM3	PERSONNEL	6
	LORRAIN	SP LORRAIN/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	386
	LORRAIN	SP LORRAIN/GSM3	VEHICULE	27
Total RE21386				419
RE21387	LORRAIN	UPEP DURAND/GSM3	PERSONNEL	6
	LORRAIN	UPEP DURAND/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	386
	LORRAIN	UPEP DURAND/GSM3	VEHICULE	27
Total RE21387				419
RE21388	LORRAIN	RES MN JACQUES/GSM3	PERSONNEL	4
	LORRAIN	RES MN JACQUES/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	265
	LORRAIN	RES MN JACQUES/GSM3	VEHICULE	18
Total RE21388				287
RE2139	GROS MORNE	213/DUMAINE/GSM3	PERSONNEL	217
	GROS MORNE	213/DUMAINE/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	308
	GROS MORNE	213/DUMAINE/GSM3	VEHICULE	37
Total RE2139				562
RE21391	SAINTE MARIE	RES UNION/GSM3	PERSONNEL	4
	SAINTE MARIE	RES UNION/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	265
	SAINTE MARIE	RES UNION/GSM3	VEHICULE	18
Total RE21391				287
RE21392	SAINTE MARIE	RES MN DANIEL/GSM3	PERSONNEL	4
	SAINTE MARIE	RES MN DANIEL/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	265
	SAINTE MARIE	RES MN DANIEL/GSM3	VEHICULE	18
Total RE21392				287
RE21395	CAP NORD	CAP NORD/EVOL TELETRANS	PERSONNEL	51
	CAP NORD	CAP NORD/EVOL TELETRANS	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	3 151
	CAP NORD	CAP NORD/EVOL TELETRANS	VEHICULE	217
Total RE21395				3 419

Renouvellement

Les opérations réalisées CAPNORD EAU

RE21404	GROS MORNE	GALION/TURBIDITE EB	PERSONNEL	156
	GROS MORNE	GALION/TURBIDITE EB	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	2 655
	GROS MORNE	GALION/TURBIDITE EB	TVX RENOUVELLEMEN	12 513
	GROS MORNE	GALION/TURBIDITE EB	VEHICULE	656
Total RE21404				15 980
RE21405	BASSE-POINTE	SP MOUBIN/DEMARREUR	PERSONNEL	20
	BASSE-POINTE	SP MOUBIN/DEMARREUR	TVX RENOUVELLEMEN	1 200
	BASSE-POINTE	SP MOUBIN/DEMARREUR	VEHICULE	82
Total RE21405				1 302
RE2146	GROS MORNE	213/GALLION/GSM3	PERSONNEL	217
	GROS MORNE	213/GALLION/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	308
	GROS MORNE	213/GALLION/GSM3	VEHICULE	37
Total RE2146				562
RE2147	GROS MORNE	213/TAMARIN/GSM3	PERSONNEL	217
	GROS MORNE	213/TAMARIN/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	308
	GROS MORNE	213/TAMARIN/GSM3	VEHICULE	37
Total RE2147				562
RE2148	GROS MORNE	213/CALVAIRE2/GSM3	PERSONNEL	217
	GROS MORNE	213/CALVAIRE2/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	308
	GROS MORNE	213/CALVAIRE2/GSM3	VEHICULE	37
Total RE2148				562
RE2149	GROS MORNE	213/CALVAIRE/GSM3	PERSONNEL	219
	GROS MORNE	213/CALVAIRE/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	464
	GROS MORNE	213/CALVAIRE/GSM3	VEHICULE	48
Total RE2149				731
RE2161	BASSE PTE	218/BALAI/GSM3	PERSONNEL	217
	BASSE PTE	218/BALAI/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	308
	BASSE PTE	218/BALAI/GSM3	VEHICULE	37
Total RE2161				562
RE2162	STE MARIE	230/SPOURTOUNE/GSM3	PERSONNEL	217
	STE MARIE	230/SPOURTOUNE/GSM3	VARIATIONS DE STOCK MAGASIN	308
	STE MARIE	230/SPOURTOUNE/GSM3	VEHICULE	37
Total RE2162				562
RE2171	CASE PILOTE	CASE-PILOTE/GD FOND/PPES 1&2	PERSONNEL	1 511
	CASE PILOTE	CASE-PILOTE/GD FOND/PPES 1&2	TVX RENOUVELLEMEN	2 188
	CASE PILOTE	CASE-PILOTE/GD FOND/PPES 1&2	VEHICULE	260
Total RE2171				3 959
RE2172	ST PIERRE	SAINT-PIERRE/CHLORE PECOUL	PERSONNEL	1 244
	ST PIERRE	SAINT-PIERRE/CHLORE PECOUL	TVX RENOUVELLEMEN	167
	ST PIERRE	SAINT-PIERRE/CHLORE PECOUL	VEHICULE	103
Total RE2172				1 515
RE2173	CASE PILOTE	SP LOT CARAIBE/PPES 1&2	PERSONNEL	1 198
	CASE PILOTE	SP LOT CARAIBE/PPES 1&2	VEHICULE	89
Total RE2173				1 286
RE2174	CASE PILOTE	SP CITRONELLE 1/PPES 1&2	PERSONNEL	1 475
	CASE PILOTE	SP CITRONELLE 1/PPES 1&2	VEHICULE	109
Total RE2174				1 585
RE2175	LORRAIN	LORRAIN/BOURG/CH A VANNES	PERSONNEL	4 884
	LORRAIN	LORRAIN/BOURG/CH A VANNES	TVX RENOUVELLEMEN	21 202
	LORRAIN	LORRAIN/BOURG/CH A VANNES	VEHICULE	3 224
Total RE2175				29 309
RE2176	GROS MORNE	SP GALION/DEMARREUR	PERSONNEL	8
	GROS MORNE	SP GALION/DEMARREUR	TVX RENOUVELLEMEN	470
	GROS MORNE	SP GALION/DEMARREUR	VEHICULE	32
Total RE2176				510
RE2177	CARBET	CARBET/TRANSFO BOUT BOIS 1	PERSONNEL	2 011
	CARBET	CARBET/TRANSFO BOUT BOIS 1	ACHATS STOCKES MATIERES	15 795
	CARBET	CARBET/TRANSFO BOUT BOIS 1	VEHICULE	1 215
Total RE2177				19 021
RE2178	CASE PILOTE	SP CITRONELLE 1/ANTI BELIER	PERSONNEL	1 552
	CASE PILOTE	SP CITRONELLE 1/ANTI BELIER	TVX RENOUVELLEMEN	1 862
	CASE PILOTE	SP CITRONELLE 1/ANTI BELIER	VEHICULE	241
Total RE2178				3 654
RE2179	BASSE POINTE	SP MOBIN/VESSIE ANTI BELIER	PERSONNEL	1 353
	BASSE POINTE	SP MOBIN/VESSIE ANTI BELIER	TVX RENOUVELLEMEN	3 912
	BASSE POINTE	SP MOBIN/VESSIE ANTI BELIER	VEHICULE	364
Total RE2179				5 629
RE2180	SAINTE MARIE	SP EUDORCAIT/VESSIE BALLON	PERSONNEL	555
	SAINTE MARIE	SP EUDORCAIT/VESSIE BALLON	TVX RENOUVELLEMEN	3 032
	SAINTE MARIE	SP EUDORCAIT/VESSIE BALLON	VEHICULE	246
Total RE2180				3 833
RE2181	PRÊCHEUR	SP CHARMEUSE/PPES 1&2	PERSONNEL	318
	PRÊCHEUR	SP CHARMEUSE/PPES 1&2	VEHICULE	24
Total RE2181				341
RE2183	FD ST DENIS	SP MN DES CADETS/PPES 1&2	PERSONNEL	1 191
	FD ST DENIS	SP MN DES CADETS/PPES 1&2	VEHICULE	88
Total RE2183				1 279
RE2195	STE MARIE	RES UNION/ARM TELEGESTION	PERSONNEL	1 804
	STE MARIE	RES UNION/ARM TELEGESTION	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	487
	STE MARIE	RES UNION/ARM TELEGESTION	TVX RENOUVELLEMEN	18
	STE MARIE	RES UNION/ARM TELEGESTION	VEHICULE	168
Total RE2195				2 477
RE2198	BELLEFONTAIN	VERRIER/CHLORATION/ANALYSEUR	PERSONNEL	1 131
	BELLEFONTAIN	VERRIER/CHLORATION/ANALYSEUR	TVX RENOUVELLEMEN	3 518
	BELLEFONTAIN	VERRIER/CHLORATION/ANALYSEUR	VEHICULE	321
Total RE2198				4 971
RE2199	BELLEFONTAIN	VERRIER/CHLORATION/KIT CL2	PERSONNEL	2 378
	BELLEFONTAIN	VERRIER/CHLORATION/KIT CL2	TVX RENOUVELLEMEN	120
	BELLEFONTAIN	VERRIER/CHLORATION/KIT CL2	VEHICULE	184
Total RE2199				2 682
Total général				788 437

Etat des ouvrages et synthèse des informations concernant l'évolution de cet état depuis l'exercice précédent

Une synthèse, issue des visites contradictoires SME – CAP NORD, a permis de qualifier l'état des installations visitées au démarrage du contrat. Elle nous servira de point de base pour suivre l'évolution structurelle des différents sites.



Informations relatives aux abonnés



5.1 La gestion clientèle

Branchements

⇒ *Evolution du nombre de branchements actifs*

Ce tableau représente le nombre de branchement au 31 décembre, (date d'effet du contrat avril 2020).

	2020	2021	Evolution
Nouveaux branchements	435	455	4,60%
Nombre total de branchements	36 083	36 538	1,26%

Abonnés

⇒ *Evolution du nombre total d'abonnés*

Ce tableau représente l'évolution du nombre d'abonnés, classés par catégories (date d'effet du contrat avril 2020).

	Catégories	2020	2021	Evolution
Abonnés domestiques	Lotissements	36 202	36 641	1,2%
	Immeubles collectifs	530	538	1,5%
	Total abonnés domestique	36 732	37 179	1,2%
Autres abonnés	Agricole	-	-	-
	Collectivités, lycées, hôpitaux	17	18	5,9%
	Etablissements industriels	47	50	6,4%
	Etablissement Municipaux	416	420	1,0%
	Total autres activités	480	488	1,7%

Bilans des principales coupures

Le tableau suivant établit la liste des principales coupures d'eau, avec indication de leur importance (quartiers impactés, début/fin), leur cause et leur localisation. Cet export est issu de l'application mobile Omijo qui nous permet d'informer les abonnés en temps réel des coupures programmées (Lavages de réservoirs, travaux programmés) ou non programmées (réparations de casses,

dysfonctionnement réseau, intempéries).



<https://omijo.app/application/>

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83376	Martinique	Morne-Rouge	Saint-Pierre	25/5/21 7:54	26/5/21 7:55	14,7563754	-61,1235415	<p>En raison d'une casse sur le réseau de distribution du réservoir CHAMPFLOR, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers Plateau Sable - Zobéide - Lot. Parnasse - Sica - Champflor , ce mardi 25 Mai 2021.</p> <p>Nos équipes terrain interviennent dès ce matin.</p> <p>Retour à la normale prévu ce soir.</p> <p>La SME est navrée de la gêne occasionnée et met tout en oeuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83378	Martinique	Case-Pilote	Case-Pilote	26/5/21 11:07	26/5/21 19:08	14,6415	-61,13571	<p>En raison d'une casse suspectée sur le réseau, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions depuis hier, mardi 25 mai 21, pour les quartiers indiqués à Petit fourneau, Lot Caraïbe, Micolo, Citronnelle, Fonds Bourlet de CASE-PILOTE.</p> <p>Des investigations sont en cours ce jour (mercredi 26/05/21).</p> <p>Un retour à la normale progressif est envisagé dans la soirée.</p> <p>La SME présente ses excuses pour la gêne occasionnée et met tout en oeuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p>
C83379	Martinique	Fonds-Saint-Denis	Plateau Boucher	26/5/21 13:43	27/5/21 13:44	14,7201521	-61,0982747	<p>En raison du faible débit fourni par la source Yanting du fait de la sécheresse, les ressources en eau potable restent inférieures à la demande actuelle. Cette situation est à l'origine de perturbations voire d'interruptions de la distribution d'eau potable, depuis hier, pour les quartiers Morne des cadets - Manavite - Beauséjour - Morne Gros vent - La Ferrey de Fonds-Saint-Denis.</p> <p>Les équipes terrain ont effectué les manœuvres permettant une amélioration de la distribution de l'eau potable, à partir d'une autre ressource.</p> <p>Le retour à la normale est en cours, mais progressif pour les habitations en points hauts.</p> <p>Nous regrettons ces perturbations et nous vous remercions de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83382	Martinique	Case-Pilote	Case-Pilote	28/5/21 13:28	2/6/21 0:00	14,6415	-61,13571	<p>En raison du faible débit fourni par la source de Verrier du fait de la sécheresse, les ressources en eau potable restent inférieures à la demande actuelle. Cette situation est à l'origine de perturbations voire d'interruptions de la distribution d'eau potable pour les quartiers indiqués de BELLEFONTAINE.</p> <p>Les équipes terrain effectuent des manœuvres pour optimiser la distribution de l'eau potable pour ces quartiers.</p> <p>Le délai de retour à la normale n'est pas défini.</p> <p>Nous regrettons ces perturbations et nous vous remercions de votre compréhension.</p> <p>Quartiers : Verrier - Jeannot - Bellevue</p>
C83383	Martinique	Marigot	Le Marigot	29/5/21 17:00	30/5/21 17:00	14,82205	-61,03052	<p>[CASSE // MARIGOT]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau de distribution à Madelon, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour certains des quartiers suivants :</p> <p>Dominante - Fleury - Papin - Fonds Dominique - Charpentier - Madelon - Bellevue (La Garenne) - Les Filaos</p> <p>L'intervention est programmée demain matin, dimanche 30 mai.</p> <p>Un retour à la normale est envisagé au plus tard dans l'après-midi de demain.</p> <p>La SME est navrée de la gêne occasionnée et met tout en oeuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83384	Martinique	Sainte-Marie	La Trinité	30/5/21 20:20	31/5/21 0:00	14,760356	-61,0496325	<p>Le président de Cap Nord et la Société Martiniquaise des Eaux informeront les abonnés de la ville de SAINTE-MARIE, qu'en raison de travaux de raccordement du réseau de distribution d'eau potable au quartier Consorts Glombard, l'alimentation en eau potable sera perturbée voire interrompue :</p> <p>Le LUNDI 31 MAI 2021 entre 8h et 15h</p> <p>Le quartier concerné est le suivant : Consorts Glombard.</p> <p>La SME met tout en oeuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p>
C83388	Martinique	Bellefontaine	Bellefontaine	2/6/21 6:00	4/6/21 0:00	14,6878042	-61,140171	<p>En raison du faible débit fourni par la source de Verrier du fait de la sécheresse, les ressources en eau potable restent inférieures à la demande actuelle. Cette situation est à l'origine de perturbations voire d'interruptions de la distribution d'eau potable pour les quartiers indiqués de BELLEFONTAINE.</p> <p>Les équipes terrain effectuent des manœuvres pour optimiser la distribution de l'eau potable sur ces quartiers.</p> <p>Le délai de retour à la normale n'est pas défini.</p> <p>Nous regrettons ces perturbations et nous vous remercions de votre compréhension.</p> <p>Quartiers : Verrier - Jeannot - Bellevue</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83392	Martinique	Basse-Pointe	Voie Communale De Morne Balai Voie 3	7/6/21 6:00	13/6/21 19:00	14,834106	-61,123163	<p>Dans le contexte de ressource en eau insuffisante sur Morne Balai, les partages solidaires continuent :</p> <p>Les mardi, jeudi et samedi : restriction de la distribution d'eau pour les quartiers Leyritz et magdelonnette.</p> <p>Les lundi, mercredi et vendredi : restriction de la distribution d'eau pour les quartiers Savane Dury, Démarré et Hauteurs de Morne-balai.</p> <p>La SME met régulièrement à la disposition du CCAS des bouteilles d'eau à votre attention.</p> <p>Des cuves d'eau sanitaire (5 SME) ont été déployées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ecole Morne Balai -Crèche Morne Balai -Chemin Dury -Voie Magdelonette -Croisée chemin La Chapelle et chemin rural Démare <p>Leurs approvisionnements en eau sont assurés par la commune avec l'appui du SDIS.</p> <p>Plus d'infos pour la géolocalisation des cuves, sur notre application mobile OMIVO https://omivo.app/lapplication/</p> <p>Nous vous tiendrons informé de tout changement.</p> <p>Nous regrettons ces perturbations et mettons tout en œuvre pour un retour à la normale pérenne.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83391	Martinique	Bellefontaine	Bellefontaine	7/6/21 6:00	13/6/21 19:00	14,6878042	-61,140171	<p>Le contexte de baisse de la ressource en eau de la source Verrier ne permet pas d'alimenter en eau potable l'ensemble des quartiers de ce secteur.</p> <p>Cap Nord et la SME poursuit le partage solidaire de l'eau potable de la manière suivante :</p> <p>Lundi 7, mercredi 9, vendredi 11 : restriction de la distribution d'eau pendant 24h pour le quartier Jeannot.</p> <p>Mardi 8, jeudi 10, samedi 12 juin : restriction de la distribution d'eau pendant 24h pour les quartiers Verrier, Bellevue, Morne Capot.</p> <p>La SME a mis à votre disposition des cuves d'eau sanitaire : à l'école de Verrier et à Bellevue Nord. Leur approvisionnement en eau est assuré par la commune avec l'appui du SDIS.</p> <p>Plus d'infos pour la géolocalisation des cuves, sur notre application mobile OMIIJO https://omijo.app/lapplication/</p> <p>Nous vous tiendrons informé de tout changement.</p> <p>Nous regrettons ces perturbations et nous vous remercions de votre compréhension.</p>
C83393	Martinique	Sainte-Marie	Eudorcait-Perou	9/6/21 6:00	11/6/21 19:00	14,76262725	-61,01758566	<p>En raison d'une casse sur le réseau de distribution d'eau du réservoir Pérou à Sainte Marie, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions ce jour, mercredi 09 juin 2021, pour les quartiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Pérou - Eudorçait <p>Des investigations sont en cours ce matin.</p> <p>Le retour à la normale n'est pas encore défini.</p> <p>La SME vous prie de l'excuser pour la gêne occasionnée, met tout en œuvre pour limiter l'impact et vous remercie de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83400	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	15/6/21 7:20	15/6/21 23:00	14,8055913	-61,1006184	<p>En raison d'un dysfonctionnement sur le réseau du réservoir Morne Jacques au LORRAIN, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Moreau - Bas Céron</p> <p>Les équipes sont en cours d'intervention.</p> <p>Le délai de retour à la normale n'est pas encore défini.</p> <p>La SME est navrée de la gêne occasionnée et vous remercie de votre compréhension.</p>
C83402	Martinique	Morne-Vert	Le Morne-Vert	17/6/21 16:47	18/6/21 23:00	14,70695	-61,14501	<p>Les fortes pluies ont engendré une forte turbidité de l'eau en rivière générant l'arrêt de l'usine d'URION et des perturbations sur la distribution d'eau potable pour les quartiers suivants au Morne-Vert :</p> <p>Urion - Bernadette - Bourg - Mont joly - Bois Lézard - Le Château - Rivière Coco</p> <p>La SME met tout en œuvre pour limiter la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83406	Martinique	Sainte-Marie	Épineux	18/6/21 7:49	18/6/21 23:46	14,7977054	-61,0113953	<p>Les fortes pluies ont engendré une forte turbidité de l'eau en rivière générant des arrêts de l'usine du Lorrain et des perturbations sur la distribution d'eau potable pour les quartiers suivants à Sainte Marie :</p> <p>-Pain de Sucre, Fond Saint Jacques, Epineux, La Ferme, Reculée, Citron</p> <p>La SME met tout en œuvre pour limiter la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83407	Martinique	Basse-Pointe	Basse-Pointe	18/6/21 8:25	18/6/21 23:50	14,86893	-61,11358	<p>En raison d'un dysfonctionnement électro-mécanique au niveau du forage de Morne Balai, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Leyritz et magdelonnette, Savane Dury, Démarre et Hauteurs de Morne-balai <p>Les équipes sont en cours d'intervention ce matin pour un retour à la normale dès que possible.</p> <p>Le délai de retour à la normale n'est donc pas défini.</p> <p>La SME met régulièrement à la disposition du CCAS des bouteilles d'eau à votre attention.</p> <p>Des cuves d'eau sanitaire SME (5) ont été déployées pour palier la situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ecole Morne Balai -Crèche Morne Balai -Chemin Dury -Voie Magdelonette -Croisée chemin La Chapelle et chemin rural Démare <p>Plus d'infos avec géolocalisation des cuves, sur notre application mobile OMIJO https://omijo.app/lapplication/</p> <p>Leur approvisionnement en eau est assuré par la commune avec l'appui du SDIS.</p> <p>Nous vous tiendrons informé de tout changement. Nous regrettons ces perturbations et mettons tout en œuvre pour un retour à la normale pérenne.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83409	Martinique	Case-Pilote	Chemin No 1 De Maniba Piton	19/6/21 7:00	20/6/21 7:00	14,653334	-61,137266	<p>[PERTURBATIONS // CASE-PILOTE]</p> <p>En raison d'un défaut électro-mécanique de la station de pompage alimentant le réservoir Grand Fond, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants à Case-Pilote.</p> <p>Les équipes terrains sont en cours d'intervention pour un retour à la normale dès que possible.</p> <p>La SME est navrée de la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour en limiter la durée et l'impact.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p> <p>Quartiers : Les Hauts de Maniba - Maniba</p>
C83408	Martinique	Sainte-Marie	Allée De La Tolérance	19/6/21 7:00	19/6/21 22:00	14,787795	-60,999196	<p>[CASSE // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau au quartier Union à Sainte-Marie, la distribution en eau potable est interrompue pour les quartiers suivants.</p> <p>Les équipes terrain sont en cours d'intervention ce matin. Un retour à la normale est prévu dans l'après-midi.</p> <p>La SME est navrée de la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p> <p>Quartiers : Cité Union, Nouvelle Tannerie</p>
C83426	Martinique	Morne-Vert	Le Morne-Vert	29/6/21 20:55	30/6/21 16:56	14,70695	-61,14501	<p>[CASSE // MORNE-VERT]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, pour les quartiers suivants :</p> <p>Quartier Bernadette – La Croisée – Bois Lézard</p> <p>Les équipes interviennent demain matin et le retour à la normale est prévu dans l'après-midi.</p> <p>La SME est navrée de la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83504	Martinique	Ajoupa-Bouillon	L'Ajoupa-Bouillon	6/7/21 6:00	20/7/21 20:00	14,81667	-61,11667	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Sance - Bourg - Mille Pas - Ravine des Saints à AJOUPA-BOUILLON, que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir Poste Police est programmé le : MERCREDI 28 JUILLET 2021.</p> <p>L'alimentation en eau potable sera donc interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>ESPACE SUD et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION</p>
C83440	Martinique	Gros-Morne	Chemin Rivière Lézarde (Vc8)	10/7/21 9:10	10/7/21 13:10	14,688065	-61,017223	<p>[PERTURBATION// GROS-MORNE]</p> <p>En raison d'un problème détecté sur le réducteur du réservoir Calvaire au Gros-Morne, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivant :</p> <p>Sinaï Rivière-Lézarde Flamboyant</p> <p>Les équipes terrain sont en cours d'intervention pour un retour à la normale dans la matinée.</p> <p>La SME est navrée de la gêne occasionnée et vous remercie de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83441	Martinique	Bellefontaine	Saint-Pierre	12/7/21 6:00	12/7/21 20:00	14,6812813	-61,1088589	<p>En raison d'une casse sur le réseau de distribution du réservoir Morne Honoré, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Rivière-Pilote : Vignette</p> <p>Saint-Esprit : Magdelonette ; Fontenay ; Morne Dégras</p> <p>Rivière-Salée : Chemin la Félix ; Ch Édouard Bonheur ; Ch Sévère AUZE</p> <p>Les équipes terrain sont en cours d'intervention ce matin.</p> <p>Un retour à la normale est prévu en fin d'après-midi.</p> <p>La SME est navrée de la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83439	Martinique	Morne-Rouge	Le Morne-Rouge	12/7/21 6:00	12/7/21 20:00	14,78341	-61,13646	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés de la ville du MORNEROUGE, quartiers Fond Abattoir - Haut du Bourg - Mespong - Savane Hubert qu'en raison des travaux de réparation nécessaires à l'amélioration du réseau de distribution, l'alimentation en eau potable sera interrompue le lundi 12 juillet 2021 entre 8h et 15h. Le président de Cap Nord Martinique et La Société Martiniquaise des Eaux mettent tout en œuvre pour limiter la durée des travaux et, remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83438	Martinique	Basse-Pointe	Voie Communale De Hauteurs Bourdon Voie 3	13/7/21 6:00	13/7/21 20:00	14,861775	-61,131019	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Hauteur Bourdon</p> <p>- Moubin à BASSE-POINTE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de HAUTEUR BOURDON est programmé :</p> <p>MARDI 13 JUILLET 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83445	Martinique	Lorrain	Bon Repos-Morne Capot-Maxime	17/7/21 7:00	17/7/21 15:00	14,83294	-61,05564	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // LORRAIN]</p> <p>En raison de travaux complémentaires sur le réseau du quartier Bon Repos au LORRAIN, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions dans ce quartier.</p> <p>Les équipes sont en intervention ce matin.</p> <p>Le retour à la normale est prévu en fin de matinée.</p> <p>La SME est navrée de la gêne occasionnée et vous remercie de votre compréhension.</p>
C83502	Martinique	Lorrain	Bon Repos-Morne Capot-Maxime	27/7/21 22:21	28/7/21 18:22	14,83294	-61,05564	<p>[CASSE // LORRAIN]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau du réservoir Bon Repos, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Bon Repos - Morne Capot</p> <p>Les équipes interviennent demain matin (mercredi 28 juillet) et le retour à la normale est prévu en fin de journée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83503	Martinique	Basse-Pointe	Voie Communale De Hauteurs Bourdon Voie 3	27/7/21 22:26	28/7/21 12:27	14,861775	-61,131019	<p>[CASSE // BASSE-POINTE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau du réservoir Moubin, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Hauteur Bourbon</p> <p>Les équipes sont intervenues ce jour et le retour à la normale est prévu demain matin (mercredi 28 juillet).</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83505	Martinique	Marigot	Le Marigot	29/7/21 6:00	29/7/21 20:00	14,82205	-61,03052	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Bourg - Cité Fonds D'Or au MARIGOT, que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de Duhamelin est programmé le : JEUDI 29 JUILLET 2021.</p> <p>L'alimentation en eau potable sera donc interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux. ESPACE SUD et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION</p>
C83524	Martinique	Basse-Pointe	Chemin Dury	29/7/21 15:45	29/7/21 23:45	14,828834	-61,122845	<p>[CASSE // BASSE-POINTE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau du réservoir de Morne Balai, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les secteurs hauts de Morne Balai.</p> <p>Les équipes SME ont réparé la casse et le retour à la normale se fera progressivement dans la soirée.</p> <p>Nous sommes navrés pour la gêne occasionnée.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83506	Martinique	Sainte-Marie	Reculee-Bezaudin	30/7/21 6:00	30/7/21 20:00	14,77140873	-61,01852066	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés du quartier Bezaudin à SAINTE-MARIE, que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir Bezaudin est programmé le : VENDREDI 30 JUILLET 2021.</p> <p>L'alimentation en eau potable sera donc interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux. ESPACE SUD et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION</p>
C83525	Martinique	Lorrain	Vivé	30/7/21 11:33	30/7/21 19:33	14,8042203	-61,0628347	<p>[PERTURBATION // LORRAIN]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le réseau du réservoir Morne Savon, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Morne Savon - Fonds Gens Libre - Maxime - Rivière Claire - Vivé - Macedoine</p> <p>L'intervention en cours pour un retour à la normale est dans la journée.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83540	Martinique	Basse-Pointe	Demare	3/8/21 8:14	3/8/21 22:13	14,833195	-61,120939	<p>[PERTURBATION // BASSE-POINTE]</p> <p>En raison d'un épisode de turbidité dû aux récentes pluies, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Démare - Madelonette</p> <p>Les équipes procèdent au décolmatage de la prise d'eau alimentant le réservoir de Morne Balai.</p> <p>Le retour à la normale est envisagé en cours de soirée.</p> <p>La SME présente ses excuses pour la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83541	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	3/8/21 8:16	3/8/21 22:15	14,8055913	-61,1006184	<p>[CASSE // LORRAIN]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau du réservoir Macédoine, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Macédoine</p> <p>Les équipes procèdent actuellement à la recherche de fuite. Le retour à la normale est envisagé en cours de soirée.</p> <p>La SME présente ses excuses pour la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p>
C83553	Martinique	Basse-Pointe	Demare	6/8/21 8:09	6/8/21 21:09	14,833195	-61,120939	<p>[PERTURBATION // BASSE-POINTE]</p> <p>En raison d'une fuite sur le secteur de Morne Balai, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions sur les points hauts.</p> <p>Les équipes sont en cours d'intervention. Le retour à la normale est envisagé en cours de soirée.</p> <p>La SME présente ses excuses pour la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p>
C83554	Martinique	Gros-Morne	Route De Vert Pré	6/8/21 8:14	6/8/21 21:13	14,708271	-60,992627	<p>[PERTURBATION // GROS MORNE]</p> <p>En raison d'une fuite sur le réseau du réservoir Vert Pré, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Quartier Bouteau</p> <p>La recherche de fuite est en cours pour un retour à la normale en cours de soirée.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83555	Martinique	Grand'Rivière	Grand'Rivière	6/8/21 9:58	6/8/21 21:57	14,87324	-61,17966	<p>[PERTURBATION // GRAND-RIVIERE]</p> <p>Le SME informe ses abonnés que la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Bourg</p> <p>L'intervention est en cours pour un retour à la normale en cours de soirée.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83566	Martinique	Basse-Pointe	Demare	8/8/21 18:22	9/8/21 21:23	14,833195	-61,120939	<p>[PERTURBATION // BASSE-POINTE]</p> <p>La distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Morne Balai - Demare - Madelonette</p> <p>Le retour à la normale est envisagé demain en fin de journée.</p> <p>La SME présente ses excuses pour la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p>
C83641	Martinique	Basse-Pointe	Chemin Dury	9/8/21 5:00	30/8/21 12:00	14,828834	-61,122845	<p>[PERTURBATIONS // BASSE-POINTE]</p> <p>Suite à une casse sur le réseau, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Morne Balai - chemin Dury</p> <p>Les investigations sont en cours et le retour à la normale n'est pas défini.</p> <p>Des cuves et des bouteilles d'eau sont mises à disposition, durant la période des travaux, au CCAS de Basse-Pointe.</p> <p>+ d'infos sur vos travaux d'interconnexion pour l'amélioration du réseau > https://bit.ly/3jTknhe</p> <p>La SME présente ses excuses pour la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83567	Martinique	Gros-Morne	Chemin Flamboyants (Cr)	9/8/21 7:36	9/8/21 21:33	14,712766	-61,021303	<p>[PERTURBATION // GROS-MORNE]</p> <p>En raison d'un épisode de turbidité dû aux récentes pluies, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Flamboyant - Rivière Lézarde - La Vierge - Sinaï - Dumaine - Calvaire</p> <p>Les équipes procèdent au décolmatage de la prise d'eau alimentant le réservoir de Calvaire.</p> <p>Le retour à la normale est envisagé en cours de soirée.</p> <p>La SME présente ses excuses pour la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p>
C83595	Martinique	Sainte-Marie	Reculee-Bezaudin	14/8/21 7:42	14/8/21 20:00	14,77140873 -61,01852066	-	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'une casse suspectée sur le réseau de distribution du réservoir La Ferme, la distribution en eau potable risque de connaître des perturbations dans la journée pour les quartiers suivants :</p> <p>La Ferme, Bat Reculée</p> <p>Les équipes terrain sont en cours d'investigation.</p> <p>Un retour à la normale est envisagé dans la journée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution optimale dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83596	Martinique	Basse-Pointe	Demare	14/8/21 7:44	14/8/21 20:00	14,833195	-61,120939	<p>[PERTURBATIONS // BASSE-POINTE]</p> <p>Suite à une casse suspectée sur le réseau, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour le quartier suivant :</p> <p>Demare (chemin Dury)</p> <p>Les investigations sont toujours en cours et le retour à la normale n'est pas encore défini.</p> <p>Des cuves et des bouteilles d'eau sont mises à disposition, durant la période des travaux, au CCAS de Basse-Pointe.</p> <p>+ d'infos sur vos travaux d'interconnexion de réseau pour l'amélioration de la distribution d'eau potable > https://bit.ly/3jTknhe</p> <p>La SME met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83603	Martinique	Basse-Pointe	Basse-Pointe	16/8/21 8:14	23/8/21 23:00	14,86893	-61,11358	<p>Suite à une casse sur le réseau, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Morne Balai - Demare - Madelonette</p> <p>Les investigations sont en cours et le retour à la normale n'est pas défini.</p> <p>Des cuves et des bouteilles d'eau sont mises à disposition, durant la période des travaux, au CCAS de Basse-Pointe.</p> <p>+ d'infos sur vos travaux d'interconnexion pour l'amélioration du réseau > https://bit.ly/3jTknhe</p> <p>La SME présente ses excuses pour la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p>
C83604	Martinique	Bellefontaine	Case-Pilote	16/8/21 8:55	17/8/21 23:01	14,6812813	-61,1088589	
C83605	Martinique	Basse-Pointe	Saint-Pierre	17/8/21 8:00	18/8/21 23:00	14,8635846	-61,1879857	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Habitation Blondel - Habitation Desfontaine - Saint-James - Morne Abel, à SAINT-PIERRE,</p> <p>que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir Morne Abel est programmé le :</p> <p>MERCREDI 18 AOUT 2021.</p> <p>L'alimentation en eau potable sera donc interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en oeuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD et la SME remercient les abonnés concernés de leur compréhension</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83640	Martinique	Sainte-Marie	Eudorcait-Perou	20/8/21 10:00	20/8/21 17:00	14,76262725	-61,01758566	<p>[CASSE // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'une casse au quartier EUDORCAIT sur le réseau du réservoir Pérou, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour le quartier suivant :</p> <p>Eudorçait</p> <p>Les équipes terrain sont en cours d'interventions ce vendredi. Le retour à la normale est prévu cette après-midi.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83652	Martinique	Sainte-Marie	Voie Communale No 3 De Pain De Sucre	22/8/21 17:42	23/8/21 18:43	14,798559	-61,007564	<p>[PERTURBATIONS // SAINTE-MARIE] #Ondetropicale</p> <p>En raison des fortes pluies générant une forte turbidité de l'eau en rivière, la production d'eau potable dans les usines est perturbée. La distribution est perturbée voire interrompue pour les quartiers suivants :</p> <p>📍 Pain de Sucre - La Ferme - Bas Reculée - Bourg - Vatable - Village de la Poterie - Le Radar - Domaine de Château Gaillard Les équipes sont en intervention. Le retour à la normale est envisagé demain (lundi 23 août), en fin de journée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p>
C83653	Martinique	Morne-Vert	Le Bourg	22/8/21 17:43	23/8/21 18:44	14,70695	-61,14501	<p>[PERTURBATIONS // MORNE-VERT] #Ondetropicale</p> <p>En raison des fortes pluies générant une forte turbidité de l'eau en rivière, la production d'eau potable dans les usines est perturbée. La distribution est perturbée voire interrompue pour les quartiers suivants :</p> <p>📍 Urion - Bernadette - Bourg - Mont joly - Bois Lézard - Le Château - Rivière Coco</p> <p>Les équipes sont en intervention. Le retour à la normale est envisagé demain (lundi 23 août), en fin de journée. Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83654	Martinique	Marigot	Rue Haut De Dominante	22/8/21 17:44	23/8/21 18:45	14,796779	-61,041408	<p>[PERTURBATIONS // MARIGOT] #Ondetropicale</p> <p>En raison des fortes pluies générant une forte turbidité de l'eau en rivière, la production d'eau potable dans les usines est perturbée. La distribution est perturbée voire interrompue pour les quartiers suivants :</p> <p>📍 Dominante - Fleury - Papin - Fonds Dominique - Charpentier - Madelon - Bellevue (La Garenne) - Les Filaos - Duvallon - Grand Degras</p> <p>Les équipes sont en intervention. Le retour à la normale est envisagé demain (lundi 23 août), en fin de journée. Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p>
C83656	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	22/8/21 17:45	23/8/21 18:46	14,8055913	-61,1006184	<p>[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Ondetropicale</p> <p>En raison des fortes pluies du week-end générant une forte turbidité de l'eau en rivière, la production d'eau potable dans les usines a été fortement perturbée, et de nombreuses disjonctions électriques ont impacté quelques stations de pompage alimentant certains réservoirs.</p> <p>Les équipes terrain sont toujours à pied d'œuvre pour l'amélioration de la situation.</p> <p>La distribution reste perturbée voire interrompue dans certains quartiers :</p> <p>Carabin - Vallon</p> <p>LE RETOUR A LA NORMALE se fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83655	Martinique	Gros-Morne	Bourg-La Vierge	22/8/21 17:45	23/8/21 18:46	14,71710133	-61,01496657	<p>[PERTURBATIONS // GROS-MORNE] #Ondetropicale</p> <p>En raison des fortes pluies générant une forte turbidité de l'eau en rivière, la production d'eau potable dans les usines est perturbée. La distribution est perturbée voire interrompue pour les quartiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 📍 Flamboyant - Rivière Lézarde - La Vierge - Sinaï - Dumaine - Calvaire Deux Terres - Poirier - Dumaine - Bourg - Lessema - Fraîcheur 2 - Bat. Fraîcheur - Gpe PL Bagatelle - Manzèl - Res. Abricotier - Phalente Albert - Croix Blanche Riv Pomme - Providence - La Digue - Bois Neuf - Café - Brice Hermitage - Bois Désir - Bois Neuf - Bourg - Cher Epice - Les Ananas - Zabeth - L'heureux - Galette - Bouteau - (Trinité) Plaisable - (Gros-Morne) Magnan - Croix Odilon - Dominant <p>Les équipes sont en intervention. Le retour à la normale est envisagé demain (lundi 23 août), en fin de journée. Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p>
C83667	Martinique	Marigot	Rue Plateforme	23/8/21 7:00	24/8/21 7:00	14,818945	-61,022885	<p>[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Ondetropicale</p> <p>En raison des fortes pluies du week-end générant une forte turbidité de l'eau en rivière, la production d'eau potable dans les usines a été fortement perturbée, et de nombreuses disjonctions électriques ont impacté quelques stations de pompage alimentant certains réservoirs.</p> <p>Les équipes terrain sont toujours à pied d'œuvre pour l'amélioration de la situation.</p> <p>La distribution reste perturbée voire interrompue dans certains quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> *Plate Forme - Duhamelin <p>LE RETOUR A LA NORMALE se fait PROGRESSIVEMENT en cours de soirée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83663	Martinique	Morne-Rouge	Saint-Pierre	23/8/21 10:00	23/8/21 17:00	14,7563754	-61,1235415	<p>[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Ondetropicale</p> <p>En raison des fortes pluies du week-end générant une forte turbidité de l'eau en rivière, la production d'eau potable dans les usines a été fortement perturbée, et de nombreuses disjonctions électriques ont impacté quelques stations de pompage alimentant certains réservoirs.</p> <p>Les équipes terrain sont toujours à pied d'œuvre pour l'amélioration de la situation.</p> <p>La distribution reste perturbée voire interrompue dans certains quartiers :</p> <p>Plateau Sable - Zobéide - Lot. Parnasse - Sica - *Champflor</p> <p>LE RETOUR A LA NORMALE se fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p>
C83669	Martinique	Gros-Morne	Chemin De Bois Lizard	23/8/21 17:00	24/8/21 8:00	14,728408	-61,013936	<p>[PERTURBATIONS // GROS-MORNE] #Ondetropicale</p> <p>En raison des fortes pluies du week-end générant une forte turbidité de l'eau en rivière, la production d'eau potable dans les usines a été fortement perturbée, et de nombreuses disjonctions électriques ont impacté quelques stations de pompage alimentant certains réservoirs.</p> <p>Les équipes terrain sont toujours à pied d'œuvre pour l'amélioration de la situation.</p> <p>La distribution reste perturbée voire interrompue dans certains quartiers.</p> <p>Bois Lézard - Bellevue - Res. Bèl vi - (Gros Morne :) Côte D'Or</p> <p>LE RETOUR A LA NORMALE se fait PROGRESSIVEMENT en cours de soirée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83668	Martinique	Lorrain	Bon Repos-Morne Capot-Maxime	23/8/21 17:00	24/8/21 8:00	14,83294	-61,05564	<p>[PERTURBATIONS // LORRAIN] #Ondetropicale</p> <p>En raison des fortes pluies du week-end générant une forte turbidité de l'eau en rivière, la production d'eau potable dans les usines a été fortement perturbée, et de nombreuses disjonctions électriques ont impacté quelques stations de pompage alimentant certains réservoirs.</p> <p>Les équipes terrain sont toujours à pied d'œuvre pour l'amélioration de la situation.</p> <p>La distribution reste perturbée voire interrompue dans certains quartiers.</p> <p>LE RETOUR A LA NORMALE se fait PROGRESSIVEMENT en cours de soirée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p> <p>Morne Capot - Fonds Cany - Morne Etoile - Lot. Chenaux - Bat. Séguineau - Lot. Séguineau - Morne Vallon</p>
C83666	Martinique	Ajoupa-Bouillon	L'Ajoupa-Bouillon	23/8/21 17:00	24/8/21 8:00	14,81667	-61,11667	<p>[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Ondetropicale</p> <p>En raison des fortes pluies du week-end générant une forte turbidité de l'eau en rivière, la production d'eau potable dans les usines a été fortement perturbée, et de nombreuses disjonctions électriques ont impacté quelques stations de pompage alimentant certains réservoirs.</p> <p>Les équipes terrain sont toujours à pied d'œuvre pour l'amélioration de la situation.</p> <p>La distribution reste perturbée voire interrompue dans certains quartiers :</p> <p>*Croix Laurence - Trianon</p> <p>LE RETOUR A LA NORMALE se fait PROGRESSIVEMENT en cours de soirée</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum la durée et l'impact des gênes occasionnées.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83673	Martinique	Lorrain	Bon Repos-Morne Capot-Maxime	24/8/21 7:00	24/8/21 20:00	14,83294	-61,05564	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Ondetropicale Le retour à la normale s'est fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée et soirée d'hier, lundi 23 aout pour la plupart des sites. Des perturbations résiduelles sur la distribution d'eau potable persistent pour quelques quartiers du Lorrain et de Sainte-Marie : *Morne Capot - Fonds Cany _ Moreau - Bas Céron - Carabin Les équipes terrain sont toujours mobilisés pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Nous regrettons ces perturbations et saluons le travail des équipes d'intervention.
C83672	Martinique	Sainte-Marie	Reculee-Bezaudin	24/8/21 7:00	24/8/21 20:00	14,77140873	-61,01852066	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Ondetropicale Le retour à la normale s'est fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée et soirée d'hier, lundi 23 aout pour la plupart des sites. Des perturbations résiduelles sur la distribution d'eau potable persistent pour quelques quartiers du Lorrain et de Sainte-Marie : *Bezaudin _ *Pain de Sucre _ Citron Les équipes terrain sont toujours mobilisés pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Nous regrettons ces perturbations et saluons le travail des équipes d'intervention.
C83712	Martinique	Ajoupa-Bouillon	L'Ajoupa-Bouillon	29/8/21 20:00	30/8/21 21:00	14,81667	-61,11667	[CASSE // AJOUPA-BOUILLOUN] En raison d'une casse sur le réseau du réservoir Croix Laurence, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions depuis ce dimanche, pour les quartiers suivants : Lot Deschamps - Cité Grenade - Deschamps - Dufailly - Abandonné - Grande Savane - Vieux Cacaos Les équipes terrain sont en cours d'INTERVENTION CE LUNDI; Merci de votre compréhension.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83713	Martinique	Ajoupa-Bouillon	Cité Grenade	29/8/21 20:00	30/8/21 21:00	14,819794	-61,11209	[CASSE // AJOUPA-BOUILLON] En raison d'une casse sur le réseau du réservoir Croix Laurence, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions depuis ce dimanche, pour les quartiers suivants : Lot Deschamps - Cité Grenade - Deschamps - Dufailly - Abandonné - Grande Savane - Vieux Cacaos Les équipes terrain sont en cours d'INTERVENTION CE LUNDI. Merci de votre compréhension.
C83736	Martinique	Bellefontaine	Verrier	31/8/21 9:00	1/9/21 20:00	14,687804	-61,140171	[CASSE // BELLEFONTAINE] En raison d'une casse sur le réseau d'alimentation du réservoir Chapeau Nègre (Verrier), la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants : Verrier - Jeannot – Bellevue – Chapeau Nègre – Morne Capot Les travaux sont programmés dès demain matin, mercredi 1er sept. Le retour à la normale est prévu demain, en cours d'après-midi. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.
C83738	Martinique	Gros-Morne	Dumaine-Poirier-Tracée	31/8/21 9:00	31/8/21 20:00	14,72494377	-60,99480018	[PERTURBATIONS RESEAU // GROS MORNE] Les fortes pluies d'hier ont engendré une turbidité de l'eau en rivière impactant les usines du Galion et de Calvaire, et générant des perturbations sur la distribution d'eau potable pour les quartiers : *Bois Lézard - Bellevue - Res. Bèl vi - Côte D'Or _ Flamboyant - Rivière Lézarde - La Vierge - Sinaï – *Calvaire _ Deux Terres - Poirier - *Dumaine - Bourg - Lessema - Fraîcheur 2 - Bat. Fraîcheur - Gpe PL Bagatelle - Manzèl - Res. Abricotier - Phalente Albert - Croix Blanche Les interventions des équipes se poursuivent sur le terrain pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83737	Martinique	Gros-Morne	Chemin De Bois Lezard	31/8/21 9:00	31/8/21 20:00	14,728408	-61,013936	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // GROS MORNE]</p> <p>Les fortes pluies d'hier ont engendré une turbidité de l'eau en rivière impactant les usines du Galion et de Calvaire, et générant des perturbations sur la distribution d'eau potable pour les quartiers :</p> <p>*Bois Lézard - Bellevue - Res. Bè vi - Côte D'Or _ Flamboyant - Rivière Lézarde - La Vierge - Sinaï - *Calvaire _ Deux Terres - Poirier - *Dumaine - Bourg - Lessema - Fraîcheur 2 - Bat. Fraîcheur - Gpe PL Bagatelle - Manzèl - Res. Abricotier - Phalente Albert - Croix Blanche</p> <p>Les interventions des équipes se poursuivent sur le terrain pour un retour à la normale dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83740	Martinique	Case-Pilote	Chemin No 1 De Maniba Piton	1/9/21 8:00	1/9/21 20:00	14,653334	-61,137266	<p>[PERTURBATIONS // CASE-PILOTE]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le pompage alimentant le réservoir Les Hauts de Maniba, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <p>-Les Hauts de Maniba - Terrasses et Balcons -Maniba</p> <p>Les équipes terrains sont en cours d'intervention pour un retour à la normale en fin de journée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83741	Martinique	Case-Pilote	Les Hauts De Maniba	1/9/21 8:00	1/9/21 20:00	14,649434	-61,139572	<p>[PERTURBATIONS // CASE-PILOTE]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le pompage alimentant le réservoir Les Hauts de Maniba, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les Hauts de Maniba - Terrasses et Balcons -Maniba <p>Les équipes terrains sont en cours d'intervention pour un retour à la normale en fin de journée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83746	Martinique	Bellefontaine	Verrier	1/9/21 21:24	2/9/21 21:25	14,687804	-61,140171	<p>[CASSE // BELLEFONTAINE]</p> <p>En raison du fort ensablement du réseau d'alimentation du réservoir Verrier après intervention, le réservoir ne peut toujours pas être alimenté. La distribution d'eau potable est encore interrompue pour les quartiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Verrier - Jeannot – Bellevue – Chapeau Nègre – Morne Capot <p>Une intervention complémentaire est en cours ce jeudi matin. Le retour à la normale est prévu en cours de journée.</p> <p>Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83747	Martinique	Gros-Morne	Chemin De Bois Lizard	1/9/21 21:53	2/9/21 21:53	14,728408	-61,013936	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // GROS MORNE]</p> <p>Suite à un dysfonctionnement à l'usine Galion, la distribution d'eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> *Bois Lézard - Bellevue - Res. Bèl vi - Côte D'Or _ Tamarin <p>Les interventions ont été réalisées, pour un retour à la normale dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83748	Martinique	Sainte-Marie	Morne Des Esses-St Laurent-St Aroman	1/9/21 21:56	2/9/21 19:57	14,74793539	-61,02515245	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // SAINTE-MARIE]</p> <p>Suite à un dysfonctionnement à l'usine Galion et à une casse sur le réseau, la distribution d'eau potable connaît des perturbations voire des interruptions à MORNE DES ESSES pour les quartiers :</p> <p>Rue Mulâtre – Chertine - Saint Aroman - Bon Air - Félix Mulâtre - Rue Canarie - Bat Bon Air - Bourg Morne des Esses</p> <p>Les interventions complémentaires sont en cours ce jeudi matin.</p> <p>Le retour à la normale est prévu en cours de journée. Merci de votre compréhension.</p>
C83743	Martinique	Sainte-Marie	Bon Air	2/9/21 5:00	2/9/21 20:00	14,7552739	-61,0216653	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés de la ville de Sainte-Marie Quartier Bon Air - Fond Moulin qu'en raison des travaux de raccordement nécessaires à l'amélioration du réseau de distribution de Morne des Esses, l'alimentation en eau potable, sera interrompue le jeudi 02 Septembre 2021 de 8H00 à 15h00.</p> <p>Le président de CAP Nord Martinique et la société Martiniquaise des Eaux mettent tout en oeuvre pour limiter la durée des travaux, et remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83749	Martinique	Ajoupa-Bouillon	L'Ajoupa-Bouillon	2/9/21 8:00	2/9/21 20:00	14,81667	-61,11667	<p>[PERTURBATIONS // AJOUPA-BOUILLOU]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le réseau d'alimentation des réservoirs de TRIANON et CROIX-LAURENCE, la distribution d'eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Lot Deschamps - Cité Grenade - Deschamps - Dufailly - Abandonné - Grande Savane - Vieux Cacaos - Croix Laurence - *Trianon</p> <p>Les interventions sont en cours ce matin. Le retour à la normale est prévu en cours de soirée. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83750	Martinique	Ajoupa-Bouillon	Cité Grenade	2/9/21 8:00	2/9/21 20:00	14,819794	-61,11209	<p>[PERTURBATIONS // AJOUPA-BOUILLOUN]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le réseau d'alimentation des réservoirs de TRIANON et CROIX-LAURENCE, la distribution d'eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Lot Deschamps - Cité Grenade - Deschamps - Dufailly - Abandonné - Grande Savane - Vieux Cacaos - Croix Laurence - *Trianon</p> <p>Les interventions sont en cours ce matin. Le retour à la normale est prévu en cours de soirée. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.</p>
C83751	Martinique	Ajoupa-Bouillon	La Racine	2/9/21 9:00	2/9/21 20:00			<p>[PERTURBATIONS // AJOUPA-BOUILLOUN]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le réseau d'alimentation des réservoirs de TRIANON et CROIX-LAURENCE, la distribution d'eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Lot Deschamps - Cité Grenade - Deschamps - Dufailly - Abandonné - Grande Savane - Vieux Cacaos - Croix Laurence - *Trianon</p> <p>Les interventions sont en cours ce matin. Le retour à la normale est prévu en cours de soirée. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83756	Martinique	Bellefontaine	Verrier	2/9/21 20:00	3/9/21 8:00	14,687804	-61,140171	<p>[PERTURBATIONS // BELLEFONTAINE]</p> <p>Les interventions se sont bien achevées cette après-midi et le réservoir Verrier est en cours de remplissage. La distribution d'eau potable connaît encore quelques perturbations résiduelles pour les quartiers :</p> <p>Verrier - Jeannot – Bellevue – Chapeau Nègre – Morne Capot</p> <p>Le retour à la normale se fait progressivement le temps du remplissage du réservoir.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83768	Martinique	Case-Pilote	Verrier	3/9/21 9:00	3/9/21 20:00	14,687804	-61,140171	<p>[PERTURBATIONS // BELLEFONTAINE]</p> <p>La distribution d'eau potable connaît encore quelques perturbations résiduelles, ce vendredi, pour les quartiers :</p> <p>Verrier - Jeannot – Bellevue – Chapeau Nègre – Morne Capot</p> <p>Une intervention complémentaire est en cours. Le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi.</p> <p>Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83767	Martinique	Bellefontaine	Verrier	3/9/21 9:00	3/9/21 20:00	14,687804	-61,140171	<p>[PERTURBATIONS // BELLEFONTAINE]</p> <p>La distribution d'eau potable connaît encore quelques perturbations résiduelles, ce vendredi, pour les quartiers :</p> <p>Verrier - Jeannot – Bellevue – Chapeau Nègre – Morne Capot</p> <p>Une intervention complémentaire est en cours.</p> <p>Le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi.</p> <p>Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83769	Martinique	Gros-Morne	Chemin De Bois Lezard	3/9/21 9:00	3/9/21 20:00	14,728408	-61,013936	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // GROS MORNE]</p> <p>La distribution d'eau potable connaît encore quelques perturbations résiduelles pour le quartier :</p> <p>Tamarin Bois Lézard - Bellevue - Res. Bèl vi - Côte D'Or</p> <p>Les interventions ont été réalisées, pour un retour à la normale dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83771	Martinique	Case-Pilote	Verrier	4/9/21 18:00	5/9/21 21:00	14,687804	-61,140171	<p>[PERTURBATIONS // BELLEFONTAINE]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le réseau d'alimentation du réservoir Verrier, le réservoir ne peut toujours pas être alimenté suffisamment pour l'ensemble des quartiers de ce secteur.</p> <p>Des perturbations voire interruptions sont ressenties sur les quartiers MORNE CAPOT - VERRIER - BELLEVUE.</p> <p>Nos équipes sont mobilisées pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Un point sera fait demain.</p> <p>Nous regrettons ces perturbations et nous vous remercions de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83770	Martinique	Bellefontaine	Verrier	4/9/21 18:00	5/9/21 21:00	14,687804	-61,140171	<p>[PERTURBATIONS // BELLEFONTAINE]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le réseau d'alimentation du réservoir Verrier, le réservoir ne peut toujours pas être alimenté suffisamment pour l'ensemble des quartiers de ce secteur.</p> <p>Des perturbations voire interruptions sont ressenties sur les quartiers MORNE CAPOT - VERRIER - BELLEVUE.</p> <p>Nos équipes sont mobilisées pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Un point sera fait demain.</p> <p>Nous regrettons ces perturbations et nous vous remercions de votre compréhension.</p>
C83772	Martinique	Ajoupa-Bouillon	L'Ajoupa-Bouillon	5/9/21 13:48	5/9/21 20:48	14,816667	-61,116667	<p>[PERTURBATION // AJOUPA BOUILLON]</p> <p>En raison d'un incident technique sur le réseau de distribution des réservoirs TRIANON et CROIX LAURENCE, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Croix Laurence - Lot Deschamps - Cité Grenade - Deschamps - Dufailly - Abandonné - Grande Savane - Vieux Cacaos</p> <p>Le retour à la normale est envisagé en fin de journée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83742	Martinique	Carbet	Le Carbet	6/9/21 5:00	6/9/21 20:00	14,71077	-61,18257	<p>Le président de CAP NORD MARTINIQUE et la Société Martiniquaise des Eaux informent les abonnés de la ville du CARBET que des travaux de raccordement nécessaires à l'amélioration du réseau de distribution d'Eau Potable, seront réalisés le : LUNDI 06 SEPTEMBRE 2021 de 8h00 à 15h00 L'alimentation d'eau potable sera interrompue dans le quartier LONGVILLIER.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter au maximum la durée de ces travaux.</p> <p>La SME et CAP NORD MARTINIQUE remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION</p>
C83784	Martinique	Prêcheur	Le Prêcheur	7/9/21 6:00	7/9/21 20:00	14,8031	-61,22532	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Anse Belleville – Anse Céron au PRECHEUR que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir d' ANSE BELLEVILLE est programmé : MARDI 07 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83788	Martinique	Morne-Rouge	Le Morne-Rouge	7/9/21 9:00	7/9/21 17:00	14,78341	-61,13646	<p>[CASSE // MORNE-ROUGE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau de distribution De Haut du Bourg, la distribution en eau potable est interrompue pour les quartiers : Haut du bourg – Mespont – Pécul - Chazeau</p> <p>Les travaux sont en cours.</p> <p>Le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83789	Martinique	Fonds-Saint-Denis	Fonds-Saint-Denis	7/9/21 10:00	7/9/21 20:00	14,73924	-61,13566	<p>[PERTURBATIONS // FONDS-SAINT-DENIS]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le pompage alimentant le réservoir Trouvent, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <p>Habitation Bois Dinde - Le Bourg - La Croix - l'Autre bord - Fond Mascret</p> <p>Les équipes terrains sont en cours d'intervention pour un retour à la normale en fin de journée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83785	Martinique	Morne-Rouge	Le Morne-Rouge	8/9/21 6:00	8/9/21 20:00	14,78341	-61,13646	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Cité Chazeau - Les Bambous - Haut Bourg (Savane Hubert) au MORNE-ROUGE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de AILERON 2 est programmé :</p> <p>MERCREDI 08 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83790	Martinique	Lorrain	Bon Repos-Morne Capot-Maxime	8/9/21 18:00	9/9/21 17:00	14,83294	-61,05564	[PERTURBATIONS // LORRAIN] En raison d'un dysfonctionnement sur le réseau d'alimentation des réservoirs de MORNE DEGRAS et MORNE CAPOT, la distribution d'eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants : *Morne Degras - Fonds Labour – Céron - *Morne Capot - Fonds Cany Les interventions sont en cours, et le retour à la normale est prévu demain jeudi, en cours de journée. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.
C83791	Martinique	Lorrain	Morne Ceron-Etoile-Carabin	8/9/21 18:41	9/9/21 17:00	14,81653868	-61,06717391	[PERTURBATIONS // LORRAIN] En raison d'un dysfonctionnement sur le réseau d'alimentation des réservoirs de MORNE DEGRAS et MORNE CAPOT, la distribution d'eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants : *Morne Degras - Fonds Labour – Céron - *Morne Capot - Fonds Cany Les interventions sont en cours, et le retour à la normale est prévu demain jeudi, en cours de journée. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83786	Martinique	Bellefontaine	Case-Pilote	9/9/21 6:00	9/9/21 20:00	14,6812813	-61,1088589	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés du quartier Lottissement Caraïbe à CASE-PILOTE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir du Lot CARAÏBE est programmé : JEUDI 09 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83787	Martinique	Case-Pilote	Voie Communale No 2 De Nicolo Abymes	10/9/21 6:00	10/9/21 20:00	14,645843	-61,13306	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Les Abymes - Micolo à CASE-PILOTE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir des ABYMES est programmé : VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83808	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	10/9/21 16:55	10/9/21 21:55	14,8055913	-61,1006184	<p>[PERTURBATIONS // LORRAIN]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le réseau d'alimentation du réservoir de MORNE SAVON, la distribution d'eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>📍 Maledoine - Morne Savon - Fonds Gens Libre - Maxime - Rivière Claire - Vivé</p> <p>L'intervention est en cours et le retour à la normale est envisagé en cours de soirée.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83809	Martinique	Lorrain	Rue Du Tabac	10/9/21 18:00	11/9/21 17:00	14,830234	-61,049364	<p>[CASSE // LORRAIN]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau du réservoir Vallon, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, pour les quartiers suivants :</p> <p>Vallon – Cité Vallon</p> <p>Les équipes terrain interviendront dès demain matin (samedi). Le retour à la normale est donc envisagé demain, en cours d'après-midi.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83810	Martinique	Gros-Morne	D 2	11/9/21 9:00	11/9/21 17:00	14,730253	-61,034766	<p>[CASSE // GROS MORNE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau du réservoir Bois Lézard, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, pour les quartiers suivants :</p> <p>Bois Lézard - Bellevue - Res. Bèl vi - Côte D'Or</p> <p>Les équipes terrain sont en cours d'intervention. Le retour à la normale est donc envisagé en cours d'après-midi.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83843	Martinique	Sainte-Marie	Reculee-Bezaudin	15/9/21 12:00	16/9/21 21:00	14,77140873	-61,01852066	<p>[CASSE // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau du réservoir Bezaudin, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, pour ce quartier.</p> <p>L'intervention sera poursuivie demain jeudi</p> <p>Le retour à la normale est envisagé demain en cours d'après-midi.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83826	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	16/9/21 5:00	16/9/21 20:00	14,8055913	-61,1006184	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés du quartier Macédoine au LORRAIN que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MACEDOINE est programmé :</p> <p>JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83845	Martinique	Saint-Pierre	Saint-Pierre	16/9/21 9:00	16/9/21 17:00	14,6812813	-61,1088589	<p>[CASSE // SAINT-PIERRE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau au quartier Allée Pécoul, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, pour ce quartier.</p> <p>L'équipe terrain est en cours d'intervention.</p> <p>Le retour à la normale est prévu en début d'après-midi.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83827	Martinique	Basse-Pointe	Lotissement Tapis Vert	17/9/21 5:00	17/9/21 20:00	14,8489027	-61,1105665	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés du quartier Tapis Vert à BASSE-POINTE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de SOCCO est programmé :</p> <p>VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83846	Martinique	Morne-Rouge	Lotissement Parnasse	20/9/21 5:00	20/9/21 20:00	14,755374	-61,137499	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Plateau Sable - Zobéide - Lot. Parnasse - Sica - Champflorau MORNE-ROUGE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de CHAMPFLORE est programmé :</p> <p>LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83847	Martinique	Case-Pilote	Case-Pilote	21/9/21 5:00	21/9/21 20:00	14,6415	-61,13571	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Choiseul - Plateforme - Fond Bourlet - Vétiver à CASE-PILOTE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de CHOISEUL II est programmé :</p> <p>MARDI 21 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83867	Martinique	Basse-Pointe	Voie Communale De Morne Balai Voie 3	21/9/21 7:00	21/9/21 17:00	14,834106	-61,123163	[PERTURBATIONS // BASSE-POINTE] En raison d'un dysfonctionnement impactant le réservoir MORNE BALAI, la distribution en eau potable connaît quelques perturbations pour les quartiers : Morne Balai - Démare - Madelonette Le retour à la normale n'est pas encore défini. Merci de votre compréhension.
C83869	Martinique	Morne-Rouge	Le Morne-Rouge	21/9/21 7:00	21/9/21 15:00	14,78341	-61,13646	[PERTURBATIONS // MORNE-ROUGE] En raison d'un dysfonctionnement impactant le réservoir CHAMPFLOR, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers : Plateau Sable - Zobéide - Lot. Parnasse - Sica - Champflore Les interventions sont en cours. Le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.
C83870	Martinique	Morne-Rouge	Saint-Pierre	21/9/21 7:00	21/9/21 15:00	14,7563754	-61,1235415	[PERTURBATIONS // MORNE-ROUGE] En raison d'un dysfonctionnement impactant le réservoir CHAMPFLOR, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers : Plateau Sable - Zobéide - Lot. Parnasse - Sica - Champflore Les interventions sont en cours. Le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83881	Martinique	Gros-Morne	Route De Vert Pré	21/9/21 17:00	22/9/21 15:00	14,708271	-60,992627	<p>[CASSE // GROS-MORNE – ROBERT]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau de distribution du réservoir VERT-PRE 3, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, pour les quartiers :</p> <p>Robert : Vert-Pré (bourg) - Rivière-Pomme - La Digue - Bois Neuf – Café - Brice Hermitage - Bois Désir – Zabeth - L'heureux – Boutaud - Cher Epice – Galette</p> <p>Gros-Morne : Vert-Pré (bourg) - Rivière-Pomme – Providence - Les Ananas - Magnan - Croix Odilon – Dominant.</p> <p>L'intervention est prévue demain matin, mercredi. Le retour à la normale est prévu en début d'après-midi.</p> <p>Nous sommes navrés de la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais Merci de votre compréhension.</p>
C83848	Martinique	Bellefontaine	Verrier	22/9/21 5:00	22/9/21 20:00	14,687804	-61,140171	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Verrier - Jeannot - Bellevue à BELLEFONTAINE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de CHAPEAU NEGRE est programmé : MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83887	Martinique	Fonds-Saint-Denis	Saint-Pierre	22/9/21 6:30	22/9/21 17:00	14,740415	-61,1653085	<p>[PERTURBATIONS // SAINT-PIERRE]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement impactant le réseau au quartier Petit Réduit, la distribution en eau potable connaît quelques perturbations pour ce quartier.</p> <p>L'intervention est cours.</p> <p>Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83849	Martinique	Fonds-Saint-Denis	Fonds-Saint-Denis	23/9/21 5:00	23/9/21 20:00	14,73924	-61,13566	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Morne des cadets - Manavite - Beauséjour - Morne Gros vent - La Ferrey à FONDS-SAINT-DENIS</p> <p>que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MORNE DES CADETS est programmé :</p> <p>JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83891	Martinique	Sainte-Marie	Rue Des Caraïbes	23/9/21 19:00	24/9/21 13:00	14,782027	-60,993383	<p>[CASSE // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau de distribution du réservoir Union, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions dans le Bourg de Sainte-Marie.</p> <p>Des investigations sont en cours.</p> <p>Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>Nous sommes navrés de la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83892	Martinique	Sainte-Marie	Lassale-Riviere Canaris	23/9/21 20:00	24/9/21 22:00	14,75714064	-61,033923	<p>[PERTURBATIONS // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement électrique sur le pompage alimentant le réservoir Morne des Esses, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <p>Rue Mulâtre – Chertine -Saint Aroman - Bon Air - Félix Mulâtre - Rue Canarie - Bat Bon Air - Bourg Morne des Esses</p> <p>L'intervention a été réalisée, et le retour à la normale est prévu en fin de soirée (le temps du remplissage du réservoir).</p> <p>Nous sommes navrés de la gêne occasionnée. Merci de votre compréhension.</p>
C83850	Martinique	Case-Pilote	Case-Pilote	24/9/21 5:00	24/9/21 20:00	14,6415	-61,13571	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Choiseul - Plateforme - Fond Bourlet – Vétiver CASE-PILOTE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de CHOISEUL I est programmé :</p> <p>VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83893	Martinique	Sainte-Marie	Morne Des Esses-St Laurent-St Aroman	24/9/21 6:00	24/9/21 22:00	14,74793539	-61,02515245	<p>[PERTURBATIONS // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement électrique sur le pompage alimentant le réservoir Morne des Esses, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <p>Rue Mulâtre – Chertine -Saint Aroman - Bon Air - Félix Mulâtre - Rue Canarie - Bat Bon Air - Bourg Morne des Esses</p> <p>L'intervention a été réalisée, et le retour à la normale est prévu en fin de soirée (le temps du remplissage du réservoir).</p> <p>Nous sommes navrés de la gêne occasionnée. Merci de votre compréhension.</p>
C83916	Martinique	Morne-Rouge	Le Morne-Rouge	27/9/21 9:00	27/9/21 17:00	14,78341	-61,13646	<p>[CASSE // MORNE ROUGE]</p> <p>En raison de casses sur le réseau, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <p>Plateau Sable – Balisier – Bas du Bourg ; Zobéide - Parnasse</p> <p>Les interventions sont prévues ce jour. Le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi.</p> <p>Nous sommes navrés de la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83937	Martinique	Sainte-Marie	Morne Des Esses-St Laurent-St Aroman	30/9/21 11:00	30/9/21 21:00	14,74793539	-61,02515245	<p>[CASSE // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'une casse suspectée sur le réseau de distribution du réservoir Saint Laurent, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <p>Saint Laurent - Bat Sema - Spourtoune - Calvaire - Bat Saint Paul - Bourg Morne des esses</p> <p>Des investigations sont en cours.</p> <p>Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>Nous sommes navrés de la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83940	Martinique	Macouba	Basse-Pointe	1/10/21 6:00	1/10/21 20:00	14,8396398	-61,1122377	<p>[PERTURBATIONS // BASSE POINTE - MACOUBA]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement électrique sur le pompage alimentant le réservoir Hauteur Bourdon à Basse-Pointe et le réservoir Maitre Jean à Macouba, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <p>Basse-Pointe : Hauteur Bourdon – Moubin Macouba : 50 Pas - Terre Patate - Rue Roche - Bourg - Nord Plage - Cité Case Paul -Guérin</p> <p>L'intervention EDF est programmée ce jour (vendredi).</p> <p>Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>Nous sommes navrés de la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83955	Martinique	Basse-Pointe	Grand'Rivière	1/10/21 13:00	1/10/21 20:00	14,8607335	-61,1795493	[PERTURBATIONS // GRAND RIVIERE] Les fortes pluies ont engendré une forte turbidité de l'eau en rivière générant des arrêts de l'usine de Grand Rivière et des perturbations sur la distribution d'eau potable pour les quartiers suivants : Beauséjour – Bourg Les interventions des équipes se poursuivent sur le terrain pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.
C83953	Martinique	Sainte-Marie	Bon Air	1/10/21 13:00	1/10/21 20:00	14,7552739	-61,0216653	[PERTURBATIONS // SAINTE-MARIE] En raison d'un dysfonctionnement impactant le réservoir de Morne des Esses, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers : Rue Mulâtre – Chertine - Saint Aroman - Bon Air - Félix Mulâtre - Rue Canarie - Bat Bon Air - Bourg Morne des Esses Les interventions se poursuivent pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.
C83954	Martinique	Gros-Morne	Morne Des Olives-Lagrosilliere-Calvaire	1/10/21 13:00	1/10/21 20:00	14,70962	-60,99996	[PERTURBATIONS RESEAU // GROS MORNE] Les fortes pluies ont engendré une turbidité de l'eau en rivière impactant l'usine de Calvaire, et générant des perturbations sur la distribution d'eau potable pour les quartiers : Flamboyant - Rivière Lézarde - La Vierge - Sinaï - Dumaine - Calvaire Les interventions des équipes se poursuivent sur le terrain pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83956	Martinique	Gros-Morne	Chemin Du Lot La Fraicheur	2/10/21 7:48	2/10/21 11:48	14,714781	-60,997838	[CASSE // GROS-MORNE] En raison d'une casse sur le réseau, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions au quartier Fraîcheur. La réparation est en cours. Le retour à la normale est prévu en fin de matinée. Nous sommes navrés de la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais Merci de votre compréhension.
C83958	Martinique	Ajoupa-Bouillon	L'Ajoupa-Bouillon	3/10/21 7:25	3/10/21 13:25	14,81667	-61,11667	[PERTURBATIONS // AJOUPA-BOUILLON] En raison d'un dysfonctionnement impactant le réservoir de Trianon 1 & 2, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers : Croix Laurence L'intervention est prévue ce matin pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.
C83942	Martinique	Case-Pilote	Voie Communale No 1 De Grand Fond	4/10/21 5:00	4/10/21 20:00	14,655323	-61,136907	
C83959	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	4/10/21 7:00	4/10/21 20:00	14,8055913	-61,1006184	[CASSE // LORRAIN] En raison d'une casse sur le réseau de distribution du réservoir Croisée 4, la distribution en eau potable est interrompue pour le quartier : Séguineau - Lot. Séguineau - Bat Séguineau La réparation est prévue en cours de matinée. Le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi. Nous sommes navrés de la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais Merci de votre compréhension.

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83944	Martinique	Morne-Rouge	Le Morne-Rouge	5/10/21 5:00	5/10/21 20:00	14,78341	-61,13646	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Fond-Rose - Savane-Petit - Fond Marie-Reine - La Pilori - Sica-Champflore au MORNEROUGE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de FOND-ROSE est programmé :</p> <p>MARDI 05 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83945	Martinique	Prêcheur	Lotissement La Charmeuse 1	6/10/21 5:00	6/10/21 20:00	14,791467	-61,217761	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Mome Folie – Charmeuse au PRECHEUR que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de CHARMEUSE est programmé :</p> <p>MERCREDI 06 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83946	Martinique	Case-Pilote	Lotissement Les Citronnelles	7/10/21 5:00	7/10/21 20:00	14,650573	-61,117589	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Fond Bourlet Haut - Lot. Citronnelle à CASE-PILOTE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de CITRONNELLE est programmé :</p> <p>JEUDI 07 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83947	Martinique	Carbet	Bout Bois	8/10/21 5:00	8/10/21 20:00	14,725768	-61,161573	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Bout Bois - La Croixau CARBET que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MORNE-CHARLERY est programmé : VENDREDI 08 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83962	Martinique	Basse-Pointe	Voie Communale De Morne Balai Voie 3	8/10/21 7:00	8/10/21 17:00	14,834106	-61,123163	<p>[CASSE // BASSE-POINTE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau de distribution du réservoir Morne Balai, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Morne Balai - Démare - Madelonette</p> <p>La réparation est prévue en cours de matinée.</p> <p>Le retour à la normale est prévu en fin d'après-midi.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83977	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	10/10/21 6:00	10/10/21 22:00	14,8055913	-61,1006184	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // LORRAIN-SAINTE-MARIE-MARIGOT]</p> <p>Les fortes pluies ont engendré une turbidité de l'eau en rivière impactant l'usine de Durand Lorrain, et générant des perturbations sur la distribution d'eau potable pour les quartiers :</p> <p>LORRAIN : *Carabin - *Morne Degras - Fonds Labour – Céron - *Morne Capot - Fonds Cany - Morne Etoile - Lot. Chenaux - Bat. Séguineau - Lot. Séguineau - Morne Vallon - Bon Repos - Macédoine - Morne Savon - Fonds Gens Libre - Maxime - Vivé - Rivière Claire</p> <p>SAINTE-MARIE : Pain de Sucre - La Ferme - Bas Reculée</p> <p>MARIGOT : *Dominante - Fleury - Papin - Fonds Dominique - Charpentier - Madelon - Bellevue (La Garenne) - Les Filaos</p> <p>Les rivières toujours en crue, le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83976	Martinique	Gros-Morne	Morne Des Olives- Lagrosilliere- Calvaire	10/10/21 6:00	10/10/21 22:00	14,70962	-60,99996	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // GROS MORNE]</p> <p>Les fortes pluies ont engendré une turbidité de l'eau en rivière impactant les usines de production, et générant des perturbations sur la distribution d'eau potable pour les quartiers :</p> <p>Tamarin + Flamboyant - Rivière Lézarde - La Vierge - Sinaï - Dumaine - Calvaire</p> <p>Les rivières toujours en crue, le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83979	Martinique	Marigot	46 Rue Haut De Dominante	10/10/21 6:00	10/10/21 22:00	14,796779	-61,041408	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // LORRAIN-SAINTE-MARIE-MARIGOT]</p> <p>Les fortes pluies ont engendré une turbidité de l'eau en rivière impactant l'usine de Durand Lorrain, et générant des perturbations sur la distribution d'eau potable pour les quartiers :</p> <p>LORRAIN : *Carabin - *Morne Degras - Fonds Labour – Céron - *Morne Capot - Fonds Cany - Morne Etoile - Lot. Chenaux - Bat. Séguineau - Lot. Séguineau - Morne Vallon - Bon Repos - Macédoine - Morne Savon - Fonds Gens Libre - Maxime - Vivé - Rivière Claire</p> <p>SAINTE-MARIE : Pain de Sucre - La Ferme - Bas Reculée</p> <p>MARIGOT : *Dominante - Fleury - Papin - Fonds Dominique - Charpentier - Madelon - Bellevue (La Garenne) - Les Filaos</p> <p>Les rivières toujours en crue, le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83978	Martinique	Sainte-Marie	Voie Communale No 3 De Pain De Sucre	10/10/21 6:00	10/10/21 22:00	14,798559	-61,007564	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // LORRAIN-SAINTE-MARIE-MARIGOT]</p> <p>Les fortes pluies ont engendré une turbidité de l'eau en rivière impactant l'usine de Durand Lorrain, et générant des perturbations sur la distribution d'eau potable pour les quartiers :</p> <p>LORRAIN : *Carabin - *Morne Degras - Fonds Labour – Céron - *Morne Capot - Fonds Cany - Morne Etoile - Lot. Chenaux - Bat. Séguineau - Lot. Séguineau - Morne Vallon - Bon Repos - Macédoine - Morne Savon - Fonds Gens Libre - Maxime - Vivé - Rivière Claire</p> <p>SAINTE-MARIE : Pain de Sucre - La Ferme - Bas Reculée</p> <p>MARIGOT : *Dominante - Fleury - Papin - Fonds Dominique - Charpentier - Madelon - Bellevue (La Garenne) - Les Filaos</p> <p>Les rivières toujours en crue, le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83963	Martinique	Gros-Morne	Morne Des Olives- Lagrosilliere- Calvaire	11/10/21 7:00	11/10/21 20:00	14,70962	-60,99996	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Calvaire –Tamarin au GROS-MORNE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de CALVAIRE 2 dit CALVAIRE HAUT est programmé : LUNDI 11 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83980	Martinique	Sainte-Marie	Voie Communale No 3 De Pain De Sucre	11/10/21 7:00	11/10/21 17:00	14,798559	-61,007564	<p>[PERTURBATIONS RESEAU // SAINTE-MARIE]</p> <p>Les fortes pluies de ce week-end avaient engendré une turbidité de l'eau en rivière impactant l'usine de Durand Lorrain, et générant des perturbations sur la distribution d'eau potable pour certains quartiers des communes de Sainte-Marie.</p> <p>Quelques perturbations résiduelles sur la distribution d'eau potable persistent uniquement au quartier Pain de Sucre.</p> <p>Suites aux interventions, le retour à la normale se fait progressivement aujourd'hui.</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
C83964	Martinique	Lorrain	Bon Repos-Morne Capot-Maxime	12/10/21 5:00	12/10/21 20:00	14,83294	-61,05564	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés du quartier Bon Repos au LORRAIN que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de BON REPOS est programmé :</p> <p>MARDI 12 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C83987	Martinique	Gros-Morne	Chemin De L'École Glotin	12/10/21 7:00	12/10/21 22:00	14,68294	-61,005159	<p>[PERTURBATIONS // GROS-MORNE]</p> <p>En raison d'une casse suspectée sur le réseau du réservoir Glotin, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <p>Glotin – Petite Tracée</p> <p>Des investigations sont en cours, ce mardi.</p> <p>Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>Cap Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83992	Martinique	Sainte-Marie	Voie Communale No 3 De Pain De Sucre	12/10/21 15:00	13/10/21 17:00	14,798559	-61,007564	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Fortespluies Suite aux fortes pluies et aux disjonctions électriques qui ont impacté, hier, nos usines et nos stations de pompage, la distribution en eau potable connaît encore quelques perturbations voire des interruptions. Le retour à la normale se fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée, ce mercredi 13 octobre. Les équipes terrain sont toujours mobilisés pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Espace Sud, CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C83994	Martinique	Grand'Rivière	Rue Schoelcher	12/10/21 15:00	13/10/21 12:00			[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Fortespluies Suite aux fortes pluies et aux disjonctions électriques qui ont impacté, hier, nos usines et nos stations de pompage, la distribution en eau potable connaît encore quelques perturbations voire des interruptions. Le retour à la normale se fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée, ce mercredi 13 octobre. Les équipes terrain sont toujours mobilisés pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Espace Sud, CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C83993	Martinique	Gros-Morne	Morne Des Olives- Lagrosilliere- Calvaire	12/10/21 15:00	13/10/21 12:00	14,70962	-60,99996	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Fortespluies Suite aux fortes pluies et aux disjonctions électriques qui ont impacté, hier, nos usines et nos stations de pompage, la distribution en eau potable connaît encore quelques perturbations voire des interruptions. Le retour à la normale se fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée, ce mercredi 13 octobre. Les équipes terrain sont toujours mobilisés pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Espace Sud, CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83991	Martinique	Marigot	Le Marigot	12/10/21 15:00	13/10/21 12:00	14,82205	-61,03052	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Fortespluies Suite aux fortes pluies et aux disjonctions électriques qui ont impacté, hier, nos usines et nos stations de pompage, la distribution en eau potable connaît encore quelques perturbations voire des interruptions. Le retour à la normale se fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée, ce mercredi 13 octobre. Les équipes terrain sont toujours mobilisées pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Espace Sud, CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C83990	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	12/10/21 15:00	13/10/21 12:00	14,8055913	-61,1006184	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Fortespluies Suite aux fortes pluies et aux disjonctions électriques qui ont impacté, hier, nos usines et nos stations de pompage, la distribution en eau potable connaît encore quelques perturbations voire des interruptions. Le retour à la normale se fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée, ce mercredi 13 octobre. Les équipes terrain sont toujours mobilisées pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Espace Sud, CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C83989	Martinique	Ajoupa-Bouillon	L'Ajoupa-Bouillon	12/10/21 15:00	13/10/21 12:00	14,81667	-61,11667	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Fortespluies Suite aux fortes pluies et aux disjonctions électriques qui ont impacté, hier, nos usines et nos stations de pompage, la distribution en eau potable connaît encore quelques perturbations voire des interruptions. Le retour à la normale se fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée, ce mercredi 13 octobre. Les équipes terrain sont toujours mobilisées pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Espace Sud, CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83988	Martinique	Morne-Rouge	Le Morne-Rouge	12/10/21 15:00	13/10/21 12:00	14,78341	-61,13646	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] #Fortespluies Suite aux fortes pluies et aux disjonctions électriques qui ont impacté, hier, nos usines et nos stations de pompage, la distribution en eau potable connaît encore quelques perturbations voire des interruptions. Le retour à la normale se fait PROGRESSIVEMENT en cours de journée, ce mercredi 13 octobre. Les équipes terrain sont toujours mobilisés pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Espace Sud, CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C83965	Martinique	Lorrain	Quartier Bas Céron	13/10/21 5:00	13/10/21 5:00	14,819414	-61,071689	ANNULE ce jour // La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Moreau - Bas Céron – Carabin au LORRAIN que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MORNE JACQUES est programmé : MERCREDI 13 OCTOBRE 2021 L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h. La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux. CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension. La DIRECTION.
C84003	Martinique	Bellefontaine	Verrier	13/10/21 11:10	14/10/21 10:11	14,687804	-61,140171	[CASSE // BELLEFONTAINE] En raison d'une casse sur le réseau d'alimentation du réservoir Chapeau Nègre (Verrier), la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants : Verrier - Jeannot – Bellevue – Chapeau Nègre – Morne Capot Nos équipes sont mobilisées pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84004	Martinique	Gros-Morne	D 2	13/10/21 21:03	14/10/21 12:04	14,730253	-61,034766	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] Le retour à la normale progressif se confirme, ce mercredi, pour la plupart des communes. Certains réservoirs peinent à se remplir ce qui maintient des perturbations résiduelles encore ce soir pour certains quartiers. Les équipes terrain restent mobilisées et les manœuvres réalisées permettront un retour à la normale dans les meilleurs délais. Nous regrettons ces perturbations résiduelles et saluons le travail des équipes d'intervention. Espace Sud, CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C84005	Martinique	Sainte-Marie	Voie Communale No 3 De Pain De Sucre	13/10/21 21:05	14/10/21 12:06	14,798559	-61,007564	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] Le retour à la normale progressif se confirme, ce mercredi, pour la plupart des communes. Certains réservoirs peinent à se remplir ce qui maintient des perturbations résiduelles encore ce soir pour certains quartiers. Les équipes terrain restent mobilisées et les manœuvres réalisées permettront un retour à la normale dans les meilleurs délais. Nous regrettons ces perturbations résiduelles et saluons le travail des équipes d'intervention. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C84006	Martinique	Fonds-Saint- Denis	Fonds-Saint-Denis	13/10/21 21:06	14/10/21 12:07	14,73924	-61,13566	[RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF] Le retour à la normale progressif se confirme, ce mercredi, pour la plupart des communes. Certains réservoirs peinent à se remplir ce qui maintient des perturbations résiduelles encore ce soir pour certains quartiers. Les équipes terrain restent mobilisées et les manœuvres réalisées permettront un retour à la normale dans les meilleurs délais. Nous regrettons ces perturbations résiduelles et saluons le travail des équipes d'intervention. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83966	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	14/10/21 5:00	14/10/21 7:00	14,8055913	-61,1006184	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés du quartier Cité Vallon au LORRAIN que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de VALLON est programmé : JEUDI 14 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84009	Martinique	Gros-Morne	Chemin De L'École Glotin	14/10/21 6:00	14/10/21 22:04	14,68294	-61,005159	<p>[CASSE //GROS-MORNE]</p> <p>En raison d'une casse (repérée) sur le réseau du réservoir Glotin, la distribution en eau potable est interrompue pour les quartiers suivants :</p> <p>Petite Tracée – Glotin (dont école)</p> <p>La réparation est programmée ce jour.</p> <p>Le retour à la normale est envisagé en cours de soirée.</p> <p>Cap Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.</p>
C84008	Martinique	Bellefontaine	Verrier	14/10/21 6:00	14/10/21 20:03	14,687804	-61,140171	<p>[CASSE // BELLEFONTAINE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau au point de captage alimentant le réservoir Chapeau Nègre (Verrier), la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, depuis hier, pour les quartiers suivants :</p> <p>Verrier - Jeannot – Bellevue – Chapeau Nègre – Morne Capot</p> <p>La réparation (en zone forestière escarpée et difficile d'accès) est achevée, ce jeudi matin.</p> <p>Le temps du remplissage du réservoir, le retour à la normale se fait progressivement.</p> <p>CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C83967	Martinique	Gros-Morne	La Trinité	15/10/21 5:00	15/10/21 20:00	14,7305099	-61,0716862	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Cité Fraîcheur – Dénel – Jardin du Gros-Morne – Tracée au GROS-MORNE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de FRAICHEUR est programmé :</p> <p>VENDREDI 15 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84020	Martinique	Gros-Morne	Chemin De L'École Glotin	15/10/21 9:00	16/10/21 7:00	14,68294	-61,005159	<p>[PERTURBATIONS //GROS-MORNE]</p> <p>Le diagnostic réalisé ce jour a permis de détecter un dysfonctionnement sur le réseau qui retarde le retour de l'eau pour certaines habitations situées en points hauts.</p> <p>📍 Chemin Petit Goudou - Chemin Berault - Petite lézarde - Glotin - Boisette - Chemin Abricot - Croix blanche</p> <p>Les équipes sont de nouveau intervenues ce jour.</p> <p>Le retour à la normale pour les points hauts est prévu dans la journée de demain.</p> <p>Vous serez tenus informés.</p> <p>Nous vous prions de nous excuser de la gêne occasionnée et mettons tout en œuvre pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.</p> <p>CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84011	Martinique	Case-Pilote	Case-Pilote	18/10/21 5:00	18/10/21 20:00	14,6415	-61,13571	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés du quartier La cafrière à CASEPILOTE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MORNE CAROLINE est programmé :</p> <p>LUNDI 18 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84012	Martinique	Saint-Pierre	Saint-Pierre	19/10/21 5:00	19/10/21 20:00	14,6812813	-61,1088589	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Bourg - Sainte Philomène - Fond Coré - La Galère - Le Fort - Mouillage - Allée Pécoul à SAINTPIERRE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de PECOUL est programmé :</p> <p>MARDI 19 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84013	Martinique	Morne-Rouge	Route De Savane Petit	20/10/21 5:00	20/10/21 20:00	14,777573	-61,124577	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Fonds Abattoir - Rue Lucie - Fonds Marie Reine - Lot Haut Morne - Bourg - Bas Bourg - Fonds Rose - Savane Petit - Calvaire - La Galette au MORNE-ROUGE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MESPONT est programmé :</p> <p>MERCREDI 20 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84014	Martinique	Morne-Vert	Le Morne-Vert	21/10/21 5:00	21/10/21 20:00	14,70695	-61,14501	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers La Croix – Petite Rivière - Godinot - Viémazi – Longvillier au MORNE-VERT que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de LA CROIX est programmé :</p> <p>JEUDI 21 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84024	Martinique	Sainte-Marie	Rue Ernest Deproge	21/10/21 15:00	22/10/21 17:00	14,780354	-60,990161	<p>[CASSE // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau suites aux travaux d'une entreprise, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, depuis hier, jeudi, au quartier FOURNIOLS. La réparation est prévue ce vendredi matin et le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi.</p> <p>[CASSE 2 // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau à la rue des Etages au BOURG, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour quelques abonnés de ce secteur. L'intervention est prévue ce matin et le retour à la normale est envisagé en cours d'après-midi.</p> <p>CAP Nord Martinique et la Société Martiniquaise des Eaux - SME vous remercient de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84032	Martinique	Sainte-Marie	Voie Communale No 3 De Pain De Sucre	23/10/21 18:00	24/10/21 15:00	14,798559	-61,007564	<p>[CASSE // SAINTE-MARIE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau du réservoir Pain de Sucre, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour le quartier Pain de Sucre.</p> <p>La réparation est prévue demain dimanche matin. Le retour à la normale est prévu demain en début d'après-midi.</p> <p>CAP Nord Martinique et la Société Martiniquaise des Eaux - SME vous remercient de votre compréhension.</p>
C84026	Martinique	Sainte-Marie	Rue Ti Citron	29/10/21 5:00	29/10/21 20:00	14,743401	-61,01674	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Citron – Fond Clémence – Fond Saint-Jacques à SAINTE-MARIE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de CITRON est programmé : VENDREDI 29 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84038	Martinique	Lorrain	Quartier Bas Céron	29/10/21 5:00	29/10/21 20:00	14,819414	-61,071689	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Moreau - Bas Céron – Carabin au LORRAIN que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MORNE-JACQUES est programmé : VENDREDI 29 OCTOBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84043	Martinique	Gros-Morne	Deux Terres-Croix Blanche-Croix Odillon	3/11/21 5:00	3/11/21 20:00	14,70097491	-61,01287248	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Deux Terres - Poirier - Dumaine - Bourg - Lessema - Fraîcheur 2 - Bat. Fraîcheur - Gpe PL Bagatelle - Manzèl - Res. Abricotier - Phalente Albert - Croix Blanche au GROSMORNE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réervoir de DUMAINE est programmé :</p> <p>MERCREDI 03 NOVEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84044	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	4/11/21 5:00	4/11/21 20:00	14,8055913	-61,1006184	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Bourg - Fonds Brûlé - Bourg - Lot. Prébourg au LORRAIN que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réervoir de CES CET (Groupe Scolaire) est programmé :</p> <p>JEUDI 04 NOVEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84047	Martinique	Carbet	Bel Event	5/11/21 8:30	5/11/21 17:00	14,70274	-61,161146	<p>[PERTURBATIONS // CARBET]</p> <p>En raison d'un dysfonctionnement sur le réservoir BEL EVENT, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers :</p> <p>Bel Event - Morne aux Bœufs</p> <p>L'intervention est en cours et le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi.</p> <p>Cap Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84053	Martinique	Basse-Pointe	Cité Madelonnette Voie N.2	13/11/21 8:28	13/11/21 13:28	14,839296	-61,115512	[CASSE // BASSE-POINTE] En raison d'une casse sur le réseau au quartier Morne Balai, la distribution en eau potable est interrompue pour les quartiers : Démare - Madelonnette La réparation est en cours. Le retour à la normale est prévu en fin de matinée ce samedi. Cap Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C84074	Martinique	Sainte-Marie	Reculee-Bezaudin	23/11/21 12:09	24/11/21 17:10	14,77140873 - 61,01852066	-	[TRAVAUX // SAINTE-MARIE] La SME informe ses abonnés que des travaux de réparation sur le réseau de distribution d'eau potable sont programmés : MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 L'alimentation en eau potable sera donc perturbée voire interrompue ce mercredi entre 7h30 et 15h00 pour les quartiers suivants : Reculé CAP NORD et la SME remercient les abonnés concernés de leur compréhension.
C84061	Martinique	Morne-Vert	Bel Event	24/11/21 5:00	24/11/21 20:00	14,7072915	-61,1537624	La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers La Croix - Bout Barrière - Le Bourg - Joli-Mont - La Citerne - Bel Event au MORNE-VERT que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MOULINGUET est programmé : MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h. La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux. CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension. La DIRECTION.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84077	Martinique	Marigot	46 Rue Haut De Dominante	25/11/21 7:28	25/11/21 18:28	14,796779	-61,041408	[PERTURBATION // MARIGOT] En raison d'un épisode de turbidité à l'Usine du Lorrain, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants : Réservoir DOMINANTE HAUT : Duvallon - Grand Degras Une intervention est programmée ce jour. Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C84078	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	25/11/21 9:27	25/11/21 17:27	14,8055913	-61,1006184	[PERTURBATION // LORRAIN] En raison d'un épisode de turbidité à l'Usine du Lorrain, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants : Carabin Une intervention est programmée ce jour. Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C84079	Martinique	Gros-Morne	Chemin Rivière Lézarde (Vc8)	25/11/21 10:26	25/11/21 18:26	14,688065	-61,017223	[PERTURBATION // GROS-MORNE] En raison d'un épisode de turbidité à l'Usine du Gros-Morne, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants : Réservoir CALVAIRE : Flamboyant - Rivière Lézarde - La Vierge - Sinaï - Dumaine - Calvaire Réservoir TAMARIN : Tamarin Une intervention est programmée ce jour. Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84081	Martinique	Sainte-Marie	Voie Communale No 3 De Pain De Sucre	25/11/21 12:21	25/11/21 18:21	14,798559	-61,007564	[PERTURBATION // SAINTE-MARIE] En raison d'un épisode de turbidité à l'Usine du Lorrain, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants : Réservoir PAIN DE SUCRE : Pain de sucre Réservoir LA FERME : La Ferme - Bat Reculée Une intervention est programmée ce jour. Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C84082	Martinique	Grand'Rivière	Chemin De La Chapelle	26/11/21 8:43	26/11/21 20:39	14,833029	-61,121169	[PERTURBATION // GRAND-RIVIERE] En raison d'un dysfonctionnement à l'Usine de Grand-Rivière, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants : Réservoir BELLEVUE : Bourg Une intervention est programmée ce jour. Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C84091	Martinique	Gros-Morne	Chemin Flamboyants (Cr)	28/11/21 21:12	29/11/21 13:12	14,712766	-61,021303	[PERTURBATION // GROS-MORNE] En raison d'un épisode de turbidité à l'Usine du Gros-Morne, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, ce dimanche 28 novembre, pour les quartiers suivants : Réservoir CALVAIRE : Flamboyant - Rivière Lézarde - La Vierge - Sinaï - Dumaine - Calvaire Le retour à la normale est envisagé demain dans la matinée. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84083	Martinique	Basse-Pointe	Grand'Rivière	29/11/21 5:00	29/11/21 20:00	14,8607335	-61,1795493	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés du quartier Bourg à GRANDRIVIERE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de BELLEVUE est programmé :</p> <p>LUNDI 29 NOVEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84085	Martinique	Lorrain	Quartier Bas Céron	1/12/21 5:00	1/12/21 20:00	14,819414	-61,071689	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Fonds Labour -</p> <p>Céron au LORRAIN que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MORNE DEGRAS est programmé :</p> <p>MERCREDI 1er DECEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84084	Martinique	Basse-Pointe	Basse-Pointe	1/12/21 5:00	1/12/21 20:00	14,86893	-61,11358	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Grosse Roche –</p> <p>Eyma à BASSE-POINTE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de AKR est programmé :</p> <p>MERCREDI 1er DECEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84094	Martinique	Gros-Morne	Chemin De Bois Lezard	1/12/21 7:52	1/12/21 19:52	14,728408	-61,013936	<p>[PERTURBATION // GROS-MORNE]</p> <p>En raison d'un épisode de turbidité à l'Usine du Gros-Morne, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants :</p> <p>Réservoir BOIS LEZARD : Bois Lézard - Bellevue - Res. Bèl vi - (Gros Morne) Côte D'Or</p> <p>Une intervention est programmée ce jour. Le retour à la normale n'est pas encore défini. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.</p>
C84086	Martinique	Basse-Pointe	Madelonnette	2/12/21 5:00	2/12/21 20:00	14,839135	-61,115525	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers Démare – Madelonnette à BASSE-POINTE que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MORNE BALAI est programmé : JEUDI 02 DECEMBRE 2021</p> <p>L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h.</p> <p>La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.</p> <p>CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension.</p> <p>La DIRECTION.</p>
C84096	Martinique	Gros-Morne	Chemin De Bois Lezard	2/12/21 7:00	2/12/21 17:00	14,728408	-61,013936	<p>[PERTURBATIONS // GROS-MORNE]</p> <p>La distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, ce jeudi, pour les quartiers suivants :</p> <p>Réservoir BOIS LEZARD : Bois Lézard - Bellevue - Res. Bèl vi - Côte D'Or</p> <p>Le retour à la normale est en cours, le temps du remplissage du réservoir.</p> <p>CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84102	Martinique	Morne-Vert	Bel Event	8/12/21 5:00	8/12/21 18:00	14,7072915	-61,1537624	<p>La Société Martiniquaise des Eaux informe les abonnés des quartiers La Croix- Bout Barrière - Le Bourg - Joli-Mont - La Citerne - Bel Event au MORNE-VERT que pour garantir la qualité de l'eau distribuée, le lavage du Réservoir de MOULINGUET est programmé : MERCREDI 08 DECEMBRE 2021 L'alimentation en eau potable sera interrompue entre 8h et 15h. La SME met tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux. CAP NORD MARTINIQUE et la SME remercient les clients concernés de leur compréhension. La DIRECTION.</p>
C84107	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	9/12/21 6:00	9/12/21 17:00	14,8055913	-61,1006184	<p>[PERTURBATIONS // LORRAIN]</p> <p>La distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, ce jeudi 09 décembre, pour les quartiers suivants : Morne savon – Macédoine – Grand Anse</p> <p>Les investigations sont en cours.</p> <p>Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.</p>
C84108	Martinique	Gros-Morne	Chemin Rivière Lézarde (Vc8)	9/12/21 6:00	9/12/21 17:00	14,688065	-61,017223	<p>[CASSE // GROS-MORNE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau, la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions ce jour, jeudi 09 décembre, pour le quartier suivant : Rivière Lézarde</p> <p>Les investigations sont en cours.</p> <p>Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.</p>

||Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84109	Martinique	Lorrain	Vivé	9/12/21 9:00	9/12/21 17:00	14,8042203	-61,0628347	<p>[CASSE // LORRAIN]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau, la distribution en eau potable est interrompue ce jour, jeudi 09 décembre, pour le quartier suivant :</p> <p>Vivé</p> <p>La réparation est programmée.</p> <p>Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade.</p> <p>CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.</p>
C84113	Martinique	Saint-Pierre	Saint-Pierre	10/12/21 6:00	10/12/21 17:00	14,6812813	-61,1088589	<p>[CASSE // SAINT-PIERRE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau, la distribution en eau potable est interrompue ce soir et demain matin, vendredi 10 décembre, pour le quartier suivant :</p> <p>📍 Morne d'Orange</p> <p>La réparation est programmée demain vendredi matin.</p> <p>Le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi.</p> <p>CAP Nord Martinique et la Société Martiniquaise des Eaux - SME vous remercient de votre compréhension.</p> <p>Ville de Saint-Pierre Martinique - Officiel</p>
C84114	Martinique	Basse-Pointe	Madelonnette	10/12/21 6:00	10/12/21 17:00	14,839135	-61,115525	<p>[CASSE // BASSE-POINTE]</p> <p>En raison d'une casse sur le réseau sur la route Madelonnette, la distribution en eau potable connaît des perturbations ce vendredi, pour les quartiers suivants :</p> <p>📍 Madelonnette, Leyritz</p> <p>La réparation est programmée ce jour.</p> <p>Le retour à la normale est prévu en cours de journée.</p> <p>CAP Nord Martinique et la Société Martiniquaise des Eaux - SME vous remercient de votre compréhension.</p> <p>Ville de Basse-Pointe</p>

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84117	Martinique	Bellefontaine	Verrier	18/12/21 18:37	19/12/21 18:38	14,687804	-61,140171	[PERTURBATION // BELLEFONTAINE] En raison d'une casse suspectée sur le réseau d'adduction alimentant le réservoir Chapeau Nègre (Verrier), la distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions pour les quartiers suivants : Verrier - Jeannot – Bellevue – Chapeau Nègre – Morne Capot Une enquête est en cours pour préciser l'origine des perturbations afin qu'une intervention soit programmée dans les meilleurs délais. Le retour à la normale n'est pas encore défini à ce stade. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C84121	Martinique	Lorrain	D 22	21/12/21 7:36	21/12/21 14:34	14,815002	-61,09103	[PERTURBATIONS // LORRAIN] La distribution en eau potable connaît des perturbations voire des interruptions, ce mardi 21 décembre, au quartier Morne Degras au Lorrain. Une intervention est en cours ce matin pour un retour à la normale en fin de matinée. CAP Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C84126	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	25/12/21 10:00	25/12/21 17:00	14,8055913	-61,1006184	[PERTURBATIONS // LORRAIN] La distribution d'eau potable connaît quelques perturbations voire des interruptions, ce samedi, pour les quartiers suivants : Morne Degras* - Fonds Labour - Céron - Morne Capot* - Fonds Cany L'intervention est en cours. Le retour à la normale est prévu en cours de journée. Cap Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.

Informations relatives aux abonnés

Numéro	Département	Ville	Zone identifiée	Début	Fin	Latitude	Longitude	Message
C84127	Martinique	Lorrain	Le Lorrain	26/12/21 6:00	26/12/21 16:00	14,8055913	-61,1006184	[PERTURBATIONS // LORRAIN] La distribution d'eau potable connaît encore quelques perturbations voire des interruptions, ce dimanche, pour les quartiers suivants : Morne Degras* - Fonds Labour - Céron - Morne Capot* - Fonds Cany Les interventions se poursuivent. Le retour à la normale est prévu en cours de matinée. Cap Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.
C84128	Martinique	Morne-Vert	Le Bourg	28/12/21 9:00	28/12/21 17:00	14,70695	-61,14501	[PERTURBATIONS // MORNE-VERT] En raison d'investigations sur le réseau, la distribution en eau potable est interrompue ce mardi, pour les quartiers suivants : Bourg - Lacroix - Goyo L'intervention est en cours. Le retour à la normale est prévu en cours d'après-midi. Cap Nord et la SME vous remercient de votre compréhension.

Les principaux motifs de réclamations

Notre Centre de Relation Clientèle, basé au Lamentin, répond aux demandes exprimées par téléphone et internet, et traite en temps réel tout type de sujet : information sur la qualité de l'eau, sur la facture, abonnement lors de l'arrivée dans un logement, réclamation, urgence, mensualisation.

Bilan des plaintes d'abonnés adressées à la SME ainsi que les mesures prises ou proposées à la suite de ces plaintes ;

Motif	Nb Réclamation
ABONNEMENT	3
Départ client	1
Modification données abonnement	1
Réclamation abonnement	1
ASSAINISSEMENT	3
Divers assainissement	2
Réclamation assainissement	1
DISTRIBUTION	4
Divers distribution	2
Manque d'eau	1
Réclamation distribution	1
DIVERS	4
DIVERS	1
Réclamation diverse	3
ENCAISSEMENT	10
Demande de remboursement	6
ENCAISSEMENT	1
Réclamation encaissement	3
FACTURATION	43
Dispositif Warsmann	2
FACTURATION	3
Modification données facturation	1
Réclamation facturation	30
Rectification facture	5
Refus Dispositif Warsmann	1
Régularisation facture	1
Total général	67

* Les mesures prises ou proposées (les réclamations étant très diverses, les abonnés sont dirigés vers les services appropriés afin de répondre au mieux à leurs demandes et dans les meilleurs délais).

Vérification des compteurs

Ce tableau contient les informations concernant les demandes de vérifications des compteurs présentées par des abonnés, ainsi que les résultats de ces vérifications.

Aucune demande d'étalonnage en 2021

	Nb abonnés	Nb de demandes	Résultats
Demande de vérification des compteurs	-	-	-
Total général	-	-	-

Notre objectif commun est de garantir une approche professionnelle et une relation de confiance.

RELEVE DES COMPTEURS

La SME France déploie sur le terrain des équipes d'agents dédiés exclusivement au relevé des compteurs.

Les missions essentielles des agents effectuant la relève des compteurs, sont :

- la remontée pertinente d'index,
- le diagnostic de dysfonctionnements constatés,
- l'enrichissement la base de données d'informations de terrain (géolocalisation, situation de danger, plombage du compteur, etc.)

Une réponse adaptée aux questions des clients

La fréquence de la relève est adaptée aux différents types d'abonnés : mensuelle, trimestrielle ou encore semestrielle.

Chaque intervention fait l'objet d'une information en amont (affichage en mairie et l'envoi d'un courrier et/ou d'un SMS d'informations aux clients 48h avant le passage du releveur) et d'un compte-rendu suite à l'intervention (carton, email, sms).

• UNE POLITIQUE ACTIVE DE COMMUNICATION

Nous informons les clients consommateurs, par le biais de notre site internet, ainsi que par des campagnes d'informations via différents média (encart envoyé avec la facture, e-mail, accueil client, réseaux sociaux...), sur les sujets suivants :

- 1) **Promotion des services en ligne gratuits qui facilitent la gestion de leur contrat d'eau :**
 - a. Le compte en ligne
 - b. L'e-facture (ou facture électronique)
 - c. Les moyens de paiement : mensualisation et prélèvement
 - d. La dépose d'index en ligne
- 2) **Information sur :**
 - a. Le service de l'eau de sa commune (information sur le prix de l'eau, accès aux analyses sur la qualité de l'eau, la teneur en calcaire, les travaux à venir...) ;
 - b. Les bons gestes pour maîtriser sa consommation et préserver les ressources en eau ;
 - c. Les bonnes pratiques en cas de crise ou d'événements météorologiques (gel, canicule...)
 - d. Le cycle de l'eau, la qualité de l'eau....
- 3) **Information proactive sur la gestion de leur contrat d'eau par email et SMS :**
 - a. Alertes fuite et surconsommation (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant). Emission et mise à disposition de la facture d'eau
 - b. Actions sur le compteur : relève, changement
 - c. Echanges avec les équipes techniques : confirmation de RDV avec un technicien
- 4) **Amélioration de la qualité relationnelle par :**
 - a. L'intégration de différents canaux relationnels : téléphone, email, formulaires en ligne (abonnement, dépose d'index, demande de devis travaux), tchat, courrier, réseaux sociaux.
 - b. Des informations sur la gestion des données personnelles
 - c. Des enquêtes de satisfaction à chaud, post-intervention...

| Informations relatives aux abonnés



Lors de son abonnement au service, tout nouveau client reçoit :

- ⇒ Un courrier d'accueil,
- ⇒ Le règlement de service,
- ⇒ Un livret comprenant des informations sur les services en ligne (compte en ligne, e-facture...), sur la facture et les moyens de paiement disponibles, et des conseils sur la maîtrise de la consommation.

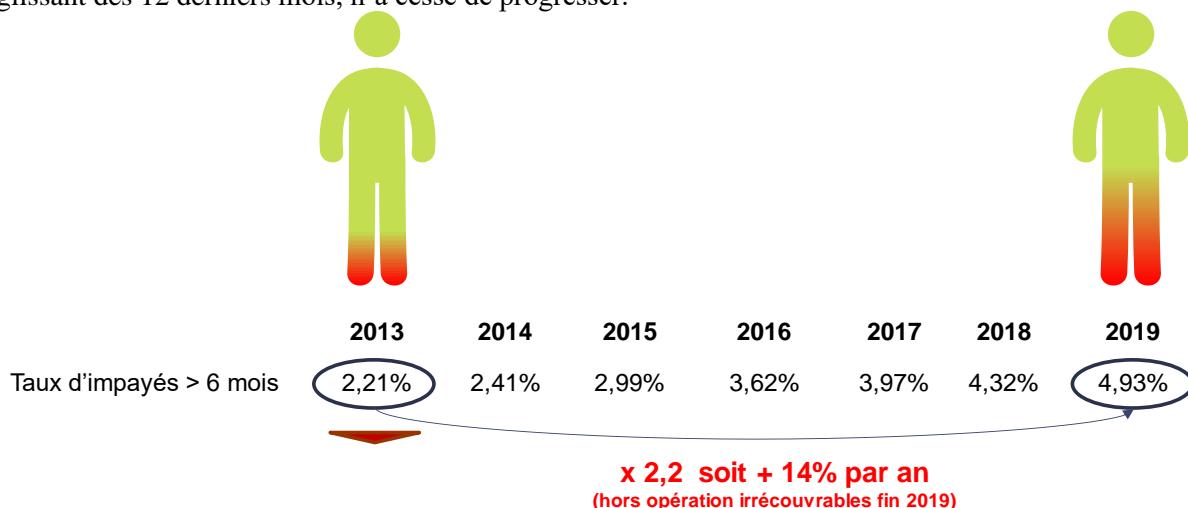
L'encaissement et le recouvrement

Composée d'un service administratif et de professionnels du recouvrement, cette entité interne à SUEZ Eau France travaille en étroite relation avec les services sociaux des communes et des départements

Le taux global des créances (eau, assainissement) supérieures à 6 mois est calculé en prenant le ratio de l'intégralité des créances jugées comme recouvrables, rapportées au chiffre d'affaires de l'année écoulée. Il se détermine en pourcentage du chiffre d'affaires TTC.

Pour une collectivité, ce taux est un indicateur à caractère social. Il donne une mesure de la difficulté de paiement des habitants, même si les causes sont multiples. Ce taux est régulièrement mesuré et constitue un objectif important pour l'Entreprise Régionale.

Depuis 2013, marquée notamment par la promulgation de la loi Brottes, le taux d'impayés clients (eau, assainissement, travaux), défini comme le ratio des créances de plus de 6 mois rapportées au chiffre d'affaires glissant des 12 derniers mois, n'a cessé de progresser.



|Informations relatives aux abonnés

Pour endiguer cette tendance, Suez a adapté en permanence les compétences et le dimensionnement de ses équipes en charge du recouvrement afin de piloter des plans de relance structurés en 3 phases une fois la période d'exigibilité des factures dépassée :

Recouvrement amiable :

- avis par mails, SMS ou courriers gradués en fonction du temps,
- relances téléphoniques systématiques avant passage à la phase suivante

Recouvrement précontentieux

- recouvrement terrain en cas de relance téléphonique infructueuse,
- recours à des cabinets d'huissiers locaux ou à des sociétés spécialisées de recouvrement

Recouvrement contentieux

- avis de poursuite en cas de recouvrement terrain infructueux,
- transmission des créances à un cabinet de recouvrement et/ou à un huissier
- procédure judiciaire individuelle ou collective (assignation, mesures exécutoires le cas échéant)

Suez Eau France agit également au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis permet d'identifier les clients en réelle situation de précarité pour les orienter vers le CCAS, le Fonds de Solidarité Logement du Département ou le Correspondant Solidarité Logement interne Suez.

Lorsque toutes les actions de recouvrement amiable et/ou contentieux sont restées vaines et sous réserve de disposer des justificatifs requis (certificats d'irrécouvrabilité), les créances irrécupérables sont passées en irrécouvrables, matérialisant une perte économique pour la collectivité et son concessionnaire.

Le niveau atteint par ces « irrécouvrables » étant devenu trop élevé et démotivant pour les équipes recouvrement internes, la Direction Financière, avec l'accord des Commissaires aux Comptes, a décidé de procéder fin 2019 à un passage en pertes d'une part importante de ces stocks d'irrécouvrables.

Cette opération explique le retour à un niveau d'impayés national de 3,93% alors qu'il aurait été de 4,93% sans cela.

Suez et ses équipes mettent tout en œuvre pour que le stock de créances irrécouvrables ne se reconstitue pas.

Les créances irrécouvrables

Nombre et montant global des créances irrécouvrables constatées sur l'année et indicateur représentatif des conditions de recouvrement des créances,

Nombre de créances irrécouvrables	Montant Créances irrécouvrables
14 753	671 289,22 €

⊕ Les mesures prises pour limiter le nombre et le montant global des factures impayées

Les clients consommateurs ont la possibilité de fractionner le paiement de leurs factures d'eau tous les mois en optant pour la mensualisation.

Nos efforts se poursuivent pour faciliter aux clients l'accès au paiement mensualisé ou au prélèvement automatique de leurs factures, à travers les messages, feuillets informatifs joints à la facture, mailings personnalisés, accueil téléphonique...

Ces moyens de paiement permettent à nos clients de gérer leur budget « eau » plus efficacement et plus facilement. L'accès à ce service, optionnel et gratuit, répond à une attente forte des clients et peut être mis en place lors d'un appel au Centre de Relation Clientèle, ou via notre site internet.

Au 31 décembre 2021, 12,87 % des clients paient leurs factures à l'aide de la mensualisation

Activité de gestion clients		
	2020	2021
Nombre d'abonnés mensualisés	2 696	4 828
Nombre d'abonnés prélevés	1 796	2 563
Nombre de factures comptabilisées pour les clients particuliers	84 047	89 726
Nombre de factures comptabilisées pour les clients professionnels	3 328	3 869
Nombre de factures comptabilisées pour les clients collectivité	1 602	1 203
Nombre de factures comptabilisées pour les clients autres	44	30
Nombre total de factures comptabilisés	89 021	94 828

- En 2021, **858** échéanciers ont été accordés pour les clients de CAP NORD

 **Le fonds de solidarité**

Il s'agit d'un dispositif public de maintien du service public de l'eau et de l'assainissement pour les personnes et les familles en situation de pauvreté et de précarité. Ce dispositif est piloté par les départements.

Le FSL attribue des aides financières ponctuelles et/ou finance des mesures d'accompagnement aux ménages en difficultés. Les aides attribuées couvrent divers domaines liés au logement : l'accès, le maintien et, depuis 2005, les dépenses liées aux impayés d'énergie, d'eau ou de téléphone.

La SME a noué des partenariats avec différentes structures partagées de services publics, telles que la Poste, la Maison de services publics ou les Point Informations Médiation Multi-services, qui permet d'offrir un service aux personnes isolées et fragiles. Il s'agit de lieux d'accueil ouvert à tous et destiné à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics.

Les données ci-dessous représentent l'activité du Fonds de Solidarité Logement sur les communes du département gérées par la SME.

Le fonds de solidarité		2020	2021
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées		4	9
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL		997	2 964
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m ³ facturé)		0,0005	0,0008

Etat des dégrèvements

Ce tableau fait état du nombre de dégrèvements accordés aux abonnés et aux volumes non facturés associés ;

Commune	Nombre d'abonnés	Volumes facturés	Volumes dégrevés	Volumes corrigés
Ajoupa Bouillon	6	1 180	412	768
Basse Pointe	11	5 012	741	4 271
Bellefontaine	4	7 689	486	7 203
Case-Pilote	33	43 143	18 311	24 832
Fonds Saint Denis	5	4 136	654	3 482
Grand-Rivière	1	163	152	11
Gros-Morne	37	14 199	5 650	8 549
Le Carbet	39	21 222	9 308	11 914
Le Morne Vert	14	8 205	3 081	5 124
Le Prêcheur	10	3 348	1 137	2 211
Lorrain	20	7 584	2 793	4 791
Marigot	18	4 939	2 282	2 657
Morne Rouge	17	7 779	2 715	5 064
Robert (CN)	8	5 039	1 619	3 420
Sainte-Marie	22	9 677	2 292	7 385
St Pierre	25	12 829	6 264	6 565
Trinité (CN)	2	626	120	506
Total général	272	156 770	58 017	98 753

Montants reversés à la Communauté d'Agglomération

(En cas de solde positif au moment de la clôture du compte de l'abonné et d'impossibilité de retrouver)

Selon la loi du 31/12/1968, le délai de prescription est de 4 ans à partir du 1^{er} jour de l'année suivant celle au cours de laquelle les droits ont été acquis. (Voir annexe ci-dessous).

En raison de la date de prise d'effet du contrat, nous n'avons jamais rien passé en profit et donc jamais rien reversé pour les trop perçus clients à la collectivité.

Dans tous les cas, c'est un sujet que nous aborderons qu'en fin de contrat, étant donné que les clients peuvent réclamer leurs dû sur les 4 dernières années.

5 L'ACTION EN REPETITION DE L'INDU (RESTITUTION DES SOMMES INDUMENT PERÇUES) – PRESCRIPTIONS DE REMBOURSEMENT

Il y a paiement indu lorsque le client a payé une dette qui n'existe pas ou qu'il ne devait plus ou qu'il a payé la dette d'un autre.

Exemple : Le locataire facturé de la redevance assainissement alors que l'habitation est raccordable mais non raccordé. La somme équivalent à la redevance assainissement doit être supportée par le propriétaire. Le client facturé, s'il n'est pas propriétaire, est en droit de réclamer le remboursement des sommes sur les 5 dernières années.

Le client doit justifier du caractère indu de son paiement et démontrer qu'il a réglé par erreur (article 1302-2 du code civil).

Article 1302 du code civil : « tout paiement suppose une dette : ce qui a été payé sans être dû est sujet à répétition ».

Article 1302-02 du code civil : « Celui qui a par erreur ou sous la contrainte a acquitté la dette d'autrui peut agir en restitution contre le créancier »

TEXTES LEGAUX	IDENTIFICATION CLIENT ET APPLICATION	DELAI DE PRESCRIPTION
Article L110-4 du code de commerce (ancien article 189 bis du code de commerce)	Particuliers et professionnels Sur part ferme, eau, assainissement et travaux	5 ans
Loi du 31/12/1968	Particuliers et professionnels Sur part collectivité eau, assainissement et travaux	4 ans à partir du 1 ^{er} jour de l'année suivant celle au cours de laquelle les droits ont été acquis.

A noter que les crédits « prescrits », non réclamés au-delà de 5 ans, peuvent être passés en profit.

5.2 La mesure de la satisfaction client

La Société Martiniquaise des Eaux fait appel chaque année, et cela depuis 2000, à l'institut de sondages ETOM pour mesurer la satisfaction de ses clients.

Les résultats de ces études permettent à la Société Martiniquaise des Eaux :

- de connaître des attentes des clients,
- de mesurer l'appréciation de ses clients sur ces prestations,
- d'affiner la compréhension de la relation des usagers au service de l'eau et de l'assainissement,
- de mieux comprendre ce qui nourrit et explique la satisfaction de même que l'insatisfaction des clients,
- de conduire de vraies démarches de progrès de la satisfaction des usagers.

La dernière enquête réalisée l'a été par téléphone au cours du mois de décembre 2021, toujours en collaboration avec l'Institut ETOM, douze mois après celle de l'année précédente.

> La méthodologie

Les cibles de l'étude :

- Les foyers des communes de CAP Nord.

Le questionnaire :

Le questionnaire identique à celui administré en novembre 2020.

L'échantillonnage :

- CAP Nord : 400 entretiens

Il s'agit d'un panel représentatif de la population des communes desservies par l'activité de la Société Martiniquaise des Eaux.

La méthode utilisée, celle des quotas sur la base des critères de représentativité des foyers des zones étudiées : communes, CSP et âge de la personne de référence du foyer.

Calendrier :

Cette étude a été réalisée sur 5 semaines.

Les derniers résultats obtenus en décembre 2021 sont présentés ci-dessous.

La SME enregistre une progression quant à la satisfaction globale sur les indicateurs clés suivants :

- la qualité de l'eau,
- la pression de l'eau,
- les coupures.

Image comparative avec d'autres services publics

Par rapport aux acteurs auxquels elle est comparée, la SME reprend sa première place juste avant EDF. Elle enregistre une note d'appréciation globale en augmentation.

En effet, en 2020, la SME bénéficie d'une note d'appréciation globale de 6.80 / 10, contre 6.92/ 10 en 2021.

Pour rappel en 2020, la SME se plaçait en dernière position, juste après la CAF.

Image institutionnelle

L'indicateur lié à l'image institutionnelle qui enregistre une hausse généralisée de la satisfaction clients est le suivant :

- La SME fait beaucoup d'efforts pour le développement de la Martinique (67% en 2020 contre 71 % en 2021)

Les indicateurs stables :

- La SME est attentive à la protection de l'environnement (72 % en 2020 contre 70 % en 2021)
- La SME participe à des actions à caractère sportifs ou social (47% en 2020 contre 49% en 2021)

Les indicateurs en baisse :

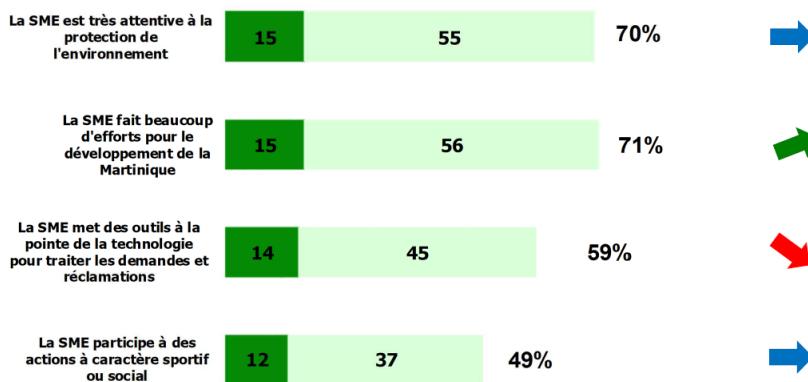
- La SME met les outils à la pointe de la technologie pour traiter les demandes et réclamations (62% en 2020 contre 59% en 2021)

||Informations relatives aux abonnés

- Récapitulatif -

■ " Tout à fait d'accord " ■ " Plutôt d'accord "

Tendance d'évolution
en comparaison
avec la vague de 2020



☞ Satisfaction/insatisfaction des clients abonnés

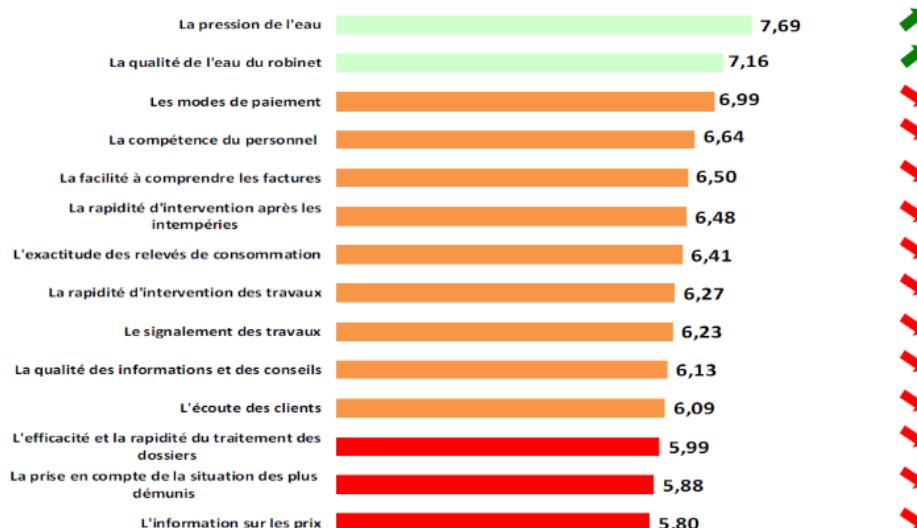
On constate une amélioration de la satisfaction clients pour deux indicateurs qui sont :

- La pression de l'eau
- La qualité de l'eau du robinet

- Récapitulatif -

Quelle note entre 0 et 10 donneriez-vous à ... ?

Tendance d'évolution
en comparaison
avec la vague de 2020



La perception de la gestion des coupures d'eau ne s'améliore pas :

37 % des interviewés en 2021 déclarent que des travaux ont occasionné des coupures d'eau chez eux au cours de l'année, contre 46 % en 2020.

Les clients déclarant avoir été prévenus avant une coupure d'eau, passent cependant de 39 % (en 2021) à 41 % (en 2020). Notre note moyenne concernant la capacité à informer en cas de coupure programmée passe de 6.62/10 (en 2020) à 6.29/10 (en 2021).

Le pourcentage de clients déclarant avoir des motifs d'insatisfaction envers la SME est en baisse de 6 points, il passe de 31 en 2020 à 25 en 2021.

Les items « facture trop élevée » et « coupures fréquentes » sont les motifs d'insatisfaction les plus exprimés pour la seconde année consécutive.

☞ Les améliorations souhaitées par les abonnés pour les années avenir

Lorsque l'on demande aux interviewés de se prononcer sur les améliorations qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre en priorité dans les prochaines années, 33 % des interviewés (contre 32 en 2020) font des suggestions et les quatre souhaits suivants arrivent en tête en 2021 :

- La baisse du prix de l'eau,
- La qualité du service de l'eau,
- La qualité de l'eau au robinet,
- Moins de coupures et durée des coupures moins longue.



| Indicateurs de performances



Casse Fond Bourlet CASE PILOTE juin 2021 – Réparation à la main, site inaccessible à l'engin

6.1 Les indicateurs de performance

Taux de conformité des analyses réglementaires microbiologiques	Unité = 98,5%
--	----------------------

Définition : proportion des analyses microbiologiques conformes par rapport au nombre total d'analyses microbiologiques réalisées au cours d'une année.

Les analyses microbiologiques non validées par l'ARS ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Taux de conformité des analyses réglementaires physico-chimiques	Unité = 100%
---	---------------------

Définition : proposition des analyses des paramètres chimiques conformes par rapport au nombre total des analyses des paramètres chimiques réalisées au cours d'une année. Les analyses des paramètres chimiques non validées par l'ARS ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Indice linéaire de pertes	Unité = 9,94 m³/jour/km
----------------------------------	---

Définition : quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé par la longueur de réseau = volume mis en distribution – volume consommé/365 /longueur du réseau (hors branchements),

Avec volume mis en distribution = volume produit + volume importé – volume exporté

Indice linéaire de pertes (y compris branchements)	Unité = 7,87 m³/jour/km
---	---

Définition : quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé par la longueur de réseau = volume mis en distribution – volume consommé/365 /longueur du réseau (y compris branchements),

Avec volume mis en distribution = volume produit + volume importé – volume exporté

Indice de volume linéaire non comptés	Unité = 10,41
--	----------------------

Définition : volume non compté = volume mis en distribution – volume comptabilisé/365/longueur du réseau (linéaire de réseau de distribution)

Avec volume non compté = volume mis en distribution – volume comptabilisé

Rendement du réseau	Unité = 52,50 %
----------------------------	------------------------

Définition : volume consommé, divisé par le volume mis en distribution. Avec

- Volume consommé = volume comptabilisé + volume de service : essais des PI, purges de réseau, nettoyage des réservoirs.... Dûment justifiés
- Volume mis en distribution = volume produit + volume importé – volume exporté.

| Indicateurs de performances

Le détail du calcul du volume consommé sans comptage et du volume de service, conformément à l'Article 39.

	CAP NORD	Méthode d'estimation ASTEE	Ordres de grandeur
Volume consommateurs sans comptage			
Essais PI	6 330	Evaluer avec le SDIS le nombre d'essais par an x Durée x 60 m3/heure	7 à 10 m3/heure
Exercices incendie	31 756	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'ouvertures x Durée x 60 m3/heure	
Espaces verts sans compteur	0	Nbre ouverture des bornes x durée x débit estimé	
Fontaines sans compteur	0	Nbre fontaines x conso estimée	
Lavage voirie	12 405	Nbre camions + Nbre rotations/jr x Nbre jrs travail	2m3/rotation/camion
Chasses d'eau assainissement	0	2 à 5 m3 /jour/unité	
Total volume consommateurs sans comptage	50 491 m3		

Volume de service du réseau	Nettoyage réservoirs	10 738	Calcul précis de l'exploitant. Par défaut	niveau bas + 10 % volume utile
	Désinfection après travaux	80 466	Calcul précis de l'exploitant. Par défaut	8 volumes cana + 0,2 m3/branchement
	Purges et lavages conduites	4 675	Calcul précis de l'exploitant. Par défaut	Nbre purges x durée x 2,5 m3/h
	Surpresseurs et pissettes	5 940	Nbre pompes ou pissettes x débit à estimer	90 m3/an/pompe
	Analyseurs de chlore	11 200	Nbre analyseurs x débit à estimer	570 à 700 m3/an/appareil
	Autres consommations pour raisons de service		A justifier	
	Sous-total volume de service	113 019		

Volumes exceptionnels	Vols d'eau	
	Exfiltrations ouvrages	92 856
	Sous total Volumes exceptionnels	92 856 m3

Linéaire de consommation	Unité = 10,98
Définition : quotient du volume consommé autorisé plus le volume eau potable exporté par la longueur de réseau = volume consommé autorisé + volume exporté x 365 /linéaire de réseau de distribution,	
▪ Avec volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume de service + volume autorisé sans comptage	

IP5	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable NB. Cet indicateur RPQS (P103.2) a été modifié par arrêté du 02/12/2013	Unité = 93 (*) (Total MAX : 120) NB. Valeur calculée en 2014 : 90
------------	---	--

Définition prise à compte à compter du 02/12/2013 :

Indice obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- o Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- o Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Partie A : Plan des réseaux (15 points)

- **10 points (VP.236) : Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable** mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures qui constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable
- **5 points (VP.237) : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux** afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R.554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année

Nota : La définition d'une telle procédure suppose qu'elle existe et soit mise en œuvre. En l'absence de travaux, la mise à jour annuelle est considérée comme effectuée.

Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)

- **10 points (VP.238, VP.239 et VP.240) - les 10 points sont acquis si les 2 conditions suivantes sont remplies :**
 - o **Existence d'un inventaire des réseaux** identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.238) et pour au moins la moitié du linéaire **total des réseaux**, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution (VP.239)
 - o **La procédure de mise à jour du plan des réseaux** est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux. (VP.240)
- **De 1 à 5 points (VP.239) : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%.**

Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 point supplémentaire

Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 points supplémentaires

- **De 0 à 15 points (VP.241) :**

L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, **un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%**. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

| Indicateurs de performances

Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 point

Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points

Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 points

Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points

Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points

Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points

Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 points

Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)

- **10 points (VP.242)** : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux
- **10 points (VP.243)** : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution

Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée

- **10 points (VP.244)** : Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements; (**seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item**)
- **10 points (VP.245)** : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ; (**seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item**)
- **10 points (VP.246)** : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite
- **10 points (VP.247)** : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement
- **10 points (VP.248)** : Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)
- **5 points (VP.249)** : Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux

Nota : les variables mentionnées ci-dessus sous le nom VP.xxx permettent de faire le lien avec le site de l'observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) qui propose la saisie des indicateurs et données du RPQS.

Indice d'avancement de la protection de la ressource	ND
*Noté : suivant connaissance du déléataire, dossier suivi par le syndicat	
Définition : Pour chaque point de prélèvement alimentant le service (y compris eau achetée en gros), une note est attribuée suivant le principe suivant :	
Indice d'avancement d'une démarche « périmètre de protection »	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 0 % = aucune action ▪ 20 % = lancement d'une étude ▪ 40 % = périmètre défini (étude hydrogéologique terminée) ▪ 50 % = dossier déposé en Préfecture ▪ 60 % = arrêté préfectoral signé ▪ 80 % = mise en œuvre (acquisition des terrains, publicité foncière des servitudes et travaux terminés) ▪ 100 % = existence d'une procédure de suivi périodique 	
L'indice global est obtenu, en pondérant par le volume produit (ou importé) correspondant au point de prélèvement.	

Taux moyen de renouvellement du réseau	ND
Définition : Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	
Taux de réclamations écrites	Unité 3,90 / 1000 abonnés
Définition : quotient du nombre total de réclamations écrites tous thèmes confondus, par le nombre d'abonnés (au 31 décembre de l'année n-1) divisé par 1000. Les réclamations écrites peuvent être formulées par lettre, télécopie ou message électronique.	
Taux d'impayés, au 31/12/année (n), sur les factures de l'année (n-1)	Unité = 8,31%
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition : Au 31 décembre de l'année n, stock des impayés relatifs à l'année n-1 /montant des factures d'eau émises relatives à l'année n-1 	

Pour 2021 : Le montant des impayés sur les factures Eau de 2020 au 31/12/2021 est de **684 907,60 €** - Le montant des factures Eau émises pour l'année 2020 est de **8 239 183 €** d'où un IP16 de **8,31 %**

Taux d'occurrence des interruptions non programmées du service	Unité = 17,72 / 1000 abonnés
Définition : quotient du nombre de coupures d'eau, non programmables, au cours de l'année, dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance par le nombre d'abonnés divisé par 1000. Les coupures d'eau ne concernant qu'un abonné ne sont pas prises en compte.	

En 2021, **668 coupures** non programmables pour **37 700** abonnés.

| Indicateurs de performances

En 2021, nous avons reçu **147** réclamations sur le territoire CAP NORD

Prix du service au m ³ pour 120 m ³	Unité = 2,61 € TTC /m ³
Définition : Prix de l'eau au 1 ^{er} janvier de l'année n+1 pour une consommation annuelle de 120 m ³	

Définition : Montant TTC de la facture 120m³ au 1er janvier de l'année N+1/120

Ainsi, au 1^{er} janvier 2022, le montant TTC d'une facture 120m³ est de 313,36 € soit un 2,61 €/m³

Recette unitaire	Unité = 1,43 € TTC/m ³
■ Définition : recette de la vente d'eau divisée par le volume vendu.	

En 2021 : CA TOTAL Eau EUR HT : **5 256 293** – TOTAL Eau EUR TTC : **5 366 658**

– Volume vendu : **3 752 444 m³**

D'où une recette unitaire de **1,40 € HT/m³** Soit en **1,43 € TTC**



| Situation du personnel



Evolution du personnel

En 2021 :

- ⊕ Aucune modification de la convention collective applicable au secteur d'activité
- ⊕ Aucune évolution salariale liées à l'accord d'entreprise applicable sur la période d'activité

Tandis qu'en 2020, la société martiniquaise des eaux accueillait 45 nouveaux collaborateurs issus de la SMDS à la suite de l'attribution de la délégation du service de l'eau du secteur Nord atlantique

Services	CADRE	Agent de maîtrise	Employé	Total général
Commercial			1	1
Exploitation réseau	1	4	16	21
Ordonnancement		1		1
Service électromécanicien		2	2	4
Usine production			3	3
Visio 2IT		1		1
Visio Magasin		1		1
Agence clientèle CRC			1	1
Agence clientèle enquête relève		1	5	6
Agence clientèle gestion grand compte		1		1
Agence clientèle Accueil			2	2
Agence clientèle facturation			1	1
Agence clientèle Recouvrement		1		1
DMP SIG		1		1
Total général	1	13	31	45 *

Malgré la crise sanitaire, et un premier confinement établit au 16 mars 2020, toutes les ressources de l'entreprise ont été mobilisées et ce dès le début de l'année afin d'intégrer dans des conditions optimums et avec bienveillance les nouveaux collaborateurs.

La liste définitive des 41 salariés transférables et repris a été finalisée début janvier 2020, puis complétée avec 4 collaborateurs supplémentaires. En amont, de l'intégration deux réunions se sont tenues sur la commune du Marigot avec l'ensemble des salariés concernés et les services de la SME afin de présenter les conditions et le planning d'intégration.

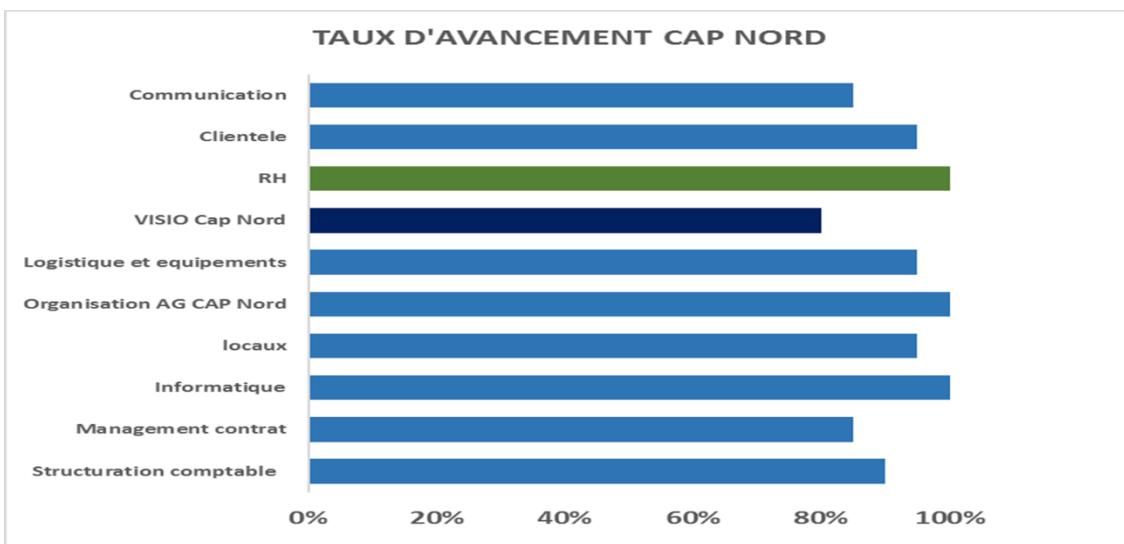
Chaque, salarié a été reçu en entretien, par la DRH, et le responsable hiérarchie, du 30 janvier 2020 au 18 février 2020. A cette occasion une proposition contractuelle leur a été faite.

Lors des entretiens individuels, le futur collaborateur a renseigné une fiche administrative avec des renseignements concernant sa taille, sa pointure, ce qui a permis de commander les équipements EPI ainsi que les tenus de travail.

Au 1^{er} avril 2020, tous les collaborateurs disposaient :

- du matériel nécessaire (PC, Tablettes, téléphones, smartphones) préparés en amont de la prise de poste.
- des véhicules de service
- de l'attestation de déplacement

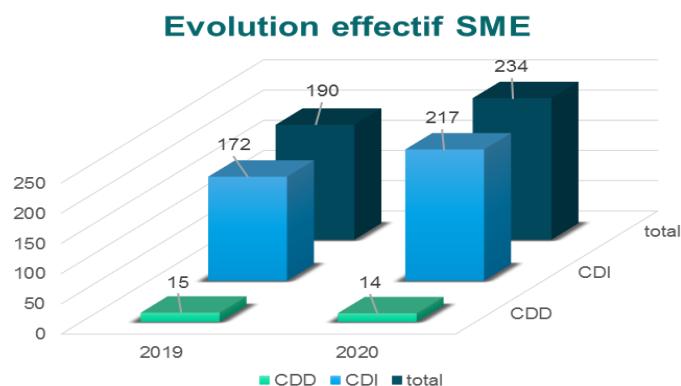
Dès le 1^{er} avril, les collaborateurs ont participé aux formations métiers et sécurité nécessaires à la prise de poste notamment sur la prise en main effective des progiciels de la SME et l'intégration du mode d'organisation :



Taux d'avancement intégration des salariés CAP nord au 1^{er} juillet 2020.

De plus, l'organisation de l'astreinte a été pensée de façon à intégrer les équipes opérationnelles avec la prise en compte de 32.000 nouveaux clients tant au niveau des équipes d'intervention, que des équipes supports (astreinte téléphonique et ordonnancement).

Sur le second trimestre de l'année 2020, L'organisation a été ajustées afin de répondre aux demandes du client. De nouvelles rencontres se sont organisées avec l'ensemble des salariés intégrés au 1^{er} avril 2020 les 21-22 et 23 juillet 2020 afin de faire une synthèse sur les conditions d'intégration et répondre aux diverses questions relatives notamment à la gestion des Ressources Humaines.



Récapitulatif des AT (accident de travail)

Pour nous, la SME, 2021 nous avons eu à déplorer 4 accidents de travail sans arrêt, au cours de l'exercice sur le périmètre concédé.

Bilan des observations formulées par la DIECCTE

Aucune observation n'a été formulée par l'inspection du travail concernant la sécurité des ouvrages, des installations et des équipements constituant le service concédé.

Liste du personnel

Ce tableau correspond à la liste des emplois et des postes de travail utilisés par le service ainsi les qualifications des agents qui sont intervenus pendant l'exercice ;

⇒ Effectif exclusivement affecté au service concédé

	Emploi	Libellé Qualification
1	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
2	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
3	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
4	Agent clientèle	Employé qualifié
5	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
6	Electromécanicien	Profession intermédiaire
7	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
8	Agent d'exploitation	Ouvrier qualifié
9	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
10	Agent d'exploitation	Profession intermédiaire
11	Agent distribution eau potable	Profession intermédiaire
12	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
13	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
14	Agent d'exploitation	Profession intermédiaire
15	Electromécanicien	Ouvrier non qualifié
16	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
17	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
18	Agent clientèle	Ouvrier qualifié
19	Electromécanicien	Profession intermédiaire
20	Electromécanicien	Ouvrier qualifié
21	Agent de production	Ouvrier qualifié
22	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
23	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
24	Agent clientèle	Employé qualifié
25	Logisticien	Profession intermédiaire
26	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
27	Agent clientèle	Ouvrier qualifié
28	Agent de production	Ouvrier qualifié
29	Agent distribution eau potable	Profession intermédiaire
30	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
31	Electromécanicien	Profession intermédiaire
32	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
33	Agent clientèle	Employé qualifié
34	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
35	Agent distribution eau potable	Profession intermédiaire
36	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
37	Agent d'exploitation	Profession intermédiaire
38	Electromécanicien	Profession intermédiaire
39	Agent clientèle	Employé qualifié
40	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
41	Agent d'exploitation	Profession intermédiaire

| Situation du personnel

	Emploi	Libellé Qualification
42	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
43	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
44	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
45	Responsable exploitation	Cadre
46	Agent administratif	Profession intermédiaire
47	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
48	Agent d'exploitation	Profession intermédiaire
49	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
50	Agent distribution eau potable	Profession intermédiaire
51	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
52	Agent clientèle	Ouvrier qualifié
53	Agent clientèle	Employé qualifié
54	Agent de production	Ouvrier qualifié
55	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
56	Mécanicien	Ouvrier qualifié
57	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
58	Agent distribution eau potable	Ouvrier qualifié
59	Agent clientèle	Ouvrier qualifié
60	Responsable production	Profession intermédiaire

⇒ **Effectif agents affectés à temps partiel au service concédé**

	Emploi	Qualification
1	Electromécanicien	Profession intermédiaire
2	Agent administratif	Employé qualifié
3	Agent administratif	Employé qualifié
4	Agent administratif	Employé qualifié
5	Agent administratif	Employé qualifié
6	Cadre comptable	Cadre
7	Agent clientèle	Ouvrier qualifié
8	Agent administratif	Employé qualifié
9	Support projet	Profession intermédiaire
10	Agent support exploitation	Ouvrier qualifié
11	Cadre exploitation	Cadre
12	Agent administratif	Employé qualifié
13	Agent support exploitation	Ouvrier qualifié
14	Responsable support exploitation	Profession intermédiaire
15	Responsable support exploitation	Profession intermédiaire
16	Agent administratif	Employé qualifié
17	Responsable support exploitation	Profession intermédiaire
18	Agent administratif	Employé qualifié
19	Agent administratif	Employé qualifié
20	Agent administratif	Employé qualifié
21	Responsable support exploitation	Profession intermédiaire
22	Cadre administratif	Cadre
23	Electromécanicien	Ouvrier qualifié
24	Cadre administratif	Cadre

| Situation du personnel

	Emploi	Qualification
25	Agent administratif	Employé qualifié
26	Agent administratif	Employé qualifié
27	Responsable administratif	Profession intermédiaire
28	Responsable support exploitation	Profession intermédiaire
29	Responsable clientèle	Profession intermédiaire
30	Support projet	Profession intermédiaire
31	Responsable support exploitation	Profession intermédiaire
32	Responsable support exploitation	Profession intermédiaire
33	Responsable support exploitation	Profession intermédiaire
34	Agent administratif	Employé qualifié
35	Agent administratif	Employé qualifié
36	Agent clientèle	Employé qualifié
37	Responsable clientèle	Profession intermédiaire
38	Responsable administratif	Profession intermédiaire
39	Agent support exploitation	Ouvrier qualifié
40	Cadre exploitation	Cadre
41	Responsable support exploitation	Profession intermédiaire
42	Agent clientèle	Employé qualifié
43	Support clientèle	Profession intermédiaire
44	Cadre exploitation	Cadre
45	Agent administratif	Employé qualifié
46	Agent clientèle	Employé qualifié



Compte d'exploitation



Données disponibles dans le CARE

EXTRAIT DU COMPTE D'EXPLOITATION

| Compte d'exploitation

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL SOUS FORME DE CARE
Service d'eau potable de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique
Modèle contractuel

			Année 2		Année 1
			Charges directes		Année 1
Production	Stockage Distribution	Facturation Clientèle	Charges indirectes	2 021	2 020
			Coûts mutualisés		

PRODUITS		7 467 136	7 467 136	6 093 331
Exploitation du service		6 864 850	6 864 850	6 065 607
Abonnement - 12&15 mm				
Abonnement - 20 mm				
Abonnement - 30 mm				
Abonnement - 40 mm				
Abonnement - 50&60 mm				
Abonnement - 70&80 mm				
Abonnement - 90&100 mm				
Abonnement - 150 mm				
Abonnement - >150 mm				
Tr 1 m ³ consommé - 0-25 m ³ / semestre				
Tr 2 m ³ consommé - 26-200 m ³ / semestre				
Tr 3 m ³ consommé - 201-6000 m ³ / semestre				
Tr 4 m ³ consommé > 6000 m ³ / semestre				
Vente d'eau en gros		67 905	- 67 905	133 509
Bornes de puisage				
Travaux attribués à titre exclusif (branchements)		289 357	289 357	-
Produits accessoires		312 930	312 930	27 724
Produits accessoires facturés aux abonnés				
Produits de la facturation pour l'ODE				

CHARGES	3 562 487	1 936 511	2 492 347	1 838 715	9 830 059	6 057 059
Personnel	943 316	1 033 600	836 252	783 735	3 596 904	2 860 233
Agent administratif				-	-	-
Agent d'exploitation				-	-	-
Electromécanicien/Technicien/Agent de maîtrise				-	-	-
Encadrement				-	-	-
Energie électrique	394 762	-	4 271	5 755	404 788	378 773
Achats d'eau	1 590 920	-			1 590 920	680 926
Produits de traitement	38 228	-	1 601	412	40 242	116 433
Chlore gazeux				-	-	-
HTH				-	-	-
Chaux				-	-	-
Sulfate d'aluminium				-	-	-
Analyses	124 566	-	-	-	124 566	56 191
Contrôle réglementaire				-	-	-
Autocontrôle				-	-	-
Sous-traitance, matières, et fournitures	248 917	728 997	97 941	40 711	1 116 565	661 389
Sous-traitance	147 311	457 840	60 488	24 586	690 225	298 648
Matières et fournitures	101 605	271 157	37 452	16 125	426 340	362 741
Impôts locaux et taxes	-	-	624	60 234	60 858	74 957
Autres dépenses d'exploitation dont :	221 778	173 914	391 950	675 745	1 463 387	351 466
Télécommunications, postes et télégestion	31 398	-	4 727	6 167	42 292	37 322
Engins et véhicules	151 865	75 115	65 817	185 658	478 455	252 313
Informatique	38 515	98 799	277 442	358 408	773 163	- 18 326
Assurance	-	-	3 098	24 807	27 905	20 994
Locaux	-	-	40 865	100 706	141 571	59 163
Frais de contrôle				-	-	-
Redevances contractuelles				-	-	-
Contribution des services centraux et recherche		-	-	186 678	186 678	148 543
Charges relatives aux renouvellements :	-	-	-	-	-	-
Pour garantie de continuité de service	-	-	-	-	-	-
fournitures et sous-						
Personnel				-	-	-
Charges relatives au renouvellement des compteurs (faisant partie du programme)	-	-	-	-	-	-
fournitures et sous-						
Personnel				-	-	-
Programme contractuel (hors compteurs)	-	-	-	-	-	-
fournitures et sous-						
Personnel				-	-	-
Fonds contractuel	-	-	-	-	-	-
fournitures et sous-						
Personnel				-	-	-
Charges relatives aux investissements :	-	-	918 337	-	918 337	648 848
Programme contractuel	-	-	918 337	-	918 337	648 848
Fonds contractuel				-	-	-
financement du fonds				-	-	-
Annuités d'emprunt de la collectivité prises en charge				-	-	-
Charges relatives aux investissements du domaine	-	-	-	85 443	85 443	59 798
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux	-	-	241 371	-	241 371	19 502

RESULTAT AVANT IMPÔT

- 2 362 923 36 272

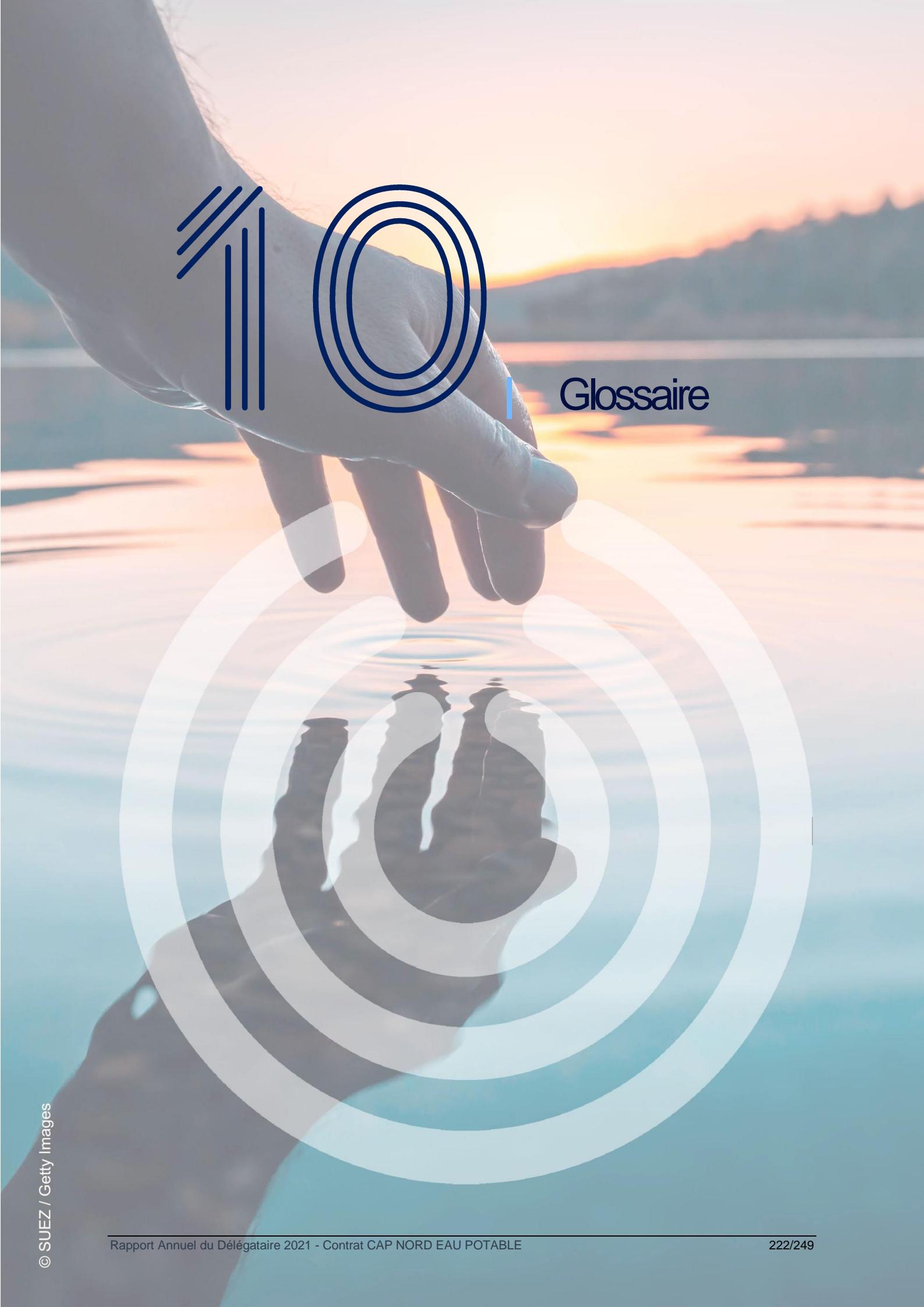


| Autres éléments financiers



Ce tableau détail par tranche et par type d'usager les sommes facturées pour le compte du Concessionnaire et de la Communauté d'Agglomération

Année 2021	Part collectivité				Total Part collectivité	Part Délégataire				Total Part Délégataire	Total général
	1 Trim.	2 Trim.	3 Trim.	4 Trim.		1 Trim.	2 Trim.	3 Trim.	4 Trim.		
Collectivité	341 679,52 €	20 637,57 €	74 740,89 €	25 673,36 €	462 731,34 €	58 127,81 €	111 599,92 €	468 742,48 €	74 281,40 €	712 751,61 €	1 175 482,95 €
Particulier	3 194 396,99 €	531 480,17 €	64 763,42 €	- 6 561,04 €	3 784 079,54 €	2 539 980,14 €	2 904 702,85 €	416 722,69 €	- 18 136,68 €	5 843 269,00 €	9 627 348,54 €
Professionnel	190 580,52 €	24 574,40 €	68 848,05 €	30 529,24 €	314 532,21 €	124 346,12 €	133 318,84 €	433 091,31 €	86 945,60 €	777 701,87 €	1 092 234,08 €
(Vide)	17 213,26 €	3 154,85 €	- 752,09 €	- 4 736,75 €	14 879,27 €	84 679,92 €	17 295,01 €	- 3 387,14 €	- 13 093,76 €	85 494,03 €	100 373,30 €
Total général	3 743 870,29 €	579 846,99 €	207 600,27 €	44 904,81 €	4 576 222,36 €	2 807 133,99 €	3 166 916,62 €	1 315 169,34 €	129 996,56 €	7 419 216,51 €	11 995 438,87 €



10

Glossaire

PRINCIPALES DÉFINITIONS

A

- **Abandon de créance**
Réduction de sommes dues au fournisseur d'eau dans le cadre d'une mesure de Fond de Solidarité Logement.
- **Abonné (ou client)**
Personne physique ou morale ayant souscrit un abonnement auprès de l'opérateur du service public de l'eau ou de l'assainissement. L'abonné est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, sur le même service, en des lieux géographiques distincts. Les abonnés peuvent être des particuliers, des syndicats de copropriété, des collectivités pour les besoins municipaux, des entreprises (services, industries), des agriculteurs (irrigation).
L'abonné perd sa qualité d'abonné lorsque le service est stoppé, quelle que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé).
- **Abonné domestique ou assimilé**
Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'agence de l'eau.
- **Abonnement**
L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné à l'opérateur pour la gestion du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement autonome).
- **Accessoires**
Organe connecté au réseau eau : purge, ventouse, vanne, clapet.
- **Appareil de fontainerie**
Organe de distribution d'eau de type : poteau d'incendie, fontaine, borne de puisage, bouche d'incendie, bouche de lavage, bouche d'arrosage.
- **Autorité organisatrice**
Personne publique (commune, EPCI, syndicat mixte) ayant la responsabilité de l'organisation du service public d'eau ou d'assainissement, qui désigne et contrôle son opérateur.

B

- **Branchements eau**
Tuyau connecté à la canalisation publique et permettant la distribution d'eau. Il est caractérisé par son diamètre et son matériau.

C

- **Certification ISO 9001**
Certification relative aux systèmes de gestion de la qualité de service et de la satisfaction client. Elle donne les exigences organisationnelles requises pour l'existence d'un système de gestion de la qualité.
- **Certification ISO 14001**
Certification prescrivant les exigences relatives à un système de management environnemental (S.M.E.). Elle permet à un organisme de formuler une politique et des objectifs prenant en compte les exigences législatives et les informations relatives aux impacts environnementaux significatifs.

- **Clapet anti-retour**
Équipement ne permettant la circulation de l'eau que dans un sens.
- **Conduite d'adduction**
Conduite qui relie les ressources et les usines de traitement aux réservoirs et/ou zones de consommation, normalement sans branchements directs pour les consommateurs.
- **Conduite principale**
Conduite maîtresse assurant le transport de l'eau dans une zone à alimenter (normalement sans branchements directs pour les consommateurs).
- **Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)**
Commission ayant vocation de permettre aux usagers des services publics d'obtenir des informations sur le fonctionnement effectif des services publics, d'être consultés sur certaines mesures relatives à leur organisation et émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires. Les compétences de ces CCSPL sont l'examen des rapports (RAD, RPQS, ...) et les consultations obligatoires. Les communes de plus de 10 000 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comportant au moins une commune de plus de 10 000 habitants doivent prévoir la création d'une CCSPL.
- **Commission départementale Solidarité Eau**
Commission qui octroie les aides financières (aides Fonds de Solidarité Logement) aux administrés.
- **Compteur**
Compteur d'eau froide ou d'eau chaude, en comptage de tête ou en divisionnaire : c'est un dispositif de comptage qui est précédé d'un robinet et peut être équipé d'un clapet anti-retour. Il constitue la limite de responsabilité de l'entreprise et est caractérisé par son diamètre.

D

- **Débitmètre**
Appareil destiné à mesurer le débit d'un fluide, liquide ou gazeux. Le débitmètre peut être utilisé soit pour faire de la sectorisation de réseau d'eau potable, soit pour mesurer précisément la consommation de gros abonnés (usines, hôpitaux).
- **Détendeur**
Appareil qui, monté sur une installation de vapeur, d'eau ou de gaz, a pour rôle de maintenir constante la pression en aval, pour toute valeur supérieure de la pression en amont.
- **Disconnecteur**
Appareil qui empêche les retours d'eau des parties privatives vers le réseau public de distribution d'eau potable. C'est un dispositif de sécurité pour protéger le réseau d'alimentation d'eau.

E

- **Échantillon**
Un échantillon est la fraction d'un prélèvement qui est envoyé à un laboratoire afin d'effectuer des analyses. Il peut être constitué de plusieurs flacons (1 échantillon = n flacons pour faire p analyses sur q paramètres).
- **Émetteur**
Système électronique connecté au compteur permettant la télérelève ou la radiorelève de son index.

H

- **Habitant**
Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire (habitant saisonnier) sur le territoire d'une collectivité.

- **Habitant desservi**

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire sur le territoire d'une collectivité dans une zone où elle est soit raccordée soit raccordable aux installations du service public d'eau ou d'assainissement collectif, soit non raccordée avec dérogation. Dans le cas de l'assainissement non collectif, il s'agit d'une personne domiciliée sur une zone délimitée comme étant une zone couverte par un service d'assainissement non collectif.

I

- **Indice linéaire de perte (ILP)**

ILP = (volume mis en distribution-volume consommé autorisé)/longueur du réseau/365 jours.
L'unité est en m³/km/j)

- **Indice linéaire de volumes non comptés (ILVNC)**

ILVNC = (volume MED-volume comptabilisé)/longueur du réseau/365 ou 366
ou (volume MED-volume consommé avec compteur "facturé ou gratuit")/longueur du réseau/365 ou 366. Il est différent de l'Indice Linéaire de Perte (ILP), car il intègre, en tant que pertes, les volumes sans comptage et les volumes de service du réseau, alors que l'ILP les décompte. Il est peu utilisé actuellement dans les contrats L'unité est en m³/km/j).

L

- **Linéaire de réseau de desserte**

Longueur des canalisations de desserte en eau potable du périmètre affermé excluant le réseau de transport, mesurée depuis le point de sortie des unités de potabilisation, jusqu'aux points de raccordement des branchements ou points de livraison à d'autres services.

M

- **Montant des impayés au 31 Décembre de l'année N**

Somme due et non recouvrée au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

N

- **Nombre d'abonnements**

Nombre d'abonnés desservis en eau c'est à dire les abonnés domestiques et assimilés et les autres abonnés (industriels, ...).

- **Nombre d'habitants**

Population INSEE desservie sur la base de la population des communes et de leur population totale majorée définie en application de l'article L. 2334-2 du code général des collectivités territoriales.

P

- **Perte apparente**

Volume d'eau non facturé pour les raisons suivantes : vol d'eau, compteur bloqué ou à l'envers, pertes clientèle (fichier client pas à jour, gestion des inactifs, branchement neuf non créé en clientèle, ...).

- **Perte réelle**

Volume d'eau perdu sur conduite de transfert, de distribution, sur branchement et réservoir.

- **Poteau incendie**

Il permet aux services de lutte contre l'incendie (pompiers) de puiser l'eau du réseau. On parle aussi de bouche incendie.

- **Prélèvement**

Un prélèvement correspond à l'opération permettant de constituer un ou plusieurs échantillons cohérents (un échantillon par laboratoire) à un instant donné (ou durant une période donnée) et à un endroit donné (1 prélèvement = n échantillons).

- **Prélocalisation**

Après avoir sectorisé un réseau de distribution d'eau potable, la prélocalisation des fuites d'eau permet de repérer avec plus de précisions la zone du réseau où se situe la fuite. Généralement exécutée la nuit, la prélocalisation consiste à fermer successivement et à intervalle régulier les vannes de sectionnement du secteur d'étude et de vérifier au compteur situé à l'entrée de la zone de sectorisation le débit de nuit.

- **Purge**

Placée au point bas du réseau de distribution d'eau potable elle permet la vidange des conduites.

R

- **Réclamation**

Toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, à laquelle une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue. L'ensemble des réclamations reçues par courrier, par téléphone, par internet, par fax ou lors d'une visite en agence.

- **Regard**

Ouvrage compact permettant de loger le dispositif de comptage et d'y avoir accès.

- **Régulateur de débit**

Soupape placée sur une conduite sous pression dont l'ouverture est limitée par un dispositif réglable, de manière à limiter le débit à une certaine valeur.

- **Rendement**

Rendement = (volume consommé autorisé+volume vendu en gros)/(volume produit+volume acheté en gros)

Ou = (volume consommé avec compteur (facturé ou gratuit)+volume consommateur sans comptage+volume de service réseau+volume vendu en gros)/(volume MED+volume vendu en gros)
L'unité est en %.

Remarque : ce rendement, dit "IDM", peut être calculé soit en année civile, soit sur la période de relève, rapportée à 365 jours.

- **Réseau de desserte**

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation ou branchements.

- **Réseau de distribution**

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements.

S

- **Stabilisateur d'écoulement**

Le stabilisateur d'écoulement permet d'atténuer les perturbations hydrauliques liées à la présence d'un accident de canalisation (coude, vanne, réduction) en amont d'un compteur d'eau.

- **Stabilisateur de pression**

Le régulateur de pression va maintenir une pression d'eau en aval constante suivant la valeur que l'on aura réglée. Cette pression ne variera pas quelque soit la consommation des abonnés. En revanche, la pression en amont du régulateur de pression va quant à elle varier.

V

- **Vanne**

Une vanne est un dispositif qui sert à arrêter ou modifier le débit d'un fluide liquide en milieu libre (canal) ou en milieu fermé (canalisation).

- **Vidange**

Action de vider un réservoir ou une canalisation de son contenu.

- **Ventouse**

Accessoire de robinetterie que l'on retrouve sur les réseaux de distribution d'eau potable et qui permet, placée sur les point haut du réseau, de faire sortir ou entrer l'eau dans les canalisations lorsque celles-ci se vident ou se remplissent.

- **Volume comptabilisé - E**

Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés et des autres usagers (services municipaux, fontaines avec compteurs, bornes incendie avec compteurs, ...), qu'ils soient facturés ou non.

- **Volume consommé sans comptage (ou consommateurs sans comptage) - F**

Le volume consommé sans comptage est l'estimation du volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation (essai de poteaux incendie, lavage voirie, espaces verts, fontaines sans compteur, chasse d'eau vers l'assainissement, manœuvre incendie).

- **Volume consommé autorisé - H**

Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume consommé par les clients, du volume consommateurs sans comptage et du volume des eaux de service du réseau.

- **Volume exporté - C**

Le volume exporté est le volume d'eau potable envoyé vers un service d'eau extérieur : vente d'eau en gros, export gratuit (vers contrat LDEF ou non).

- **Volume importé - B**

Le volume importé est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur : achat d'eau en gros, import gratuit (de contrat LDEF ou non).

- **Volume livré au réseau (VLAR)**

Le volume livré au réseau est la somme du volume d'eau produit et du volume acheté en gros qui est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur : achat d'eau en gros, import gratuit (de contrat LDEF ou non).

- **Volume prélevé – A'**

Le volume prélevé correspond à l'eau prélevée dans le milieu naturel.

- **Volume produit - A**

Le volume produit correspond à l'eau prélevée dans le milieu naturel auquel on soustrait les besoins usine. Ils sont comptabilisés en sortie des stations de production.

- **Volume de service production – A”**

Le volume de service production (ou besoins usine) correspond à l'estimation des volumes d'eau utilisés pour les besoins de la production.

- **Volume de service du réseau - G**

Le volume de service de réseau correspond à l'estimation des volumes d'eau utilisés pour les besoins propres du service des eaux (nettoyage de réservoirs, désinfection après travaux, purge et lavage de conduite, surpresseurs et pissettes, analyseurs de chlore).

- **Volume mis en distribution (VMED)**

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

- **Volume exporté en gros (ou vendus à d'autres services d'eau potable)**
Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur.

- **Voirie**

Zone de circulation, chaussée ou trottoir sur laquelle se trouvent des affleureurs (bouche à clé, tampon, regard).

LES INDICATEURS DES SERVICES D'EAU POTABLE

Source : *Observatoire National des services d'eau et d'assainissement*

Les indicateurs du service de l'eau potable sont au nombre de 15, dont 3 indicateurs descriptifs et 12 indicateurs de performance. Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvement jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'usager. Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

1. Indicateurs descriptifs

- **Estimation du nombre d'habitants desservis (code D101.0)**

Le nombre d'habitants desservis correspond à la population disposant d'un accès au réseau d'eau, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement.

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (code D102.0)**

Le prix au m³ est calculé pour une consommation annuelle de 120 m³ (référence INSEE). Fixé par les organismes publics, le prix dépend notamment de nature et de la qualité de la ressource en eau, des conditions géographiques, de la densité de population, du niveau de service choisi, de la politique de renouvellement du service, des investissements réalisés et de leur financement. Il intègre :

- la rémunération du service : part collectivité et part délégataire
- les redevances/taxes
- le montant facture 120 m³

Formule = (montant HT de la facture 120m³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant aux collectivités+montant HT de la facture 120m³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire (facultatif)+montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m³ au 1er janvier de l'année N+1) /120

- **Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service et taux de respect de ce délai (code D151.0)**

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

2. Indicateurs de performance

- **Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité (code P101.1 et P102.1)**

A. Pour ce qui concerne la microbiologie :

- pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/jour : pourcentage de prélèvements sur les eaux distribuées réalisés par l'ARS aux fins d'analyses microbiologiques dans le cadre du contrôle sanitaire (l'opérateur les réalisant dans le cadre de sa surveillance lorsqu'elle se substitue en partie au contrôle sanitaire) jugés conformes selon la réglementation en vigueur.
- pour les services desservant moins de 5 000 habitants ou produisant moins de 1 000 m³/jour : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques et, parmi ceux-ci, nombre de prélèvements non conformes.

Formule = (1-nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques non-conformes/nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques) x100

B. Pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques :

- pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/jour : pourcentage des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés par l'ARS aux fins d'analyses physico-chimiques dans le cadre du contrôle sanitaire (l'opérateur les réalisant dans le cadre de sa surveillance lorsqu'elle se substitue en partie au contrôle sanitaire) jugés conformes selon la réglementation en vigueur.
- pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/jour : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques et, parmi ceux-ci, nombre de prélèvements non conformes.
- identification des paramètres physico-chimiques à l'origine de la non-conformité.

Formule = (1-nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques non-conformes/nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques) x100

• Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (code P103.2B)

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois :

- le niveau de connaissance du réseau et des branchements.
- l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuel du service d'eau potable.

Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C - 75 points).

L'indice est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Partie A : plan des réseaux (15 points)

- 10 points : existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures.
- 5 points : définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux).

Partie B : inventaire des réseaux (30 points)

- 10 points acquis si les deux conditions précédentes (partie A) sont remplies :
 - . existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage défini ainsi que de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.
 - . la procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.
- de 1 à 5 points supplémentaires : les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux. Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total.
- de 0 à 15 points supplémentaires : l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50 %) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total.

Partie C : autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)

- 10 points supplémentaires : le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.
- 10 points supplémentaires : existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution.
- 10 points supplémentaires : le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item).
- 10 points supplémentaires : un document mentionne pour chaque branchements les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item).
- 10 points supplémentaires : un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.
- 10 points supplémentaires : maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.
- 10 points supplémentaires : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).
- 5 points supplémentaires : existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.

• **Rendement du réseau de distribution (code P104.3)**

C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution. Le rendement est exprimé en pourcentage.

Formule = (volume consommé autorisé / volume exporté) / (volume produit / volume importé)

• **Indice linéaire des volumes non comptés (code P105.3)**

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Formule = (volume mis en distribution - volume comptabilisé) / 365 / longueur de réseau (hors linéaires de branchements)

• **Indice linéaire de pertes en réseau (code P106.3)**

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Formule = (volume mis en distribution - volume consommé autorisé) / 365 / longueur de réseau de distribution (hors linéaires de branchements)

• **Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (code P107.2)**

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

Formule = linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / linéaire de réseau hors branchements x 20

• **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (code P108.3)**

Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

- 0 % : aucune action
- 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours
- 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu
- 50 % : dossier déposé en préfecture
- 60 % : arrêté préfectoral

- 80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
- 100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Formule = moyenne pondérée de l'indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource

- **Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (code P109.0)**

Cet indicateur représente la part des abandons de créance à caractère social ou des versements à un fonds de solidarité, notamment au fonds de solidarité logement géré par les conseils généraux dans le cadre de l'aide aux personnes défavorisées.

Formule = somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (TVA exclue) / (volume comptabilisé domestique+volume comptabilisé non domestique (facultatif))

- **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (code P151.1)**

Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau impromptues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 habitants.

Formule = nombre d'interruptions de service non programmées/nombre d'abonnésx1000

- **Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (code P152.1)**

Cet indicateur évalue l'efficacité du service d'ouverture des branchements de nouveaux abonnés. Il s'applique aussi bien aux branchements neufs qu'aux branchements existants. Il donne le pourcentage d'ouvertures réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service d'eau potable (l'indicateur descriptif D151.0 rend compte de cet engagement).

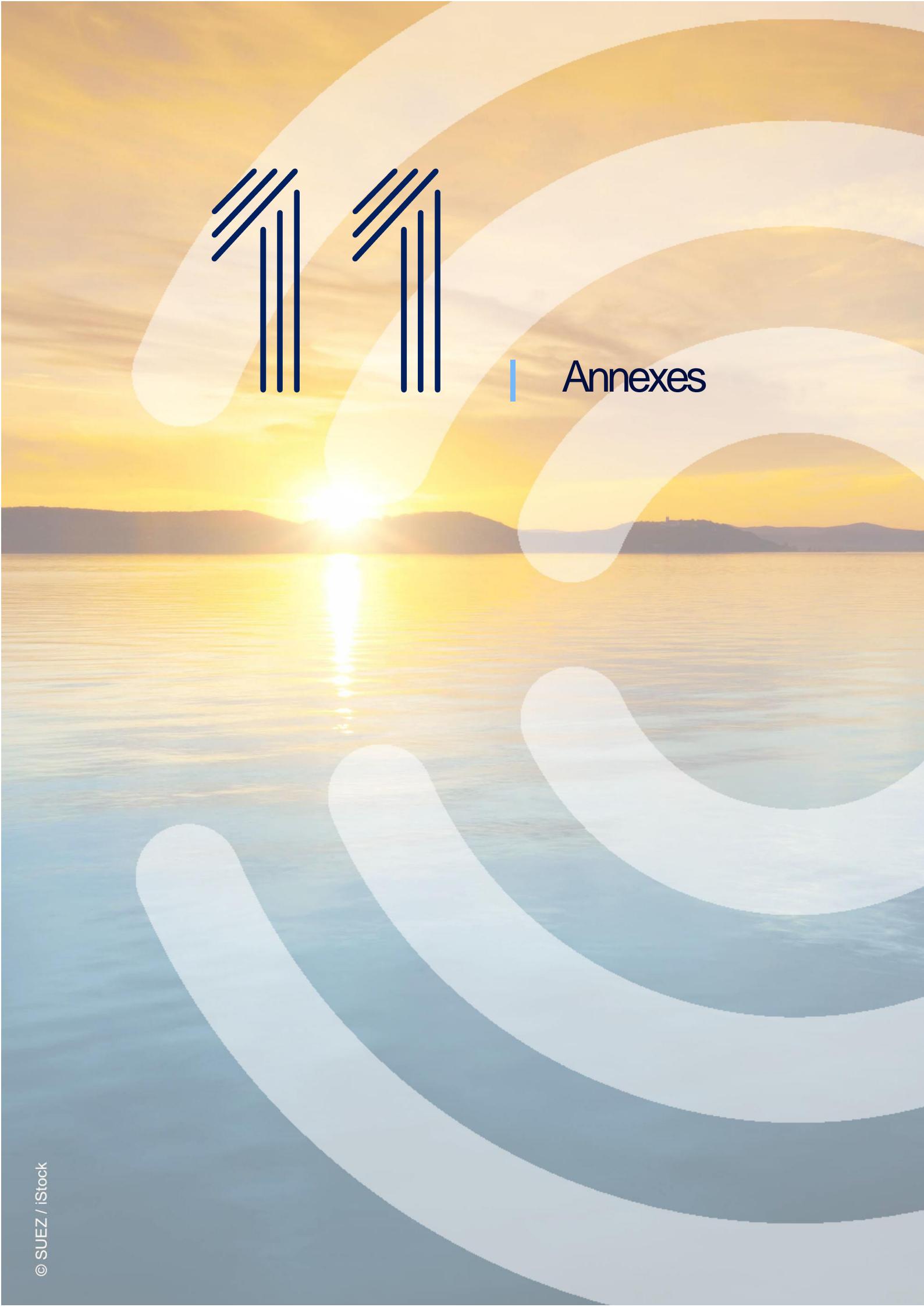
- **Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (code P154.0)**

Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement.

- **Taux de réclamations (code P155.1)**

Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'eau, rapporté à 1000 abonnés.

Formule = (nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur+nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité (facultatif))/nombre d'abonnésx1000

The background features a sunset over a body of water, with warm orange and yellow hues blending into cooler blue and teal tones. Overlaid on this are several large, white, abstract wavy shapes that resemble stylized waves or perhaps the DNA double helix. In the upper left quadrant, there are two sets of vertical blue lines: one set of four lines forming a '1' shape and another set of three lines forming a '1' shape. A thin blue vertical line also extends from the bottom of the '1's towards the right.

Annexes

11.1 Annexe 1

COMMANDÉE PUBLIQUE

Entrée en vigueur du code de la commande publique

Marchés publics

Les dispositions de l'ordonnance du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique s'appliquent aux marchés publics ainsi qu'aux contrats relevant de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1^{er} avril 2019.

Concessions

Les dispositions de l'ordonnance s'appliquent aux contrats de concession pour lesquels une consultation est engagée ou un avis de concession est envoyé à la publication à compter du 1^{er} avril 2019.

Toutefois, les dispositions de ce code relatives à leur modification s'appliquent aux concessions conclues ou pour lesquels une procédure a été engagée avant le 1^{er} avril 2016 (date d'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016).

[Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique, article 20 - Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, article 16](#)

Seuils de procédure formalisée

A compter du 1^{er} janvier 2020 :

SEUILS APPLICABLES AUX MARCHES PUBLICS :	
POUVOIRS ADJUDICATEURS	
Fournitures et services :	
a) Autorités publiques centrales sauf dans les cas du c)	139 000 € HT
b) Autres pouvoirs adjudicateurs	214 000 € HT
c) Fournitures des autorités publiques centrales dans le domaine de la défense pour des produits autres que ceux figurant à l'annexe 4 de l'appendice I de l'offre de l'Union européenne au titre de l'Accord sur les marchés publics (2)	214 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
ENTITÉS ADJUDICATRICES	
Fournitures et services	428 000 € HT
Travaux	5 350 000 € HT
SEUIL APPLICABLE AUX CONTRATS DE CONCESSION : 5 350 000 € HT	

[Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique JORF n°0286 du 10 décembre 2019, texte n° 53, NOR : ECOM1934008V](#)

Seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics

Relève du seuil permettant aux acheteurs de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, de 25 000 à 40 000 euros hors taxes, pour la passation des marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1^{er} janvier 2020.

[Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances](#)

Protection des pièces couvertes par le secret des affaires devant le juge administratif

- Création d'un « référé en matière de secret des affaires » au sein du code de justice administrative (art. 557-3) : « *Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce* ».
- Protection des pièces couvertes par le secret des affaires (CJA, art R. 611-30) : lorsqu'une partie produit une pièce ou une information dont elle refuse la transmission aux autres parties en invoquant la protection du secret des affaires, elle peut mettre en œuvre la procédure de soustraction de pièces au débat contradictoire prévue par l'article R. 412-2-1.

Décret n° 2019-1502 du 30 décembre 2019 portant application du titre III de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice et autres mesures relatives à la procédure contentieuse administrative

Annexes du code de la commande publique

Fixation de la liste des avis et arrêtés annexés au code de la commande publique, sous la forme d'un tableau (accompagné d'une grille de correspondance), au sein d'une annexe préliminaire :

Numéro de l'annexe	Nom de l'annexe
Annexe n° 1	<u>Avis relatif à la liste des activités qui sont des travaux en droit de la commande publique</u>
Annexe n° 2	<u>Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique</u>
Annexe n° 3	<u>Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques</u>
Annexe n° 4	<u>Arrêté fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique</u>
Annexe n° 5	<u>Avis relatif à la nature et au contenu des spécifications techniques dans les marchés publics</u>
Annexe n° 6	<u>Arrêté fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde</u>
Annexe n° 7	<u>Arrêté relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d'acheteurs</u>
Annexe n° 8	<u>Arrêté relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique</u>
Annexe n° 9	<u>Arrêté fixant la liste des renseignements et documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics</u>
Annexe n° 10	<u>Avis relatif à la liste des dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail permettant de rejeter une offre comme anormalement basse en matière de marchés publics</u>
Annexe n° 11	<u>Arrêté relatif aux modalités de prise en compte des incidences énergétiques et environnementales des véhicules à moteur dans la passation des marchés publics</u>
Annexe n° 12	<u>Arrêté relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique</u>
Annexe n° 13	<u>Arrêté fixant les modèles de garantie à première demande et de caution personnelle et solidaire</u>
Annexe n° 14	<u>Arrêté relatif au certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics</u>
Annexe n° 15	<u>Arrêté relatif aux données essentielles dans la commande publique</u>

Annexe n° 16	<u>Arrêté relatif au fonctionnement et à la composition de l'observatoire économique de la commande publique</u>
Annexe n° 17	<u>Arrêté relatif au recensement économique de la commande publique</u>
Annexe n° 18	<u>Arrêté relatif aux comités consultatifs locaux de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics</u>
Annexe n° 19	<u>Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des marchés publics et des accords-cadres de défense ou de sécurité</u>
Annexe n° 20	<u>Arrêté précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé</u>
Annexe n° 21	<u>Arrêté fixant le modèle d'avis pour la passation des contrats de concession</u>

Arrêté du 22 mars 2019 portant l'annexe préliminaire du code de la commande publique, NOR ECOM1830218A

Seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics au contrôle de légalité

Les articles L. 2131-2, L. 3131-2 et L. 4141-2 du code général des collectivités territoriales soumettent les marchés publics passés par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics à l'obligation de transmission au contrôle de légalité.

Ces articles renvoient à un seuil « défini par décret » : lorsque le montant du marché est inférieur à ce seuil, l'acte n'est pas soumis au contrôle de légalité.

Ce seuil était fixé à 209 000 € HT depuis 2015.

Il est désormais défini en prenant comme seuil de référence celui qui s'applique aux marchés publics de fournitures et de services passés par les pouvoirs adjudicateurs autres que les autorités publiques centrales selon l'une des procédures formalisées au sens de l'article L. 2124-1 du code de la commande publique, soit, au 1^{er} janvier 2020, 214 000 € HT.

[Décret n° 2019-1375 du 17 décembre 2019 relatif à la définition du seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au contrôle de légalité](#)

Actionnariat des entreprises publiques locales et compétences des collectivités territoriales

- Par une décision du 14 novembre 2018, le Conseil d'Etat a jugé qu'une collectivité ou un groupement de collectivités territoriales ne peut participer à une société publique locale qu'à condition de détenir l'ensemble des compétences définies par l'objet social de la société concernée, sauf exception dans le cas où l'objet social de la société s'inscrit dans le cadre d'une compétence que la commune n'exerce plus du fait de son transfert, après la création de la société, à un EPCI (CE, 14 novembre 2018, n° 405628, syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles, Mentionné dans les tables du recueil Lebon).
- Le législateur est revenu sur cette interprétation en précisant qu'une collectivité territoriale ou un groupement peut participer au capital d'une société d'économie mixte locale (« *La réalisation de l'objet de ces sociétés concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacune des collectivités territoriales et de chacun des groupements de collectivités territoriales qui en sont actionnaires* », CGCT, art. L. 1522-1, 3^e) ou d'une société publique locale (« *Lorsque l'objet de ces sociétés inclut plusieurs activités, celles-ci doivent être complémentaires. La réalisation de cet objet concourt à l'exercice d'au moins une compétence de chacun des actionnaires* », CGCT, art. L. 1531-1) dès lors qu'il détient au moins l'une des compétences correspondant aux missions, et donc à l'objet social, de la société.
- La loi précise que ces dispositions s'appliquent aux sociétés constituées antérieurement à sa date de publication, sous réserve des décisions de justice passées en force de chose jugée.

[Loi n° 2019-463 du 17 mai 2019 tendant à sécuriser l'actionnariat des entreprises publiques locales](#)

Affacturage inversé dans les contrats de la commande publique

La loi « Pacte » vient définir et encadrer le recours à l'affacturage inversé dans les marchés publics : « *Les acheteurs mentionnés à l'article L. 1210-1 du code de la commande publique peuvent, avec l'accord du fournisseur, demander à un établissement de crédit, une société de financement ou un FIA mentionné à l'article L. 313-23 du code monétaire et financier d'assurer le paiement anticipé de certaines de ses factures.*

L'acquisition des créances par l'établissement de crédit, la société de financement ou le FIA s'opère par cession de créance ou subrogation conventionnelle. »

[Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises \(PACTE\)](#)

Contrepartie financière aux modifications demandées par l'acheteur dans les marchés publics de travaux

La loi « Pacte » crée, au sein des dispositions du code de la commande publique relatives aux règles de modification des marchés publics en cours d'exécution, un nouvel article L. 2194-3 imposant à l'acheteur de prévoir une contrepartie financière aux modifications demandées dans les marchés publics de travaux selon lequel : « *Les prestations supplémentaires ou modificatives demandées par l'acheteur au titulaire d'un marché public de travaux qui sont nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage et ont une incidence financière sur le marché public font l'objet d'une contrepartie permettant une juste rémunération du titulaire du contrat.* »

[Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises \(PACTE\)](#)

Facturation électronique dans la commande publique

Insertion dans le code de la commande publique des principes selon lesquels :

- Les titulaires de marchés ainsi que leurs sous-traitants admis au paiement direct et les titulaires de contrats de concession conclus avec l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics, transmettent leurs factures sous forme électronique.
- Ceux-ci acceptent les factures conformes à la « norme de facturation électronique » et transmises sous forme électronique par les titulaires de ces contrats.
- L'Etat met à disposition un portail public de facturation permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures sous forme électronique.

[Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises \(PACTE\)](#)

Le décret du 18 juillet 2019 vient préciser les règles de la facturation électronique :

- Définition de la « norme européenne de facturation électronique » par renvoi à la décision de la Commission européenne du 16 octobre 2017 (Comm. UE, déc. (UE) 2017/1870, 16 oct. 2017).
- Liste les mentions essentielles devant figurer sur les factures électroniques.
- Portail public de facturation : un arrêté du ministre chargé du budget, annexé au code, doit définir les modalités techniques selon lesquelles sont effectués le dépôt, la transmission et la réception des factures, afin d'en garantir une réception immédiate et intégrale et d'assurer la fiabilité de l'identification de l'émetteur, l'intégrité des données, la sécurité, la confidentialité et la traçabilité des échanges.
- L'utilisation du portail public de facturation est exclusive de tout autre mode de transmission, sous peine de rejet.

[Décret n° 2019-748 du 18 juillet 2019 relatif à la facturation électronique dans la commande publique](#)

Montant des avances versées aux PME

Fixation d'un taux minimal (10% du montant initial TTC du marché) des avances versées aux PME pour les marchés passés par les acheteurs dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 millions d'euros par an (établissements publics administratifs de l'Etat autres que les établissements publics de santé, collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics). Ce taux minimal reste de 20 % pour les marchés publics passés par l'Etat.

Applicable aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1^{er} janvier 2020.

[Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances](#)

Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires auprès d'une entreprise privée titulaire d'un marché public ou d'un contrat de délégation de service public

Possibilité de détachement d'office de fonctionnaires lorsqu'une personne morale de droit public externalise la gestion de l'un de ses services par un marché public ou une délégation de service public à un prestataire privé ou à un organisme public gérant un SPIC.

[Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique portant modification de l'article 15 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires – Conditions d'application déterminées par décret en Conseil d'Etat \(projet de décret à l'ordre du jour du Conseil commun de la fonction publique du 30 janvier 2020\).](#)

Appui des EPCI à leurs communes membres pour la passation et l'exécution de marchés publics

L'article 65 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a introduit dans le CGCT un nouvel article L. 5211-4-4 qui prévoit qu'un EPCI à fiscalité propre peut désormais se voir confier « la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte » de ses communes membres réunies en groupement de commande.

Conditions de recours :

- Ce dispositif n'est applicable qu'aux seuls EPCI à fiscalité propre, à l'exclusion des syndicats ;
- Un groupement de commande doit être constitué entre des communes membres ou entre celles-ci et l'EPCI ;
- L'intervention de l'EPCI ne peut se faire que par convention et à titre gratuit ;
- Les statuts de l'EPCI doivent prévoir expressément cette possibilité ;
- L'EPCI peut passer et exécuter des marchés, pour le compte de communes membres dès lors qu'elles sont constituées en groupements de commande, indépendamment des compétences qui lui sont transférées.

[Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique](#)

DSP : composition de la commission des groupements d'autorités concédantes

Les dispositions du CGCT relatives à la passation des délégations de service public sont complétées afin de tenir compte de la faculté pour les collectivités de constituer des groupements d'autorités concédantes afin de passer conjointement un ou plusieurs contrats de concession (CCP, art. 3112-1). Ainsi, lorsqu'un tel groupement est composé en majorité de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux, il est prévu l'institution d'*« une commission chargée de remplir les fonctions »* de la commission de l'article L. 1411-5 du CGCT, dont ces nouvelles dispositions encadrent la composition.

Il peut également être prévu, dans le cadre de la convention constitutive du groupement d'autorités concédantes, la commission compétente est celle du coordonnateur du groupement si celui-ci en est doté.

[Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique](#)

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Report du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes

Les articles 64 et 66 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République attribuent à titre obligatoire les compétences dans le domaine de l'eau et celui de l'assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020.

Toutefois, l'article 1^{er} de la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre de ces compétences, a introduit un mécanisme de minorité de blocage ouvrant aux communes d'une communauté de communes qui n'exerçaient pas à la date de la publication de la loi, à titre optionnel ou facultatif, les compétences dans ces domaines ou dans l'un d'entre eux, la faculté de reporter le transfert obligatoire de la ou des compétences au 1er janvier 2026, si 25% des communes membres représentant 20% de la population intercommunale s'opposaient à l'un ou aux deux transferts avant le 1^{er} juillet 2019. Cette possibilité de blocage a été étendue, par la même loi, aux cas où seule la compétence relative au service public d'assainissement non collectif aurait été transférée à la communauté de communes.

La loi du 27 décembre 2019 permet de faire jouer cette minorité de blocage pour les délibérations prises avant le 1^{er} janvier 2020 dans les communautés de communes qui n'exerçaient pas au 5 août 2018 la compétence dans le domaine de l'eau ou de l'assainissement ou aucune de ces deux compétences ainsi qu'à celles ayant pris seulement une partie de la compétence eau ou de la compétence assainissement à cette date : *« Toutes les délibérations prises avant le 1er janvier 2020 dans les conditions requises au premier alinéa de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes dans sa rédaction résultant de la présente loi ayant pour objet de s'opposer au transfert*

des compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, de l'une d'entre elles ou d'une partie d'entre elles ont pour effet de reporter le transfert de compétence au 1er janvier 2026 ».

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Délégation de l'exercice des compétences eau et assainissement

Les communautés de communes et les communautés d'agglomération peuvent déléguer, par convention, tout ou partie des compétences en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de leurs communes membres ou à un syndicat inclus en totalité dans leur périmètre.

Les compétences déléguées sont alors exercées au nom et pour le compte de la communauté de communes ou d'agglomération délégante.

La convention doit préciser la durée de la délégation et ses modalités d'exécution, définir les objectifs à atteindre en matière de qualité du service rendu et de pérennité des infrastructures ainsi que les modalités de contrôle de la communauté de communes ou d'agglomération délégante sur la collectivité délégataire. Elle doit préciser les moyens humains et financiers consacrés à l'exercice de la compétence déléguée.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Taux de perte en eau du réseau, transfert de compétence et de trésorerie

- Lors du transfert des compétences relatives à l'eau à un EPCI par une commune, celle-ci doit lui transmettre le schéma de distribution d'eau potable ainsi qu'un état financier de l'exercice de la compétence. Elle doit en outre répondre aux questions de l'EPCI à ce titre.
- Le transfert de compétence s'accompagne du transfert à l'EPCI du solde positif du budget annexe du service d'eau lorsque le schéma fait apparaître un taux de perte en eau supérieur au taux réglementaire, sauf disposition contraire prévue par convention, pouvant prévoir un transfert partiel de budget en fonction de l'état du réseau.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Sort des syndicats

De manière dérogatoire aux règles en vigueur, les syndicats compétents en matière d'eau, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales urbaines ou dans l'une de ces matières, existant au 1^{er} janvier 2019 et inclus en totalité dans le périmètre d'une communauté de communes exerçant à titre obligatoire ou facultatif ces compétences ou l'une d'entre elles, ou dans celui d'une communauté d'agglomération, sont maintenus jusqu'à six mois suivant la prise de compétence. Le syndicat exerce alors, sur son périmètre, ses attributions pour le compte de l'EPCI et lui rend compte de son activité. L'EPCI peut, au cours de ces six mois, délibérer sur le principe d'une délégation de tout ou partie de ces compétences ou de l'une d'entre elles aux syndicats compétents, lesquels sont dans ce cas maintenus pour un an supplémentaire à compter de cette délibération.

Le syndicat est dissous ou voit ses compétences réduites si, à l'issue de ce délai d'un an, une convention de délégation n'a pas été conclue entre les parties et approuvée par leurs assemblées délibérantes, précisant la durée de la convention et ses modalités d'exécution.

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Tarification sociale

Les services publics d'eau et d'assainissement sont autorisés à mettre en œuvre des mesures sociales visant à rendre effectif le droit d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement dans des conditions économiquement acceptables par tous.

Ces mesures peuvent inclure :

- La définition de tarifs tenant compte de la composition ou des revenus du foyer,
- L'attribution d'une aide au paiement des factures d'eau,
- Une aide à l'accès à l'eau,
- Un accompagnement et des mesures favorisant les économies d'eau,
- La définition de tarifs incitatifs définis en fonction de la quantité d'eau consommée, la part incitative s'ajoutant à une part fixe déterminée selon les modalités de tarification classique.

Les règles de tarification prévoient ainsi que :

- La tarification de l'eau potable aux abonnés domestiques peut tenir compte du caractère indispensable de l'eau potable et de l'assainissement pour les abonnés en situation particulière de vulnérabilité en prévoyant un tarif progressif pouvant inclure une première tranche de consommation gratuite.
- La progressivité du tarif peut être modulée pour tenir compte des revenus et du nombre de personnes composant le foyer, le prix au mètre cube de la tranche de consommation supérieure ne pouvant toutefois excéder le double du prix moyen au mètre cube pour une consommation de référence fixée par arrêté.

[Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique](#)

Assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements

Le décret ajuste les conditions d'exercice par les départements de l'assistance technique qu'ils fournissent à certaines communes et à leurs groupements ainsi que les conditions d'éligibilités de ces derniers. Il ajuste les champs d'intervention en matière d'assainissement, de protection de la ressource en eau et de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, et précise les champs d'intervention en matière de voirie, d'aménagement et d'habitat. Enfin, il précise également les champs d'intervention en matière de prévention des inondations, en application de l'[article 8 de la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017](#) relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

[Décret n°2019-589 du 14 juin 2019 relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements et modifiant des dispositions du code général des collectivités territoriales \(entrée en vigueur le lendemain de sa publication\).](#)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/6/14/TREL1823609D/jo/texte>

RGPD : publication d'un guide destiné aux collectivités

Ce guide s'adresse aux communes de petite ou de moyenne taille, aux groupements intercommunaux qui ne disposent pas en interne des ressources dédiées. Ce guide sera envoyé à toutes les mairies de Métropole et d'Outre-Mer.

La CNIL rappelle que le respect des règles de protection des données est un facteur de transparence et de confiance à l'égard à la fois des administrés, mais aussi des agents. Dans ce guide, la CNIL explique les grands principes du RGPD, recense les bons réflexes à acquérir dans le cadre de la mise en place d'un traitement de données personnelles et propose un plan d'action afin d'accompagner les collectivités dans leur mise en conformité.

Plusieurs fiches pratiques sont présentées sur la communication des documents administratifs, sur la mise en place de dispositifs vidéo et enfin sur la conciliation entre les durées de conservation et les archives. Par ailleurs, la CNIL a publié plusieurs fiches techniques dans un espace dédié aux collectivités (<https://www.cnil.fr/fr/collectivites-territoriales>).

[Guide de sensibilisation au RGPD pour les collectivités locales, CNIL publié le 18 septembre 2019](#)
<https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-guide-collectivite-territoriale.pdf>

RGPD : dernière étape de mise en conformité du droit national

Le décret n° 2019-536, publié le 30 mai 2019, stabilise le cadre juridique national relatif à la protection des données. Il marque enfin l'achèvement du processus d'adaptation du droit national au RGPD : sa publication permet l'entrée en vigueur de l'ensemble du nouveau cadre juridique de la protection des données personnelles. La loi dite « Informatique et Libertés » modifiée et son décret d'application, profondément remaniés, permettent dorénavant aux personnes comme aux organismes traitant des données d'appréhender de manière plus claire leurs droits et obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

ASSAINISSEMENT

Aire de grand passage et services publics eau et assainissement

Le décret détermine les règles relatives à l'aménagement, l'équipement, la gestion et l'usage, les modalités de calcul du droit d'usage et de la tarification des prestations fournies, ainsi que le règlement intérieur type des aires de grand passage. L'aire de grand passage comprend au moins :

- 5° Un dispositif de recueil des eaux usées ;

Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/décret/2019/3/5/2019-171/jo/texte>

DERU et délimitation des zones sensibles

L'article 5.1 de la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU) demande aux Etats membres de délimiter des zones sensibles à l'eutrophisation. L'article 5.6 de la directive prévoit que cette délimitation soit révisée tous les 4 ans. La note abroge et remplace celle du 21 août 2014 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive.

Note technique du 6 juin 2019 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (DERU) et à la mise en œuvre des dispositions de l'article 5.4 de la directive

Texte non paru au JO

http://www.assainissement.developpementdurable.gouv.fr/documents/note_technique_zones_sensibles_2019.pdf

EAU POTABLE

Gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine

Une limite de qualité sur le chrome total s'applique à un seuil de 50 µg/l. Or, une des formes du chrome, le chrome VI, est particulièrement toxique. Ainsi, suivant l'avis de l'ANSES, cette instruction prend en compte un seuil de gestion de 6 µg/l pour le chrome.

En cas de dépassement du seuil de 6 µg/l pour le chrome total, un second prélèvement sera effectué pour vérifier si le chrome VI dépasse ce seuil. Si c'est le cas, une restriction d'usage peut être décrétée, ainsi qu'un suivi renforcé.

Instruction no DGS/EA4/2019/142 du 21 juin 2019 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de chrome dans les eaux destinées à la consommation humaine

https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2019/19-08/ste_20190008_0000_0056.pdf

Institution d'un droit de préemption pour la préservation des ressources en eau

- A la demande de la commune ou du groupement de communes compétent pour contribuer à la préservation de la ressource en eau, l'autorité administrative de l'Etat peut instituer un droit de préemption des surfaces agricoles sur un territoire délimité en tout ou partie dans l'aire d'alimentation de captages utilisés pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine. Ce droit de préemption a pour objectif de préserver la qualité de la ressource en eau dans laquelle est effectué le prélèvement.
 - Les biens acquis sont intégrés dans le domaine privé de la collectivité territoriale ou de l'établissement public qui les a acquis. Ils ne peuvent être utilisés qu'en vue d'une exploitation agricole compatible avec l'objectif de préservation de la ressource en eau.
 - Les biens acquis peuvent être cédés de gré à gré, ou concédés temporairement à des personnes publiques ou privées, à la condition que ces personnes les utilisent aux fins prescrites par un cahier des charges, qui prévoit les mesures nécessaires à la préservation de la ressource en eau et qui est annexé à l'acte de vente, de location ou de concession temporaire.
- Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique**

AGENCES DE L'EAU : REDEVANCE ET PROGRAMME D'INTERVENTION

Arrêté du 13 mars 2019 encadrant le montant pluriannuel des dépenses du 11e programme d'intervention des agences de l'eau

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/13/TREL1904645A/jo/texte>

Arrêté du 27 février 2019 relatif à la détermination du plafond annuel des taxes et redevances perçues par chaque agence de l'eau pour l'année 2019

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/27/TREL1903563A/jo/texte>

Arrêté du 11 février 2019 relatif à la contribution financière des agences de l'eau à l'Agence française pour la biodiversité et à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/11/TREL1903566A/jo/texte>

Arrêté du 11 janvier 2019 portant modification de l'arrêté du 18 mai 2018 instituant les commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents contractuels des agences de l'eau
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/1/11/TREK1904756A/jo/texte>

REDEVANCES A VNF

Ce décret entre en vigueur le 31 -12-19, pour les nouveaux titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public et pour les titres d'occupation ou d'utilisation du domaine public en cours régissant les ouvrages de prise et de rejet d'eau à d'autres fins que la production hydroélectrique ; Il détermine les modalités spécifiques applicables à la redevance domaniale à laquelle sont assujettis les titulaires de titres d'occupation et d'utilisation temporaire du domaine public qui implantent des ouvrages de prise et de rejet d'eau dans le réseau de voies navigables confié à Voies navigables de France, dénommée « redevance de prise et rejet d'eau ».

Décret n° 2019-1356 du 13 décembre 2019 relatif aux redevances de prise et de rejet d'eau dans le domaine public fluvial confié à Voies navigables de France
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039508596&dateTexte=&categorieLien=id>

OUTILS DE PLANIFICATION ET D'ORGANISATION

Délimitation des bassins ou groupements de bassins

Arrêté du 12 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 16 mai 2005 portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/7/12/TREL1902990A/jo/texte>

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUE

Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole

Précision des conditions de mise en œuvre du dispositif de surveillance annuelle des quantités d'azote de toutes origines épandues. Modification de certaines modalités de déclaration des quantités d'azote par les personnes physiques ou morales détenant, cédant ou commercialisant à titre professionnel des fertilisants azotés dans les zones de surveillance. Description également de la méthodologie de calcul de la valeur de référence et de la marge d'incertitude mentionnées au III de l'article R. 211-81-1.

Arrêté du 20 février 2019 modifiant l'arrêté du 7 mai 2012 relatif aux actions renforcées à mettre en œuvre dans certaines zones ou parties de zones vulnérables en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (entré en vigueur le lendemain de sa publication)
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/20/TREL1900339A/jo/texte>

Les pouvoirs de l'AFB devenue Office français de biodiversité sont renforcés en matière pénale

En métropole comme outre-mer, les missions de l'OBF ont pour objectif la préservation, gestion et restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que "la gestion équilibrée et durable" de la ressource en eau. Il contribue à l'exercice de la police administrative et judiciaire relative à l'eau, aux espaces naturels, aux espèces, à la chasse et à la pêche. Il est en charge de l'exercice de la police sanitaire en lien avec la faune sauvage. Au titre de sa mission de développement de la connaissance, de la recherche et de l'expertise il coordonnera les systèmes d'information sur la biodiversité, l'eau, les milieux aquatiques et marins et à fournir une expertise en matière de "gestion adaptative" de certaines espèces, autrement dit sur la manière d'adapter les prélèvements en fonction de leur état de conservation. Il apportera un appui à l'Etat, aux acteurs publics pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau et de la biodiversité. Il conserve la gestion directe de certaines aires protégées, notamment les parcs naturels marins et certaines réserves nationales de chasse et de faune sauvage. Il assure un appui aux gestionnaires d'espaces naturels et aux parcs nationaux. Enfin, il a une mission de formation et d'accompagnement des citoyens et parties prenantes sur les enjeux de la biodiversité. La loi renforce la police de l'environnement. Les inspecteurs de l'environnement, en particulier, pourront mener des enquêtes ordinaires en totalité, de la constatation de l'infraction jusqu'à l'orientation de poursuites une fois l'enquête achevée, sans qu'il y ait lieu de mobiliser les officiers de police judiciaire. Les prérogatives des agents de droit privé des réserves et du Conservatoire du littoral et des agents de développement des fédérations de chasse sont également étendues au constat d'infractions sur leurs

territoires de compétences, en complémentarité avec les agents de l'OFB. Plusieurs mesures de police sont aussi renforcées : allongement de 2 à 3 ans de la peine pour les délits d'atteinte aux espèces et aux habitats protégés et les délits liés à un exercice illégal de la chasse ; création d'un nouveau délit et renforcement des sanctions administratives applicables en cas de non-respect des mesures prises par le préfet pour suspendre une installation ou ordonner la remise en état d'un site.

Le texte facilite la vidéosurveillance dans la lutte contre le dépôt sauvage de déchets. Il habilite le maire à intervenir plus rapidement en abaissant d'un mois à dix jours la durée de la période d'échanges contradictoires, précédant la possibilité de mettre en demeure le producteur de déchets concerné.

Loi 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement (1)
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038821234&categorieLien=id>

Arrêté du 9 septembre 2019 relatif à la définition du bon état écologique des eaux marines et aux normes méthodologiques d'évaluation

Le présent arrêté définit le bon état écologique des eaux marines conformément à l'article R. 219-6 du code de l'environnement, tel que celles-ci conservent la diversité écologique et le dynamisme d'océans et de mers qui soient propres, en bon état sanitaire et productifs, et que l'utilisation du milieu marin soit durable, sauvegardant ainsi le potentiel de celui-ci aux fins des utilisations et activités des générations actuelles et à venir.

Il constitue le deuxième des cinq éléments des plans d'action pour le milieu marin, établis au titre de l'article L. 219-9 du code de l'environnement.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039130954>

Publication du schéma national des données sur le milieu marin en application de l'article R. 131-34 du code de l'environnement.

Ce schéma précise notamment : le périmètre des données entrant dans le système d'information sur le milieu marin et leur organisation en systèmes d'information métiers ; la composition du référentiel technique et ses modalités d'approbation ; la création de services en réseau, notamment un service d'accès aux données via le portail en ligne à l'adresse « milieumarinfrance.fr » et un service dédié à la mise en œuvre et au partage du référentiel technique (le service d'administration des référentiels marins, SAR) ; les principes de mise à disposition des informations ; la gouvernance du dispositif.

Arrêté du 8 juillet 2019 approuvant le schéma national des données sur le milieu marin

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038880666

GEMAPI

Le décret définit les missions d'un établissement public territorial de bassin sur le territoire d'une collectivité non adhérente, spécifie le contenu des projets de statut des établissements publics territoriaux de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau et précise les délais de consultation prévus dans la procédure de création des établissements publics territoriaux de bassin et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Ce décret caractérise également les dispositions à prendre lorsqu'un établissement public territorial de bassin ou un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau n'est plus conforme aux critères fixés par le présent décret.

Décret n° 2019-926 du 2 septembre 2019 relatif aux établissements publics territoriaux de bassin et aux établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039025568&dateTexte=&categorieLien=id>

ICPE – INSTALLATIONS CLASSEES

ICPE : installation de combustion rubriques 2910 ou 3110

Le décret organise le recueil des données concernant les caractéristiques des installations de combustion (type et proportion de combustibles utilisés, secteur d'activité de l'installation, type d'installation...), nécessaires au rapportage auprès de la commission européenne, conformément à la directive (UE) 2015/2193 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des installations de combustion moyennes, en particulier les articles 5, 6 et 9 et l'annexe I.

Décret n° 2018-1161 du 18 décembre 2018 modifiant le chapitre V du titre Ier du livre V du code de l'environnement s'agissant des informations à fournir pour les installations de combustion moyennes

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037826354&dateTexte=&categorieLien=id>

ICPE-IOTA : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Autorisation environnementale : les dossiers pourront toujours être consultés sur format papier

La loi pour un Etat au service d'une société de confiance dite loi Essoc et son décret d'application du 24 décembre 2018 prévoit une expérimentation visant à remplacer l'enquête publique par une consultation en ligne sur les régions de Bretagne et de hauts de France. En dépit de cette expérimentation, la voie électronique ne sera pas le seul moyen de consultation : le public peut demander une communication du dossier sur papier dans les conditions définies par l'article D123.46.2 du code de l'environnement. Si le dossier est important en volume, une consultation sur place peut également être organisée.

Réponse ministérielle sous question Sénat 19 mars 2019

Publication du MODELE CERFA DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Arrêté du 28 mars 2019 fixant le modèle national de la demande d'autorisation environnementale

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/28/TREP1916072A/jo/texte>

Dossier de demande d'AE : simplification de procédure et correction d'erreurs

Le texte entre en vigueur au lendemain de sa publication ; toutefois, les dispositions du I et du II de l'article 8 s'appliquent aux demandes d'autorisation environnementale ou de dérogation présentées à compter du 1er janvier 2020.

Ce décret vise à simplifier le dispositif de l'autorisation environnementale au niveau réglementaire. A cette fin, il transforme notamment certaines consultations obligatoires en consultations facultatives, fluidifie la fin de la procédure d'autorisation environnementale et prévoit des possibilités de dématérialisation du dossier de demande d'autorisation environnementale. Enfin, il corrige diverses imperfections et erreurs matérielles.

Décret n° 2019-1352 du 12 décembre 2019 portant diverses dispositions de simplification de la procédure d'autorisation environnementale

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039507962&dateTexte=&categorieLien=id>

URBANISME

Un décret utile pour préciser la loi ELAN concernant le contentieux de certains titres d'urbanisme

Ce décret a pour objet de préciser l'articulation du [nouvel article L. 600-5-2 du code de l'urbanisme](#), issu de l'[article 80 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018](#) dite loi ELAN avec les articles R. 600-1 et R. 600-5 du même code : il précise, que :

- L'obligation de notifier le recours au titre de l'article R. 600-1 du code de l'urbanisme n'est pas applicable en cas de contestation d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation ; le recours contre un permis modificatif, une décision modificative ou une mesure de régularisation n'a donc pas à être notifié, à peine d'irrecevabilité, à l'auteur de la décision et au titulaire de l'autorisation.
- Le mécanisme de cristallisation automatique des moyens est applicable dans le cadre de recours formés à l'encontre d'un permis modificatif, d'une décision modificative ou d'une mesure de régularisation dans les conditions prévues par l'article L. 600-5-2. Cela implique que les parties ne peuvent plus invoquer des moyens nouveaux, passé un délai de deux mois à compter de la communication aux parties du premier mémoire en défense.

Décret 2019-303 du 10 avril 2019 pris pour l'application de l'article L600-5-2 du code de l'urbanisme <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/décret/2019/4/10/2019-303/jo/texte>

Instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, l'organe délibérant d'une commune ou d'un EPCI peut confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des prestataires privés, sous la responsabilité de l'autorité de délivrance, qui conserve la compétence de signature des actes d'instruction et la liberté de ne pas suivre la proposition des prestataires (code de l'urbanisme, art. L. 423-1).

Le décret du 23 mai 2019 complète en conséquence l'article R. 423-15 de ce code en ajoutant ces prestataires à la liste des services pouvant être chargés des actes d'instruction des demandes de permis et des déclarations préalables.

Décret n° 2019-505 du 23 mai 2019 relatif à l'instruction par des prestataires privés des demandes d'autorisation d'urbanisme

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038501952&categorieLien=id>

SECURITE DES INTERVENTIONS

Amiante

Le Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations établit que le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles doit faire rechercher la présence d'amiante, préalablement à toute opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante. Les modalités de réalisation de ce repérage avant travaux de l'amiante seront précisées par arrêtés spécifiques à chaque secteur. Actuellement la parution de l'arrêté pour le domaine 2 est fixé à octobre 2020.

Article R4412-97

I. - Le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles qui décide d'une opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante fait réaliser la recherche d'amiante mentionnée à l'article [L. 4412-2](#) dans les conditions prévues par le présent paragraphe.

Ces risques, appréciés par la personne mentionnée à l'alinéa précédent, peuvent notamment résulter du fait que l'opération porte sur des immeubles, équipements, matériels ou articles construits ou fabriqués avant l'entrée en vigueur des dispositions du décret n° [96-1133](#) du 24 décembre 1996 relatif à l'interdiction de l'amiante, pris en application du code du travail et du code de la consommation ou auxquels l'interdiction prévue par ce décret n'est pas applicable.

II. - La recherche d'amiante est assurée par un repérage préalable à l'opération, adapté à sa nature, à son périmètre et au niveau de risque qu'elle présente.

Les conditions dans lesquelles la mission de repérage est conduite, notamment s'agissant de ses modalités techniques et des méthodes d'analyse des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, sont précisées par arrêtés du ministre chargé du travail et, chacun en ce qui le concerne, des ministres chargés de la santé, de la construction, des transports et de la mer, pour les domaines d'activité suivants :

- 1° Immeubles bâtis ;
- 2° Autres immeubles tels que terrains, ouvrages de génie civil et infrastructures de transport ;
- 3° Matériels roulants ferroviaires et autres matériels roulants de transports ;
- 4° Navires, bateaux, engins flottants et autres constructions flottantes ;
- 5° Aéronefs ;
- 6° Installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité.

III. - Les arrêtés mentionnés au II précisent à quelles conditions les documents de traçabilité et de cartographie disponibles ou les recherches d'amiante effectuées en application des lois et règlements ou à l'initiative des intéressés sont regardés comme satisfaisant à l'obligation de repérage.

IV. - Dès lors qu'un repérage a été réalisé dans les conditions prévues au présent article, les opérations réalisées ultérieurement dans le même périmètre ne donnent pas lieu à un nouveau repérage sauf lorsque des circonstances de fait apparues postérieurement à celui-ci en font apparaître la nécessité ou lorsque la réglementation entrée en vigueur après sa réalisation le prescrit.

Art. R. 4412-97-3 (Décr. n° 2017-899 du 9 mai 2017, en vigueur le 1^{er} oct. 2018)

I. — Lorsque, pour l'un des motifs suivants, la personne mentionnée au premier alinéa du I de l'article R. 4412-97 constate que le repérage ne peut être mis en œuvre, la sécurité des travailleurs est assurée dans les conditions prévues au II du présent article :

1^o En cas d'urgence liée à un sinistre présentant un risque grave pour la sécurité ou la salubrité publiques ou la protection de l'environnement ;

2^o En cas d'urgence liée à un sinistre présentant des risques graves pour les personnes et les biens auxquels il ne peut être paré dans des délais compatibles avec ceux requis pour la réalisation du repérage ;

3^o Lorsque l'opérateur de repérage estime qu'il est de nature à l'exposer à un risque excessif pour sa sécurité ou sa santé du fait des conditions techniques ou des circonstances dans lesquelles il devrait être réalisé ;

4^o Lorsque l'opération vise à réparer ou à assurer la maintenance corrective et qu'elle relève à la fois des interventions mentionnées au 2^o de l'article R. 4412-94 et du premier niveau d'empoussièrement mentionné à l'article R. 4412-98.

II. — Dans les cas mentionnés au I, la protection individuelle et collective des travailleurs est assurée par des mesures prévues pour chaque domaine d'activité par les arrêtés mentionnés au II de l'article R. 4412-97 comme si la présence de l'amiante était avérée. Ces mesures sont définies par l'entreprise appelée à la réaliser l'opération, en fonction, d'une part, du niveau de risque qu'elle a préalablement évalué et notamment du niveau d'empoussièrement estimé mentionné à l'article R. 4412-98 et, d'autre part, des circonstances propres à l'opération projetée et en particulier du degré d'urgence que sa réalisation présente.

PROCEDURES CIVILES D'EXECUTION

Un décret novateur en vue de diminuer le volume du contentieux civil

Ce décret est pris en application de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de *programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice*. L'objet du décret est de simplifier et d'harmoniser la procédure de 1^{ère} instance dans son ensemble. Il a un impact sur les contentieux usagers.

- De nombreuses dispositions concernent le nouveau tribunal judiciaire nouvellement créé par cette loi, qui fusionne en une juridiction unique l'ancien Tribunal de grande instance et le Tribunal d'instance.
- Obligation dans certains contentieux de recourir au mode de règlement alternatif des litiges (médiation, conciliation etc...) avant toute action en justice notamment lorsque l'enjeu du litige est inférieur est inférieur à 5 000 euros sous peine d'irrecevabilité (art. 750-1 du Code de procédure civile ou CPC)
- L'exécution provisoire des décisions de première instance devient de droit : le nouvel article 514 du CPC prévoit que « *les décisions de première instance sont de droit exécutoires à titre provisoire à moins que la loi ou la décision rendue n'en dispose autrement* ».
- La représentation par avocat devient désormais la règle, aussi bien devant le Tribunal judiciaire (art. 760 du CPC) que devant le Tribunal de commerce (art. 853 du CPC), avec une exemption pour la plupart des litiges dont l'enjeu est inférieur à 10.000 euros.

Décret no 2019-1333 du 11 décembre 2019 réformant la procédure civile

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000039480084

<http://www.justice.gouv.fr/justice-civile-11861/procedure-civile-au-1er-janvier-2020-documents-de-synthese-32852.html>

11.2 Annexe 2



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX
DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

SME - ANNEE 2021
FREQUENCE ET TYPES D'ANALYSES PAR INSTALLATION

Type d'analyses/installation	Nombre
ALU+C1+TURB	47
STATION DU GALION	47
B07+C1+SPORES	3
MORNE VERT BEL EVENT	3
B07+C1+TURB	24
AJOUPA BOUIL.BOUTEILLE ADINET	3
BASSE POINTE HTEUR MORNE BALAI	3
BELLEFONTAINE VERRIER	9
GRAND'RIVIERE	6
MORNE VERT LACROIX	3
B07+C1+TURB+ALU	96
HAUTEUR TRINITE SAINTE MARIE	96
B1+C1+PHYTO	3
SOURCE MORESTIN (GOYAVE)	3
D1	75
AJOUPA BOUIL.BOUTEILLE ADINET	3
AJOUPA BOUILLON ABANDONNE	5
AJOUPA BOUILLON BOURG	5
AJOUPA BOUILLON/ FALAISE	3
BASSE POINTE MORNE BALAI DEMARE	5
BASSE POINTE HTEUR MORNE BALAI	3
BELLEFONTAINE VERRIER	3
FONDS SAINT DENIS BOURG	5
MORNE ROUGE AILERON	5
MORNE ROUGE BOURG	8
MORNE ROUGE PARNASSE/CHAMPFLORE	5
MORNE VERT BEL EVENT	3
MORNE VERT LACROIX	3
NORD CARAIBE	10
PICABELCASE	9
D1+ALU+SPORES	10
ROBERT CENTRE BOURG	10

D1+D2	11
AJOUPA BOUILLON ABANDONNE	1
AJOUPA BOUILLON BOURG	1
BASSE POINTE MORNE BALAI DEMARE	1
FONDS SAINT DENIS BOURG	1
MORNE ROUGE AILERON	1
MORNE ROUGE BOURG	1
MORNE ROUGE PARNASSE/CHAMPFLORE	1
NORD CARAÏBE	2
PICABELCASE	2
D1+D2+ALU+SPORES	24
BASSE POINTE NORD	1
COTE NORD ATLANTIQUE	2
GROS MORNE DUMAINE	1
GROS MORNE VERT PRE	1
HAUTEUR SAINTE MARIE LORRAIN	2
HAUTEUR TRINITE SAINTE MARIE	3
ROBERT CENTRE BOURG	2
SAINTE MARIE PEROU BEZAUDIN	1
SUD ATLANTIQUE	4
SUD CARAÏBE	4
TRINITE POINTE SAVANE	3
D1+D2+SPORES	2
GRAND'RIVIERE	1
MORNE VERT BOURG	1
D1+SPORES	10
GRAND'RIVIERE	5
MORNE VERT BOURG	5
D1+SPORES+ALU	207
BASSE POINTE NORD	5
COTE NORD ATLANTIQUE	10
GROS MORNE DUMAINE	8
GROS MORNE VERT PRE	8
HAUTEUR SAINTE MARIE LORRAIN	10
HAUTEUR TRINITE SAINTE MARIE	22
SAINTE MARIE PEROU BEZAUDIN	8
SUD ATLANTIQUE	57
SUD CARAÏBE	57
TRINITE POINTE SAVANE	22
P1	15
STATION DE CHAMPFLORE	1
STATION DE CROIX LAURENCE	2
STATION DE DEMARE MORNE BALAI	2
STATION DE L'AILERON	2
STATION DE MESPONT	1
STATION DE VERRIER	1
STATION EDEN (station Marc Cécile)	1
STATION FALAISE	2
STATION MOULINGUET	2
STATION TROU VENT	1

P1+COT	6
STATION MORESTIN (GOYAVE)	3
STATION MORESTIN PECOUL	3
P1+P2	11
STATION DE CHAMPFLORE	1
STATION DE CROIX LAURENCE	1
STATION DE DEMARE MORNE BALAI	1
STATION DE L'AILERON	1
STATION DE MESPONT	1
STATION DE MORNE BALAI	1
STATION DE VERRIER	1
STATION EDEN (station Marc Cécile)	1
STATION FALAISE	1
STATION MOULINGUET	1
STATION TROU VENT	1
P1+P2+COT	5
STATION MORESTIN (GOYAVE)	3
STATION MORESTIN PECOUL	2
P1+P2+SPORES	3
STATION DE CALVAIRE	1
STATION HAUTEUR BOURDON	1
STATION URION	1
P1+P2+SPORES+COT	16
STATION DE DIRECTOIRE	4
STATION DE GRAND'RIVIERE	1
STATION DE RIVIERE BLANCHE	5
STATION DU GALION	3
STATION DU LORRAIN	3
P1+PHYTO	3
STATION DE MORNE BALAI	3
P1+SPORES	5
STATION DE CALVAIRE	2
STATION HAUTEUR BOURDON	1
STATION URION	2
P1+SPORES+COT	23
STATION DE GRAND'RIVIERE	1
STATION DE RIVIERE BLANCHE	19
STATION DU LORRAIN	3
P1+SPORES+COT+ALU	11
STATION DE DIRECTOIRE	8
STATION DU GALION	3
PHYTO	2
GRAND'RIVIERE	2
PHYTO+NITRATES+C1+B1	4
RIVIERE DU GALION BRAS VERRIER	4

RP	17
FORAGE DE R. BLANCHE	2
FORAGE LOUISON MORNE BALAI	4
FORAGE PECOUL FR1 BIS	1
FORAGE PECOUL FR8	1
SOURCE ATTILA	1
SOURCE ESCENTE	1
SOURCE LOUISON	1
SOURCE MONT GELE	2
SOURCE MONT PELE 1	1
SOURCE MONT PELE 2	1
SOURCE MORESTIN (GOYAVE)	1
SOURCE YANG TING	1
RS	17
BRAS GOMMIER PERCE CALVAIRE	1
GRANDE RIVIERE	1
RIVIERE BLANCHE	8
RIVIERE DU GALION (POMPAGE)	1
RIVIERE DU GALION BRAS GOMMIER	2
RIVIERE DU GALION BRAS VERRIER	1
RIVIERE DU LORRAIN	2
RIVIERE PICART (MONT BOUCHE)	1
RS+COL	3
RIVIERE BLANCHE	3
RS+COL+SAL	7
BRAS GOMMIER PERCE CALVAIRE	1
GRANDE RIVIERE	1
RIVIERE BLANCHE	1
RIVIERE DU GALION (POMPAGE)	1
RIVIERE DU GALION BRAS GOMMIER	1
RIVIERE DU GALION BRAS VERRIER	1
RIVIERE DU LORRAIN	1
RIVIERE PICART (MONT BOUCHE)	1
RS+COL+SAL(5L)	1
CHAPEAU NEGRE	1
Total général	662